RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2021

toulOuse métropOle

2 DATES CLÉS

6 MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

- 7 Innovation
- 13 Partenariat et Alliance des territoires

14 GRANDS PROJETS

- 15 Toulouse Centre Espaces publics
- 16 Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- 20 Toulouse Aerospace
- 24 Grand parc Garonne
- 28 Grand Matabiau Quais d'Oc
- 32 Le MEETT
- 34 La 3^e ligne de métro
- 37 Francazal

38 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- 39 International Europe et contractualisation
- 43 Action économique
- 56 Emploi

64 AMÉNAGEMENT

- 65 Opérations d'aménagement et projets urbains
- 78 Habitat
- 84 Opérations foncières
- 90 Urbanisme Planification urbaine
- 92 Constructions publiques
- 97 Patrimoine

100 SERVICES TECHNIQUES

- 101 Déchets et moyens techniques
- 106 Mobilités Gestion Réseaux
- 118 Environnement et Énergie
- 128 Cycle de l'eau

136 INFRASTRUCTURES

- 137 Projets structurants
- 150 Politique de la voirie
- 159 Expertises et maîtrise d'œuvre
- 165 Éclairage public

166 SOLIDARITÉS

167 Solidarité et cohésion sociale (Domaine prévention jeunesse)

172 SERVICES FUNÉRAIRES

173 Services funéraires

174 SÉCURITÉ

175 Sécurité et prévention de la délinquance

176 SPORT ET BASES DE LOISIRS

178 CULTURE

- 179 Plan de relance pour la culture
- 181 Théâtre et orchestre national du Capitole
- 184 Lecture publique
- 190 Culture scientifique, technique et industrielle

194 PÔLES TERRITORIAUX

- 195 Cinq pôles territoriaux de proximité
- 198 Pôle territorial Toulouse Centre
- 202 Pôle territorial Nord
- 205 Pôle territorial Est
- 209 Pôle territorial Sud
- 213 Pôle territorial Ouest

218 FINANCES

218 Compte administratif



Ē.

Entre adaptation aux évolutions des contraintes sanitaires et reprise économique, 2021 a exigé de chacun une grande agilité pour garantir la qualité du service rendu.

Nous avons poursuivi, en tenant compte des spécificités de chaque quartier, dans chaque commune, les aménagements pour améliorer la qualité de vie au cœur du quotidien des habitants et sécuriser leurs déplacements.

Avec la même énergie, nous avons donné corps à des projets structurants et nécessaires à la transition écologique de Toulouse Métropole, en soutenant la création de centrales de production d'énergies renouvelables.

Avec le recul qui est le nôtre à l'occasion de la publication du rapport d'activité, je tiens à souligner l'importance de ces projets, menés par les agents métropolitains et dont les conséquences sont à la fois concrètes et efficaces pour soutenir le pouvoir d'achat de nos concitoyens et préparer notre territoire à un avenir + durable.

Jean-Luc MOUDENC

Maire de Toulouse Président de Toulouse Métropole

DATES CLÉS 2021

JANVIER

VÉGÉTALISATION DES ÉCRANS ACOUSTIQUES DU PÉRIPHÉRIQUE

Cette technique permet de lutter contre les tags et d'augmenter la végétation. En 2021, plus d'un kilomètre d'écrans acoustiques, entre Ponts-Jumeaux et Purpan, ainsi qu'au niveau de l'échangeur des Minimes, seront équipés en treillis végétalisés. Par ailleurs, à la faveur du chantier de l'élargissement du périphérique, des haies seront plantées le long de la portion Rangueil-Lespinet sur un kilomètre. Ces actions seront poursuivies les deux hivers prochains sur environ 5 km.

PROJET 100 PERMIS

Ce projet permet le cofinancement de projets collectifs pour le permis de conduire pour 100 jeunes de 18 à 25 ans, inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle, dont l'insuffisance de ressources financières constituerait un frein. La participation financière de Toulouse-Métropole s'élève à 1000 € par permis et par jeune, sur 10 communes, à raison de 10 jeunes par commune, soit un montant global de 100 000 €.

EMPALOT GARONNE: LE PROJET AVANCE

Le futur quartier Empalot Garonne comprend, à l'horizon 2030, la démolition de plus de 1100 logements et la reconstruction de 1900 logements neufs. Ce projet de renouvellement urbain conventionné avec l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) prévoit la reconstruction d'équipements publics, la rénovation des logements existants, le développement des modes de déplacements doux... Pour permettre de reloger des activités associatives du quartier, Toulouse Métropole a approuvé en bureau métropolitain du 20 janvier, l'acquisition des locaux de 252 m.

FÉVRIER

COOPÉRATION TOULOUSE MONTRÉAL

Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole et Valérie Plante, Mairesse de Montréal ont signé une entente de coopération pour les trois ans à venir. Ces collectivités partagent des défis majeurs dans des filières d'excellence telles que l'aéronautique, l'intelligence artificielle, mais aussi la santé, le tourisme ou les industries culturelles et créatives.

PLAN CLIMAT TM - CHU

Une convention a été votée entre Toulouse Métropole, Éneriance, Dalkia, Purpan Énergies Santé, pour permettre le raccordement du réseau de chaleur du Mirail au réseau de chaleur du Centre Hospitalier Universitaire de Purpan (CHU).

MARS

NAVETTE AUTONOME

Toulouse Métropole et ses partenaires EasyMile Alstom et l'IUCT-Oncopole lancent une nouvelle expérimentation de navette autonome à Toulouse. Avec pour ambition de démontrer la sécurité d'un service de transports publics complètement autonome (sans opérateur à bord) sur voie publique. Après deux expérimentations concluantes menées à Pibrac et sur les allées Jules-Guesde, Toulouse Métropole et ses partenaires franchissent une nouvelle étape cette fois sur le site Campus Santé du futur-Oncopole. Ce service permettra le rabattement entre le parking déporté et l'IUCT-Oncopole, en complément du service actuel de navettes thermiques.

LOGEMENTS SOCIAUX

La convention intercommunale d'attribution de Toulouse Métropole a été signée. Elle vise à garantir la mixité sociale dans l'attribution des logements sociaux et ainsi améliorer l'accueil des personnes les plus fragiles.

SAISON AFRICA

Conçue autour des grands défis du XXIº siècle, cette Saison est centrée sur l'innovation dans les arts, les sciences, les technologies et l'économie.

Toulouse Métropole y prend part avec deux focus consacrés aux sciences et aux arts.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

Une convention a été signée entre la Mairie de Toulouse, Toulouse Métropole et la Chambre d'agriculture sur la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'agriculture.

Cette convention qui couvre la période 2021-2023 s'articule autour de six objectifs :

- la planification et la préservation du foncier agricole.
- accompagner l'installation et la transmission agricoles
- accompagner les agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques.

- améliorer la connaissance des filières locales,
- accompagner les agriculteurs dans la commercialisation de leurs produits en circuits,
- assurer la promotion et la sensibilisation aux produits agricoles locaux.

LABEL QUARTIER PRODUCTIF

Le ministère chargé de la Ville a annoncé le lancement du programme « Quartiers productifs ». Toulouse Métropole fait partie de la première vague de labellisation et bénéficiera d'un accompagnement de l'État dans sa stratégie de développement économique. Cela permettra aux initiatives locales comme la création d'entreprise, de commerce ou la transition digitale d'être soutenues.

BIEN VIVRE DANS SON QUARTIER: REYNERIE

Une enquête publique a eu lieu sur le renouvellement urbain du quartier qui a pour objectif d'améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants et de favoriser la mixité sociale, avec la construction de nouveaux commerces, activités, équipements et logements.

FONDS NATIONAL MOBILITÉS ACTIVES

Toulouse Métropole est désignée lauréate de l'appel à projets «Mobilités actives» lancé par le Gouvernement pour trois de ses projets de création d'itinéraires cyclables.

AVRIL

BIEN VIVRE DANS SON QUARTIER: GUILLAUMET

Le futur quartier Guillaumet, ex-CEAT accueillera à terme 620 arbres, soit 200 plantations supplémentaires. Ces plantations représentent 41 % de la surface du futur quartier.

SIGNATURE D'UN PLAN-GUIDE SAOUZELONG

Ce document précise les grandes lignes et intentions pour le réaménagement et la rénovation du quartier Saouzelong.

LIGNE FERROVIAIRE BORDEAUX-TOULOUSE

L'État s'engage à hauteur de 40% du financement des travaux.

MAI

TOULOUSE MÉTROPOLE RETENUE COMME TERRITOIRE DE LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS

La Métropole va bénéficier d'une aide de l'État pour lutter contre les logements vacants, estimés à plus d'un million aujourd'hui en France. Ce plan permettra de mieux identifier les logements inoccupés et d'accompagner les propriétaires pour qu'ils les rénovent et les re-proposent à la location.

MISSION POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ

L'État, la Région et la Métropole travailleront ensemble avec les acteurs publics et privés de la mobilité afin d'améliorer les mobilités de l'aire urbaine de Toulouse et de proposer aux habitants une offre attractive.

ANNULATION DU PLUI-H

Dans une décision du 20 mai, le Tribunal administratif de Toulouse a annulé le PLUi-H de Toulouse Métropole. Toulouse Métropole a fait appel de ce jugement.



JUIN

TOULOUSE IMPACT : 2° ÉDITION

Cet appel à projets soutient les structures de l'économie sociale et solidaire. Toulouse Métropole veut ainsi accompagner la relance de l'économie et de l'emploi par l'investissement public notamment dans cette filière.

CŒUR DE QUARTIER: BELLEFONTAINE

Le renouvellement urbain du quartier Bellefontaine entre dans une nouvelle phase prévoyant le réaménagement complet des allées de Bellefontaine, du parvis du métro et d'une partie du Parc Clairfont.

PATRIMOINE

Ouverture de l'Espace Patrimoine place de la Daurade.

JUILLET

3200 LOGEMENTS NEUFS

Toulouse Métropole Habitat ambitionne la construction de 3 200 logements sociaux en 4 ans et la réhabilitation d'une grande partie de son parc d'ici 2030.

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENGAGEMENT DU CRTE

Ce protocole est un engagement du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) entre l'État et la Métropole. Il permettra d'accélérer la relance et d'accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique.

SEPTEMBRE

INAUGURATION DU MEETT

Le 4 septembre 2021.

BILAN DU PREMIER ACCORD COLLECTIF SUR LE RELOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES

L'accord signé en 2019 pour une durée de 3 ans a fait l'objet d'un bilan.

En 2019, 3313 relogements ont été réalisés sur un objectif de 3540 soit 94% de l'objectif.

En 2020 et malgré la crise sanitaire, 2 484 relogements ont été réalisés sur un objectif de 3172 soit 78 % de l'objectif.

De janvier à juin 2021, 1439 relogements ont été réalisés sur un objectif de 1573 soit 91 % de l'objectif, sur la période.

INAUGURATION DE LA CENTRALE SOLAIRE DE L'ONCOPOLE

En fonctionnement depuis un an, celle-ci produit l'équivalent annuel de la consommation électrique de 4100 habitants. Implantée sur 25 ha, il s'agit de la plus grande centrale de France en fonctionnement en milieu urbain.

INAUGURATION DE LA CITÉ DE L'EMPLOI

En présence de la Ministre Nadia Hai.

OCTOBRE

INAUGURATION DES MURS GUIDE SAGET ET DE LA PROMENADE HENRI-MARTIN

Les travaux de restauration des quais historiques de Toulouse, datant du XVIII^e siècle, ont été engagés à l'automne 2017, depuis le sud du Quai de Tounis jusqu'au Bazacle, en rive droite de la Garonne. Cet important chantier patrimonial concernait la réfection complète des sols et des murs-digues sur près de 2 km et la réhabilitation de la promenade.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE CHAUFFERIE BIOMASSE DE BLAGNAC

Ce nouvel équipement permet de produire une énergie moins coûteuse (- 20 % environ) et plus verte (74 % d'énergies renouvelables et de récupération) pour alimenter le réseau de chaleur d'une partie de la ville de Blagnac, l'aéroport, les logements collectifs du quartier des Cèdres, le collège Guillaumet ou encore la piscine des Ramiers.

INAUGURATION DU CENTRE D'HYPERVISION DU SERVICE D'EAU POTABLE

Ce centre a pour objectif d'améliorer encore plus la qualité du service rendu aux usagers. Installé sur l'usine de production de Pech-David, ce centre de pilotage intelligent permettra de surveiller, piloter et d'optimiser 7j/7 et 24h/24 le fonctionnement des trois usines de production (Pech David, Clairfont et Marquisat) ainsi que du système de distribution sur les 37 communes, et près de 800 000 habitants.

APPEL À PROJET D'INNOVATIONS SOCIALES

Première Brique, l'incubateur d'innovations sociales métropolitain lance son appel à projets annuel afin d'accueillir sa 7e promotion d'entrepreneurs. La thématique de cette année: «Optimistes, donnons du sens à nos actions »! L'objectif reste toujours le même: favoriser l'innovation sociale sur le territoire en aidant les porteurs de projet à ajuster et expérimenter leurs idées avant de se lancer.

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA LGV

Le conseil de Toulouse Métropole a approuvé le plan de financement pour la création de la Ligne à Grande Vitesse - LGV Bordeaux - Toulouse.

LES LAURÉATS TOULOUSE IMPACT 2021

Les thématiques sont celles des trois défis d'avenir inscrits dans la feuille de route Toulouse Impact labellisée « Territoire French Impact », portée par un collectif de 19 partenaires de l'ESS ou engagés pour l'ESS. Les prix ont été remis aux 17 lauréats.

NOVEMBRE

«VOL DE NUIT» UNE EXPÉRIMENTATION NUMÉRIQUE À MONTAUDRAN

Elle doit permettre un aménagement numérique du territoire métropolitain qui protègera les entreprises locales de l'explosion des coûts liés à ces besoins. L'expérimentation est lancée sur les différents modes de transmission de données comme la fibre optique, la 4G/5G, la liaison sans fil très haut débit ou encore l'IOT / LORA WAN (objets connectés) afin de vérifier la compatibilité de tous ces systèmes.

INAUGURATION D'ÉNERGIBIO

L'unité de méthanisation de l'usine de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne est la plus grande productrice de biométhane en France de ce type. En réutilisant les boues issues du traitement des eaux usées pour produire un gaz vert, elle permet de produire suffisamment de biométhane pour chauffer et alimenter en eau chaude l'équivalent de 11000 habitants ou 230 bus par an en carburant.

FESTIVAL TOULOUSE INNOVANTE ET DURABLE

Des dizaines d'animations permettent à tous les publics de mieux comprendre les enjeux de la transition écologique et de devenir un acteur engagé de leur quotidien.

23 NOVEMBRE

Inauguration des cœurs de quartier de la Piste des Géants et de Montaudran.

25 NOVEMBRE

Ensemble contre les violences faites aux femmes et aux filles

MISE EN SERVICE D'UNE STATION DE RECHARGE ÉLECTRIQUE ULTRA-RAPIDE

Cette station est la première des 67 qui seront déployées d'ici l'été 2022 dans le cadre du projet Vilagil. Elle permet de charger simultanément et rapidement quatre véhicules électriques, les dotant de 200 km d'autonomie en 20 minutes, pour un coût de 8€.

DEUX DISTINCTIONS POUR DEUX THÉÂTRES

Le théâtre du Capitole obtient le label «Opéra national en région» et le théâtre Daniel Sorano l'appellation «Scène conventionnée d'intérêt national», deux distinctions qui identifient une action culturelle de référence, notamment en matière de création et production et la mise en œuvre d'une diffusion au public le plus large.

DÉCEMBRE

4° ASSISES MÉTROPOLITAINES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Elles sont organisées autour de l'évaluation du Contrat de ville 2015-2022 et des nouvelles priorités pour la future contractualisation avec l'ANRU.

INAUGURATION DE LA PLATEFORME DE FONDEYRE

Cette plateforme régionale de 19 500 m² se compose de deux bâtiments et d'un parking poids-lourds de 144 places. De cette zone partiront chaque jour les livraisons dites « du dernier kilomètre » qui permettent de livrer habitants et commerçants du centre-ville toulousain grâce à des véhicules innovants et moins polluants (véhicules électriques, hybrides...) tout en réduisant les embouteillages.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS POUR L'EMPLOI

Lors des rencontres métropolitaines du PLIE, trois entreprises se sont engagées pour favoriser l'emploi local.

Lidl (grande distribution), Hy-Propre (société de nettoyage), Alcis (société de transport) ont signé la charte « Engagés ensemble pour soutenir l'emploi local » qui met en œuvre une collaboration poussée avec Toulouse Métropole pour une durée de 3 ans.



INNOVATION

Toulouse Métropole intervient sur plusieurs domaines concernés par l'innovation:

- le pilotage des outils développés dans le cadre de la démarche Smart City 2015-2020.
- le portage de projets collaboratifs structurants en collaboration avec l'écosystème économique et de la recherche,
- l'Autorité Organisatrice des Infrastructures Numériques (AOIN),
- l'impulsion d'une nouvelle dynamique autour du Campus Santé du Futur-Oncopole Toulouse.

PILOTAGE DES OUTILS DÉVELOPPÉS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE SMART CITY

Sur l'exercice 2021, Toulouse Métropole a poursuivi l'animation des dispositifs créés dès 2015, tels que Le Laboratoire des usages dont les missions se renouvelaient ou le Programme expérimentations auprès des startups du territoire, proposant des solutions innovantes à tester en conditions réelles auprès des divers services de la collectivité.

Le Laboratoire des usages est un outil de co-construction et de transformation des services publics de demain qui met les usagers et citoyens au cœur du dispositif par la mise en œuvre de méthodes de design de services, prototypages, ateliers de co-construction, hackathons...

LABORATOIRE DES USAGES



Le Laboratoire des usages s'appuie sur Toulouse Métropole

qui assure des missions en régie, ainsi que sur des prestataires extérieurs.

En 2021, le marché du Laboratoire se renouvelle et devient un accord cadre multi-attributaires composé de cinq groupements de prestataires. Cette organisation permet une plus grande richesse de compétences et de profils sur l'ensemble des thématiques, ainsi qu'une agilité et une réactivité renforcées.

Les missions d'accompagnement se sont également poursuivies en 2021, avec notamment des temps forts de co-construction autour de la charte qualité d'usage et accessibilité de l'habitat et du Programme éducatif de territoire (PEDT).

L'année 2021 a également été celle des « Challenges innovation » venant compléter la boîte à outils en place, dans la continuité de l'expérience acquise sur les précédents appels à projets citoyens, lancés quatre années consécutives par Toulouse Métropole.

PROJETS STRUCTURANTS EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE ET ACADÉMIQUE

DES INITIATIVES RENFORCÉES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ ET DE TRANSPORT DU FUTUR

VILAGI

Dans le cadre de ce projet lauréat de l'appel à projets «Territoires d'innovation» en 2019, visant à accompagner l'émergence de solutions innovantes au service de la décarbonation et de la décongestion du territoire, Toulouse Métropole porte une mission transversale axée sur la participation citoyenne. Mission qui s'est structurée en 2021, en connexion avec le renouvellement des missions du Laboratoire des usages.

ECO_MODE

Ce programme est lauréat de l'appel à programmes national « Certificats d'économie d'énergie » 2019, lancé par le ministère de la Transition écologique. Porté à travers un consortium dont Toulouse Métropole est chef de file, il réunit Tisséo Collectivités et les entreprises Airbus et Sopra Steria.

Doté d'un budget de 5 M€ et intégralement financé par les énergéticiens EDF, Total Marketing France et Carfuel, il se déploie sur le périmètre de Toulouse Métropole jusqu'au 31 décembre 2023 (extension d'une année) et vise à:

- susciter un changement de comportements de mobilité dans une logique d'écologie positive,
- réduire l'impact environnemental et réduire la consommation d'énergie fossile,
- faire émerger et croître à grande échelle une demande pour des services de mobilité bas carbone
- amener une convergence et une cohérence des offres de mobilité plus durable.

ECO_MODE répond à des enjeux forts : mobilité, environnement, économies d'énergie fossiles, santé publique, économie locale. D'ici le terme de l'expérimentation le 31 décembre 2023, le programme a pour objectif d'éviter:

- 33 millions de km parcourus en voiture individuelle,
- 4000 tonnes de CO2 eg évitées,
- 1.5 million de litres de carburant économisés.

Toulouse Métropole a poursuivi le déploiement du programme en 2021, avec notamment:

- la structuration de l'entité juridique «Fonds de mobilité bas carbone»: l'association de portage ECO_MODE,
- le lancement de la 1^{re} phase de l'expérimentation auprès des 26 000 salariés locaux d'Airbus Commercial Aircrafts et d'Airbus Defence & Space.

Ces premiers jalons importants qui accompagnent le développement des briques techniques de la solution, mais aussi la contractualisation de nombreux partenariats, laisseront place à une 2^{nde} étape décisive en mai 2022, avec l'extension du dispositif à l'ensemble du territoire métropolitain (grand public et employeurs).

Toulouse Métropole accueille du 30 mai au 1er juin 2022, l'événement de référence en Europe sur les mobilités de demain, intelligentes et durables. C'est l'organisme ERTICO-ITS Europe (Fédération européenne du transport intelligent) qui en assure l'organisation, en partenariat avec Toulouse Métropole, territoire-hôte de la manifestation.

Les activités 2021 ont été concentrées autour de la contractualisation avec ERTICO, puis de la mobilisation non seulement de l'écosystème local mais aussi national. En effet, la candidature toulousaine était aussi la candidature nationale, pour cet événement majeur intervenant dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'union européenne (PFUE). L'année 2021 a été l'occasion de promouvoir le congrès toulousain au sein de différents salons avec le soutien de l'agence d'attractivité comme pour exemple notre présence sur le congrès ITS mondial de Hambourg qui a eu lieu en octobre 2021.

ITS EUROPEAN CONGRESS 2022

Afin de renforcer sa présence au sein de l'écosystème européen (grands décideurs publics et privés), mais également de bénéficier pour ellemême comme pour les acteurs de son territoire des financements dédiés à l'innovation en matière de mobilité urbaine, Toulouse Métropole a rejoint en janvier 2021 la gouvernance de l'EIT Urban Mobility, et de son «City Club». L'EIT Urban Mobility comptabilise plus de 140 partenaires publics et privés, issus de 20 pays européens et dispose d'un budget de 1,5 milliard d'euros sur 7 ans, dont 400 millions d'euros de subventions européennes directes.

L'intégration de Toulouse Métropole comme « Core Partner » s'inscrit en cohérence avec la participation de la Métropole au sein des autres grands réseaux européens (ERTICO-ITS Europe ou encore Eurocities via son « Mobility Forum », présidé justement par Toulouse Métropole jusqu'à fin 2022).

Pour sa 1^{re} année de participation, Toulouse Métropole a remporté 6 appels à projets qui se déploieront progressivement dès 2022.

EVRA - EXPÉRIMENTATIONS DE VÉHICULES ROUTIERS AUTONOMES

En 2021, Toulouse Métropole a poursuivi son accompagnement à ce projet inscrit dans un programme national financé par l'ADEME et comprenant parmi ses divers sites de déploiement en France, celui du Campus Santé du futur-Oncopole de Toulouse. Ce 3º démonstrateur de navette autonome en local a été inauguré en mars 2021. Il vise à démontrer la sécurité d'un service de transport public complètement autonome (degré d'autonomie de niveau 4 sur 5, sans opérateur à bord) sur voie publique, avec traversée d'un giratoire, d'un carrefour à feux, de pistes cyclables. Une première en France.

LES APPLICATIONS SPATIALES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

CNES

Une Convention partenariale établie en 2019 d'une durée de 3 ans, vise à aller plus loin dans la valorisation des solutions spatiales au cœur des projets urbains et à promouvoir le territoire toulousain comme pilote dans le déploiement de technologies et services en matière d'observation, de télécommunications, de navigation et de positionnement. En 2021, le partenariat s'est poursuivi autour de plusieurs axes:

- les besoins-métiers prioritaires (inventaire du patrimoine végétal/connaissances des cours d'eau, en synergie avec les projets lauréats des Challenges Innovation),
- le projet collaboratif « Al4GEO » coordonné par le CNES, à la croisée de l'imagerie spatiale, du big data et de l'intelligence artificielle,
- le « Space Climate Observatory » (SCO), en écho à l'instrument métropolitain Observatoire urbain environnemental qui se structure, notamment en matière de services climatiques.

LA STRUCTURATION DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL DATA ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

OCCITANIE DATA / EKITIA

En 2021, Toulouse Métropole, membre fondateur de l'association de préfiguration Occitanie Data aux côtés des 19 partenaires publics et privés, a participé à l'évolution de la structure en Groupement d'Intérêt Public (GIP), nommé désormais «Ekitia» et chargé de développer l'économie locale de la donnée tout en veillant à renforcer l'importance du volet éthique.

ANITI

Toulouse Métropole renforce également son engagement auprès de l'écosystème régional de l'intelligence artificielle et tout particulièrement de l'Université Fédérale qui pilote ANITI (*Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute*), l'Institut interdisciplinaire d'intelligence artificielle.

Dans la continuité de la convention établie en 2020, Toulouse Métropole a accueilli en 2021 au sein de ses effectifs, une doctorante en droit du numérique et intelligence artificielle en contrat de thèse CIFRE, labellisé par l'Agence nationale de la recherche, autour des enjeux de l'IA et du cadre légal et éthique à construire en matière de transports et de nouveaux services de mobilité dans la ville de demain.

FESTIVAL TOULOUSE INNOVANTE ET DURABLE

Toulouse Métropole a organisé le Festival Toulouse Innovante et Durable qui s'est déroulé du 19 au 28 novembre sur les allées Jules-Guesde. À travers des temps de conférence, tables rondes, des stands mais aussi des ateliers plus ludiques et participatifs, plus de 200 intervenants ont pu faire découvrir leurs activités au grand public. En plus de cette présence sur les allées Jules-Guesde, des organismes ont ouvert leurs portes au grand public, et d'autres temps forts ont eu lieu dans le reste de la ville:

- le forum 0 carbone en salle des Illustres, au Capitole (19 novembre),
- la journée de l'économie circulaire au village by CA (25 novembre),
- Futurapolis planète au Quai des savoirs (25-27 novembre)

Lors de ce festival, centré sur l'économie durable et la ville de demain, nous avons eu la chance d'avoir Bertrand Piccard comme parrain de l'événement. Il a pu montrer au public toulousain qu'économie et écologie étaient conciliables.

Parmi les autres intervenants, on trouvait des entreprises et startups, des associations ou encore des chercheurs et universitaires. Malgré un contexte sanitaire défavorable, cette première édition du festival peut être considérée comme un succès puisqu'elle a accueilli plus de 12 000 personnes.

2021, DES PROJETS INNOVANTS EN FAVEUR DE LA VILLE DURABLE ET INNOVANTE

WII RI

Wilbi est une application mobile visant à faciliter l'orientation professionnelle en permettant la découverte des métiers, du quotidien des professionnels, de manière innovante. Le concept se base sur le modèle des réseaux sociaux et notamment des Stories d'Instagram. La Ville de Toulouse teste cette application dans le cadre de la promotion de 8 métiers spécifiques de la collectivité.

ALF31

Robot autonome de surveillance d'intrusion, de détection de feu et d'inondation testée avec le Museum d'histoire naturelle de Toulouse.

SINAFIS

SINAFIS est une jeune startup qui propose des solutions permettant de résoudre les problèmes liés à l'irrigation, l'usage des produits phytosanitaires et la préservation des sols dans le cadre de la transition écologique et les initiatives de développement durable. Sa mission est d'apporter aux clients une solution globale pour s'équiper face aux enjeux environnementaux au travers d'une technologie française, fiable et peu coûteuse. L'expérimentation a pour à objectif de mettre à disposition de la régie de Candie, des capteurs permettant de suivre le besoin en eau des cultures de la Métropole. Ainsi SINAFIS identifiera les conditions nécessaires à l'acceptation commune de gestion d'arrosage. Cette découverte permettrait d'améliorer la gestion de notre ressource en eau sur le territoire qui est une ressource de plus en plus sensible.

DCO₂

DCO2 est une Green Tech qui accompagne les organismes de toute taille à construire et valoriser leurs engagements climat en interne et en externe. Nous avons développé une solution innovante qui permet de démocratiser la réalisation des bilans carbone et de suivre l'évolution au fil des années. Nous aidons ensuite les organismes à réduire leur impact et compenser leurs émissions incompressibles (celles qui ne peuvent être réduites malgré leurs efforts). Cette solution sera testée au sein de Toulouse Métropole.

DOCTEUR CONSO

Docteur Conso propose une solution qui permet de mutualiser l'intelligence collective d'un service et d'en cartographier tous les axes d'amélioration sur les thèmes du Développement durable puis de proposer des solutions.

Ensuite des dispositifs seront mis en place pour appliquer ces solutions et inscrire le service dans une démarche concrète de Développement Durable et de Transition écologique répondant ainsi de manière très forte aux enjeux de RSE. Cette solution est testée en parallèle avec la solution DCO₂.

LAURÉATS DU CHALLENGE INNOVATION POUR «UNE VILLE DE DEMAIN, DURABLE ET INNOVANTE»

Dans le cadre de la co-construction d'une «Ville de Demain» plus résiliente (2021-2026) et au titre du plan de relance pour l'emploi adopté le 12 juin 2020, Toulouse Métropole a lancé, en décembre 2020, une série de challenges pour accélérer les innovations sur le territoire face à la crise sanitaire.

Ces challenges sont définis autour de 3 objectifs clés:

- identifier des solutions innovantes « Post Covid » pour des besoins nouveaux identifiés pendant la crise sanitaire,
- contribuer à la co-construction d'une nouvelle feuille de route pour la Ville de demain 2021-2026,
- cibler des services à destination des citoyens (B-to-C).

Les challenges ont été identifiés autour de 5 thématiques:

- se déplacer dans la ville de demain,
- se nourrir dans la ville du quart d'heure,
- les technologies du spatial au service de la ville durable et résiliente,
- des solutions innovantes de participation citoyenne,
- un challenge ouvert.

À l'issue de la consultation, 59 projets portés par des entreprises, associations ou consortium, ont été déposés le 19 février 2021, auditionnés et analysés et sélectionnés par des jurys, composés des élus thématiques concernés.

Suite aux jurys, 11 lauréats ont été retenus sur les 5 thématiques, comme suit:

 Terreauciel – SCOP: Terreauciel développe le concept des «Carrés maraîchers», ferme maraîchère urbaine rapprochant agriculteurs et consommateurs,

- Coop Mil Association: La Coop Mil rassemble les acteurs de l'alimentation durable en région toulousaine (producteurs, transformateurs, distributeurs, solutions zéro déchet, services logistiques, supports et formations), pour organiser les achats, les flux logistiques de produits, contenants et déchets. Elle agit sur deux pôles d'activité: l'approvisionnement local et le zéro déchet,
- Applicolis Association: Création de « Relais Responsable de proximité » proposant le retrait de commande de produits locaux dans une démarche 100 % responsable (approvisionnement, conditionnement), la sensibilisation des citoyens aux pratiques responsables et donnant de la visibilité aux acteurs locaux engagés dans ces dynamiques,
- Sacha SARL: «Ebikeport» est une station autonome solaire permettant de recharger les vélos à assistance électrique, les EDPM, les smartphones et proposant de casiers fermés et sécurisés avec la possibilité d'intégrer bornes wifi, écran d'information,
- Terranis SAS: «GreenCity» est un observatoire de la végétation : outil web interactif qui présente des informations spatialisées sur le patrimoine végétal des villes,
- Agenium SAS: Le projet « Autoessences » vise à développer une méthode de détection automatique des essences d'arbres le long des cours d'eau permettant de produire des cartes de détection géospatialisées et datées, à partir d'images satellitaires.
- T-Live Media SAS: Service de diffusion d'événements en temps réel composé d'un dispositif nomade «kays» équipé d'une caméra et d'une application mobile de régie vidéo proposant un outil participatif permettant aux citoyens de participer en temps réél.
- Spoon SAS: Bornes interactives intuitives pouvant s'interfacer sur tout type d'écran pour délivrer un service aux citoyens ou proposer une concertation
- Challenge Innovation: Des solutions innovantes au service de la ville de demain,
- E-hé SAS: Outil inclusif de soutien à la marche à destination des ERP, proposant plusieurs utilisations: assise, poussette, déambulateur et caddie. Il vise à accompagner sans stigmatisation médicale les familles avec enfants, les personnes âgées, les personnes fatiguées ou fatigables,
- FAIRÉCO Association: Défis famille autour de l'écologie et du zéro déchet dans les quartiers politique de la ville de Toulouse.

MISE EN ŒUVRE D'UNE PLATEFORME BIG DATA, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



La collectivité met en œuvre depuis le 1^{er} juillet 2019, une plateforme Big Data dénommée IADATA. Pour mieux maitriser ses données, qui constituent une véritable richesse patrimoniale, Toulouse Métropole a fait le choix de porter cette plateforme avec une équipe interne composée pour cette occasion alors que les autres collectivités territoriales s'appuient plutôt sur des ressources externes. Ce projet qui faisait l'objet d'une expérimentation de trois ans, vient d'être pérennisé afin que la collectivité capitalise sur ses acquis et puisse développer les cas d'usage d'analyse Big Data au service des métiers et des citoyens.

C'est ainsi que des cas d'usages relatifs au suivi et au contrôle du stationnement ont été développés afin, à terme, d'optimiser les implantations des horodateurs mais aussi le contrôle du stationnement, tant par les équipes à pied que par des moyens automatisés en cours de déploiement.

L'intelligence artificielle supportée par cette plateforme sert également à superviser les îlots de chaleurs urbains dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Elle est utilisée pour lutter contre le gaspillage alimentaire en prédisant la présence des enfants à la cantine et en analysant le poids des déchets à l'issue des repas. Le comptage des piétons dans l'hyper centre-ville, en commençant par la place du Capitole, est également en cours de montée en charge: cela permettra de donner des éléments aux commerçants mais aussi d'aider à la sécurité en cas d'événement de grande ampleur.

Pour les mois à venir, cette plateforme est destinée à permettre une plus grande alimentation en données publiques sur l'open data à destination de tous : https://data.toulouse-metropole.fr/pages/accueilv3/

POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La Métropole a voté une délibération le 14 octobre 2021 intitulée «Pour un numérique responsable » dans laquelle il est décidé de s'engager pour un numérique plus sobre et soucieux de son impact écologique et un numérique au service de la transition écologique et solidaire. En effet, le numérique peut et doit être un vecteur de diminution des impacts environnementaux en accompagnant vers de nouvelles pratiques et des innovations au titre de la transition écologique.

À cet égard, Toulouse Métropole a décidé de s'engager sur les ambitions suivantes:

- réduire l'empreinte environnementale du numérique.
- mobiliser le numérique au service de la transition écologique,
- accompagner les utilisateurs et les usagers vers un numérique responsable.

Sept leviers, comportant chacun plusieurs actions, ont d'ores et déjà été identifiés comme contribuant à ces objectifs et pouvant être mis en œuvre dans nos collectivités. Ces ambitions pourront être reconnues au travers d'une labellisation « Numérique responsable » de la collectivité.

Le premier travail consistera en 2022 à faire un audit de l'impact environnemental du système d'information de la collectivité dans le but de fixer des objectifs chiffrés de réduction de cet impact et de prioriser les actions sur les situations et les activités les plus couteuses d'un point de vue environnemental.

PARTENARIAT ET ALLIANCE DES TERRITOIRES

Le développement de la Métropole, son inscription dans le nouveau paysage institutionnel, sa réelle volonté de servir la dynamique locale et régionale en assumant, à dimension, son rôle de locomotive de la région et du pays, se sont notamment traduits, en 2021, par la poursuite, dans une logique d'affirmation des interdépendances et d'alliance des territoires, de ses relations partenariales avec ses espaces urbains et ruraux de référence. Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, les échanges sont restés soutenus en 2021.

DIALOGUE MÉTROPOLITAIN

Les travaux de l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse (qui réunit les intercommunalités de l'aire métropolitaine toulousaine) se sont poursuivis en 2021 autour d'échanges sur les politiques d'aménagement et de développement des « cœurs de ville » ainsi que par la finalisation des monographies (par territoire) et études sur la réalité académique et son impact territorial et de la 1^{re} édition de l'observatoire partagé du logement étudiant. Ces deux dernières démarches ont été engagées en étroit partenariat avec l'université fédérale de Toulouse.

L'évolution de la nature et du périmètre des partenariats et démarches communes à poursuivre au sein du Dialogue feront l'objet, dès le 1^{er} trimestre 2022, de rencontres avec l'ensemble des EPCI membres de l'association pour relever leurs attentes et élaborer un nouveau projet de coopération territoriale pour l'ADMT.

RELATION AVEC SA MÉTROPOLE «SŒUR» MONTPELLIÉRAINE

L'accord-cadre signé avec Montpellier Méditerranée Métropole a constitué, depuis 2016 et sur le précédent mandat, une feuille de route commune, très active opérationnellement, entre les deux Métropoles régionales. Cette coopération originale doit être relancée politiquement et opérationnellement dès 2022.

CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ AVEC LE PAYS GERSOIS DES PORTES DE GASCOGNE

Ce contrat de réciprocité (reconnu comme un des plus dynamiques au niveau national) vise à développer les relations et valoriser les interdépendances entre les deux territoires. Pour sa 4º année de mise en œuvre, ce contrat s'est notamment traduit par la poursuite des échanges et interrelations concernant les approches alimentaires communes à la

Métropole et au pays gersois (lauréats en 2018 du programme national de l'alimentation).

Le partenariat spécifique initié au titre du projet VI-LAGIL retenu par l'État dans le cadre des Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) s'est traduit par l'engagement, en 2021, d'une étude commune sur le développement, à partir du piémont gersois, d'un écosystème territorial du vélo. Des projets de partenariats culturels sont également en cours d'expertise.

DE NOUVEAUX PARTENARIATS DÉMARRENT, D'AUTRES S'ANNONCENT

Un nouveau contrat de partenariat a été finalisé avec la communauté d'agglomération de **Tarbes-Lourdes-Pyrénées**, en parallèle de discussions initiées avec le conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Par ailleurs, le contrat avec la communauté de communes Cœur et Côteaux du Comminges a été formellement lancé dans le cadre de l'édition 2021 des Pyrénéennes, salon local de l'agriculture et de l'alimentation le plus important après celui de Paris et la tenue dans le Saint-Gaudinois du séminaire annuel des directeurs (Métropole et structures associées, ville de Toulouse, CCAS...).

Des premiers partenariats opérationnels ont été initiés au titre de l'attractivité (participation commune au salon de l'immobilier de Paris en décembre 2021), de l'alimentation/agriculture et de l'insertion/emploi.

Ces démarches bilatérales (Toulouse Métropole avec des EPCI/PETR de proximité) sont de nature à se développer plus en avant, tant en termes de contenu (culture, tourisme, desserrement économique...) qu'en élargissement des territoires de coopérations (notamment avec le nord-toulousain, en lien avec les orientations stratégiques conclues avec l'Etat par les EPCI concernés dans les contrats de relance et de transition écologique, ou avec le pays de l'Armagnac par exemple).

13



TOULOUSE CENTRE - ESPACES PUBLICS

TOULOUSE CENTRE HISTORIQUE

Le centre historique de Toulouse, façonné par des siècles d'Histoire, doit aujourd'hui s'adapter aux enjeux et usages du XXIe siècle. Toulouse Métropole a engagé depuis 2010 une requalification sans précédent de ses espaces publics afin d'améliorer le quotidien des Toulousains et des milliers d'usagers. Cette démarche se traduit par la mise en œuvre, sur 630 hectares, d'un projet d'ensemble et de plus d'une trentaine d'aménagements réalisés ou en cours. Ces opérations permettent de végétaliser un secteur très minéral, de mettre en valeur les monuments remarquables, de dynamiser la culture et le commerce, de créer un lien vers la Garonne et les canaux de la ville. Ils favorisent une organisation efficace des transports en commun, un renforcement des mobilités douces, une amélioration des réseaux d'énergie et de communication ainsi que du traitement des déchets.

Les études de 8 nouveaux projets d'aménagement ont débuté en 2021 en vue de leur réalisation pour 2025: la rue de Metz, les rues Croix Baragnon et Boulbonne, la place Arnaud-Bernard et trois rues attenantes, la rue Valade, le quai de Tounis, le pont Saint-Pierre, le parvis Brienne/Saint-Pierre, et l'amélioration des mobilités douces entre la rive droite et la rive gauche de la Garonne.

L'année 2021 a été dédiée à la définition des périmètres d'opérations et à l'identification des interfaces avec d'autres projets: musée des Augustins, 3e ligne de métro, projet Canal.

2021 a également vu la consultation citoyenne et la finalisation des études de réaménagement de la rue de Metz, projet majeur du mandat.

2022 sera consacrée à la réalisation des études de chaque place ou rue à réaménager et à la concertation des habitants sur ces projets.

CŒURS DE QUARTIER

Dès 2017, le Maire de Toulouse a souhaité définir les lieux d'animations et de vie des quartiers qui font l'identité de la ville, afin de les préserver et les conforter. Appelés «Cœurs de quartiers», ces centralités font l'objet d'une attention particulière de la collectivité allant de la requalification des espaces publics à l'accompagnement de certains projets commerciaux ou immobiliers. La signalétique des 46 cœurs de quartier aujourd'hui repérés sur la ville de Toulouse est en cours de déploiement.

L'année 2021 a été dédiée à la définition des cœurs de quartier à transformer, notamment avec les élus de quartier et à la mise en place de l'équipe projet: finalisation de l'Accord cadre avec 4 urbanistes et lancement des premiers marchés subséquents de maîtrise d'œuvre pour les quartiers de Saint-Michel, Saouzelong et Croix de Pierre.

2022 sera consacrée aux études d'aménagement de ces sites, à la programmation d'autres projets et à de leur réalisation dans le mandat : Guilhemery-Pinel, Saint-Martin du Touch, Croix-Daurade, Pouvourville, La Lande et Soupetard.



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), publié le 9 août 2021, indique que le rythme du réchauffement sur les cinquante dernières années est plus rapide que modélisé initialement et est la conséquence des activités humaines. Le rapport indique également qu'il est probable que les +1,5°C soient atteints ponctuellement bien avant 2040, peut-être même d'ici 2025, avec des conséquences, notamment en matière d'évènements extrêmes.



Pour faire face à cette situation, tous les acteurs doivent travailler à la fois sur l'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre) et sur l'adaptation à ce changement déjà en cours. La loi Énergie Climat du 8 novembre 2019 et la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 viennent, par ailleurs, renforcer les obligations réglementaires autour des enjeux climatiques.

Toulouse Métropole a définitivement adopté, en juin 2019, son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec un premier programme d'actions couvrant la période 2018-2023. Outil stratégique et de coordination pour la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique au niveau local, ce PCAET traduit l'ambition de la Métropole de se positionner comme une Métropole attractive s'appuyant sur la transition écologique et énergétique comme facteur de développement économique.

Cette ambition est assortie de cinq objectifs territoriaux majeurs :

- Réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030 (par rapport à 2008),
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique à l'horizon 2030 (par rapport à 2016),
- Doublement de la part locale des énergies renouvelables (EnR&R) consommées sur le territoire à l'horizon 2030,

- Amélioration de la qualité de l'air sur 6 polluants (- 47% sur les émissions de Nox, - 22% sur les PM10, - 34% sur les PM2.5, - 6% sur les COVNM, - 14% sur les SO2 et - 2% sur le NH3 en 2030 par rapport à 2015),
- Réduction de 10 % de la consommation foncière en 2030 par rapport à la période 2007-2013.

Pour atteindre cette ambition, le PCAET développe une stratégie en 6 axes.

6 AXES STRATÉGIQUES

AXE 1 - ASSURER LE BIEN VIVRE DANS L'ÉCOMÉTROPOLE: AMPLIFIER MASSIVEMENT L'ACTION SUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS ET LA QUALITÉ DES AMÉNAGEMENTS

Ambition: plus de la moitié des métropolitains vivant dans un logement agréable et performant en 2030 (rénové ou postérieur à la Réglementation thermique 2012).

Actions: programmes de rénovation énergétique, projets d'aménagement exemplaire et préservation des espaces naturels.

AXE 2 - RENDRE DU TEMPS AUX MÉTROPOLITAINS: FAVORISER L'ÉCOMOBILITÉ ET FACILITER LES DÉPLACEMENTS

Ambition: plus de 50 % des déplacements réalisés autrement qu'en véhicules motorisés thermiques individuels à l'horizon de 2030.

Actions: déploiement des transports en commun, des modes actifs, plan de déplacement des marchandises.

AXE 3 - DÉVELOPPER LES PRODUCTIONS ET DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

Ambition: doubler la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie sur le territoire d'ici 2030.

Actions: projets photovoltaïques, biogaz, réseaux de chaleur, géothermie, biomasse...

AXE 4 - ENTREPRENDRE, PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT DANS UNE VILLE INTELLIGENTE

Ambition: 1 emploi sur 10 dans les métiers verts en 2030.

Actions: appui aux acteurs économiques pour des projets durables, agriculture périurbaine de proximité et de qualité...

AXE 5 - AFFIRMER TOULOUSE MÉTROPOLE COMME ANIMATRICE TERRITORIALE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ambition: faire agir toutes les catégories d'acteurs pour la transition énergétique dans le cadre du PCAFT

Actions: suivi et réajustement du plan d'action, animation de réseaux, lancement d'appels à projets...

AXE 6 - INNOVER POUR L'EXEMPLARITÉ ET GÉNÉRALISER LES PRATIQUES D'EXCELLENCE

Ambition: une collectivité à énergie positive en 2030

Actions: gestion énergétique des bâtiments, gestion de l'eau, énergies renouvelables...

ÉVALUATION À MI PARCOURS

Le dispositif de suivi-évaluation des PCAET est défini par l'article 1-IV du décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif aux PCAET. Il prévoit une évaluation intermédiaire à 3 ans et une évaluation finale à 6 ans. Ces évaluations visent à apporter une vision globale de la mise en œuvre du Plan Climat et

globale de la mise en œuvre du Plan Climat et des axes d'amélioration à développer.

Conformément à la réglementation, Toulouse Métropole a réalisé, en 2021, l'évaluation intermédiaire de son PCAET. Celle-ci porte sur les actions du programme 2018-2023 qui sont en cours de mise en œuvre. Cette évaluation à mi-parcours a pour objectifs de :

• Mesurer les **premiers résultats** et leur conformité avec les objectifs fixés ;

- Mesurer si les **moyens** mis en œuvre sont et seront a priori suffisants pour atteindre les objectifs fixés;
- Identifier les clés de réussite, les difficultés et freins déjà rencontrés ;
- Apprécier la qualité de la concertation et de la mobilisation des parties prenantes.

UNE ÉVALUATION REPOSANT SUR TROIS PRINCIPAUX CHANTIERS

L'évaluation intermédiaire du PCAET de Toulouse Métropole a reposé sur trois principaux chantiers d'investigation, engagés en 2021:

- une analyse de données quantitatives et une analyse documentaire renforcées (PCAET, rapport Cit'ergie, bilans annuels, documents budgétaires...),
- des rencontres avec les acteurs des services de la Métropole en charge de la mise en œuvre du PCAET (entretiens qualitatifs et envoi de questionnaires), 56 personnes au total ont été interrogées,
- une quantification des émissions de GES approfondie pour six actions identifiées comme clés pour contribuer à la réduction des émissions de GES sur le territoire.

Pour l'analyse des trajectoires quantitatives des trois chiffres clés (GES, Consommation d'énergie et EnR&R), deux comparaisons ont été réalisées:

- une comparaison entre la trajectoire des chiffres observés et la trajectoire des objectifs du PCAET,
- une comparaison entre la trajectoire envisageable grâce aux actions du PCAET et les objectifs du PCAET.

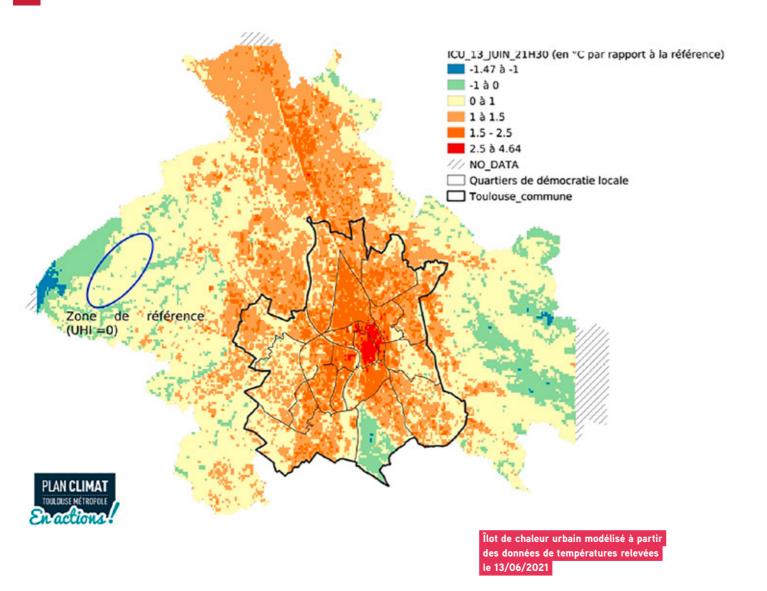
RÉSULTATS

Cette évaluation a débouché sur la formulation de recommandations :

- les priorités pour la trajectoire Gaz à effet de serre et consommation énergétique.
- la mobilisation des acteurs,
- les sujets de moyen-long terme d'importance majeure,
- lisibilité, organisation interne et suivi.

MOBILISATION

Plusieurs ateliers, rassemblant services et les élus de la Métropole mais également des acteurs du territoire: associations, entreprises, étudiants, communes, ont travaillé sur les évolutions et améliorations à apporter au PCAET. En 2022 la réflexion portera sur l'actualisation et le renforcement du programme d'actions afin de proposer à l'automne l'acte II du PCAET.



CARACTÉRISER L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, BÂTIR DES SERVICES CLIMATIQUES

Dans son PCAET, Toulouse Métropole s'est engagé à mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique afin d'anticiper l'impact de ce dernier sur le territoire et réduire les vulnérabilités des personnes et des activités.

Depuis, 2016, afin de disposer de données robustes, Toulouse Métropole a fait le choix de structurer un observatoire urbain environnemental dynamique. Un réseau de 76 capteurs météo a été positionné pour monitorer le climat urbain et caractériser l'impact des aménagements urbains. Ces capteurs fournissent, toutes les 15 minutes, des données sur la température, l'humidité, les précipitations, la force et la direction du vent, la pression atmosphérique. Les données sont disponibles en ligne sur la plateforme de l'open data de la Métropole.

Suite à un travail mené avec la Caisse des Dépôts et Consignations, Toulouse Métropole a mis au point en 2021 un portail cartographique. Ce dernier permet, aux directions techniques de la Métropole, d'accéder en temps réel aux cartes de températures de l'air créées avec les données du réseau. Cette plateforme a été mise au point en partenariat avec le CNRM (Centre national de recherches météorologiques, à Météo-France).

Depuis des années, ses chercheurs collaborent avec Toulouse Métropole, via un contrat de prestations de recherche pour produire des documents d'aide et d'assistance à la décision pour aménager la ville de demain.

Ainsi, en 2021:

- un guide de recommandations a été réalisé pour accompagner les services de la Métropole, les aménageurs et les promoteurs dans la construction de la ville de demain en prenant en compte le climat dans des logiques d'adaptation (« Prise en compte du climat dans la construction de la Métropole de demain » téléchargeable sur le site Toulouse Métropole/Missions/Environnement/Cadre de vie/Ilots de chaleur urbains),
- des cartes thématiques ont été produites, comme celles de l'Îlot de chaleur urbain, qui permettent de caractériser les élévations localisées des températures de l'air dans les milieux les plus urbanisés.

• un séminaire sur la question des îlots de chaleur urbains a été organisé en novembre en partenariat avec l'AUAT, le laboratoire du LISST et Oppidéa. Y feront suite, en 2022, plusieurs ateliers d'application pratique impliquant collectivités, services, élus, AuaT, université de Toulouse et bureaux d'études, pour décliner de façon très concrète et collective les solutions de lutte contre les îlots de chaleur urbain dans les futurs quartiers en construction ou en rénovation : Val d'Aran à Colomiers, Malepère à Toulouse, Grand Matabiau, etc.

Cette expertise vient se rajouter aux outils d'aide à la décision déjà implémentés dans les pratiques de la Métropole, comme le score ICU déjà mobilisé sur les quartiers de Guillaumet, la transformation du parking relais de Jolimont, l'aménagement du centre du village de Mons ou encore la future place centrale du quartier du Faubourg Malepère.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2021, Toulouse Métropole a accompagné financièrement des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable portés par 17 associations :

Amicale Cellule A, Arbres Et Paysages D'Autan, Codafadome, CPIE Terres Toulousaines, E-graine Occitanie, Elemen Terre, Etic Emballages, Film Recherche Développement Durable, France Nature Environnement Midi Pyrénées, Greenmycity, Jardin Nature Pibrac, Jardiniers de Tournefeuille, Les Petits Débrouillards Occitanie, Little Citizens For Climate, Migado, Partageons les Jardins et Rêv-Earth.

Un appel à projet dédié à la Transition énergétique par l'éducation à l'environnement et au développement durable a permis également de financer les projets des trois lauréats : Citoy'enr, Face Grand Toulouse et les Petits débrouillards.



TOULOUSE AEROSPACE

ACTIONS CONCRÉTISÉES OU ENGAGÉES EN 2021

LE PROJET PISTE DES GÉANTS RÉCOMPENSÉ

Le projet Piste des Géants a été récompensé par l'Aéro-club de France et le ministère de la Culture le lundi 13 décembre 2021.

Les cœurs de quartier de l'Aéropostale et de Montaudran ont été inaugurés le 23 novembre 2021. Ces centralités se développent autour et sur l'ancienne piste d'aviation. Son aménagement associe de la végétation foisonnante et fleurie en rive, entre la rue Valentina Terechkova et la rue Jacqueline Auriol.

L'aventure de l'Aéropostale est évoquée avec l'inscription des noms des villes étapes sur la piste, ainsi que par des marquages de lignes faisant référence à l'univers aéroportuaire. Le premier

totem lumineux marque le départ de la ligne de l'Aéropostale. Il porte le nom de Toulouse, première ville étape du périple.

Cinq autres totems jalonneront la piste dans les années à venir ainsi que le parc du campus d'innovation au sud de Toulouse Aerospace. Suite aux différentes phases de concertation, des espaces de jeux ont été peints au sol, une rose des vents, une marelle circulaire ainsi que des jalons indiquant la distance parcourue à pied, à vélo ou à dos de Minotaure. Des couloirs de course de 50 m ont aussi été proposés pour répondre aux besoins des pratiques sportives. Le prix récompense la globalité du projet Piste des Géants. Il comprend aussi les Jardins de la ligne inaugurés en 2017 avec les espaces publics piétons et cyclables généreux et plantés aux abords des équipements culturels, la Halle de la Machine, l'Envol des Pionniers, inaugurés en novembre et décembre 2018 ainsi que l'ensemble des actions de



médiation culturelle et de réhabilitation du patrimoine aéronautique.

En 2021, ce vaste projet patrimonial s'illustre aussi par la reconversion des Ateliers moteurs. Cet ancien bâtiment industriel vacant et abandonné, ex bâtiment Air France n°27, construit en 1921-22 par Pierre-Georges Latécoère pour la réparation des moteurs d'avion, a été réhabilité entre 2019 et 2021 par l'agence Letellier Architectes. Sa conception a fait l'objet d'un partenariat étroit avec les acteurs et partenaires du site, notamment pour la réalisation de l'anamorphose qui habille sa façade ouest. Son ouverture au public est prévue début 2022. Il servira de parc de stationnement de 72 places. Une partie sera affectée à une zone d'atelier de montage pour une maquette de Laté 28, par les associations passionnées par l'Aéropostale.

PLACE DE L'AÉROPOSTALE ET JEUX D'ENFANTS

La deuxième phase d'aménagement de la Piste inscrite aux monuments historiques, au cœur de la Zac Saint-Exupéry Montaudran, comprend notamment l'aménagement de la place de l'Aéropostale et de l'esplanade devant l'EHPAD Antoine de Saint-Exupéry.

Il s'agit de la deuxième phase de valorisation de ce patrimoine culturel qui apporte aussi une mise en lumière de la section de l'ancienne piste, de la rue Auriol à l'avenue de l'Aérodrome de Montaudran, issue d'un travail entre le concepteur lumière Vincent Thiesson, de l'agence ON et Thomas Zins de l'agence Seura. L'aménagement propose aussi des jeux d'enfants rendant accessible, dès le plus jeune âge, ce patrimoine qu'est l'avion du début du XXe siècle.

COMMERCES, RESTAURANTS, SERVICES

Dans la Zac Toulouse Aerospace, environ 680 logements de toutes tailles, en accession et en location, pour les familles et les étudiants ont été livrés. Le cœur de quartier comprend aussi dès à présent un cinéma de sept salles, cinq restaurants, un opticien, un coiffeur et un imprimeur qui ont ouvert en mai et juin 2021.

Les espaces publics proposent notamment une grande place, avec des espaces ombragés et d'autres potentiellement au soleil. Elle offre des terrasses bénéficiant de 69 arbres, une pelouse et un espace de chaussée végétale engazonnée. Ce test servira pour l'ensemble des espaces publics de la Métropole. Il permet aux piétons de traverser régulièrement l'espace sans créer de boue et de flaques. Il permet aussi aux personnes en fauteuil roulant de se rendre, comme les personnes valides,

au milieu d'un espace vert. L'ensemble du cœur de quartier compte aujourd'hui 344 arbres.

ITINÉRAIRES PIÉTONS ET CYCLES

Les itinéraires piétons et cycles inter-quartiers sont en plein développement avec l'ouverture du passage de la Piste des Géants sous la voie ferrée et la passerelle au-dessus de la voie rapide.

Ce secteur a vu son accessibilité piétonne et cycle améliorée avec l'ouverture en mai 2021 d'un passage sécurisé de 12 m de large sous la voie ferrée, aux normes PMR, le Passage de la Piste des Géants. Cet ouvrage remplace un passage à niveau dangereux. Il fait le lien entre les quartiers anciens et nouveaux de Montaudran. Il a été inauguré le 13 septembre 2021. Cette opération fait partie de la mise en sécurité de la traversée des voies ferrées à Montaudran, en complément de l'ouverture de la trémie multimodale dans le prolongement de la rue Pranville et Négrin.

D'autres itinéraires interquartiers piétons et cycles sont à l'étude. Un jury composé d'élus métropolitains a retenu trois équipes pour le concours de la passerelle piétons et cycles permettant la liaison entre le pôle universitaire scientifique de Rangueil et Toulouse Aerospace. La sélection du projet est attendue pour 2022.

1 605 ARBRES PLANTÉS EN 2021

La mise en œuvre du plan de végétalisation a permis la plantation de 1605 arbres en 2021 sur les 3000 arbres prévus dans le quartier.

LA MICROFORÊT DES PIONNIERS

Cette microforêt a été plantée, à proximité du rond-point des Entoileuses de Montaudran, par les habitants et les enfants du groupe scolaire de Montaudran et le collectif Toulouse en transition, en partenariat avec la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole. L'objectif est d'accélérer les phénomènes naturels pour obtenir un écosystème proche d'une forêt telle que la nature aurait pu la créer spontanément. 1100 arbres issus de 19 essences locales, ont ainsi été plantés densément (3 arbres au m²) par des dizaines de bénévoles de tous âges. Ces arbres complètent les 161 arbres plantés par Oppidea, d'une taille plus importante, au cours du premier semestre 2021 le long des bassins.

LE PARC DU CAMPUS D'INNOVATION

Les travaux du parc du campus d'innovation ont démarré. Ce futur parc se développera au cœur du campus d'innovation entre l'Espace Clément Ader, le B612 et la Maison de la formation Jacqueline Auriol. Il a été conçu pour proposer un grand espace vert ombragé qui soit propice aux rencontres et à la détente. L'entrée du B612 sera mise en valeur avec un

important parvis à proximité duquel se développera un grand espace vert planté d'arbres de haute tige en dessous desquels seront installés des bancs.

CONCEPTION DE L'EXTENSION DES JARDINS DE LA LIGNE

Le projet de la Lisière du Brésil est un aménagement qui vient poursuivre celui déjà réalisé dans le cadre des Jardins de la ligne, inaugurés en 2017. Les études ont été réalisées en 2021, les travaux commenceront en 2022. Ce prolongement viendra donc compléter la palette végétale, en apportant de nouvelles essences évoquant les lieux où l'Aéropostale a eu des villes d'attache. Cette palette apportera une accroche au grand paysage depuis les voiries adjacentes, créant ainsi un lieu d'appel vers les lieux culturels du site.

LA VÉGÉTALISATION DE L'ANCIENNE PISTE

En septembre 2021, le président de Toulouse Métropole a validé la végétalisation de l'ancienne piste aérienne sur prêt d'un kilomètre de long. Elle comprendra plusieurs séquences variées. Au cœur de guartier Montaudran, la piste proposera en 2024 des espaces de prairies et de la végétation basse. Entre la partie sud de l'avenue de l'Aérodrome de Montaudran et la rue de Tarfaya, elle comprendra plus de 500 arbres sur l'ancienne piste, complétés par plus de 400 arbres aux abords dans les quinconces.

UNE RÉSIDENCE INCLUSIVE INTERGÉNÉRATIONNELLE EXEMPLAIRE

Dans le cadre de ses aménagements innovants. Toulouse Métropole soutient ce projet qui sera construit sous la maîtrise d'ouvrage de la SA les Chalets. En 2021, le concours de la maîtrise d'œuvre a permis de sélectionner l'architecte Van Den Bulck. En septembre 2024, une résidence inclusive intergénérationnelle de 58 logements sociaux verra le jour au cœur du quartier, le long de la rue Pranville et Négrin et de la Piste des Géants. Elle proposera 23 logements locatifs pour des personnes en situation de handicap physique. 20 logements locatifs pour des familles, 10 logements locatifs sociaux destinés aux seniors et 5 logements destinés à l'accession sociale.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉ À L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE

Outre le développement de l'écoquartier varié et arboré, accessible à pied, en vélo et transport en commun, l'écocité labélisée par l'État et développée par Toulouse Métropole poursuit sa démarche de développement durable en 2021 avec l'appui des chercheurs de l'Institut national des sciences

appliquées (INSA) de Toulouse. En effet, un doctorant analysera la pérennité du fonctionnement des pavés rafraîchissant installés au pied de la résidence étudiante Kley. Par ailleurs, le déploiement de l'éclairage intelligent économe en énergie se poursuit, tout comme celui des connexions aux réseaux de chaleur bénéficiant de plus de 70 % d'énergie renouvelable ou de récupération.

L'OUVERTURE DE LA MAISON DE LA FORMATION JACQUELINE AURIOL

La Maison de la formation Jacqueline Auriol (MFJA) doit son nom à la célèbre aviatrice française. Cet établissement est un nouveau lieu dédié à la filière du génie mécanique et productique notamment pour l'aéronautique et le spatial.

Elle rassemble des équipes de formation, hier disséminées dans plusieurs établissements: la faculté Sciences et ingénierie de l'université Toulouse III -Paul Sabatier, l'IUT Paul Sabatier, l'Insa Toulouse, l'Isae-Supaero et le pôle AIP-Primeca Occitanie. Son objectif est de mutualiser les compétences des enseignants-chercheurs, enseignants, ingénieurs et techniciens et des équipements technologiques dans le domaine mécanique et productique, en lien avec les préoccupations de l'industrie du futur. Elle permettra à 1500 étudiants de bénéficier d'un établissement des plus performants dans son domaine.

Le concept de l'usine 4.0 y sera testé. Livrée fin 2021, la MFJA ouvre ses portes le 3 janvier 2022.

LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR SPATIAL

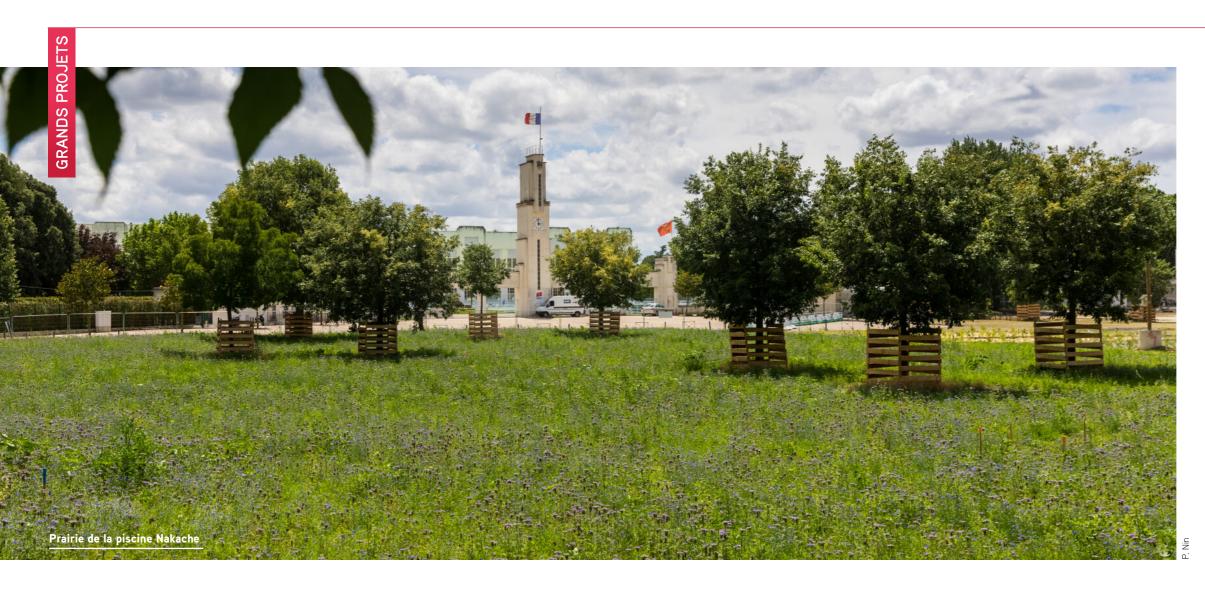
L'arrivée de Mercator Océan et du Medes au Waypost illustre le développement du secteur spatial à Toulouse Aerospace, au-delà des surfaces et installations du B612, véritable maison toulousaine du secteur spatial.

Mercator Océan est un organisme international spécialisé dans l'observation satellitaire des océans. Son niveau d'expertise est reconnu mondialement. Ses équipes se sont installées sur le territoire de Toulouse Métropole en juillet 2021 dans le Waypost, l'immeuble tertiaire livré à l'entrée nord de Toulouse Aerospace.

Dans le même immeuble, le MEDES, l'institut de la médecine spatiale, bénéficie aussi d'une implantation au cœur de l'écosystème scientifique et spatial international de Toulouse Aerospace, riche de la présence du pôle de compétitivité Aerospace Valley, d'Airbus One Web, de l'ESSP et de la proximité du CNES, d'Airbus Defence & Space et de l'Observatoire Midi-Pvrénées. En 2021, le B612 s'est affirmé avec succès comme la maison du secteur spatial avec l'implantation de nombreuses entreprises en fort développement. Il participe non seulement à un développement endogène du territoire toulousain mais aussi exogène.



23



GRAND PARC GARONNE

De Toulouse à Saint-Jory, le projet Grand Parc Garonne reconquiert progressivement les bords du fleuve. Sept communes sont concernées sur 32 km et 3000 ha. Objectifs : développer les chemins piétons et cyclistes, valoriser le patrimoine naturel et favoriser la navigation et les sports nautiques.

La Garonne et ses berges, pièces maîtresses du patrimoine naturel local, constituent un formidable levier pour l'amélioration du cadre de vie et pour notre rayonnement touristique. Toulouse Métropole a donc mis sur pied un programme de mise en valeur qui vise, à terme, à la création d'un Grand Parc Garonne irriguant l'ensemble de la métropole toulousaine. Un plan-guide du programme définit une stratégie urbaine de long terme, visant à la réappropriation du fleuve dans sa traversée de la métropole toulousaine. Ce document prospectif se traduit par la mise en œuvre d'opérations d'aménagement sur une vingtaine de sites.

UNE VISION D'ENSEMBLE SUR SEPT COMMUNES

Le Grand Parc Garonne s'étend sur les communes de Blagnac, Beauzelle, Fenouillet, Gagnac-sur-Garonne, Saint-Jory, Seilh et Toulouse. De nombreux usages et fonctions sont concernés: corridor écologique, paysage et patrimoine, déplacements en modes doux, navigation, loisirs, sports, détente, tourisme, agriculture périurbaine...

Parmi les réalisations menées sur la séquence centrale de la Garonne toulousaine, il convient de citer l'achèvement des travaux de restauration patrimoniale et structurelle des quais historiques et des murs-digues « Saget », sur un linéaire de 1,7 km depuis l'écluse Saint-Pierre jusqu'au quai de Tounis en rive droite. Ces aménagements ont été inaugurés le 1er octobre 2021.

Sur la séquence Garonne aval, les études préliminaires sont en cours pour réaliser prochainement des voies vertes et des aménagements de nature et de loisirs en bord de fleuve sur les communes de Fenouillet et Beauzelle, dans le respect de la sensibilité écologique des espaces concernés. Par ailleurs, une voie verte a été réalisée sur la commune de Gagnac-sur-Garonne. Ce nouveau cheminement piétonnier et cyclable permet de relier le bourg à l'espace nature et loisirs réalisé en 2016 en bord de fleuve.

L'ÎLE DU RAMIER, FUTUR POUMON VERT DE LA MÉTROPOLE

La reconversion globale de l'île du Ramier est engagée. Le déplacement du parc des expositions vers le site de Beauzelle à l'été 2020 offre l'opportunité de créer un grand poumon vert au cœur de Toulouse. Afin de construire un projet partagé avec tous les habitants, une large concertation publique a été menée entre 2017 et 2019. Grâce aux nombreuses contributions recueillies, le plan-guide d'aménagement de l'île du Ramier à l'horizon 2030 été élaboré et approuvé. Ce document d'orientations constitue la feuille de route partagée, pour retrouver une cohérence territoriale sur cette île, aujourd'hui fragmentée et saturée d'équipements. C'est donc une vision globale et à long terme pour faire de l'île un espace plus cohérent, plus naturel et plus accessible.

La première phase d'aménagement de l'entrée nord de l'île a conduit à la réalisation, depuis 2018, du théâtre de verdure du Ramier, du site réaménagé de l'écluse Saint-Michel, et de nouveaux espaces verts et promenades en belvédère sur le fleuve, sur le secteur de Banlève/Mayssonnié.

En 2021, dans les nouveaux espaces publics de Banlève, un jardin partagé a été aménagé, en liaison avec l'espace social du Grand Ramier.

Le départ du parc des expositions à l'été 2020 a permis de réaliser en 2021 les travaux de déconstruction des halls et bâtiments annexes sans qualité architecturale. Tout au long de cette opération, le principe d'économie circulaire a été appliqué afin d'atteindre l'objectif ambitieux de revalorisation de 95 % des matériaux par le réemploi sur site ou sur le territoire métropolitain, ou par le recyclage. Ces opérations de déconstruction ont été achevées à l'été 2021.

En parallèle, les espaces libérés ont été progressivement désimperméabilisés pour laisser place au printemps 2021 à une prairie fleurie devant l'entrée de la piscine Nakache. La présence de céréales et légumineuses permettra ainsi d'enrichir le sol en nutriments, nécessaires au bon développement du futur jardin botanique.

Deux concours d'architecture ont été lancés pour la conception et la réalisation des futures passerelles d'Empalot et de Rapas qui permettront de relier l'île du Ramier et les quartiers riverains. Ces ouvrages de franchissement seront réservés aux piétons et cyclistes et conçus sans appui dans le fleuve afin de préserver le corridor écologique de la Garonne. Par ailleurs, les études réglementaires du projet d'aménagement global de l'île du Ramier ont été réalisées, en lien avec les services de l'Etat.

25

VOLET INFRASTRUCTURES

L'objectif majeur du Grand Parc Garonne est d'affirmer une véritable identité métropolitaine liée au fleuve, en passant d'une Garonne dont on se protège à un espace public naturel métropolitain, accessible à tous les habitants.

Ce projet contribue ainsi à :

- préserver et valoriser le corridor écologique fluvial,
- renforcer les maillages piétons/cycles,
- développer de nouveaux usages diversifiés (sports, loisirs, patrimoine, nature) et produire un cadre de vie agréable et attractif,
- favoriser une économie en rapport avec le fleuve et respectueuse de l'environnement.

RESTAURATION DES QUAIS HISTORIQUES

Les premiers travaux de restauration structurelle et patrimoniale des quais historiques de Toulouse ont démarré en octobre 2017 sur la rive droite de la Garonne. Ils se sont achevés à l'été 2021.

Cette grande opération de rénovation des quais patrimoniaux de Toulouse, qui datent de la fin du

XVIII^e siècle, a concerné un linéaire de 1,7 km en rive droite de la Garonne, depuis le sud du quai de Tounis jusqu'au Bazacle.

À noter que la présence d'une espèce d'oiseau rare et protégée, le martinet pâle, a contraint la réalisation de certains tronçons à la période hivernale, de novembre à mars. Les travaux ont veillé à conserver ou recréer des cavités de nidification pour ces oiseaux. Le chantier a été par conséquent phasé et suivi par un écologue, en liaison avec l'association Nature en Occitanie.

Début des travaux le 18 octobre 2017. Inauguration le 1^{er} octobre 2021.

ÎLE DU RAMIER

PASSERELLE ET ESPACES PUBLICS DE BANLÈVE

Après l'aménagement de l'entrée nord de l'île du Ramier (écluse Saint-Michel et théâtre de verdure du Ramier, des aménagements ont également été réalisés en 2020 sur l'îlot de Banlève et la pointe nord de l'île du grand Ramier.

Dans ces nouveaux espaces publics, un jardin partagé a été aménagé. D'une surface de 600 m², il accueille des plantations d'arbres fruitiers et plantes aromatiques. Une partie a été aménagée avec la mise en place de tables de pique-nique permettant d'agrémenter ce lieu.

SECTEUR ANCIEN PARC DES EXPOSITIONS

Suite à la déconstruction des bâtiments de l'ancien parc des expositions, les espaces libérés et les parkings attenants ont été progressivement désimperméabilisés pour laisser place au printemps 2021 à une prairie fleurie devant l'entrée de la piscine Nakache. Un réemploi de terres issues de terrains de sport de l'île, et un ajout de compost de la ville ont permis d'accueillir un semis de céréales et légumineuses. La présence de ces végétaux permettra ainsi d'enrichir le sol en nutriments, nécessaires au bon développement du futur jardin botanique. En parallèle, des parcelles-test ont été mises en place dans le cadre du projet européen LIFE Green Heart, afin de tester différentes modalités de res-



tauration des sols pour garantir la pérennité des futurs espaces verts.

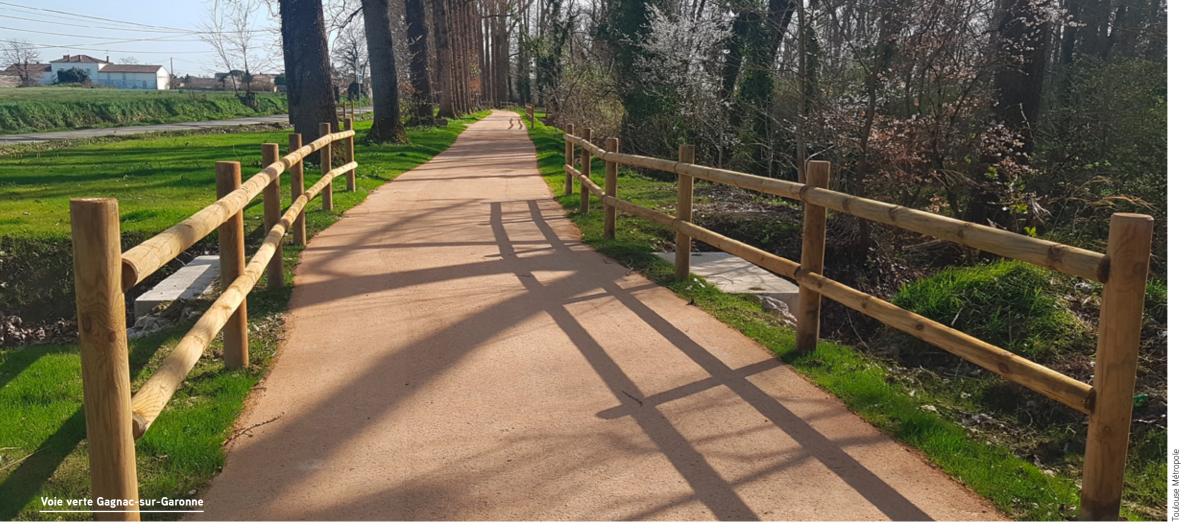
Le site de l'ancien parc des expositions a également fait l'objet des opérations suivantes :

- la préparation de la plateforme d'arrivée de la future passerelle de Rapas (déconnexion des réseaux).
- la création d'un réseau d'eaux usées pour desservir l'ancienne billetterie.

GARONNE AVAL

Suite aux aménagements de l'espace nature et loisirs de Gagnac-sur-Garonne en 2016, des travaux d'aménagement d'une voie verte le long du fleuve, permettant de relier cet espace avec le centre bourg, ont été engagés en octobre 2020. Des bancs et des plantations ont été mis en œuvre pour agrémenter la promenade. Des panneaux de signalétique patrimoniale ont également été mis en place et la zone boisée du bras mort de la Hire a été mise en défens par des lisses en bois pour préserver cet espace naturel.

Cette nouvelle liaison piétonnière et cyclable a été livrée en septembre 2021.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

GRAND MATABIAU QUAIS D'OC

L'année 2021 marque l'entrée du projet Grand Matabiau quais d'Oc dans sa phase opérationnelle. Après des années consacrées aux procédures réglementaires et au montage de l'opération, agrémentées de travaux de requalification d'espaces publics existants, les signes tangibles d'un renouvellement urbain plus significatif sont donnés à voir, en particulier sur le secteur de l'avenue de Lyon et des emprises SNCF/SERNAM.

C'est en particulier vrai avec l'engagement des démolitions de l'avenue de Lyon qui se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2022.

Mais ça l'est tout autant quand émergent les nouveaux projets sur les anciennes emprises industrielles ferroviaires : 2021 a ainsi été marquée par la désignation du projet lauréat pour le développement immobilier porté par la filiale de la SNCF Espaces Ferroviaires Promotion sur le secteur Raynal Gare Basse (13 000 m² de surface de plancher tertiaire).

Le travail de mise au point du projet avec son architecte François Leclerca et l'entreprise locale GA-Smart Building confirme les grands principes qui lui ont fait gagner la consultation. Il satisfait à la fois les exigences attendues de qualité architecturale et en particulier de matérialité de ses façades en brique et un processus de préfabrication hors site qui optimise la durée du chantier et l'économie de matériau. Le calepinage des facades a fait l'obiet d'un travail très précis validé par l'architecte des

Les démolitions de l'avenue

de Lyon laisseront la place

bâtiments de France dans le cadre de la préparation du permis de construire. Les travaux démarreront

Dans le même temps, une consultation d'opérateurs a été lancée, toujours sous l'égide d'Espaces Ferroviaires, sur l'îlot Sernam (35000 m² SP répartis en 29 000 m² tertiaires et 6 000 m² logements). Ce programme sera réalisé conjointement à la création d'un espace vert en pleine terre de 3000 m², pour l'agrément des usagers de ces programmes et ouvert au public dans la journée.

Tout l'enjeu du renouvellement urbain est de pouvoir accueillir ces programmes immobiliers dans un environnement requalifié et attractif. Pour cela, Europolia poursuit simultanément les études de conception des nouveaux espaces publics (rue Raynal, avenue de Lyon). Ces travaux d'espaces publics interviendront à partir de 2023, à l'issue des travaux de dépollution conduits en 2022.







Les nouveaux espaces publics feront la part belle à la pleine terre et à la végétalisation. En effet, le lourd travail de recyclage foncier (libération/démolition/ dépollution) permet de repenser l'affectation des sols et notamment d'étendre les espaces libres, de retrouver de la pleine terre et de la végétation pour lutter contre les ilots de chaleur urbain. À l'échelle de la ZAC, 20 ha de foncier, majoritairement industriel et imperméable, vont être recyclés. Ils vont permettre de retrouver 4 ha de pleine terre.

Moins spectaculaires à ce stade, des avancées significatives sont également à relever dans le secteur Marengo. La signature de la convention d'application n°2 du Programme partenarial d'aménagement en septembre 2021 a ainsi permis d'acter les modalités de réalisation du futur pôle d'échanges multimodal de Marengo qui permettra d'ouvrir la gare sur son versant Est. Sur cette nouvelle façade, le pôle d'échanges accueillera notamment la future vélostation de 1000 places, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole et dont Europolia pilote les études de programmation. Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2021.

Le contrat de maîtrise d'œuvre urbaine qui liait Europolia à l'équipe de Joan Busquets depuis les prémices de l'opération est arrivé à échéance en 2021. La consultation lancée pour le renouveler

a permis d'élargir le périmètre des compétences attendues pour répondre aux enjeux d'une ville inclusive, décarbonée et mieux adaptée au changement climatique, ouverte au dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.



à de nouvelles constructions



Le groupement lauréat emmené par l'agence néerlandaise Güller Güller ancre sa démarche pour la reconfiguration du quartier gare dans la proximité aux habitants et aux acteurs du territoire, et dans la volonté d'en faire une partie intégrante de la ville et de ses faubourgs. L'objectif est de mettre en synergie les différentes échelles du projet : conjuguer l'ambition métropolitaine avec les attentes locales en matière d'usages et de qualité de vie ; développer progressivement le principal pôle d'échanges de la Métropole (et avec lui la mobilité durable orientée vers les transports publics, la marche à pied et le vélo) tout en valorisant la vie au quotidien dans les quartiers environnants. Il s'agit aussi de penser un espace urbain plus généreux et plus vert, de faire

rayonner l'ambiance du canal du Midi jusqu'au faisceau ferroviaire, d'imaginer des cœurs d'îlots paysagers dans la continuité du canal, d'augmenter ainsi le confort d'été, et la présence de la nature en ville.

Parallèlement, Europolia s'est dotée d'une Assistance à maîtrise d'ouvrage en développement durable pour conforter son engagement en faveur d'une ville décarbonée. Le prestataire a pour mission d'accompagner l'élaboration de prescriptions sur les espaces publics et constructions nouvelles à réaliser dans l'opération et à en vérifier le respect. Il intervient également à l'échelle du Programme partenarial d'aménagement pour permettre de penser à cette échelle pour l'ensemble des maîtres

La guinguette de la Maison éclusière ouverte à l'été 2021

© Europ

d'ouvrage concernés une démarche de management environnemental du projet. Cette nouvelle mission, pilotée par Europolia, vient compléter les réflexions déjà engagées entre les partenaires du pôle d'échanges multimodal de Matabiau qui ont permis d'en faire un site pilote d'élaboration d'un référentiel de labellisation «PEM HQE».

La conduite de projets complexes impliquant plusieurs grands maîtres d'ouvrages requiert un pilotage technique et une gouvernance adéquats. C'est notamment le cas des projets de cohérence urbanisme et transports. La réussite du modèle mis en place par Europolia dans le cadre du Proiet partenarial d'aménagement Grand Matabiau, quais d'Oc fait référence et a conduit Toulouse Métropole à le reproduire autour de deux nouvelles infrastructures lourdes de transports en commun : la 3º ligne de métro et les Aménagements ferroviaires du nord de Toulouse (AFNT). En complément du processus technique de conception des infrastructures de transport porté par Tisséo pour la 3e ligne de métro et SNCF Réseau pour les AFNT, Toulouse Métropole a confié à Europolia une mission d'accompagnement pour encadrer les perspectives de renouvellement urbain d'un territoire majeur d'accueil de nouvelles populations, en cohérence avec les objectifs de la loi Climat et résilience.

UNE DEMARCHE DE CONCERTATION QUI SE POURSUIT

L'allègement des mesures sanitaires a permis de reprendre progressivement les actions de concertation volontaire qui constituent un marqueur fort du projet. C'est ainsi qu'un travail très riche a pu être conduit avec les riverains, habitants et salariés, sur les espaces publics du premier tronçon de la future rue Raynal: la placette des magnolias (désimperméabilisation) à l'angle du boulevard des Minimes et du chemin du Raisin et la place jardinée



des Magasins Généraux (création) au carrefour avec le chemin du Raisin. Au cours de plusieurs ateliers, les participants ont pu jouer le jeu du paysagiste et tester différents scénarios d'organisation spatiale du programme. Ils ont également pu soumettre des propositions complémentaires. Celles-ci ont fait l'objet d'une expertise par l'aménageur et les services. Une séance de restitution de synthèse, en présence de la Maire de quartier et de l'adjoint aux espaces verts, a permis d'expliquer les choix des propositions retenues et non retenues.

UNE CONCEPTION BIM/CIM INNOVANTE

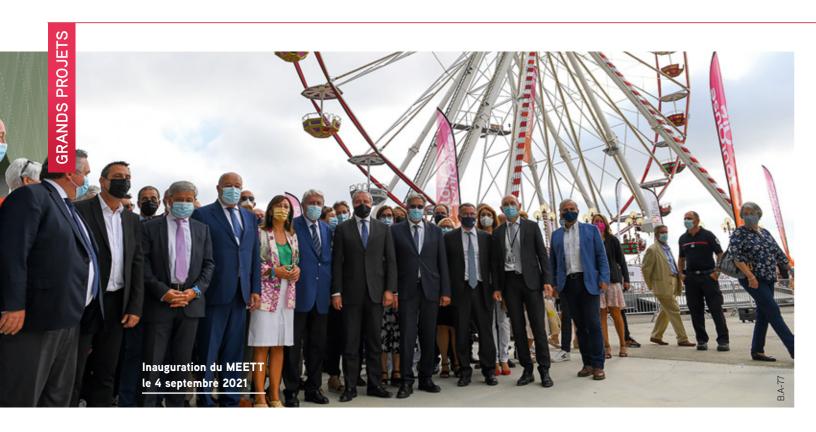
Depuis 2017, Europolia met en œuvre une méthodologie de travail collaboratif numérique appelée Building Information Modeling (BIM – Modélisation de l'Information du Bâtiment) et City Information Modeling (CIM – Modélisation de l'Information de la Ville). Cet outil 3D intelligent permet de constituer un «jumeau numérique» du territoire (ouvrages bâtis et espaces publics) et offre l'opportunité d'améliorer la compréhension des projets pour le grand public et de faciliter le pilotage des études techniques avec les maîtres d'œuvre et les bureaux d'étude.

La démarche a notamment démontré toute sa pertinence lors des échanges avec Tisséo Ingénierie pour l'approfondissement des interfaces complexes métro/espace public dans le secteur de Grand Matabiau.

Cette action s'est poursuivie en 2021 avec notamment la contractualisation de la première convention d'échange BIM avec un opérateur immobilier sur le projet de Raynal Gare Basse développé avec Espaces Ferroviaires.

UN PARTENARIAT FORT AU SERVICE DE LA QUALITÉ ET DE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

Mobilisée depuis plusieurs années sur les enjeux de transition environnementale, de qualité et de performance des bâtiments réalisés dans les opérations publiques de Toulouse Métropole. Europolia a conclu des partenariats avec les organismes nationaux indépendants CERQUAL et CER-TIVEA pour inciter les acteurs de la fabrique urbaine (opérateurs, investisseurs, bureaux d'étude, équipes de maîtrise d'œuvre) à s'engager sur la certification NF Habitat HQE (Haute qualité environnementale). Alors que la nouvelle réglementation RE2020 s'applique à compter du 1er janvier 2022, Europolia a renforcé en 2021 son partenariat avec CERQUAL Qualitel Certification et CERTIVEA. Il s'agit de maintenir le cap et le temps d'avance du territoire toulousain dans sa trajectoire bas carbone, dans un contexte toujours plus exigeant pour la filière de la construction dont l'empreinte doit être maîtrisée.



LE MEETT

Retardée par la crise sanitaire, l'inauguration du MEETT intervient en septembre 2021 à l'occasion de la Foire internationale de Toulouse.

La livraison des travaux était intervenue en 2020, dans le respect du calendrier et avec une amélioration du budget annoncé: le coût final sera inférieur à celui initialement prévu, 300 M€ hors taxes au lieu de 311 M€ hors taxes. Ce budget comprend la réalisation des trois bâtiments, des infrastructures d'accès, du prolongement du tramway, des aménagements paysagers, mais également des études, des acquisitions foncières, des assurances, des honoraires...).

La crise sanitaire n'avait pas permis l'ouverture du MEETT en 2020. Celle-ci a pu intervenir pleinement à partir de l'automne 2021. Dans l'intervalle, les équipes de la Métropole, d'Europolia et de l'exploitant GL Event ont pu prendre en main ce bâtiment exceptionnel, encadrer la bonne fin des travaux et lever les dernières réserves pour garantir une exploitation pleine et entière dès l'ouverture.

En mars 2021, l'organisme certificateur Certivéa a remis le plus haut niveau du label HQE (Haute qualité environnementale) au MEETT : niveau exceptionnel et 4* en énergie; une reconnaissance pour ce bâtiment éco-responsable qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme et pour le savoir-faire

des entreprises locales qui ont œuvré tout au long du chantier.

Cette distinction salue un chantier exemplaire qui a mobilisé toutes les entreprises autour de cette démarche environnementale et sociale pour donner naissance à ce projet hors normes.

L'arrivée de ce nouvel équipement, remarquable par son dimensionnement, sa modularité et sa fonctionnalité, permet à la Métropole de conforter sa position de destination privilégiée du tourisme d'affaire et d'accéder au marché des grands événements internationaux. L'ouverture au grand public et la programmation à venir confirment les promesses attendues.



LE MEETT EST UN GRAND ÉQUIPEMENT QUI COMPREND:

- un hall d'expositions d'une surface totale de 40 000 m² divisible en 7 espaces, complété de 2 mezzanines,
- un centre de conventions de 15 000 m²
 pouvant accueillir des événements jusqu'à
 10 000 participants avec une salle plénière
 modulable jusqu'à 3 400 places,
 une surface multifonction de 9 000 m²
 et 12 salles de réunion,
- une rue centrale couverte de 18 000 m², véritable zone d'accueil, d'animation ou espace d'exposition, permettant aussi de faire le lien entre le centre de conventions et le hall d'expositions.
- une aire d'exposition extérieure de 25 000 m² dédiée aux démonstrations, équipements lourds, animations ou événements de plein-air,
- 4500 places de parking au cœur du site,
- une accessibilité du site rapide en tramway: aéroport en 15 minutes et centre-ville en 40 minutes.

LE PÔLE ÉCONOMIQUE DU MEETT

Premier programme de construction engagé aux abords du MEETT, le nouveau centre de secours du Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne (SDIS 31), dont les travaux ont été interrompus quelques mois en 2020, a été livré en juin 2021 et mis en service.

L'implantation sur le Pôle économique du MEETT, à Aussonne (chemin d'Uliet) de ce Centre de secours correspond à une stratégie de redéploiements des moyens de secours de l'agglomération toulousaine pour répondre aux contraintes de rapidité face aux difficultés de circulation. Il accueille un effectif de 66 agents : un chef de centre, un adjoint, 28 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et 36 sapeurs-pompiers volontaires (SPV).

Les projets hôteliers, compléments indispensables du MEETT, ont été fortement impactés par le ralentissement de l'activité économique et les incertitudes qui ont pesé sur les déplacements internationaux et le tourisme d'affaires. Ils ont été décalés dans le temps mais les discussions se sont poursuivies durant l'année 2021 avec les opérateurs et au moins un projet devrait démarrer en 2022.

Sur le plan de l'activité économique, un signe très positif est intervenu en mars 2021 avec la vente de l'îlot 3 au groupe Lazard pour un programme de type «village d'entreprises» de 25 000 m² accueillant des locaux d'activités, des bureaux et des services. Le projet, conçu par le cabinet d'architecture Kardham Cardete Huet Architecture et l'agence Woodstock Paysage, s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse : la certification BREEAM niveau Very Good.

Le programme de 25 000 m² se décompose en :

- 8755 m² de surface de plancher en locaux d'activités/ateliers,
- 16 210 m² de surface de plancher en bureaux. Idéalement situé au cœur du secteur aéronautique, à proximité immédiate du MEETT et de la nouvelle caserne du SDIS, le village d'entreprises de Lazard Group accueillera des PME-PMI de tailles et de métiers divers, à la location ou à la vente. L'îlot, dans un cadre paysager très qualitatif, est bien desservi par des infrastructures routières, ainsi que par la station de tramway MEETT et par le réseau cyclable maillé depuis Toulouse.

Pour accompagner ces perspectives de développement immobilier et accueillir convenablement ces nouveaux programmes, des travaux d'aménagements secondaires sont encore nécessaires (viabilisation et desserte, espaces publics), notamment sur le secteur Parvis à l'est du MEETT. Europolia en a piloté en 2021 les études de conception (validation de l'AVP et lancement du PRO) pour être prêt à réaliser ces travaux au fur et à mesure de l'avancement de la commercialisation.

Parallèlement, une réflexion a été engagée pour améliorer l'aspect du pôle économique dans l'attente de la réalisation des travaux définitifs.



LA 3º LIGNE DE MÉTRO

Dans l'objectif d'assurer une articulation efficace entre les politiques urbaines et de mobilités dans les secteurs desservis par les projets 3° ligne de métro, une démarche partenariale a été initiée aboutissant à un Pacte urbain.

VOLET URBAIN

Le Pacte urbain a été signé entre Tisséo, les communes de Colomiers, Blagnac, Toulouse, Ramonville, Labège, Toulouse Métropole, le Sicoval, le conseil départemental et la région Occitanie. Lors de son élaboration, il a fait l'objet de rencontres avec le SMEAT et l'État.

D'autre part, il est intégré dans l'enquête publique relative à l'Autorisation environnementale de la 3e ligne de métro qui s'est déroulé entre le 15/12/2021 et le 28/01/2022.

Toulouse Métropole a délibéré sur ce pacte le 1er avril 2021.

LES PRINCIPAUX ENJEUX TRANSVERSAUX

- Favoriser le report modal vers les modes actifs et les transports en commun,
- requalifier les espaces publics en favorisant les usages et en donnant plus de place à la nature en ville,
- rééquilibrer des territoires peu ou pas équipés (services, commerces, équipements) et donner accès aux grands parcs toulousains,
- profiter de l'effet 3^e ligne de métro et sa connexion avec la ligne B pour valoriser l'ensemble de projets majeurs du corridor,
- construire un projet de territoire en favorisant le cadre de vie et le confort climatique :
- dans les quartiers mixtes faiblement occupés ou les zones économiques: intensifier et diversifier le bâti en donnant plus de place à la nature en ville,
- dans les quartiers de centre-ville et faubourgs, favoriser un développement respectueux de leur identité et de leurs patrimoines.

L'importance du périmètre d'influence de la 3º ligne de métro (tracé de 27 km et 21 stations) et la Ligne Aéroport Express (tracé de 2,7 km) cumulé à celui de la connexion avec la ligne B a conduit la maîtrise d'ouvrage à proposer un Pacte urbain découpé en 4 grands secteurs.

UNE AMBITION URBAINE

AUTOUR DE CINQ THÉMATIQUES

• L'accueil socio-démographique des territoires et le développement économique pour promouvoir un modèle de développement attractif,

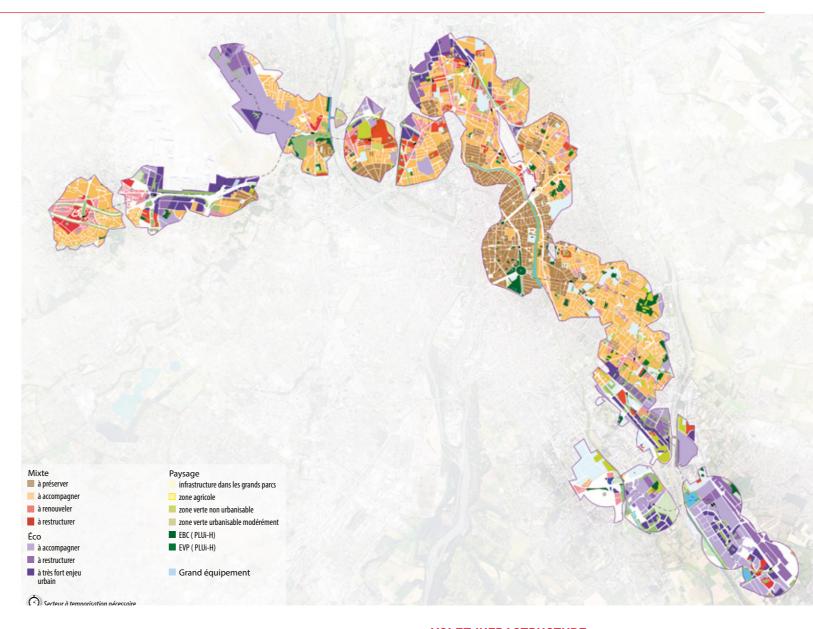
- la valorisation et la préservation de la nature en ville et des patrimoines pour promouvoir un modèle de développement arboré,
- l'accessibilité aux équipements, services, activités et commerces pour promouvoir un modèle de développement mixte,
- la capacité de mutation foncière des territoires pour promouvoir un modèle de développement intense
- les mobilités articulées autour du métro pour promouvoir un modèle urbain connecté.

QUATRE TYPOLOGIES DE TERRITOIRES

Ils ont été définis en cohérence avec les démarches du Projet urbain toulousain, du Projet urbain blagnacais et la stratégie de développement urbain de la commune de Colomiers:

- les territoires à préserver: territoires exceptionnels par leurs caractéristiques identitaires et patrimoniales (architecturale, urbanistique et paysagère) nécessitant des mesures de protection/préservation tout en permettant des développements ponctuels,
- les territoires à accompagner: territoires qu'il convient de faire évoluer de manière modérée, disposant généralement d'une offre de services adaptée à leur caractère résidentiel. Ces secteurs doivent continuer à évoluer sur leur unité foncière en s'insérant dans les tissus environnants et en évitant une densification trop importante,
- les territoires à renouveler*: territoires participant généralement à la recomposition et au développement progressif des tissus. Ces secteurs où le niveau d'offre de services est satisfaisant et où des mesures compensatoires (maillage vert) doivent être développées. Certaines zones artisanales vieillissantes font partie de ces secteurs,
- les territoires à restructurer* : territoires stratégiques de développement ou de transformation urbaine, généralement localisés dans le rayon d'influence d'un secteur bénéficiant d'une offre de services structurante et/ ou dans un quartier prioritaire de la ville (QPV), permettant de repenser les continuités urbaines.

*Ces deux types de territoire se caractérisent également par une action plus «volontariste» de la collectivité (OAP, opérations sous maîtrise d'ouvrage publique...).



Une approche prospective sur les différents secteurs du Pacte urbain a permis de prioriser les territoires de développement et de les phaser dans le temps (avant la mise en service (N)/horizon N+5/horizon N+10).

L'estimation de la mutabilité du potentiel foncier des territoires d'influence le long du corridor conduit à une projection d'accueil à horizon 2030 et au-delà entre 83 700 et 97 400 individus (habitants et emplois) dont environ 80140 individus sur Toulouse Métropole.

La mise en œuvre opérationnelle de ce document sera lancée en 2022 et s'échelonnera jusqu'à la mise en service du métro et au-delà.

VOLET INFRASTRUCTURE

DÉVOIEMENT DES CANALISATIONS POUR LA 3° LIGNE DE MÉTRO

Après plus d'un an et demi de travail préparatoire, les travaux ont pu commencer. Ainsi, ce ne sont pas moins de 4 chantiers qui ont démarré en 2021. La complexité des opérations nécessite pour certaines de les découper en 4 à 5 phases de travaux sur 2 ans. Ceci afin de pouvoir se coordonner avec les interventions des autres concessionnaires, de respecter le planning de Tisséo et de minimiser l'impact des travaux pour les riverains.

La réalisation des futures stations de métro nécessite de dégager sur une zone de 30 m de long et 20 m de large, tous les réseaux qui se trouvent dans le sous-sol. En centre-ville cela laisse peu de place pour faire passer ces infrastructures pourtant nécessaires pour assurer le service public de l'eau et de l'assainissement.

35

Ainsi, sur le Faubourg Bonnefoy, les réseaux ont dû être posés à très courte distance des façades des maisons, ce qui a nécessité d'utiliser un matériel spécifique, dit « machine à blinder » pour s'assurer de l'absence d'impact des travaux sur les fondations de vieilles bâtisses toulousaines.

Cet équipement, dont seules quelques unités existent en France et qui a été affrété pour l'occasion depuis Bordeaux permet de réaliser la tranchée de pose des canalisations sans aucun risque d'effondrement ou de mouvement du sol qui pourrait affecter les habitations toutes proches. En complément, des capteurs de mouvement ont été installés sur la façade des immeubles pour vérifier qu'ils ne bougeaient pas pendant les trayaux.

L'essentiel de ces travaux est à prévoir en 2022 et 2023

ÉTUDES SUR LES ESPACES PUBLICS

Avec l'arrivée de la 3^e ligne de métro, les espaces publics autour des futures stations seront aménagés ou réaménagés. L'objectif est de créer des projets durables et de qualité, privilégiant l'accessibilité, mais aussi le rayonnement des stations et leur intermodalité

Afin de concevoir ces espaces, Toulouse Métropole travaille sur la conception des espaces publics de neuf stations, un ouvrage annexe et de quatre projets connexes en lien direct avec le métro.

L'année 2021 a été une année riche en productions essentielles, notamment sur les études d'avant-proiet.

Un important travail de transversalité et coordination a été réalisé entre Tisséo et Toulouse Métropole afin que le projet de l'infrastructure du métro et les futurs espaces publics soient parfaitement compatibles. Fin 2021, Toulouse Métropole a démarré les travaux

de l'aménagement d'une voie verte et un parc arboré avec un city stade entre le boulevard de Suisse et le canal latéral. Les travaux seront terminés au 1er trimestre 2022. Les prochaines années permettront d'approfondir les études afin de réaliser l'ensemble des travaux pour la mise en service en 2028.

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.

VOLET CONSTRUCTION

Toulouse Métropole a réalisé:

- la rédaction d'un avis sur l'avant-projet n°2 des études de maîtrise d'œuvre,
- l'analyse des itinéraires pour l'évacuation des déblais et l'alimentation des chantiers selon différentes cinématiques,

- les études de déviations de la circulation tous modes pendant toutes les phases du chantier y compris les dévoiements de réseaux,
- la rédaction du dossier d'autorisation environnementale et a participé à la rédaction de la réponse à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale.

Les actions pour les libérations d'emprises ont été poursuivies:

- études et travaux de dévoiement des réseaux pour libérer l'espace nécessaire à la construction de la ligne, au droit des stations et des ouvrages annexes,
- premières investigations archéologiques,
- relocalisation d'activités de la collectivité pour libérer les emprises foncières nécessaires au projet et rédaction de conventions multipartites.

Des études et des opérations ont été conduites afin d'accompagner l'arrivée du métro dans les quartiers:

- approbation du pacte urbain,
- étude et réalisation de la relocalisation d'un City stade en lien avec les acquisitions foncières nécessaires à une station de métro,
- études d'insertion des stations dans l'espace public portées en régie, lancement d'études de maîtrise d'œuvre sur le secteur sauvegardé : production d'esquisses et d'avant-projets pour accompagner le dépôt des permis de construire des stations,
- préparation et pilotage études d'impact des stations sur les déplacements,
- étude sur le stationnement sur le corridor de la ligne (phase des propositions),
- suivi des veilles foncières autour des futures stations.



FRANCAZAL, LE CAMPUS DES MOBILITÉS INNOVANTES ET DURABLES

En acquérant, auprès de l'État, les 38 hectares au sud des pistes de l'aérodrome de Francazal, Toulouse Métropole a réalisé en 2020, un premier geste fort pour garantir et programmer l'avenir de la vocation économique du site.

La collectivité en accueillant déjà des entreprises sur les lieux, y préfigure un éco-système varié et porte ses ambitions dans les domaines des mobilités innovantes et décarbonées.

Si Francazal reste une zone aéroportuaire, la Métropole a la volonté de contribuer à la relance et à la création d'une dynamique forte autour des questions de mobilités innovantes et décarbonées, incluant le volet énergie décarbonée (hydrogène, bio carburant...) en lien étroit avec la région Occitanie, maitrise d'ouvrage déléguée sur le projet du technocampus Hydrogène, et l'État.

Dans l'actualité, les premiers travaux de dépollution sur la zone de la Métropole sont engagés pour permettre l'arrivée des premiers occupants fin 2024 (Technocampus en particulier). Et des occupants sont déjà sur site, dans les locaux actuels pour y développer leurs activités, tester les évolutions technologiques : Easymile, HTT, Beyond Aero, Monkilowatt, permettant d'inscrire dès à présent le site dans une dynamique de territoire d'expérimentations.

À ce titre différentes délibérations ont été adoptées en 2021 permettant de permettre ces implantations. Au niveau de l'aménagement, la délibération actant des objectifs et modalités de la concertation au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme pour la Future ZAC de Francazal – Vilagil-Cugnaux a été adoptée.



teven Van Waarde

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



INTERNATIONAL, EUROPE ET CONTRACTUALISATION

L'attractivité et le rayonnement du territoire toulousain se déclinent par les interventions conjuguées de la Ville de Toulouse et de la Métropole en partenariat avec l'Agence d'attractivité.

Plusieurs objectifs ont été définis:

- renforcer l'impact durable des partenariats avec les villes à l'international en veillant à des intérêts réciproques et équilibrés,
- accroître les relations avec les institutions européennes, les réseaux influents, les villes partenaires, les autorités nationales et régionales afin d'accompagner nos projets et notre ambition sur les financements européens,
- intensifier nos réponses aux appels à projets sur les fonds thématiques et solliciter les fonds structurels FEDER, FSE + et de relance européens comme REACT-EU afin de lutter contre les effets de la crise et financer nos politiques publiques.

L'ACTION INTERNATIONALE

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

ÉCONOMIE ET PROMOTION DE L'EXCELLENCE DU TERRITOIRE AU CŒUR DE L'ACTION

Montréal - Signature d'une entente de coopération entre Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse et la Ville de Montréal le 2 février 2021. Ce contrat de 3 ans, dénommé « Entente de coopération », réitère leur souhait de coopérer afin de favoriser les échanges et les synergies entre les écosystèmes, au service du développement des deux territoires dans les domaines de l'aérospatiale, l'intelligence artificielle appliquée aux domaines aéronautique et santé, les industries culturelles et créatives et le tourisme.

Toulouse et Montréal, lauréates d'un appel à projet du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) dans le domaine aéro-numérique, ont mobilisé l'écosystème de l'innovation des deux villes à travers l'organisation d'un événement en ligne le 25 novembre 2021.

Atlanta - Grâce à l'action structurante de Toulouse Métropole, la Ville d'Atlanta a reçu l'accréditation French Tech Atlanta.

Casablanca - Poursuite des actions de coopération avec la ville de Casablanca suite à la signature de l'accord en 2017. Le projet avec la Ville de Bordeaux permettant de raccorder l'eau et l'assainissement

d'un quartier précaire de la ville a été achevé

Hanoï - Le projet sur la valorisation des sites patrimoniaux et archéologiques de la Citadelle de Hanoï, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, financé par l'Agence française de développement, a débuté en partenariat étroit avec le Laboratoire de recherche en architecture (LRA) de l'ENSA de Toulouse, sous la responsabilité des experts de la Mairie de Toulouse et du centre de conservation du patrimoine Thang Long de la Citadelle de Hanoï. Pour sa deuxième année de mise en œuvre, la moitié des formations vidéo a été enregistrée et un repositionnement des activités est à l'œuvre pour les livrables de 2022.

Tunis - Échanges autour de la notion de jumeaux climatiques avec les prévisions climatiques à l'horizon 2050 qui démontrent que les risques d'impacts climatiques élèveraient les températures à hauteur de celles de Tunis pour Toulouse et de Toulouse pour Düsseldorf.

Tunis, Toulouse et Düsseldorf ont répondu à l'appel à projets pour le fonds spécial Maghreb lancé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) pour un travail autour de 18 jeunes, de 18 à 30 ans, sur 3 ans (6 jeunes tunisiens, 6 jeunes allemands et 6 jeunes français) soit 3 séminaires de travail dans chacune des villes à Tunis, sept 2023 et 2024 à Toulouse pendant la Coupe du Monde de rugby et sept 2024 à Düsseldorf pendant le festival Chance (festival de musique francophone). Le projet a été retenu et une subvention est allouée par l'OFAJ à la Mairie de Toulouse pour la réalisation de ce projet.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DISPOSITIF « LOI OUDIN »

Le dispositif Loi Oudin permet de financer des actions de solidarité internationale eau et assainissement sans impacter le contribuable.

Ramallah - Poursuite de la collaboration dans le cadre d'un projet de coopération dans le domaine de l'eau et l'assainissement pour l'optimisation de la gestion de la station d'épuration alimentant 50 000 habitants. Ce projet, qui a démarré en juin 2020, est financé à 100 % par des fonds complémentaires (dispositif «Loi Oudin» de Toulouse Métropole,

l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement). Toulouse Métropole assure le rôle de conseil et apporte son expertise. Ramallah a lancé son appel d'offres début 2021 pour l'achat des nouveaux équipements dont le cahier des charges a été rédigé avec l'appui d'un bureau d'études toulousain. Les prestataires pour les centrifugeuses et le laboratoire de surveillance ont été sélectionnés par la municipalité de Ramallah. Les centrifugeuses seront livrées et installées début avril 2022. Les modules de formations inclus au projet sont également prêts et le premier sera réalisé en mars 2022 sur site.

Saint-Louis du Sénégal - Les travaux d'assainissement ont été achevés sur quatre quartiers défavorisés: 14 000 personnes raccordées au total dont les élèves de 11 écoles élémentaires et la réhabilitation des blocs sanitaires de leur école. Ces travaux ont été financés via le dispositif Loi Oudin de Toulouse Métropole et de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Les actions de coopération se sont poursuivies avec une étude de l'accès à l'eau et assainissement pour 3 postes de santé à Saint-Louis avec un volet formation des personnels soignants. Les 3 postes de santé sont identifiés, les travaux chiffrés et le projet sera présenté en 2022.

ACTIONS D'AIDE D'URGENCE

Au titre du volet «Aide d'urgence», et dans le cadre du dispositif Loi Oudin de Toulouse Métropole, une aide de 15 000 € a été attribuée à l'ONG Solidarité International suite au tremblement de terre de magnitude 7.2 s'est produit sur Haïti en août 2021. L'ONG Solidarité International est présente sur Haïti depuis plusieurs années et a déjà prouvé ses compétences à Toulouse Métropole dans la gestion de crise. Elle a identifié d'importants besoins dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, domaine sur lequel ont été ciblés les 15 000 € d'aide d'urgence.

RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Cités Unies France - Toulouse obtient un siège de trésorier au bureau du réseau de villes et assure toujours la présidence du groupe Pays Vietnam. Le rassemblement des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales a permis un témoignage en plénière de Toulouse avec Düsseldorf et Tunis, sur leur statut de jumeaux climatiques et leur positionnement dans le contexte du changement climatique.

Occitanie Coopération - Toulouse Métropole siège au bureau du réseau régional multi-acteurs.

Cités et Gouvernements locaux Unis - Dans le contexte de crise sanitaire, Toulouse a pu suivre l'ensemble des cycles de conférences d'urgence organisées par ce réseau pour le partage des bonnes pratiques, l'état des lieux et la gestion de la crise par les différentes collectivités du monde.

PS Eau - Toulouse Métropole siège au Conseil d'administration du PS Eau.

LES ENGAGEMENTS EUROPÉENS

PROGRAMMES EUROPÉENS

- Finalisation de la programmation des Fonds FEDER (Fonds européens de développement régional): 2014-2020 avec plus de 30 millions d'euros de subventions programmées pour Toulouse Métropole et ses satellites.
- Sollicitation du Plan de relance européen REACT-EU FEDER pour les opérations liées au Plan numérique des écoles de Toulouse, le LuneXplorer à la Cité de l'espace, les pistes cyclables, les passerelles modes doux pour un montant de subvention de plus de 20 millions d'euros
- Poursuite de la gestion par délégation d'une partie du FSE national dans le cadre d'une «subvention globale». En 2021, un avenant à cette subvention globale a porté le financement FSE de 5510600€ à 724046€. 99% de cette somme a été programmée et pour une grande partie redistribuée au travers de 122 dossiers représentant plus de 50 structures bénéficiaires. Pour la première fois, suite à la crise sanitaire, a été, fin 2021, proposé un nouvel avenant donnant la possibilité de financer des actions hors PLIE, dans le cadre du Plan de Relance REACT-EU FSE pour près de 1,4 million d'euros afin de lutter contre la pauvreté et favoriser l'emploi (financement à 100%).

De nombreuses actions ont été poursuivies au niveau gouvernemental, associatif (France Urbaine, AFCCRE, EUROCITIES...) et à Bruxelles, pour que notre Métropole trouve sa place dans l'élaboration de la nouvelle perspective financière européenne 2021-2027

En 2021, pour la nouvelle programmation financière, 14 réponses à des appels à projets européens ont été déposées (EIT, Erasmus +, Horizon Europe, Life. 4 projets issus de l'EIT ont été retenus ainsi qu'un projet Life et Erasmus +).

 Lancement de LIFE WASTE2BUILD (programme européen LIFE pour l'environnement et le climat)
 Le projet s'appuie sur la commande publique (marchés de travaux) pour développer l'emploi de matériaux de seconde vie dans la construction, la rénovation ou l'aménagement paysager. Il testera la démarche pilote sur 8 chantiers, puis sera élargi à 50 chantiers d'ici la fin du projet par Toulouse Métropole pour une durée de 4 ans et demi, le projet associe tous les acteurs de la construction (Synethic, Envirobat Occitanie, la Fédération du bâtiment et des travaux publics de la Haute-Garonne, l'Institut national de l'économie circulaire et le Centre scientifique et technique du bâtiment).

- Adhésion de Toulouse Métropole à l'EIT Urban Mobility (entité européenne dédiée à la mobilité urbaine de l'Institut européen d'innovation et de technologie). Réponse aux appels à projets: 8 dossiers déposés, 4 remportés:
- projet «B612-UAM»: accélérateur de start-up UAM, dont Toulouse Métropole est coordinatrice:
- projet « 4I4U »: sensibilisation et implication des étudiants à la mobilité urbaine durable, dont Toulouse Métropole est coordinatrice;
- projet «FlexCURB»: solutions numériques pour améliorer la logistique urbaine, dont Toulouse Métropole est partenaire;
- projet « Raise-UB » : définition des critères améliorés pour la conception des gares ferroviaires en tant que centres multiservices, dont Toulouse Métropole est observatrice.
- Accréditation Erasmus+ Education des adultes pour les projets relevant de l'économie sociale et solidaire (demande déposée en 2020). Cette accréditation est valable du 1er mars 2021 au 31 décembre 2027 et garantit un accompagnement financier de l'agence pour 84 mobilités internationales pendant cette période.
- Poursuite du projet « Life Green Heart » Grand Parc Garonne Ile du Ramier (Programme Life) qui vise à lutter contre l'augmentation de la température en ville avec la création d'un jardin public de 13 ha, induisant un rafraîchissement de 3°C lors des vagues de chaleur estivales, contribuant ainsi au confort thermique des habitants de cette zone. (Voir Grand Parc Garonne p. 24).
- Poursuite du projet I-Heros Programme de recherche et d'innovation «Horizon 2020» qui vise la création d'un service d'accompagnement des particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique de leur logement, pour accélérer et amplifier la rénovation énergétique sur le territoire.
- Poursuite du projet ROOF (programme URBACT)
 Piloté par la Ville de Gand (Belgique), Roof est un réseau de neuf partenaires européens qui lutte contre le sans-abrisme afin de renforcer les stratégies locales, par l'échange de bonnes pratiques et de méthodologies. En 2021, sur la

- base de leurs observations, les partenaires ont rédigé un plaidoyer à l'attention de l'Europe afin de faire évoluer la politique en matière de réduction du sans-abrisme. Inspirés des pratiques de leurs homologues européens et en collaboration avec les acteurs locaux qui partagent leurs observations et besoins de terrain, ils ont mis en œuvre des actions à petite échelle afin de commencer à répondre à leurs besoins propres suite aux analyses réalisées dans le cadre des échanges. Actuellement, ils travaillent à l'établissement d'un plan d'action intégré plus important afin de poursuivre ce travail.
- Poursuite du projet RAD2CITIZEN (Fonds pour la Sécurité Intérieure - Police) qui a pour objectif de travailler sur la prévention des radicalités et la violence associée. Piloté par Toulouse Métropole. le projet associe la Ville de Malaga et le CIFAL Malaga en Espagne, l'université des Sciences appliquées de Salzbourg (FH Salzburg) en Autriche et le Centre d'études sur la sécurité d'Athènes (KEMEA) en Grèce. Trois groupe de travail sont en cours: observation et analyse des radicalités, création d'outils de prévention primaire et plan de gestion des flux migratoires. Organisation en juillet 2021 à Toulouse d'une conférence européenne afin d'échanger sur l'avancée du projet avec les partenaires locaux, nationaux et européens du projet et organisation de visites de terrain. Participation à la conférence internationale du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine à Nice en octobre 2021: présentation du projet (stand dédié) et partage avec les participants à cette conférence.
- Poursuite du projet DACUS (programme Horizon 2020 – SESAR) sur la gestion du trafic aérien de drones. Le projet DACUS permet de se doter d'un processus d'équilibrage de la demande et des capacités (Demand and Capacity Balancing – DCB), orienté sur les services, pour la gestion du trafic des drones.
- Clôture du projet COMMUTE (audit final, visite de contrôle de fait par la commission européenne, bilan un an après, rapport final de qualité) Programme européen «Actions Innovatrices urbaines», visant un modèle de gouvernance collaborative public-privé des mobilités dans la zone aéronautique et aéroportuaire de Toulouse.
- Clôture du projet Urban Regeneration Mix (programme Urbact), avec notamment les villes de Lodz (Pologne), Bologne (Italie) sur la revitalisation des quartiers urbains à travers la médiation citoyenne. Le projet s'est conclu par l'organisation d'un séminaire interne le 18 octobre 2021 autour de la participation citoyenne et de la charte métropolitaine de la participation citoyenne.

RÉSEAUX EUROPÉENS

- Eurocities Toulouse présidente du Forum Mobilité (transport) pour la deuxième année.
- AFCCRE (Association française du conseil des communes et régions d'Europe): renouvellement de Toulouse à la vice-présidence.

MOBILITÉ DES JEUNES

66 mobilités entrantes ou sortantes de jeunes (jeunes Toulousains partis faire un stage à l'étranger ou jeunes d'un autre pays venus faire un stage à Toulouse) contre 22 l'année précédente.

SUIVI ET RENFORCEMENT DES ÉCHANGES AVEC LES VILLES JUMELLES ET PARTENAIRES

Saragosse - Appui et soutien de Saragosse dans les réponses aux appels à projets européens de Toulouse

Barcelone - Collaboration au sein de l'Institut européen d'innovation et de technologie; et soutien dans les réponses aux appels à projets européens de Toulouse

Bologne - Nouvelle équipe municipale à Bologne. Préparation du 40^e anniversaire du jumelage avec Bologne.

Düsseldorf - Poursuite des échanges Jobs d'été, partenaire associé dans le projet LIFE Green Heart. Présence de Toulouse sur un stand commun avec la Ville de Düsseldorf sur le festival de musique Francophone «Chance» en septembre. Accueil d'une ingénieure de l'eau en jobshadowing de deux semaines à la direction du cycle de l'eau de Toulouse Métropole,

Oslo - Préparation du renouvellement de l'accord de coopération pour 2022 et recherche de projets pour des réponses communes à des appels à projets européens,

Hambourg - Réponse commune à des appels à projets européens de recherche et d'innovation. Présence de Toulouse à Hambourg pour le congrès mondial ITS.

Séville - Accueil à Toulouse d'Isabel Ojeda, directrice générale Culture de la Ville de Séville pour une journée de travail avec les équipes culturelles de Toulouse.

ORGANISATION DE TEMPS FORTS

- Semaine franco-allemande: rassemblant une vingtaine de partenaires du réseau francoallemand de Toulouse et ses alentours,
- Semaine de l'Europe: 43 manifestations en 2021, dont l'organisation en octobre, autour des Erasmus+ days, des journées scolaires avec 400 écoliers d'établissements scolaires des communes de la Métropole.



ACTION ÉCONOMIQUE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE ET INNOVATION

LE SUIVI DU CONTRAT DE PLAN ÉTAT RÉGION (CPER) 2015-2020

Dans le cadre du CPER 2015-2020, signé en juin 2015, puis dans le cadre du Contrat régional unique signé en décembre 2015, 42 projets ont été retenus pour un montant de plus de 31,7 millions d'euros. Ils portent sur l'immobilier universitaire, les équipements scientifiques ainsi que sur le logement étudiant. Quarante et un de ces dossiers ont déjà été validés en comité de pilotage technique et financier (CPTF) et leurs conventions d'opération sont signées ou en cours de signature.

LA PRÉPARATION DU FUTUR CPER 2021-2027

Une enveloppe de 32 millions d'euros a été affectée à ce CPER. Il portera également sur les équipements scientifiques, l'immobilier universitaire et le logement étudiant.

EXPÉRIMENTATION DU VÉHICULE ROUTIER AUTONOME, EVRA

Dans le cadre de l'appel à projets EVRA avec le soutien des Investissements d'avenir de l'État opérés par l'ADEME, Toulouse Métropole et ses partenaires EasyMile, Alstom et l'IUCT-Oncopole ont lancé en mars 2021 sur le Campus Santé du Futur-Oncopole un service de navette autonome sur voie publique.

En été 2021, l'autorisation de niveau 4 pour une conduite sans opérateur à bord était délivrée à EasyMile par la commission interministérielle française par anticipation à des fins d'expérimentation, avant la mise en œuvre d'un décret prévu pour septembre 2022. Il s'agit d'une première pour le véhicule autonome en France.

Fin 2021, EasyMile a passé des tests et des essais à blanc concluants, démontrant la sécurité et la fiabilité de la technologie.

Depuis janvier 2022, le service de navette totalement autonome est effectif et son tracé va être amené à évoluer à l'automne 2022 vers une cohabitation plus grande avec d'autres modes (ligne de bus, voitures, modes doux, téléo), dans une perspective intermodale.

VILAGIL — DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU DE BORNES IRVE

Dans le cadre du programme Vilagil — Territoires d'Innovation soutenant le développement de la filière des mobilités innovantes et décarbonées, Toulouse Métropole, Bouygues Energies & Services (lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Métropole) et la Banque des Territoires ont mis en service en novembre 2021 la première station de charge rapide du réseau Alizé® au nord de Toulouse. Ces 2 bornes sont les premières d'un vaste déploiement qui sera finalisé d'ici 2022 sur la Métropole, en cohérence avec les autres réseaux déployés sur le territoire.



Toulouse Métropole a signé, en juillet 2021, une convention de 10 ans avec Toulibeo, société codétenue par Bouygues Energies & Services et la Banque des Territoires.

Cette signature fait suite à l'adoption au Bureau du 3 juin 2021 d'une délibération relative à la convention d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'exploitation de bornes de charge de véhicules électriques et hybrides.

Le Bureau du 30 septembre 2021 a approuvé la liste des futures stations de charge déployées par Toulibeo.

Il est prévu un déploiement en 2022 de 67 stations soit 268 points de charge, décomposé en 3 services:

- Un service de recharge normal avec 50 stations de 4 points de charge organisés en bornes doubles de 22 kW et installées sur un périmètre géographique large de la Métropole.
- Un service de recharge ultra-rapide avec 15 stations de 4 points de charge, organisés en bornes doubles de 90 kW et installées sur des grands axes.
- Un service de recharge complémentaire avec la création de 2 hubs ultra-rapides de 4 points de charge de 175 kW à 350 kW, installés sur des nœuds de mobilités remarquables.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

AÉRONAUTIQUE ET ESPACE

Alors que l'année 2020, du fait de la crise sanitaire, a été éprouvante pour la filière aéronautique, 2021 peut être considérée comme une année de transition avant un retour à la normale attendu en 2025.

En effet, avec 611 avions commerciaux livrés en 2021, 771 commandes brutes d'avions commerciaux (plus du double qu'en 2020) et un carnet de commande qui atteint fin 2021

7082 unités, Airbus a contré les estimations les plus pessimistes... Dans la course à la production, au déploiement de capacités numériques et de nouvelles méthodes de travail, Airbus et ses sous-traitants ont pu en 2021 compter directement ou indirectement sur les actions qu'a menées Toulouse Métropole pour la consolidation de la filière aéronautique. Actions qui, pour la plupart, ont été également bénéfiques au secteur spatial.

Toulouse Métropole a poursuivi son activité d'aménagement pour que sur son territoire, en particulier à Toulouse Aerospace (voir P. 20), à Francazal (voir P. 37) et autour du MEETT (voir P. 32), puissent se développer ou s'installer des laboratoires, entreprises et centres de formation impliqués notamment dans l'avion décarboné ou faisant partie du New-Space.

Afin que les acteurs de la filière aérospatiale poursuivent leur marche en avant, Toulouse Métropole a soutenu des structures fédératives, telles que l'Académie de l'air et de l'espace et le pôle de compétitivité Aerospace Valley, dont le rôle est de développer l'excellence scientifique, technologique et industrielle de ces acteurs et d'animer et dynamiser par l'innovation les filières aéronautique, spatiale et drones.

Des événements, auxquels Toulouse Métropole a participé par son ingénierie d'accueil et son soutien financier, ont permis d'offrir une visibilité aux compétences locales et de premières rencontres après une longue période de confinement. La Semaine de la mobilité aérienne légère verte et durable, en septembre, a été par exemple l'occasion unique de découvrir les projets régionaux innovants, les acteurs d'un secteur en ébullition et d'échanger avec des experts scientifiques, des investisseurs et l'ensemble de la chaîne de valeur: constructeurs, fournisseurs, investisseurs, instances nationales et régionales.

Plus généralement, Toulouse Métropole a travaillé sur une feuille de route qui aidera la capitale mondiale de l'aéronautique à prendre le virage technologique de l'avion bas carbone et la capitale européenne du spatial à développer de nouvelles activités, avec le concours notamment de nouveaux organismes

implantés en 2021, tels que le Commandement de l'espace (inauguration le 7 décembre 2021), le Centre d'excellence de l'OTAN (NATO Space Centre of Excellence) ou le Centre de coordination des opérations d'EGNOS V3 au B612.

ENTREPRENEURIAT ET CRÉATION D'ENTREPRISES

Le soutien aux associations qui œuvrent pour l'entrepreneuriat

Les partenaires soutenus interviennent à différentes étapes de la vie d'une entreprise.

Toulouse Métropole co-construit le programme d'action en vue de proposer aux créateurs, aux porteurs de projets un véritable parcours entrepreneurial, et d'être en mesure d'orienter vers des solutions « à la carte »:

- L'association pour le droit à l'initiative (ADIE) propose des microcrédits: 283 projets ont été accompagnés en 2021 ce qui représente 260 emplois pour un accueil de 778 personnes résidant sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole (hors QPV)
- La couveuse de la BGE, par le biais d'un accompagnement, permet de tester des projets.
 80 personnes accueillies pour 49 entrepreneurs à l'essai ayant bénéficiés de la couveuse en 2021 pour 85 % de sorties positives,
- Le Réseau entreprendre Occitanie Garonne intervient du projet à la création d'entreprise à fort potentiel d'innovation et de créations d'emplois, les chefs d'entreprise sont parrainés et perçoivent un prêt d'honneur. En 2021, 63 candidats ont été rencontrés (seuls les candidats qui font l'objet du Rv découverte de début de parcours amont sont pris en compte), pour 47 projets étudiés et 27 entreprises soutenues dont 15 sur le territoire métropolitain.

• L'entrepreneuriat étudiant

À noter en 2021, la 6e édition du programme Les Entrep', pour faciliter l'insertion des jeunes porteurs de projets Post-bac à Jeune doctorant de moins de 30 ans en recherche d'activité.

Equipe pluridisciplinaire et mixte (3 à 5): 52 participants répartis dans 12 équipes pluridisciplinaires issues de plus 20 écoles et universités ont été accompagnés (commerce, design, droit, gestion, informatique, lettres, sciences, technique, architecture...) autour du programme terrain « TEST and LEARN» encadré par 24 chefs d'entreprise du CJD, du Réseau Entreprendre, et d'autres réseaux économiques, spécialistes de l'entreprise et professionnels locaux de la création d'entreprise

• Enfin Toulouse Métropole a souhaité nouer un partenariat fort avec l'association les Premières

Occitanie qui appartient au réseau Les Premières, fondé il y a 15 ans, et qui, implanté en France et à l'international, a accompagné: 72 femmes dont 8 en sessions Start, 5 en promotions GO et 9 entreprises en Boost. Soit 24 entreprises créées. L'activité, basée sur un programme d'accompagnement démarrant en amont de la création et offrant des prestations sur mesure et collaboratives, associée à l'animation d'une communauté d'entrepreneurs et entrepreneures, cible un public de femmes désireuses de créer une entreprise créatrice d'emplois sur le territoire.

PARTICIPATION AUX SALONS ET ÉVÉNEMENTS

SALON SIANE

Rendez-vous incontournable des industriels du Grand Sud avec plus de 10 000 visiteurs accueillis et 500 rendez-vous d'affaires organisés en 2019, le Siane s'affiche comme étant la plus grande exposition d'équipements du sud de la France.

Toulouse Métropole s'est mobilisée lors d'un événement exceptionnel du 19 au 21 octobre 2021, en présentiel avec un stand de 210 m² au cœur du salon qui se déroulait pour la 1re fois dans le nouveaux centre des congrès le MEETT à Beauzelle. Renouveler notre participation au Siane 2021 lors de la 16e édition c'était tout d'abord, respecter la promesse de présence en 2021 faite aux organisateurs par Toulouse Métropole, un an après le report puis annulation de l'édition 2020 pour cause de crise COVID et en réponse à l'action 9 du Plan de Relance. Cette présence a permis à la Métropole:

- d'investir le thème de la relance par une nouvelle industrie «verte», plus sobre pour le territoire et créatrice d'emplois non dé-localisables, de richesse et par conséquent de rentrées fiscales pour les collectivités,
- de marquer ce signal et le soutien à l'industrie toulousaine dans sa mutation avec:
- un stand qui fasse écho sur l'industrie, l'innovation et l'économie circulaire,
- une conférence sur les enjeux de ré industrialisation et de transition écologique. Cette conférence a été organisée en partenariat avec La Société d'encouragement de l'industrie nationale (SEIN) et l'association du Manifeste pour l'industrie (MAI), acteurs de premier plan, experts reconnus au national sur ces thématiques ré-indus, patrimoine économique, entrepreneuriat,
- club analyse économique.
- deux tables rondes valorisant le Plan de Relance pour l'Emploi: «Toulouse Métropole, territoire d'avenir et de rebond » et «Toulouse Métropole territoire d'avenir et d'opportunités» suivi par 600 personnes.

Enfin, sur les trois jours, 16 startups locales, issues des pépinières ont pu « pitcher » leurs activités devant un parterre d'industriels exposants et de visiteurs et partager le retour d'expérience sur l'accompagnement des startups lors d'une séquence bilan 2020 et 2021 des premiers Challenges innovation de la Métropole.

3^E RALLYE DES PÉPITES TOULOUSAINES

Après 7 éditions à Bordeaux, 5 éditions à Limoges et à Pau, le mardi 16 novembre 2022 avait lieu la 3° édition toulousaine du Rallye des Pépites, organisé en format vidéo et orienté EMPLOI. L'objectif de cette journée était de faire découvrir à une centaine de participants le potentiel économique de Toulouse au travers de visites d'entreprises, sous l'angle de la mixité/égalité professionnelle et de l'emploi. Cette 3° édition du Rallye des pépites a été largement soutenue par l'Etat via la DRDFE, la région Occitanie et Toulouse Métropole.

Au vu de l'évolution de l'actualité sanitaire et des dispositions gouvernementales les porteuses du Rallye des pépites Ethel Lebobinnec (présidente) et Clara Maumont (directrice) ont travaillé à adapter à nouveau le concept pour qu'il puisse avoir lieu en sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Côté Entreprises: Outre le fait de travailler sa marque employeur, illustrer sa politique RSE, favoriser le team building entre collègues, faire découvrir ses métiers en vue d'élargir son réseau, le Rallye des pépites permet de revaloriser l'image de son secteur d'activité et potentiellement de recruter ses salariés d'aujourd'hui et de demain, mettre l'accent sur la féminisation des métiers pour attirer encore plus de candidats et de candidates notamment sur les métiers en tension...

Cinq entreprises étapes ont été retenues cette année (Action, Rte, La Caisse d'Epargne, Castorama et la SNCF) et sélectionnées parce qu'ayant des offres d'alternance et/ou d'emploi à pourvoir.

Les équipages étaient constitués de 1 à 4 jeunes ou moins jeunes, en découverte des métiers, en recherche de stage, d'apprentissage, de 1er emploi ou d'emploi niveau CAP/BAC ou encore en reconversion professionnelle.

L'accueil des Pépites suit toujours le même déroulé avec l'entreprise présente son activité et les métiers à pourvoir. S'enchaînent un ou plusieurs défis métiers, auxquels les équipages ont répondu via l'envoi d'une photo ou d'une vidéo.

Dès le lendemain de l'événement, les participants intéressés par les postes proposés devront individuellement envoyer leur vidéo (une par poste) aux contacts RH. Les entreprises donnant suite ou pas pour un entretien individuel puis un contrat.

TOULOUSE « MÉTROPOLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

2021 a marqué le passage à une politique de développement économique plus sobre, créatrice de richesse via la mise en œuvre de la stratégie de l'Economie circulaire et de ses 3 feuilles de route basées sur: l'économie circulaire et déchets; l'économie, l'emploi, l'innovation et la transition écologique et le plan Climat.

La convention d'objectifs signée avec l'ADEME fin 2020 a permis d'accélérer le déploiement opérationnel des feuilles de route.

AVANCEMENT DES 3 FEUILLES DE ROUTE

LA PREMIÈRE A POUR OBJECTIF D'ORGANISER LA GOUVERNANCE ET LA MOBILISATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES POUR CHANGER D'ÉCHELLE

Ainsi une mission transversale a été crée en juin 2021 pour coordonner le programme et animer sa mise en œuvre. Des temps forts, conférences et webinaires, sur l'économie circulaire ont été organisés dans le cadre du SIANE avec une conférence sur la ré-industrialisation, du SEMPY avec une table ronde sur l'économie collaborative et pour finir par une journée spécifique économie circulaire organisée le 25 novembre dans le cadre du Festival Toulouse durable et innovante.

350 entreprises ont ainsi pu être mobilisées et sensibilisées aux enjeux de la transition vers une économie circulaire.

Dans le même temps, Toulouse Métropole a missionné un groupement d'experts (Mydiane, Inddigo et CCIT) afin d'engager largement des entreprises, d'avoir une meilleure connaissance des flux (matières, ressources, RH, transports...) nécessaires à l'activité et au maintien de l'attractivité. Cette mission a pour objectif de mobiliser 1000 entreprises et d'accompagner la mise en œuvre de 40 synergies et de collaborations territoriales d'iri fin 2024

LA SECONDE FEUILLE DE ROUTE BTP «BÂTIR LA MÉTROPOLE À PARTIR DE RESSOURCES LOCALES»

Des actions de démonstrations se sont engagées sur 2021, autour de la déconstruction du Parc des expositions et de l'aménagement futur de Francazal (Voir P. 37).

Ainsi, des critères de déconstruction du PEX de l'île du Ramier ont été inscrits dans le marché de déconstruction avec notamment un critère de collaboration qui a permis de retenir un groupement de l'entreprise Cassing avec Emmaüs. Cette action

exemplaire a permis de détourner 243 tonnes de matériaux vers le ré-emploi, sauvés de la benne (sur un total de 3600 tonnes) et d'éviter l'émission de 1821 tonnes d'équivalent CO₂. L'acte de déconstruction a permis de créer 878 jours de travail hommes supplémentaires correspondant à +86% relativement à un chantier classique, avec un surcoût de seulement +8% (AMO + Bureaux contrôles) sur le coût global du chantier.

Une deuxième expérimentation a débuté en 2021 avec une assistance économie circulaire et gestion des déchets sur la ZAC Malepère sur une opération de 180 logements réalisés par Oppidea dans le cadre de la déconstruction/aménagement des îlots.

Ces expérimentations ont permis la création d'un consortium public/privé sur le suiet du BTP durable et circulaire et de formaliser un projet «Life Waste2build» autour de la mise en œuvre d'un dispositif innovant d'optimisation des ressources et de valorisation des déchets du BTP du territoire. Ce projet déposé en février 2021 dispose d'un budget 2,7 M€ pour la période 2021/2026 pour sa mise en œuvre par les 7 partenaires bénéficiaires (Toulouse Métropole, FFB31, Synthetic, Envirobat, INEC, TBS, CSTB) accompagnés par 22 parties prenantes dont DREAL, ADEME, OPPIDEA... et aussi, entre autres territoires en Europe. Düsseldorf et Saragosse... Ce projet a été officiellement lancé le 25 novembre pendant la 1^{re} Journée de l'économie circulaire de Toulouse Métropole.

Un schéma de prescriptions, d'aménagement et de gestion de zone, pour faire de Francazal une zone Totem en économie circulaire et énergie positive, en lien avec les entreprises déjà présentes dont le gestionnaire de l'aéroport, et comme outil d'aide aux équipes de la Métropole en charge du développement et de l'aménagement de la zone. Ainsi, dix neuf défis et cinquante actions exemplaires ont été proposés, et restent à analyser au regard de leur faisabilité et cohérence avec le projet développé sur la zone..

Un atelier, qui s'est tenu pendant la Journée de l'économie circulaire, autour du devenir des terres d'excavation a montré l'intérêt des acteurs du territoire sur le sujet et les enjeux, et a permis de créer un consortium toulousain autour d'un projet Horizon à déposer en 2022.

FEUILLE DE ROUTE BIENS MANUFACTURÉS (ÉCO-CONCEPTION, RÉPARATION, RÉ-EMPLOI)

Plusieurs actions ont été lancées en 2021 comme: Le lancement du dispositif «restaurateurs zéro déchets » dans le cadre du plan de relance. Cette action a pour objectif d'accompagner 17 restaurateurs (volontaires au démarrage) sur la Métropole (Toulouse, Saint-Orens et Quint-Fonse-grives) pour réduire leur production de déchets à la source et les coûts de traitements et de collecte. Cette action lancée fin 2021, va se dérouler sur 2022. Le plan de relance a également permis de déployer, avec l'aide de Première Brique, la mise en œuvre d'outils d'animation de zone et de mutualisation inter-entreprises en créant un réseau de conciergeries de zones. Ainsi, la Métropole a financé l'amorçage du service porté par la conciergerie solidaire 31, qui se déploiera sur Bruguières, Basso Cambo et Montaudran.

Pour finir, la promotion de la réparation et du réemploi impulsé dans le cadre du plan de relance, avec les chèques réparations (aide de 30 % du montant de la réparation pris en charge avec un maximum de 100 euros par réparation) a été utilisé par 203 citoyens sur 2020/2022. Un total attribué de 8 372 euros avec une moyenne de 41 €. La prime a permis un investissement de plus de 28 700 € auprès de 17 Répar'acteurs situés sur le territoire de la Métropole.

1RE JOURNÉE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE TOULOUSE

L'objectif de cette journée était de mobiliser les entreprises autour des enjeux d'économie circulaire, d'engager une dynamique collective de collaboration et d'initier des pistes d'actions. Cette journée a été l'occasion de rencontres de celles et ceux qui rendent cette économie circulaire possible et de découvrir les solutions pour se lancer à son tour. 155 entreprises se sont inscrites, 120 étaient présentes et mobilisées.

La matinée, après une introduction dédiée aux enjeux de l'économie circulaire a été suivie de deux tables rondes autour des opportunités économiques. Ce temps a été suivi par des témoignages de 4 entreprises déjà engagées sur notre territoire allant du champs de l'innovation avec la récupération des urines pour fertiliser les terres agricoles, des cuisines collectives Bio pour les crèches, des entreprises de logistique et enfin, une entreprise du BTP.

TROIS ATELIERS ET LANCEMENT DU PROJET EUROPÉEN LIFE WASTE2BUILD:

• Fab city, ville résiliente

Animateurs: Markers&Co et Imaginations Fertiles avec 22 participants. L'objectif de cet atelier, était de recenser et cartographier les acteurs autour du Faire et questionner sur les freins et opportunités pour organiser une « ville fabricante ». La plupart des participants avaient un lien avec les secteurs du réemploi ou de la réparation. Les animateurs ont présenté une cartographie de certains acteurs du réemploi sur Toulouse Métropole réalisée par

Decoset. Chaque participant a rempli des « fiches acteurs » permettant de les caractériser. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une mission qui se poursuit sur 2022 afin d'identifier les pistes d'actions permettant de massifier le passage à l'acte de réparation.

• Économie de la fonctionnalité

Animateur: Terres EFC 10 participants.

Cet atelier a permis de discuter et poser une définition partagée de l'économie de la fonctionnalité ainsi que les éléments clés de réussite, ce qui suppose de la confiance entre les acteurs. Une discussion a été menée sur les indicateurs de ce type d'économie: mesurer ou évaluer, éviter l'effet rebond...

Doper la stratégie circulaire des terres excavées BTP

Animateur: Ethics Group avec 32 participants. L'objectif de cet atelier était d'identifier les parties prenantes autour de la thématique du devenir des terres d'excavation et de présenter la méthodologie proposée par Toulouse Métropole pour préparer un dossier de candidature aux fonds de l'UE en s'inspirant de l'exemple du proiet Life Waste2Build. Tous les participants, parmi lesquels de nombreuses entreprises, des associations, des établissements publics et des indépendants. se sont appropriés la dynamique d'animation. Le message de la Métropole invitant à candidater pour la première opportunité de l'appel à projet Horizon Europe sur les terres d'excavation a également été saisi. Plusieurs acteurs ont confirmé qu'ils participeraient à la «note de concept» en préparation..

INNOVATION EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de sa politique de soutien aux filières et à l'innovation, Toulouse Métropole subventionne plusieurs pôles de compétitivité. En cohérence avec les politiques alimentaire, énergétique et d'économie circulaire, les pôles de compétitivité AgriSud Ouest Innovation et Derbi sont des catalyseurs d'innovations pour la transition écologique et économique des secteurs agricole/agroalimentaire et énergie.

SOUTIEN AU PÔLE AGRI SUD-OUEST

1er secteur socio-économique de la région Occitanie, l'agriculture constitue une composante économique importante de la Métropole avec 346 exploitations, 4000 emplois estimés dans l'agro-alimentaire et une dépense alimentaire annuelle des ménages métropolitains estimée à 2,2 milliards d'euros.

Ces activités doivent répondre à une demande sociétale croissante de «Bien manger» et de lutte

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

contre le changement climatique. Ces évolutions sont au cœur des stratégies affichées dans le pôle de compétitivité Agri Sud Ouest Innovation, soutenu par Toulouse Métropole.

Ce pôle de compétitivité fédère plus de 420 adhérents dont 40 entreprises et 12 organismes de recherche sur le territoire métropolitain.

Huit événements (synergies, agri/agro, sociologie de l'alimentation, robotique et startups) ont été organisés sur le territoire.

Le pôle a accompagné Toulouse Métropole dans le cadre des challenges Innovation pour une ville durable et innovante via l'animation d'un webinaire, participation au jury et accompagnement des porteurs de projets (COOP MIL). Le pôle a également participé aux ateliers Cycl'o et Projet alimentaire métropolitain (innovation des modèles). Des actions ont également été menées en collaboration avec des acteurs toulousains: La Mélée Numérique, Première Brique, French Tech, Le Marché d'Intérêt National (circuits courts, sourcing), l'ENSAT et l'Ecole de PURPAN (innovation et à l'entreprenariat, Chaire InFaacqt), Lune Bleue (le marché 4.0), Disrupt Campus (transformation digitale).

Le pôle est également intervenu suite à une sollicitation d'Invest In Toulouse dans le cadre d'une étude sur la filière agri-agro pour l'analyse de l'offre actuelle du territoire, les projets de développement et la détection de 30 à 40 investisseurs potentiels.

SOUTIEN AU PÔLE DERBI

Le pôle Derbi catalyseur d'innovation est au service de la transition énergétique et de la décarbonation portée par la Métropole. En 2021, le pôle comptait 170 adhérents (103 entreprises, 26 centres de recherche et établissements d'enseignement supérieur, 36 fédérations professionnelles et partenaires institutionnels). Parmi ses adhérents 39 structures sur la Métropole (SCLE SFE, Total Energies, EDF, RTE, Enosis, Epsiline, Freecold, Hycco, L'Insa, Cirimat, Laplace, Irit, le Laas...).

Le cœur de métier du pôle est l'accompagnement des acteurs du territoire (entreprises, laboratoires...) vers l'innovation en activant l'ensemble des ressources et compétences scientifiques, académiques et industrielles du territoire et au-delà. Ainsi, au quotidien, le pôle Derbi informe, opère des mises en réseau, propose un accompagnement personnalisé à ses adhérents et la labellisation de projets par un collège d'experts reconnus.

En 2021, 18 projets ont été labellisés dont quatre impliquant des acteurs de la Métropole (LGC, Laplace, SCLE SFE). Parmi ces projets, on retrouve par exemple le projet Raccor-D porté notamment par la SNCF et la SCLE SFE.

Au-delà de ces actions de terrain, le pôle Derbi participe également à la mise en place de la Stratégie régionale pour l'innovation (SRI), en particulier dans le domaine «transition énergétique», ainsi qu'à l'animation régionale des filières de la transition énergique (Hydrogène, photovoltaïque, éolien...). En 2021, le pôle Derbi a participé à 38 évènements faisant intervenir des acteurs de Toulouse Métropole. C'est en particulier le cas du webinaire Open R&D mettant en évidence les besoins en partenariat de RTE grâce à la présentation des enjeux R&D du groupe et des compétences recherchées, ou du hackathon Energia Tech pour lequel le pôle Derbi était partenaire et coach.

ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCONOMIQUE

Toulouse Métropole accompagne des entreprises inscrites dans la transition économique vers l'économie circulaire. Ainsi en 2021, huit entreprises ont été reçues et accompagnées par la Métropole.

- TOOPI Organics: Bénéficiaire du fond Irdinnov/ AELIS, propose la valorisation des urines humaines pour créer des engrais,
- MATERUP: Bénéficiaire du fond Irdinnov/AELIS, propose du béton d'argile ou béton dit «de site» produit à partir des terres excavées de chantiers dont on extrait l'argile, le sable et le granulat,
- CEMEX a été accompagnée dans la recherche de foncier pour la création d'une nouvelle plateforme multi-activités dédiée à la gestion et à la valorisation des déchets du BTP.
- SEVEN, est suivi dans le cadre du développement d'un réseau de stations multi-énergies (BioGNV, GNV et Bio H²) et une mise en relation avec VI-LAGIL pour les mobilités durables,
- ENOSIS hébergée dans une pépinière de la Métropole et adhérent de Derbi porte un projet de démonstrateur sur le process de méthanisation de l'usine de Ginestous,
- Batigreen: optimise la production de béton frais grâce au pesage embarqué et intelligent. Le béton est racheté en temps réel en fonction de la demande inscrite sur l'appli Batigreen et tout de suite revendu au particulier en petite quantité.
- Providentiel Coquillages qui traite et valorise les déchets coquillers depuis 2017. Les coquilles recyclées sont ensuite commercialisées puis utilisées en agriculture, en élevage pour l'alimentation des poules et en animalerie. Un relais de communication a pu se faire dans le cadre du festival Toulouse durable et innovante et, une mise en relation avec Toulouse Métropole pour envisager des actions de collecte de la ressource auprès des habitants.

SILVER ÉCONOMIE

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, Toulouse Métropole soutient la **Silver Economie** qui permet d'améliorer la qualité de vie des seniors, garantit leur autonomie le plus longtemps possible ou même allonge leur espérance de vie.

Le vivre-ensemble et le bien-vieillir des seniors font partie des enjeux auxquels souhaitent répondre Toulouse Métropole, en mobilisant et fédérant l'ensemble des acteurs concernés afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des seniors.

Toulouse Métropole intervient auprès des acteurs de la filière pour les accompagner dans la création et l'implantation d'entreprises, le développement de projets innovants et la création d'emplois sur le territoire. Elle promeut l'innovation dans les projets urbains faisant la part belle aux nouvelles formes d'habiter (habitat participatif, résidence intergénérationnelle) et de vivre (mobilités, loisirs).

Il s'agit de développer des actions en faveur des aînés en vue de favoriser le maintien à domicile et d'offrir à tous un environnement qui facilite la vie quotidienne, les déplacements...

Ces actions contribuent à la mise en place des conditions permettant le bien-vivre des seniors, qui constitue un pré requis pour développer l'activité économique autour des seniors par la création d'emplois, l'implantation d'entreprises, d'associations, le soutien aux startups, l'accompagnement des innovations économiques des acteurs privés/publics...

En tant que fédératrice des communes, Toulouse Métropole souhaite développer la visibilité des innovations et soutenir l'expérimentation de nouveaux modes de transport, d'habitats et de nouveaux circuits dans la ville, favorisant le vivre ensemble. La démarche de Toulouse Métropole est d'être un facilitateur de l'expérimentation de nouveaux modes d'habitats inclusifs.

La Métropole a pour rôle d'accompagner la structuration de modèles de cohabitation pour soutenir leur diffusion auprès de l'ensemble des communes et des acteurs du logement.

L'un des enjeux de la Métropole est de favoriser le vivre ensemble, notamment via le développement de nouveaux modes de logement en adaptant les manières de vivre pour favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible, tout en soutenant l'épanouissement social des seniors.

Toulouse Métropole accompagne le programme lcope avec l'application mobile lcope Monitor, développée par le Gérontopôle du CHU de Toulouse, qui permet de mesurer en quelques minutes les capacités nécessaires à la prévention de la dépendance.

SALON SÉNIORS OCCITANIE



Le salon a pour mission d'accompagner et guider les seniors dans leur quotidien.

Sont présentes sur le stand les entreprises et associations invitées Toulouse Métropole:

VIE SOCIALE ET SERVICES AUX SENIORS

- Passerelles et compétences: Bénévolat de compétences auprès d'associations de solidarité,
- CRESS Occitanie: Salon Coventis, et filière « ESS et Silver Eco »,
- MON ORDO: prépare et livre les sachets individuels comprenant des médicaments prêts à l'emploi.

HABITAT

- **Télégraphik** : dispositif de maintien en autonomie à domicile
- Mieux Ensemble : colocation intergénérationnelle
- Groupe Le Chalet: Habitat Seniors.

MOBILITÉ

- La maison du Vélo : tourisme à vélo, rouler en ville
- Vélo sans âges: promenades à vélo triporteur, au grand air et en toute sécurité.

CHIFFRES CLÉS 2021

- 1800 visiteurs:
- 77 % sont des particuliers,
- 23% sont des professionnels.
- 90,7% des visiteurs sont satisfaits/très satisfaits du Salon.
- 95,4% des visiteurs souhaitent revenir l'année prochaine.
- 87 exposants
- 85,1% sont satisfaits/très satisfaits du nombre de visiteurs,
- 88,5 % sont satisfaits/très satisfaits du Salon.
- 300 participants aux conférences
- 91,2 % des exposants sont satisfaits/très satisfaits de la qualité des échanges.
- 12 ateliers organisés sur la journée.
- 14 animations ont eu lieu.



·-

Au milieu du village des seniors sur la place du Capitole, des entreprises et associations sont invitées par Toulouse Métropole

- 29 septembre DOC2U: L'examen médical pour une téléconsultation fiable.
- 30 septembre Passerelles et compétences: Bénévolat de compétences auprès d'associations de solidarité.
- 1er octobre Éternel actif: plateforme d'activités destinée exclusivement aux seniors.
- 2 octobre Au PLIE, l'emploi des seniors nous tient à cœur.

NUMÉRIQUE

Deuxième filière de l'aire urbaine, le numérique toulousain est le second pôle français en termes d'emplois et de capacités de recherche et d'enseignement. C'est donc logiquement que la Métropole a poursuivi son soutien massif à l'économie numérique d'aides directes à ses opérateurs garants d'un écosystème de 3 600 entreprises pour 42 000 emplois.

Contrairement aux idées reçues, cette filière dont 80 % des effectifs dépendent du marché aéronautique a été fortement impactée par la crise sanitaire depuis deux ans. Malgré des progrès depuis 2021, 90 % des entreprises numériques annoncent toujours une production perturbée, 41 % ont subi l'annulation sèche de leurs commandes et seules 20 % des entreprises déclarent que la totalité de leurs équipes peuvent télétravailler.

Dans ce contexte particulier, Toulouse Métropole a su s'appuyer sur ses opérateurs et leur grande réactivité. Le cluster Digital113, les associations French Tech Toulouse, La Mêlée, SoLibre et DataRing ont été de précieuses interfaces pour offrir des réponses précises à la crise économique et sanitaire avec lesquels 40 000 postes pourraient être menacés. Le soutien apporté à l'association La Mêlée en 2021 a par exemple permis l'organisation de plus de 80 évènements dont 41 organisés en ligne, l'animation de plus de 20 commissions, l'accompagnement de 15 startups, l'accueil de 7 300 visiteurs et 480 conférenciers sur la Mêlée Numérique via 140 évènements répartis sur 21 thématiques.

L'activité du cluster Digital113 a également été intense avec l'organisation de neuf événements, la mise en place d'actions d'innovation avec d'autres pôles de compétitivité dans l'objectif de favoriser la transformation numérique de ces secteurs, la mise au point d'une formation à la certification qualité Qualiopi et l'accompagnement de six entreprises sur cette certification, l'animation de 16 commissions «Factory» pour une centaine d'ateliers ou encore l'organisation de «Café-Visio» dans le contexte du

confinement pour permettre le partage d'expérience entre entreprises.

Le cluster des entreprises du logiciel libre Solibre a organisé de son côté deux webinaires, un meetup Hub Open Source et une étude sur l'état des lieux des prestataires Open Source.

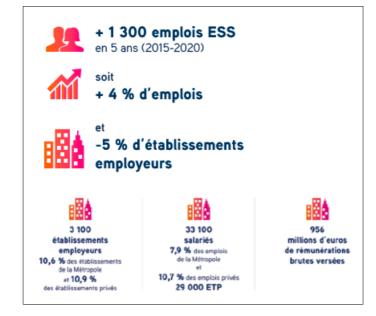
Par ailleurs, Toulouse Métropole a soutenu la constitution d'une association indépendante French Tech Toulouse l'année passée. Celle-ci a connu une riche deuxième année avec plus de 20 rencontres dédiées aux entrepreneurs à la tête de startups.

De plus, FrenchTech Toulouse a développé la démarche French Tech Central visant à faciliter et simplifier les relations entre les administrations et les entreprises innovantes via l'organisation d'ateliers pour plus de 300 participants.

Ainsi, malgré la crise, l'association French Tech Toulouse est venue soutenir le dynamisme de l'écosystème tech toulousain. Contre toute attente, les entreprises toulousaines ont levé 350 M€ en 2021 contre 154 M€ en 2020 soit un quasi doublement des fonds levés. Il s'agit là d'un record pour l'association et la tendance devrait se confirmer pour 2022.

La Métropole a de plus soutenu le nouveau programme de la French Tech Toulouse « Tech Transition » dont l'objectif est d'aider les talents à valoriser leur savoir-faire et compétences dans l'écosystème « tech » en leur donnant la possibilité d'explorer les opportunités de reconversion par l'entrepreneuriat, en rejoignant une startup ou son équipe de dirigeants. À terme, plus de 1000 talents pourraient suivre cet accompagnement. Il offre également une meilleure coordination des acteurs mobilisés pour l'emploi en adressant des profils intéressés par l'entrepreneuriat et la « tech ».

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE





L'objectif de cette étude de faisabilité était de vérifier le positionnement de l'offre au regard du parcours entreprise ESS existant sur Toulouse Métropole; toujours dans une logique d'articulation des dispositifs. Également, de s'appuyer sur l'expertise de l'agence d'attractivité Invest In Toulouse et celle du Parcours ADRESS et de les intégrer comme parties prenantes de l'offre.

Concrètement, cela s'est traduit par la création d'une troisième offre de services portée par Première Brigue.

Cette offre est dédiée à l'aide à l'implantation territoriale pour des entreprises sociales souhaitant essaimer leur modèle sur le territoire.

UN PLAN DE RELANCE

L'axe ESS du Plan de relance pour l'emploi a permis de proposer aux entreprises de l'ESS un panel d'outils pour les accompagner dans la consolidation de leurs emplois et la relance de leurs activités. En matière d'accompagnement, les outils lancés en 2020 (DLA renforcé, AssoConsult, Mécénat et Mentorat, #JagisPourDemain) ont poursuivi leur activité, et ont été complétés en 2021 par de nouveaux dispositifs: l'accélérateur d'impact social Pollen, un programme d'accompagnement des groupements d'entreprises. Un programme d'animation «Toulouse Impact » a été mis en place pour répondre aux besoins en développement, en montée en compétences et en développement de coopérations.





Enfin, l'outil de financement d'urgence « Dispositif Secours ESS » (DSESS) a été réorienté vers les entreprises de plus de 10 salariés, en complémentarité avec l'outil national Urgenc'ESS.

Le dispositif phare du Plan de relance ESS s'est incarné dans l'appel à projets et les Prix ESS, porté en partenariat avec Toulouse Métropole, La Banque des Territoires, le Groupe des Chalets et le collectif Toulouse Impact. Il a permis de financer l'amorçage de onze projets d'innovation sociale et de récompenser six entreprises de l'ESS en phase de développement et à fort impact social, autour des trois défis «Toulouse Impact»: Inclusion économique et sociale, Economie circulaire et gestion des déchets, Alimentation durable et agriculture urbaine. Ce dispositif a également permis de faire rayonner ces entreprises locales sur le territoire métropolitain, régional et national.

MON ENTREPRISE PAS À PAS

Pour l'année 2021 la plateforme www.monentreprisepasapas.toulouse-metropole.fr a poursuivi ses missions de simplifier et structurer les conditions d'accueil, d'implantation et de développement des entreprises sur le territoire. L'objectif est de proposer un accompagnement sur mesure aux entreprises en apportant une réponse personnalisée. Elle s'appuie sur la mutualisation des compétences et l'ingénierie des services de Toulouse Métropole et de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne. Cette année 2021 a été consacrée à l'accueil de deux nouveaux partenaires: La Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne et le conseil départemental 31 et ainsi de renforcer l'offre de services à destinations des entreprises artisanales. Le site de Mon entreprise pas à pas a permis aux entreprises d'avoir accès aux informations ressources liées à la crise sanitaire en temps réels (cellule de crise des consulaires, informations gouvernementales, plan de relance de Toulouse Métropole).



ACCOMPAGNEMENT À L'IMPLANTATION

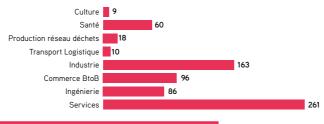
Toulouse Métropole accueille, informe et accompagne des porteurs de projets très variés tant au regard du statut des structures, que dans leur taille et secteur d'activité:

• une prédominance des activités de services et commerce à destination des entreprises, activités industrielles et productives.

Concernant les filières d'excellence de Toulouse Métropole, on observe une hausse des demandes des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Santé

une forte prépondérance de TPE et PME (88 % des entreprises accompagnées), avec un besoin généralement lié à un développement de l'activité.
 Sur l'ensemble des projets d'implantation suivis,
 20 % ont pu aboutir sur le territoire de Toulouse Métropole ce qui représente la création et/ou la consolidation de + de 700 emplois.

Baisse d'environ 14 % des demandes (2020-2021) liée aux répercussions de la crise sanitaire.



Répartition des emplois par secteur d'activités

CHIFFRES-CLÉS 2021 155 projets accompagnés.

PÉPINIÈRES ET HÔTELS D'ENTREPRISES

CERTIFICATION QUALITÉ AFNOR

L'année 2021 a démontré la pertinence et l'impact positif, sur le développement économique de la Métropole, de la politique publique d'hébergement et d'accompagnement des entreprises innovantes. Avec 17 nouvelles entreprises accueillies en 2021 (7 comités de sélection), le vivier constitué de ces jeunes startups dynamiques, à forte valeur ajoutée, consolide la trajectoire de la détection à l'intégration en pépinière. Le potentiel de développement des entreprises accompagnées est d'autant plus notable que leurs activités se positionnent sur les filières d'avenir.

Les facteurs clés de succès 2021



9 startups sur 10 passent le cap des 5 ans

(sur les 374 sociétés créées il y a 5 ans, seules 36 n'ont pas dépassé ce cap)

•17 entrants •14 sorties 93 %
Taux moyen d'occupation

4 lauréats nationaux

du programme Scale Up excellence de la French Tech



12 entreprises récompensées

par des prix régionaux et nationaux de premier plan



22,9 M€ levés par 5 sociétés

197 K€
accordés par Créalia

pour 4 sociétés

297 K€ accordés par Airbus

pour 7 sociétés

Ces chiffres traduisent les atouts indéniables du réseau des Pépinières

- Un dispositif performant et complet, vaisseau amiral du continuum de la création et de l'innovation sur le territoire,
- Un dispositif intégré dans les écosystèmes,
- Un dispositif anti-délocalisation au service de son territoire marqué par une très faible évaporation des entreprises créées en pépinière hors du territoire métropolitain,
- Un dispositif pérenne et maîtrisé par la puissance publique.

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

L'année 2021 a vu se concrétiser les enjeux stratégiques à mener pour les 20 000 m² d'hébergement. À travers sa compétence exclusive en matière d'immobilier d'entreprises, Toulouse Métropole doit réaffirmer une politique volontariste de différenciation d'offre de services vis-à-vis des secteurs clés en se positionnant au cœur du parcours résidentiel des entreprises et des écosystèmes.

L'ambition est de proposer à toute entreprise innovante - soit pré-incubée sur le territoire soit attirée par l'agence d'attractivité - une adresse pertinente où l'éco-système existant contribuera à son développement au travers de lieux Totems, marqueurs économiques thématisés.

Le travail de diagnostic et de prospective a été conduit au 1er semestre 2021 afin d'évaluer le parc immobilier actuel, d'étudier la pertinence de nouveaux lieux d'accueil Totems, et de mailler le territoire en identifiant des lieux ressources représentatifs de Toulouse Métropole.

Inscrit à la PPI pour 5,8 M€ HT, le montant alloué au plan de modernisation contraint a opéré des arbitrages sur les sites à réhabiliter et sur l'ampleur des opérations.

Mesure du Plan de Relance pour l'Emploi (action 12), la programmation de l'opération de réhabilitation énergétique de la Pépinière Pierre Potier sur le campus de l'Oncopole a été engagée pour 1100 000 €HT. les travaux débutant en 2022. 225 200 € de subvention de la DSIL sont acquis. Participant à la réduction des dépenses de fonctionnement, le bail pour la pépinière de Bordelongue dédiée au numérique/digital a été négocié pour une économie lissée sur 4 ans de 56,3 % entérinant une sortie programmée en juin 2025.

LA SPL TOULOUSE MÉTROPOLE **INNOVATION ET ENTREPRISES**

Orchestrée par la Métropole, la transformation de la SEMIDIAS, structure délégataire du marché public de « gestion et animation des pépinières et hôtels d'entreprises » en SPL a été réalisée en deux temps. menés conjointement et parallèlement : dissolution de l'actuelle SEMIDIAS et création d'une SPL prenant son relais, par délibération du 14 juin 2021. Tout en conservant l'esprit premier d'animer et développer le réseau des pépinières, l'objet de la SPL a été élargi à la gestion, dans une logique d'accueil et de proximité, de tous lieux ressources mutualisés proposant des actions et évènements, à

destination de tout public, notamment en matière de transition numérique ou écologique. Au regard de ces nouvelles missions, la SPL devient également un outil au service des communes. Les communes de Colomiers, Blagnac, Saint-Orens et Toulouse ont engagé cette démarche d'adhésion.

Détenue à 100 % par les collectivités locales, la SPL permet de piloter et gérer les missions confiées dans des conditions optimales de rapidité, de performance, de contrôle et de sécurité juridique à travers un contrat in house qui a pris effet au 1er

LES TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE

Depuis l'adoption en 2018 du schéma d'organisation des territoires de l'économie pointant la nécessité de structurer une nouvelle offre d'accueil à destination des activités productives, Toulouse Métropole a renforcé son intervention en vue de remettre sur le marché des fonciers économiques. La crise sanitaire et économique est venue confirmer la nécessité de répondre aux besoins immédiats des entreprises en créant les conditions optimales de leur développement.

L'annulation du PLUi-H puis l'adoption de la loi Climat et Résilience d'août 2021 imposent un verdissement de l'économie avec un objectif de zéro artificialisation nette des terres d'ici à 2050. Le durcissement de la lutte contre l'étalement urbain exige une politique économique et un aménagement plus responsables face à une demande croissante des entreprises.

Une politique affirmée dans l'Ambition 1 de la feuille de route de la Direction Générale et dans le Suivi du programme d'actions du mandat (SPAM).

STRATÉGIE ET PLANIFICATION

Toulouse Métropole a poursuivi la démarche initiée en 2019 afin de sanctuariser du foncier dédié en repérant les espaces à urbaniser, à intensifier et à

- Le diagnostic de l'offre foncière par quartier économique: un travail de cartographie découpée en 11 secteurs économiques a permis d'établir des zooms territoriaux mettant en perspective de faibles capacités d'accueil économique.
- La réécriture du nouveau PLUi-H: l'action économique a été désignée référente pour les 2 groupes de travail constitués dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLUi-H, l'un dédié aux perspectives d'accueil démographiques et écono-

miques (besoins), l'autre dédié à l'artificialisation et à la consommation de l'espace (offre). L'objectif dans ce nouveau document de planification étant de réserver des espaces permettant d'accueillir de l'activité économique.

• Le lancement de l'étude des sites préférentiels d'implantation des activités économiques : afin d'apporter sa contribution au volet économique du PLUi-H et d'alimenter les deux groupes de travail, Toulouse Métropole a confié à l'AUAT une mission destinée à cibler les implantations d'entreprises sur les territoires en optimisant les gisements fonciers. Il s'agit de diagnostiquer les ressources foncières pour mesurer le potentiel d'accueil économique.

ÉTUDES DE TERRITOIRES

- Les études urbaines relevant de quartiers économiques: Toulouse Métropole a défini la programmation à envisager dans les projets urbains pour préserver du foncier économique sur une dizaine de secteurs (exemples: Pont Jumeaux, Baluffet, Bordebasse Blagnac...),
- Les études urbaines relevant d'infrastructures : Boulevard Eisenhower, Canal Saint-Martory, M820. franchissement Garonne. M959. Toulouse Métropole apporte un avis sur l'opportunité des aménagements face aux besoins de desserte des entreprises,
- Les études économiques: Toulouse Métropole a suivi l'élaboration du schéma directeur de la distribution automobile confiée à l'AUAT.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

La Métropole a renforcé son intervention en amont des projets des aménageurs/promoteurs — un travail sur la mixité fonctionnelle ainsi qu'un accompagnement de nombreux projets de VEAS ont été engagés afin de préserver des activités productives dans le tissu urbain constitué. Exemple: ex-site d'Antargaz Fenouillet, Tersud

Toulouse

DEMANDE D'AGRÉMENTS EN ZAC

Suite aux avis favorables de Toulouse Métropole. des agréments ont été accordés par Oppidea pour l'implantation d'entreprises sur les zones de l'Escalette à Pibrac et de Thégra à Balma.

EMPLOI

Le rôle de Toulouse Métropole et son partenaire TME est d'établir des liens entre le développement économique du territoire et l'emploi local, d'intervenir quand l'offre ne rencontre pas la demande et notamment pour les publics rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail.

Pour répondre à cet objectif, les missions sont organisées autour de trois grands axes :

- Faciliter le recrutement des entreprises en rapprochant l'offre et la demande,
- Accompagner les demandeurs d'emploi,
- Adapter nos réponses «emploi» selon l'évolution du territoire.

AXE 1: FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES EN RAPPROCHANT L'OFFRE ET LA DEMANDE

AXE 1.1 - PLATEFORME EMPLOI

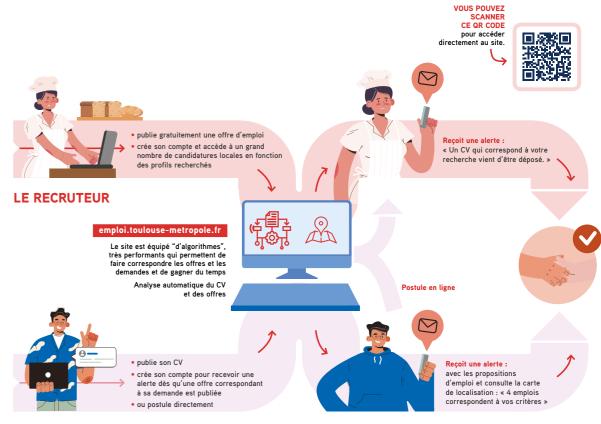
Une nouvelle plateforme numérique dédiée à l'emploi local a été développée pour faciliter les démarches des entreprises et des candidats. Elle offre la possibilité aux demandeurs d'emploi d'avoir accès sur un seul site internet à l'ensemble des offres sur le territoire de la Métropole et permet aux entreprises de diffuser leurs offres gratuitement.

POUR LES PERSONNES EN RECHERCHE, il suffit de télécharger son CV ou d'en créer un directement sur la plateforme. Le CV est automatiquement analysé et grâce à un algorithme avancé le site propose les offres qui répondent le mieux à leurs attentes et à leurs compétences. Les candidats peuvent géolocaliser les offres et créer leur profil en fonction du poste recherché, du type de contrat et de la localisation souhaitée et déposer leurs CV dans la CV Thèque.

POUR LES ENTREPRISES DE L'AGGLOMÉRATION CHERCHANT À RECRUTER. LE SITE LEUR PERMET:

- d'accéder aux candidatures locales répondant à leurs besoins,
- de poster des offres d'emploi et de contacter directement les candidats depuis la plateforme,
- de créer une page dédiée à leur entreprise pour présenter leurs spécificités,
- de valoriser les métiers, notamment, dits « en tension » à l'aide de vidéos (reportages, interview, témoignages...).





LE DEMANDEUR D'EMPLOI

Le site rassemble

les offres d'emploi de la Métropole et perme aux entreprises d'en

publier gratuitement

Que vous soyez demandeur

de collaborateur pour votre entreprise, tout est fait pour

favoriser votre rencontre.

ENFIN, VÉRITABLE VITRINE DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE LA MÉTROPOLE, LE SITE RECUEILLE :

- des informations et un annuaire des événements emploi du territoire (les salons, les rencontres...),
- la promotion des métiers qui font notre territoire et notre richesse,
- la liste et les coordonnées des partenaires emploi susceptibles d'accompagner les candidats dans leurs démarches: le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), Les Missions locales, Pôle emploi, l'Agence d'attractivité...

CHIFFRES CLÉS 2021

- Plus de 6000 offres locales,
- 200 comptes entreprises,
- 800 candidats.

AXE 1.2 - PROGRAMME LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) – ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Le PLIE vise l'accès ou le retour à l'emploi durable des publics qui en sont éloignés en proposant à la fois un accompagnement des demandeurs d'emploi mais aussi des entreprises pour les aider dans leurs recrutements.

FAITS MARQUANTS EN 2021

- Un nouveau partenariat s'est mis en place avec la Mission locale Toulouse. Engendré dans le cadre des 100 PEC installés dans la collectivité fin 2020 début 2021, il a été élargi cette année avec la mise en place en place d'actions communes afin de multiplier les solutions emploi auprès des entreprises: mise en place de deux Job Dating PLIE-MLT avec la Crèche Bidibulle (3 recrutements pour le Plie) et l'APIC (2 recrutements Plie).
- La démarche « découverte des métiers » auprès des référents Plie se poursuit et s'intensifie. Cette démarche, impulsée depuis 2019, permet à des entreprises d'intervenir mensuellement afin de présenter leurs métiers. L'objectif est de faire connaitre aux référents du Plie les différents métiers qui recrutent. Cette connaissance permettra de proposer des postes adaptés aux participants Plie, d'ouvrir le champ des possibles sur des métiers en tension vers lesquels ne positionnent pas toujours des participants PLIE. En 2021 de nouvelles entreprises sont intervenues: APIC, APEC, LINKLUSION, TISSÉO, PROMOTRANS.
- De nouvelles actions mises en place avec des opérateurs:
- Atouts Senior, permettant de faire tomber les représentations des seniors sur l'entreprise

- et promouvoir leur employabilité auprès des entreprises. Des «tables rondes entreprises» sont organisées via les entreprises partenaires du Pôle Entreprises.
- Mise en situation professionnelle avec tutorat renforcé: la possibilité pour les participants du PLIE de rencontrer des chefs d'entreprise « mentor » afin de découvrir concrètement des métiers dans le cadre de stages mentorés.
- Promouvoir la pratique du vélo dans les trajets domicile/travail: le Plie a mis en place une formation, animée par «La Maison du Vélo», pour permettre aux participants d'utiliser plus aisément le vélo dans les déplacements domicile/travail. L'action a démarré en septembre et s'est déployée sur plusieurs sites: Colomiers, Blagnac, Aucamville, Toulouse. Les 25 participants qui ont réalisé la formation étaient tous débutants et ont exprimé avec beaucoup d'enthousiasme le plaisir d'avoir appris à faire du vélo (même à un âge avancé). Cette action, qui a eu un réel impact sur l'estime de soi des participants et sur l'élargissement à leur mobilité, sera reconduite en 2022.
- Mise en place d'une charte Plie-Entreprises «Engagés ensemble pour soutenir l'emploi local »: une nouvelle proposition auprès des entreprises partenaires a vu le jour: la signature de chartes partenariales Plie et entreprises, qui vise à formaliser et valoriser la relation du Plie avec les entreprises de son réseau. Initiée dans le cadre des Rencontres métropolitaines du PLIE, trois chartes ont été signées (objectifs 2022: 25 chartes supplémentaires).
- Mise en place d'un nouveau partenariat avec le CCAS de Toulouse qui permet désormais à de nombreux participants de se positionner sur des métiers en tension pour lesquels le PLIE peut proposer de nombreux candidats (métiers d'ASH entre-autre).

BILAN ENTREPRISE PLIE

- En 2021, le réseau d'entreprises du PLIE s'est enrichi de 44 nouvelles entreprises. Ainsi, le nombre d'entreprises partenaires Plie se porte à 400. Le PLIE compte en 2021, 6 nouvelles entreprises en ZFU.
- Une hausse conséquente des offres locales d'emploi (en adéquation avec le constat similaire au plan national): en effet, 898 offres d'emploi ont été reçues contre 668 en 2020.
- Parmi ces 898 offres, 200 offres proviennent de la collectivité.

AXE 1.3 - L'ORGANISATION DE SALONS POUR L'EMPLOI

Les Salons emploi contribuent fortement à rapprocher l'offre et la demande.

En 2021 deux forums emploi intercommunaux ont pu être organisés :

- « Ensemble pour l'Emploi » sur la Commune de L'Union en partenariat avec les communes d'Aucamville, Fonbeauzard, Launaguet et Saint-Jean le 21 septembre : 206 demandeurs d'emploi accueillis qui ont pu rencontrer 60 recruteurs privés et publics
- «Forum Emploi Formation professionnelle» sur la commune de Saint-Orens le 12 octobre : 462 visiteurs qui ont pu échanger avec 82 exposants.

AXE 2 - ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET FAVORISER LES PARCOURS D'INSERTION

Toulouse Métropole s'appuie sur son réseau partenarial, TME, et les dispositifs qu'elle porte ou soutient afin de favoriser les opportunités d'emploi pour les habitants et notamment pour ceux les plus éloignés du marché du travail. Ainsi la Métropole dispose de différents leviers et dispositifs.

AXE 2.1 - LE SOUTIEN AUX ACTIONS EMPLOI - INSERTION DU TERRITOIRE

L'objectif est de financer des associations ou des actions qui ont un impact fort sur l'emploi. L'instruction des demandes de subvention est accompagnée d'une évaluation qui permet de mesurer les résultats des actions menées et d'optimiser ou d'ajuster le plan d'action, si besoin.

En 2021, ce sont au total 28 associations soute-

- 12 structures partenaires financées (fonction-
- 4 SIAE soutenues, dans le cadre de la stratégie IAE, lancée depuis le plan de Lutte contre la Précarité.
- 20 projets/actions subventionnés.

FAITS MARQUANTS EN 2021

· Financement d'une nouvelle offre d'insertion (IAE) par le PLIE: dans le domaine de la transition écologique. Les deux actions ont démarré en mars 2021 et ont été conduites respectivement par le binôme Cocagne Alimen'Terre et la Banque Alimentaire (développement de l'offre d'insertion dans les circuits alimentaires solidaires) et par La Milpa (promotion des métiers de la nature en ville). Ces deux études/actions ont favorisé une dynamique partenariale sur le territoire autour des questions du «Mieux manger pour tous» et sur la valorisation de l'agriculture urbaine en tant que support d'insertion. Un travail de recensement des initiatives locales a permis de définir des axes stratégiques de développement qui viennent enrichir le projet ambitieux de la

collectivité sur l'articulation de sa politique alimentaire/cohésion sociale/emploi. Cela a abouti à la création de plusieurs chantiers d'insertion qui sont aujourd'hui opérationnels (conventionnés par le CDIAE fin d'année). Il s'agit de l'ACI «Le métiers de la nature en ville» (4 postes en ETP avec une projection de 16 postes en 2023); l'ACI « Animation/sensibilisation autour des enjeux d'émancipation alimentaire» (4 postes en 2022); l'ACI «Les tabliers solidaires» vente de repas à emporter réalisés avec des produits invendus (6 postes, 100 % féminin).

- AAP 2021 « Agir pour l'emploi local »: En complément des subventions annuelles versées aux associations en matière d'emploi et d'insertion, Toulouse Métropole a lancé un appel à projets « soutenir l'emploi local » afin de retenir des structures en capacité de répondre aux problématiques identifiées et aux enjeux de demain. Cet appel à projets s'articule autour de trois thématiques:
- Favoriser l'insertion sur le marché de l'emploi de publics en difficulté, prioritairement les seniors, les personnes ayant la reconnaissance des travailleurs handicapés....
- Permettre aux publics éloignés de l'emploi d'accéder aux métiers de la transition écologique (sensibilisation, promotion, découverte...),
- Accompagner les micro-entreprises en difficulté, dans un but de sauvegarde de l'emploi.

Les cinq lauréats ont reçu une dotation allant de 9000 € à 15000 € pour concrétiser leurs projets:

- CBE nord 31,
- Midi-Pyrénées Active,
- Les imaginations fertiles.
- Toulouse Espace Couture.
- Face Grand Toulouse

AXE 2.2 - ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI: LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Le dispositif du Plie de Toulouse Métropole, co-financé à 50 % par du Fonds social européen vise l'accès ou le retour à l'emploi durable des publics qui en sont éloignés, en proposant sur le territoire une double offre de service :

• Auprès des demandeurs d'emploi cumulant des difficultés en leur proposant un accompagnement renforcé «sur mesure» permettant la levée des freins périphériques et la montée en compétence des publics. 31 référents, interlocuteurs privilégiés des demandeurs d'emploi du territoire sont mis en place dans les différentes structures qui accueillent le public: dans les services emploi des communes, dans les agences Pôle Emploi, ainsi que dans des structures associatives, notamment celles accueillants des publics spécifiques (publics handicapés, publics FLE, personnes sans résidences stables...).

En complémentarité de l'accompagnement renforcé à l'emploi des référents, le Plie met en place des actions pour répondre concrètement aux besoins des personnes accompagnées: formation, préparation à l'emploi, redynamisation, mobilité, garde d'enfant, santé, logement...

 Auprès des entreprises pour les aider dans leurs recrutements et pour intégrer et maintenir durablement en emploi les participants du Plie accompagnés par leurs référents.

ZOOM SUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Le Plie finance deux postes de référents formés et spécialisés sur la thématique du Handicap; ainsi les participants peuvent bénéficier simultanément de l'offre d'emploi du Plie, de l'AGEFIPH et de celle de Cap Emploi (prestataire du Plie).

Sur l'année 2021, 404 personnes en situation de handicap ont été accompagnées par le Plie de l'agglomération toulousaine, soit 15,6% des bénéficiaires.

FAITS MARQUANTS EN 2021

- Une attention toute particulière a été portée aux modalités d'accompagnement des publics en situation de handicap. En effet, la crise sanitaire a renforcé les difficultés des demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une RQTH pour accéder à un emploi durable. Le partenariat et la communication entre Cap Emploi et le Plie a été re-précisé et renforcé.
- Mise à disposition d'ordinateurs reconditionnés aux participants Plie: 198 ordinateurs ont été mis à disposition des participants du Plie contre une caution de 50 €. L'action s'est terminée le 31 décembre. Seules 6 personnes ont souhaité rendre le PC et récupérer leur caution. Les bénéficiaires de cette action sont majoritairement des femmes (80 %) de 31 à 50 ans (68 %). 25 % des bénéficiaires sont reconnus travailleurs handicapés, 58 % des bénéficiaires utilisent l'ordinateur tous les jours, 54 % des bénéficiaires de cette action sont actuellement en emploi ou en formation.
- Découverte des métiers de l'autonomie et du grand âge: Le Plie a développé une nouvelle action «formation tremplin» pour permettre aux participants de disposer d'une connaissance des différents métiers de l'aide à la personne (auxiliaire de vie, ADVF, aide-soignante, agent d'accompagnement auprès de l'adulte dépendant...), et de se familiariser aux techniques professionnelles. L'alternance entre les formations en centre et les stages en entreprise leur ont permis de valider leur projet professionnel. 50 % d'entre eux ont, à l'issue de l'action, opté pour la formation

qualifiante et 20 % ont préféré l'accès à l'emploi. Cette action expérimentale a atteint ses objectifs et sera reconduite en 2022 (lancement d'un marché public 2022/2023).

ZOOM SUR LE SAS EMPLOI

Un moyen «d'Aller-vers» les publics en grande précarité (Plan de lutte contre la pauvreté piloté par Toulouse Métropole).

Avec 86 personnes reçues en 2021, le SAS Emploi a vu une augmentation de la fréquentation des publics. Ce dispositif commence à être mieux identifié sur le territoire, et les Centres d'hébergement d'urgence (Bourbaki, Negreneys, Fages, Espoir...) ainsi que les associations qui accueillent des personnes en précarité (La main tendue, Fasolmi, La Croix Rouge, Retser...), prescrivent régulièrement sur le SAS Emploi.

• En 2021, une nouvelle action d'apprentissage du FLE (français langue étrangère) est venue enrichir l'offre de service du SAS Emploi qui est organisée autour des axes suivants: Médiation numérique; Codes de l'emploi; Projet professionnel; Action transition de vie. Les ateliers de FLE animés par l'opérateur CIDFF 31 constituent un levier supplémentaire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et s'inscrivent pleinement dans ses objectifs.

BILAN ACCOMPAGNEMENT 2021

- 2579 personnes ont été accompagnées.
- La durée moyenne d'inactivité des participants à l'entrée du dispositif est de 49 mois,
- 47 % d'entre eux présentent un niveau de formation/qualification inférieur au CAP-BEP,
- 17 % ont obtenu leur qualification à l'étranger, près de 15 % disposent d'une reconnaissance de travailleur handicapé,
- 43,5 % (contre 41 % en 2020) des publics sont de nationalité hors UE.
- La durée moyenne d'accompagnement est de 23 mois (contre plus de 26 mois en 2020 et 23 mois en 2019).
- Le taux de « sorties positives » consolidé 2021 est de 52 % (contre 49,6 % en 2020) dont 39% de sorties en emploi durable, contre 36 % en 2020,
- Le volume des sorties en emploi durable correspond à 325 contrats de travail, contre 252 en 2020.
- 3593 étapes ont été mobilisées, dont 1603 étapes emplois (emplois de parcours + emplois de sortie) soit 45% des étapes mobilisées. (1268 étapes emploi soit 43% des étapes mobilisées en 2020).
- Un nouvel indicateur a été mis en place en 2019, le taux de « sorties dynamiques » qui mesure toutes les sorties en emploi ou en formation, y compris les sorties positives non justifiées à 6 mois ou à l'issue de la formation ainsi que les emplois en intérim et en IAE. Ce taux s'élève à 55 % en 2021 (55 % en 2020).

AXE 2.3. TOULOUSE MÉTROPOLE EMPLOI: CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI LOCAL EN MOBILISANT L'INVESTISSEMENT PUBLIC

L'ambition de la Métropole et de ses communes dans le domaine de l'insertion s'est traduite en 2021 par une évolution significative des résultats des clauses sociales. Un peu plus de 762 000 heures d'insertion ont ainsi été réalisées par 60 donneurs d'ordres ou acheteurs du territoire, dont près de 366 000 heures grâce aux achats et investissements de la Métropole et de ses communes membres.

Ces heures ont bénéficié à 1431 personnes très majoritairement peu ou pas qualifiées et éloignées de l'emploi depuis au moins un an. 27 % résidaient en Quartier prioritaire de la ville (QPV).

303 entreprises adjudicatrices ont été accompagnées dans la réalisation de leurs objectifs d'insertion, 72 % d'entre elles comptaient moins de 50 salariés. Les secondes rencontres acheteurs – fournisseurs solidaires, organisées le 9 novembre 2021, ont permis à une quinzaine d'acheteurs de rencontrer les fournisseurs solidaires du territoire et d'échanger sur leurs intentions d'achat à court terme, concrétisant ainsi leur stratégie en matière d'achats socialement responsables. Très concrètement, la part des marchés d'insertion et marchés réservés a connu une évolution importante atteignant 148700 heures environ en 2021 soit une évolution de 35 % par rapport à 2020.

AXE 2.4 - CITÉS DE L'EMPLOI

La Cité de l'emploi de Toulouse Métropole, copilotée avec la Préfecture, a été inaugurée le 22 septembre 2021, lors de la visite de la Ministre Nadia Hai. Il s'agit d'un dispositif national qui a pour objectif d'offrir aux résidents des Quartiers politique de la ville les mêmes opportunités d'accès à l'accompagnement, à l'emploi et à la formation que le reste du territoire de Toulouse Métropole.

Dans le cadre d'une enveloppe de 100 000 €, la Cité de l'emploi intervient sur le territoire, au travers de 3 axes stratégiques:

- Axe: mobilisation et coordination des partenaires autour du projet,
- Axe 2: renforcement de l'accès aux dispositifs de droit commun.
- Axe 3: réponses aux besoins non-couverts, notamment autour du rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi et le développement de l'entrepreneuriat.



ZOOM SUR LES ESPACES NUMÉRIQUES REYNERIE

2021 fut l'année de lancement du grand programme de travaux dont la première partie s'est achevée en 2022.

«Au menu», réfection de la cour du bâtiment, peinture intérieure et extérieure, remplacement de tous les luminaires au néon par du LED, réaménagement d'espaces, remise à niveau électrique et informatique... Mais, 2021 a également vue l'arrivée d'un nouvel occupant avec l'entrée de l'association Coll.IN (Collectif pour l'inclusion numérique) qui rejoint ainsi l'École régionale du numérique de Toulouse, Simplon et le GEIQ Numérique Ouest Occitanie autour d'un projet visant à développer les actions d'inclusion numérique à finalité emploi.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

AXE 3: OBSERVER POUR COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE ET DE L'EMPLOI AFIN D'ÊTRE EN MESURE D'ADAPTER NOS RÉPONSES « EMPLOI »

	Montants d'investissement	Emplois directs et indirects (ETP)	Évolution en un an	Évolution depuis 2014	Dont emplois directs (ETP)	Dont Clauses sociales (ETP)
ENSEMBLE DES TRAVAUX	420 M€	5 5 7 5	-55%	-36 %	3333	53
COMMANDE PUBLIQUE	214 M€	2503	-28 %	-9 %	1604	13
EUROPOLIA	0,03 M€	0,4	-100 %	-99 %	0,2	0,2
OPPIDEA	19 M€	186	-70 %	-61%	136	10
PROMOTEURS D'OPPIDEA	83 M€	1429	-72 %	-62 %	715	26
TOULOUSE MÉTROPOLE HABITAT	60 M€	1031	-25%	+11 %	567	3
TISSÉO INGÉNIERIE	44 M€	426	-35 %	-40 %	311	2

AXE 3.1 ÉVALUER L'EMPREINTE EMPLOI DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

L'observatoire mesure l'impact des investissements de la collectivité et de ses partenaires, dans les travaux et grands projets du territoire. En 2020, sur la base des 420 M€ investis en au total, les ratios des fédérations FFB et FNTP nous permettent de calculer 5 575 ETP en emplois directs et indirects (comprenant également les ouvriers pour la fourniture, les architectes, les ingénieurs, les notaires, les agents immobiliers...), dont 3333 ETP en emplois directs (sur les chantiers). Parmi ces 3333 ETP. 53 sont clausés.

AXE 3.2 CONDUIRE DES DÉMARCHES EMPLOIS -COMPÉTENCES SECTORIELLES TME

L'accompagnement des mutations économiques relève également des actions que conduit la Métropole au travers des démarches emplois compétences animées par Toulouse Métropole Emploi. En 2021, les interventions se sont concentrées sur 2 secteurs :

numérique" conçu et animé par Toulouse Métropole Emploi. L'objectif du programme est de faire tester aux conseillers en de structures présentes au sein des Quartiers prioritaires de parties prenantes. la ville, les savoir-faire du numérique afin qu'ils puissent mieux cerner les aptitudes nécessaires à l'exercice de ces métiers et orienter leurs publics vers des parcours de formation. Le 2 décembre 2021, au centre culturel Henri-Desbals dans le quartier Bagatelle, les coachs numériques Une étude sur les emplois verts et verdissants sur le territoire préalablement positionnés sur des ateliers découverte métiers articulation avec le Plan Climat (voir P. 16). en lien avec leurs projets professionnels. Les ateliers sont

animés par des organismes de formation et des partenaires emploi du territoire. Ils permettent aux participants d'expérimenter les langages du codage et de la programmation, les techniques de cybersécurité, la réalisation d'un site internet. le monde de la fibre et du GSM ou encore la valorisation de leurs softs skills. Autant d'exercices qui ont permis à 83% d'entre eux de conforter un projet professionnel et de déceler des appétences pour ces métiers.

• La propreté: La démarche, engagée avec le soutien de l'État et l'implication des acheteurs et des entreprises de propreté, vise à promouvoir le travail en journée et en continu dans ce secteur. Un évènement de clôture de la démarche toulousaine s'est tenu le 5 octobre 2021 à Toulouse, réunissant l'ensemble des parties prenantes. À cette occasion, 12 donneurs d'ordre publics ou privés ainsi que leurs entreprises de propreté ont signé une charte d'engagement matérialisant les objectifs d'amélioration de la qualité de vie au travail pour les salariés de la branche. Une démarche partenariale a également été initiée à l'été 2021 sur les métiers du grand âge et du handicap pour appuyer les • Le numérique : Le Numérique prend ses quartiers 7e édition, acteurs économiques du secteur dans un contexte marqué labellisé Cité de l'emploi, vient clôturer le programme de "coach" par un déficit d'attractivité et des enjeux de développement des compétences pour répondre aux besoins croissants du secteur. Le programme d'actions doit permettre de construire insertion professionnelle du territoire, notamment ceux issus une plateforme de services RH réunissant l'ensemble des

AXE 3.3 SUIVRE LES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE POUR ADAPTER NOS POLITIQUES PUBLIQUES

ont accompagné 42 demandeurs d'emploi, qu'ils avaient de Toulouse Métropole a été menée au 2e semestre 2021, en

Cette démarche répondait à l'un des axes stratégiques du Plan Climat, dont l'ambition est d'atteindre 10 000 emplois verts d'ici 2030.

Notre objectif était d'identifier les sources d'emplois verts d'aujourd'hui et de demain, et de favoriser un rapprochement entre l'offre et la demande, y compris des publics éloignés de l'emploi.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

- 81000 actifs ont un emploi vert ou verdissant en 2018 sur notre territoire, soit 17,4 % des actifs du territoire (plus importante qu'au niveau national (14.5%).
- Les emplois verts à proprement parlé ont stagné (- 0,3% entre 2008 et 2018), tandis qu'ils ont fortement augmenté pour les emplois verdissants (+20.8%).
- plus de 24000 établissements employant un effectif salarié de 74313 personnes, soit 16 % de l'effectif salarié du territoire.
- 2 % des établissements verts et verdissants sont situés sur la ville de Toulouse, parmi les établissements de Toulouse Métropole.
- Les secteurs les plus représentés dans la filière verte et verdissante sont le BTP, la mobilité et

surtout la R&D. Ces 3 secteurs sont représentatifs de l'économie toulousaine.

PERSPECTIVES

- Mise en place d'un plan d'action opérationnel en lien avec les acteurs de l'emploi et les acteurs de la transition écologique,
- Mettre en avant ces métiers qui recrutent sur La Plateforme emploi de Toulouse Métropole,
- Organisation d'un forum emploi dans le cadre de la Cité de l'emploi : un forum emploi sera organisé au 1er semestre 2022, qui sera composé de conférences-métiers, de démonstrations, notamment par le faire, de job dating et présentation des acteurs de la formation. Celui-ci aura lieu sur le territoire du Grand Mirail, mais à destination de l'ensemble des résidents de Toulouse Métropole.
- Enfin, l'implication de Toulouse Métropole dans le projet Life «Waste2Build» permettra, au travers d'enquêtes menées auprès des entreprises du BTP, d'identifier les points de difficultés dans le rapprochement entre l'offre et la demande, pour pouvoir y répondre.



OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET PROJETS URBAINS

TERRITOIRE OPÉRATIONNEL EST

ÉTUDES DE PROGRAMMATION URBAINE

GRAND PARC DE L'HERS

En 2021, le projet Grand parc de l'Hers est entré dans sa phase de préfiguration. La gouvernance politique a été installée ; elle réunit treize communes avec la spécificité des cinq quartiers sur la ville de Toulouse. L'ambition est d'en faire un des grands axes verts stratégiques de la Métropole en répondant aux enjeux de continuité écologique, de sobriété foncière, d'adaptation au changement climatique et d'accès des habitants à la nature.

Le recueil de données de connaissance de territoire a été initié sur un fuseau de 2 km de part et d'autre de l'Hers, avec l'appui de l'AUAT et en lien avec les communes de la Métropole.

Ce projet porte une volonté de renouveler le dialogue entre aménagement et environnement.

Dans le même temps, un marché a été publié afin de retenir un prestataire chargé de réaliser l'étude de préfiguration de ce Grand parc. Elle a pour ambition de donner aux acteurs du territoire une vision d'ensemble révélant la valeur de ce site singulier, complexe, de grande ampleur et soumis à la pression de l'urbanisation. Elle identifiera un périmètre et un cadre d'intervention.

CITÉ DES RUGBYS

En février 2021, Toulouse Métropole, la région Occitanie et le conseil départemental de la Haute-Garonne ont annoncé leur volonté commune de réaliser une Cité des Rugbys, à proximité du futur métro et du stade Ernest Wallon au sein du quartier des Sept Deniers à Toulouse, et de co-financer les études urbaines et techniques préalables. Ces études permettront à la collectivité de disposer d'un cadre d'intervention stratégique sur le moyen et long terme en lien avec les besoins du quartier, ceux du stade et les orientations urbaines du projet urbain toulousain.

SITES EMBLÉMATIQUES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (VNF)

VNF, en partenariat avec Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse, a engagé une réflexion collective sur la reconquête urbaine de trois sites aux qualités rares, situés en plein cœur de la Métropole toulousaine et dont Voies navigables de France est le gestionnaire: le site du port Saint-Étienne, le site des cales de radoub au pont des Demoiselles, le site des bassins des filtres aux Amidonniers.















Cette étude a été confiée en juin 2021 au groupement piloté par l'Atelier d'architecture de Philippe Prost. L'ambition est de concilier, sur ces sites historiques et patrimoniaux, la pérennisation des activités de VNF à Toulouse et l'amélioration de leur fonctionnement avec des objectifs d'inscription des sites dans leur environnement urbain et d'ouverture à de nouveaux usages. Au programme des deux ateliers participatifs: arpentage des sites, ateliers d'échanges et de co-construction, rencontres et partages d'expériences. Ces réflexions sont menées en étroite coordination avec le projet «Grand Parc Canal» et en lien avec l'Atelier Jacqueline Osty Associés.



SAOUZELONG

Se sont tenus en 2021 :

- l'accompagnement de la concertation pilotée par
- la validation du plan guide d'aménagement avec l'ensemble des parties prenantes de la charte de concertation signée fin 2019,
- le lancement d'une étude mobilités et stationnements sur l'ensemble du quartier.
- l'accompagnement de CDC Habitat pour anticiper les impacts du projet: équipements publics (maison de la citoyenneté, écoles, installations sportives, réseaux, voiries...), offre commerciale. espaces verts
- la coordination des études et projets en cours dans le secteur (PRU de CDC Habitat, Grand parc Canal. cœur de quartier et études mobilités).

PROJETS DE CŒUR VILLE / **CŒUR DE VILLAGE**

Que ce soit à l'échelle d'une ville, d'un quartier ou d'un village, les mairies ont le souhait de revitaliser leur centralité par des opérations d'aménagement visant à remettre à niveau les espaces publics en terme de qualité d'usage, en reconsidérant les potentiels de construction en centre urbain et en identifiant les services de proximité à privilégier. Toulouse Métropole accompagne les communes de L'Union, Mons, Aigrefeuille et Beaupuy dans l'analyse,

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

d'intervention et de restructuration urbaine.

Toulouse Métropole a poursuivi son accompagnement des projets urbains d'aménagement d'ensemble, notamment les projets ayant fait l'objet d'OAP en identifiant les nécessaires évolutions réglementaires de certaines OAP, ainsi que les secteurs pour lesquels la mise en place de nouvelle OAP est à envisager au regard de la mutabilité et du développement de certains fonciers.

Également, des études urbaines ont été engagées notamment sur le secteur de la Marcaissonne et Latécoère afin d'encadrer la mutation de ces secteurs dans le cadre de l'instauration d'OAP

OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN EN DÉMOLITION -RECONSTRUCTION

NÉGRENEYS

Le projet s'est poursuivi en clôturant la phase de concertation réglementaire sur le PRU porté par Toulouse Métropole Habitat et la finalisation du plan guide d'aménagement, et la mise au point des futurs espaces publics, notamment en intégrant un volet sûreté urbaine

OPÉRATIONS PUBLIQUES D'AMÉNAGEMENT CONCÉDÉES

ZAC GUILLAUMET

2021 est marquée par le démarrage des premières constructions avec la pose du 1er arbre. Cela représente quatre opérations d'environ 370 logements dont celle de la résidence intergénérationnelle et

Sept autres permis de construire ont été obtenus: cinq opérations pour environ 260 logements avec un programme d'habitat participatif, le 1er équipement sportif (terrains de tennis et un club house) ainsi que la chaufferie biomasse.



Habitat participatif porté par le collectif «la Hutte Finale» avec les Chalets (D'une Ville à l'autre)

C'est également la poursuite des concours d'architectes notamment de l'îlot structurant la future place du quartier et abritant la moyenne surface alimentaire, la résidence seniors avec les équipements sportifs Dojo et salle de gym ainsi que de la crèche portée par la Mairie de Toulouse.



Le traitement des franges de l'écoquartier a été travaillé avec les riverains concernés.

La dénomination des rues du futur écoquartier a été actée suite à l'appel à idées en ligne sur le site internet de la collectivité.

Pour accompagner les enjeux environnementaux une piste cyclable a été ajoutée ainsi qu'une gestion hydraulique vertueuse avec un bassin dimensionné pour pouvoir assimiler une pluie exceptionnelle comme il n'en arrive que tous les 50 ans et un débordement exceptionnel qui ne se produit que tous les 100 ans en moyenne. Par ailleurs, dans le cadre du projet politique 100 000 arbres, 300 arbres seront plantés sur le site qui comptera au final 740 arbres puisque 430 sont déjà présents.

Les certifications et labels environnementaux se poursuivent avec en 2021: l'obtention de la phase 5 HQE Aménagement ainsi que du stade 2 Écoquartier.

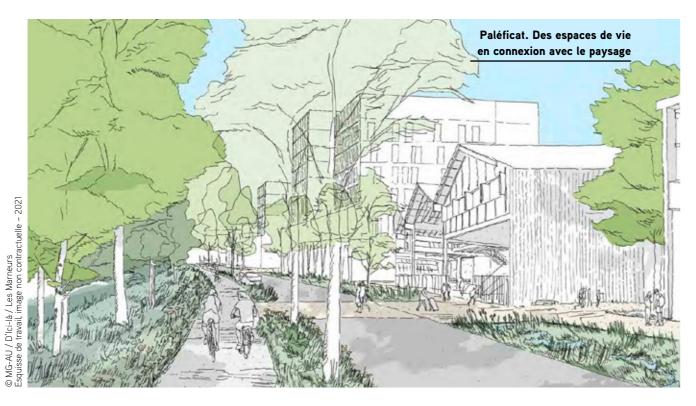
CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DU SITE PALÉFICAT RIVES DE L'HERS

L'année 2021 s'achève avec la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine de l'opération Paléficat, dont la réalisation a été confiée à la SEML Oppidea par Toulouse Métropole.

Le jury réuni le 20 octobre 2021, a retenu une équipe pluridisciplinaire, coordonnée par l'architecte-

urbaniste Michel Guthmann et associés. Architecture & Urbanisme (MG-AU). Les premières intentions de l'équipe lauréate pour réaliser ce futur quartier repose sur la prise en compte du paysage existant, et se traduit notamment par la création d'un parc de 13 hectares depuis le château de Paléficat jusqu'aux rives de l'Hers. Ce futur écoquartier de 120 hectares reposera sur quatre piliers principaux: une ambition bas carbone, l'agriculture et la nature en ville, le développement des mobilités durables et le renforcement du lien social.

La concertation a porté sur la définition du projet et le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine. Il a été proposé de mener les échanges autour d'un « groupe citoyen », composé d'une vingtaine de personnes: habitants, riverains, associations de quartier, pour les droits des personnes à mobilité réduite, pour les mobilités douces...), entreprises du secteur et autres acteurs du territoire (notamment les porteurs de projet de Dessine-moi Toulouse). Les ateliers de concertation menés en 2021 ont abouti à un «Livret des attentes citoyennes» transmis aux candidats à la maîtrise d'œuvre urbaine qui ont ainsi pu ajuster leur offre pour prendre en compte ces attentes. Deux représentants du groupe citoyens ont participé au jury de sélection.



Collège Paleficat: ce nouvel équipement public, implanté le long du boulevard Florence-Arthaud, constituera un marqueur du futur quartier. Un travail de mise au point du projet a été coordonné fin 2021 entre l'équipe de maîtrise d'œuvre du conseil départemental de la Haute-Garonne et l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine de la SEML Oppidea dans la perspective de l'engagement d'une procédure de dossier de mise en compatibilité du PLU afin de tenir l'objectif de l'ouverture du collège à la rentrée 2024.

Agriparc des berges de l'Hers.

ZAC MALEPÈRE

Un nouveau cycle de concertation sur la définition des espaces publics majeurs de la ZAC (parc Marcaissonne, bassin de l'Hers, place centrale et square) a eu lieu avec les habitants du quartier, sous forme d'ateliers. Il a permis de définir les principes d'aménagement de ces espaces.

Environ 1 400 logements ont un PC accordé et trois opérations immobilières ont démarré leurs travaux. Les rues de Casablanca et rue de Tanger ont été aménagées et les premiers travaux ont été menés sur la zone de compensation (marres creusées, plantations de haies).

Collège Malepère: à proximité du projet urbain, la Métropole, la Mairie de Toulouse et le conseil départemental ont engagé les études préalables au développement d'un complexe scolaire

Malepère – Carmes, en particulier la réalisation des études environnementales préalables.

ZAC TUCARD

La tranche 1 de l'Orée du Bois sera quasiment totalement livrée courant 2022, comprenant une partie logements et une gendarmerie.

ZAC BALMA GRAMONT

Le projet urbain poursuit prioritairement son développement sur le secteur Garrigue bas: 149 logements ainsi qu'un foyer de jeunes travailleurs (FJT) de 100 logements ont été mis en chantier en 2021.

ZAC NIEL

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain Empalot et de l'aménagement de la ZAC Niel, la SEML Oppidea, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole ont procédé de façon partenariale à la



requalification de la coulée verte Empalot-Niel. Elle a consisté en la reprise des accès afin de faciliter les circulations des piétons et des cycles, ainsi qu'en la reprise des espaces verts et la mise en valeur du platane centenaire qui ouvre cet espace côté Niel. Après une ultime concertation avec les riverains concernant la végétalisation de la place Haute menée durant l'été, l'année 2021 a permis la livraison des travaux d'espaces publics de cette ZAC.

Les dernières plantations ainsi que la finalisation de la mise en valeur du patrimoine archéologique sur le site doivent être réalisées en début d'année 2022.

ZAC PIQUEPEYRE

Le schéma directeur des espaces publics a été mis à jour en vue d'intégrer et développer les modes actifs. La Livraison des premiers logements attendue fin 2021 a été reportée en 2022 du fait du contexte sanitaire.

ZAC BORDEROUGE

La poursuite de la commercialisation s'est traduite sur la place du Carré de la Maourine par la cession du Pavillon B à la Foncière Borderouge, par l'ouverture d'un KFC ainsi que par la cession d'un foncier pour la construction d'un hôtel. Un programme de 43 logements a fait l'objet d'une procédure de concours d'architecte et d'un dépôt du PC.

Également, les travaux rue des Vignes et la fin de ceux du chemin de Borderouge ont été mis en chantiers.

ZAC GARONNE

Le projet de développement de la ZAC reste en attente des réflexions engagées dans le cadre du projet de la Cité des Rugbys.

AVANCEMENT DES PROJETS « DESSINE-MOI TOULOUSE »

SITE DE LAPUJADE

Le projet des Herbes Folles entre actuellement en phase pré-opérationnelle. À ce titre, Toulouse Métropole en assure aujourd'hui le pilotage.

Les travaux d'aménagement du projet seront réalisés dans le cadre de la ZAC Grand Matabiau et donc confiés à Europolia. Les réunions techniques menées en 2021 ont permis de signer un avenant au protocole de travail du 21 novembre 2019, cela afin de préciser les éléments de programmation du projet et d'en prolonger la durée, le démarrage effectif des travaux étant mis en perspective pour début 2023.

SITE P+R JOLIMONT

Afin de maintenir la qualité du projet lauréat répondant aux orientations du PLUi-H, la réalisation du projet My Jolimont a été décalée selon le calendrier de la modification du PLUi-H.

AGRIPARC DES BERGES DE L'HERS

Le projet consiste à installer sur environ 3 ha des « carrés maraîchers », concept hybride entre le jardin partagé et l'exploitation maraîchère. Le projet constitue un outil préfigurateur du futur Grand parc de l'Hers. En 2021, la mise au point a porté sur l'accompagnement du projet des carrés maraîchers portés par Terreauciel, en vue de leur implantation en 2022 sur les berges de l'Hers à Paléficat. Ce projet, qui s'inscrit dans les orientations du Projet agricole alimentaire métropolitain (PAAM) et de l'appel à projets *Dessine-moi Toulouse*, a été primé par Toulouse Métropole dans le cadre du Challenge Innovation « Se nourrir dans la ville de demain ».

TERRITOIRE OPÉRATIONNEL OUEST

L'activité du territoire opérationnel Quest s'est intensifiée en 2021, avec l'émergence et l'arrivée à maturité de certains projets. Le ralentissement du marché immobilier lié à la crise sanitaire de 2020-2021, ajouté à l'incertitude sur le PLUi-H, ont plutôt suscité une effervescence dans l'écosystème de la rive gauche toulousaine et les acteurs de l'aménagement recherchent des solutions pour mener à bien de nouveaux projets d'activité économique et d'habitat et répondre aux besoins de territoire. Parmi les 55 opérations suivies, voici un point sur les plus représentatives de l'activité qui comprend les opérations d'initiative publique, l'accompagnement des projets privés, les opérations de développement économique, les grandes études sectorielles et le renouvellement urbain.

OPÉRATIONS PUBLIQUES ET ZAC

L'objectif est de garantir un niveau de production de logements qui permette l'accueil de la croissance de population de la Métropole. Plusieurs programmes de constructions ont été attribués, engagés ou livrés en 2021 sur les ZAC de Saint-Martin du Touch, Las Fonses, Laubis et Escalette.

En parallèle, les ZAC de la Cartoucherie et d'Andromède ont engagé en 2021 les études relatives à leurs phases 3, tenant compte des enjeux environnementaux et des impératifs de désimperméabilisation. Elles ont également fait évoluer les concepts d'aménagement de manière substantielle tout en gardant le cap d'une qualité de vie au service des futurs usagers de ces grands quartiers.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Il est à noter que certaines études de faisabilité engagées ou poursuivies en 2021, portant sur l'émergence de grandes opérations de développement économique ou de renouvellement urbain, ont vocation à devenir les opérations publiques de demain, qu'il s'agisse de ZAC ou d'autres formes de projets d'initiative publique. On peut notamment citer, à cet égard, la future ZAC Francazal-Vilagil-Cugnaux (Voir sujet Francazal P. 37), et la réflexion urbaine partenariale engagée sur le secteur de Basso-Cambo-place Bouillière, qui a vocation à rentrer en opérationnalité à moyen terme.

ACCOMPAGNEMENT ET ENCADREMENT DE PROJETS D'INITIATIVE PRIVÉE

Cet accompagnement s'exerce au travers de dispositifs de PUP, TAM, OAP et PVR.

Jusqu'à présent limitée à de petites opérations, on note aujourd'hui une réelle diversité dans l'envergure des projets, et on peut citer en particulier l'aboutissement de trois opérations importantes, menées en périmètre de PUP:

- l'aboutissement début 2020 de la DUP du projet Pé d'Estèbe-Belle Enseigne, sur une emprise opérationnelle d'environ 14 ha. Elle va permettre l'aménagement d'un projet d'ensemble, issu d'une réflexion engagée par Toulouse Métropole en 2012. et intégrant un regroupement de Gendarmerie à l'interface des communes de Cugnaux et Villeneuve-Tolosane, ainsi que la réalisation d'environ 350 logements. En 2021, les études techniques de viabilisation se sont poursuivies, les acquisitions foncières ont été finalisées et les fouilles archéologiques sont programmées, en préalable à la viabilisation qui interviendra en 2022, en accompagnement du chantier de la gendarmerie. Un périmètre de PUP a été instauré pour permettre la participation des constructeurs, qui finalisent actuellement leurs projets, à la viabilisation de ce secteur
- le projet NXP-Vinci, aux abords du boulevard Eisenhower, va permettre le maintien et l'intensification de l'activité en matière de R&D de l'entreprise NXP (ex Freescale), par le biais d'une valorisation foncière intégrant la réalisation de 600 logements, l'implantation de commerces, la plantation d'arbres de haute tiges et l'intégration d'un nouveau collège (aujourd'hui finalisé), auquel est venue s'ajouter la décision d'implantation d'une nouvelle école, dont l'architecte a été désigné début 2021.

• enfin, le PUP de **Lou Pintre**, instauré en 2015 à Aussone, s'est achevé en 2021 en permettant, sur cette commune fortement contrainte par le PEB, la réalisation de 300 logements, portée par deux opérateurs. Ceci a permis de répondre notamment aux enjeux de productions de logements sociaux. Des formes d'habitat pavillonnaire, individuel groupé et petits collectifs, adaptées au contexte urbain, se sont accompagnées d'un parc, d'une crèche, et bien sûr des dessertes de transports tous modes et des réseaux nécessaires à ce nouveau quartier.

Les échanges se sont poursuivis sur la commune de Tournefeuille sur l'accompagnement opérationnel de plusieurs OAP complexes: Balbèze-Doumergue, Prat-Pirac et Socamil, et de la ZAC communale de Ferro-Lèbres.

Enfin, sur la commune de Toulouse, le PUP Guilhermy se poursuit, et le nouveau collège, dont les abords sont en cours d'aménagement, ouvrira en septembre 2022. La réflexion sur le PAE Bordeblanche se poursuit également, avec l'émergence de 2 projets de constructions portés par Patrimoine et ADIM. Et l'étude engagée en 2021 sur Bordebasse à Blagnac permettra d'envisager l'évolution de ce secteur stratégique, à proximité de l'aéroport.

LES GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2021 a surtout marqué la poursuite des études (programmation et conception urbaine, confiée cabinet HdZ), qui permettront d'accueillir un nouveau Pôle économique d'envergure métropolitaine au sein de l'ancienne base militaire de Francazal (38 ha) (Voir P. 37), dédié aux mobilités et énergies du futur, et associé à l'émergence du projet Vilagil. Le partenariat a été engagé avec les services de l'État pour la conduite des procédures administratives, ainsi qu'avec la région Occitanie pour l'émergence du projet de Technocampus, lié à la filière Hydrogène. La dépollution pyrotechnique a également été engagée en 2021.

Toulouse Métropole accompagne également, dans le secteur de l'Oncopole, la réalisation par Evotec d'une unité de bioproduction, qui participe de la diversification économique encouragée par le plan de relance. On peut également citer sur ce campus les réflexions sur l'évolution de l'IUCT-O, sur le projet Hub issu de Dessine moi Toulouse, ou du projet Respire dédié notamment au sport et à la formation.

OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT

Des études prospectives ont été engagées pour le pôle multimodal des Arènes, entré en phase d'étude en 2021 autour du groupement Interland. Toulouse Métropole a accompagné l'implantation des stations de la 3º ligne de métro (pôles d'échanges de Colomiers-gare, Aibus Colomiers et Airbus Saint-Martin), ou l'aménagement des espaces publics d'accompagnement du PRNU Reynerie. L'accompagnement de la relocalisation, sur plusieurs emprises, du Hameau de Fleurence est également une expérience de renouvellement urbain, au sein de la ZAC Saint-Martin du Touch.

Par ailleurs, le projet Basso-Cambo/place Bouillères a vu en 2021 l'engagement d'une reflexion partenariale autour des enjeux de loisirs (cinéma et e-gaming), de commerce, d'habitat et de tertiaire, en complément du travail déjà mené avec Tisséo sur l'émergence du nouveau parking P+R en cours de construction pour répondre aux enjeux de mutation de ce pôle multimodal, aujourd'hui peu qualifié, mais auquel le Projet Urbain Toulousain donne une vocation de centralité secondaire.

On peut également mentionner l'étude cœur de Ville engagée en 2021 sur Pibrac.

ÉTUDES PROSPECTIVES TERRITORIALES

2021 a vu l'engagement, en partenariat avec la DEE, de la réflexion ambitieuse sur le Grand Parc du Touch, projet structurant du territoire sur trois communes: Toulouse, Tournefeuille et Blagnac. Le diagnostic a été engagé, les premiers enjeux ont été partagés avec les communes et un groupement sera désigné prochainement pour conduire le plan

été partagés avec les communes et un groupement sera désigné prochainement pour conduire le plan guide de référence ayant vocation à intégrer des actions qui conjugueront l'ambition de long terme et des interventions de court terme donnant une visibilité concrète à ce projet.

CENTRALITÉS-COMMERCE

PLAN DE RELANCE

Mesures en faveur de la relance de l'activité commerciale.

Le commerce de proximité, l'artisanat et les indépendants représentent une part importante de l'économie métropolitaine. Ces entreprises de proximité sont indispensables à la vitalité et à l'animation du territoire, qu'il s'agisse de l'hypercentre toulousain, des cœurs de villes et ou des centralités de proximité. La crise sanitaire conduit à une baisse conséquente de l'activité économique depuis 2020. Les conséquences sur le tissu d'entreprises toulousaines sont d'ores et déjà nombreuses et impliquent une réaction forte des collectivités publiques afin de participer à l'effort de résilience du territoire.

Dans ce contexte, Toulouse Métropole a élaboré un plan d'urgence en ciblant plus spécifiquement les acteurs économiques de proximité.

• Mise en œuvre de l'action 32: Opération resto zéro déchets. En 2021, dans le cadre d'une expérimentation, la Métropole a accompagné 10 restaurateurs volontaires sur son territoire, dans une démarche de réduction de leur production de déchets à la source, leur permettant ainsi de réduire les coûts de traitement et de collecte à leur charge. Cette expérimentation doit permettre, in fine, de structurer une offre économique alternative et solidaire sur l'utilisation des ressources, la réduction des déchets et leur valorisation.

DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE

SUIVI ET EXPERTISE DES PROJETS MÉTROPOLITAINS

Objectifs:

- développer une offre commerciale attractive et complémentaire, maintenant un équilibre entre les centres-villes, les quartiers et les centres commerciaux,
- garantir et renforcer le commerce de proximité par sa sauvegarde et son développement,
- encadrer le développement du commerce en dehors des polarités et contribuer à la complémentarité et diversité du commerce de proximité.

Les principaux projets concernés sont les suivants : 3º ligne de métro, Portes métropolitaines Gramont, projets *Dessine moi Toulouse*, et l'ensemble des ZAC ayant une programmation commerciale ou de nouvelles centralités (ZAC Malepère, ZAC Saint-Martin du Touch...).

Toulouse Métropole accompagne également le développement de projets privés soit d'enseignes, de foncière immobilière ou de propriétaires fonciers.

MISE À JOUR DE L'EXPERTISE DES 247 PÔLES COMMERCIAUX Objectifs :

- limiter et encadrer le développement du commerce en dehors des polarités,
- soutenir le commerce dans les secteurs en difficulté.
- re-qualifier certains pôles commerciaux majeurs et intermédiaires participant à l'attractivité du territoire et à son dynamisme économique,
- adapter, améliorer et moderniser les centralités de proximité existantes.

En 2021, 8 communes ont été expertisées regroupant ainsi près d'une trentaine polarités commerciales.

MISSIONS ENGAGÉES AUPRÈS DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

- Appui à la commercialisation de locaux vacants.
- Analyse et expertise des projets, demandes d'au-
- Rencontres avec les associations et les commerçants.

Objectifs:

torisations CDAC. PC.

- conforter et développer préférentiellement le commerce et service de proximité dans les centralités urbaines et les « cœurs de ville »,
- créer une synergie entre les acteurs, définir des points de convergence pour garantir la mise en œuvre de la stratégie commerciale métropolitaine et communale (plus d'une quinzaine de communes suivies).

En 2021, 45 locaux vacants ont été recensés et qualifiés, regroupés sur 18 communes, représentant 20 496 m² commerciaux. Ils ont été suivis et gérés par huit opérateurs et quatre commercialisateurs indépendants.

35 demandes de porteurs de projets sont qualifiées et représentent divers secteurs d'activités.

ANALYSE JURIDIQUE ET EXPERTISE

- Sur les outils réglementaires: droit de préemption commerciale, linéaire de protection commerciale, zone préférentielle d'accueil du commerce (ZPAC), volet commerce du PLUi-H, volet commerce du SCOT
- Sur le cadre métropolitain et aide à la déclinaison communale :
- dérogation aux ouvertures dominicales,
- doctrine sur les projets de regroupements de professionnels de santé.
- schéma directeur des hébergements marchands,

- doctrine sur les projets de résidences hybrides/ coliving.
- Sur l'accompagnement de la révision du PLUi-H: avis, propositions d'outils: suppression/création/ agrandissement de ZPAC, création linéaires commerciaux, règles concernant les hébergements marchands.
- Avis et expertise du service sur toutes les autorisations d'urbanisme portant une programmation commerces / services / santé / hébergements marchands, pour les communes de la Métropole.
- Expertise juridique auprès des communes sur la classification et les doctrines de la Métropole selon la nature d'activités, les changements de destinations...

SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE L'HÉBERGEMENT MARCHAND

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de développement économique, innovation et de rayonnement métropolitain et des actions préconisées par le schéma directeur du tourisme, un schéma directeur de développement de l'hébergement marchand a été mis en place depuis 2018. Ce document est un outil stratégique permettant d'accompagner la politique de la Métropole en matière de tourisme, de développement économique et d'aménagement du territoire

La crise sanitaire et l'arrêt brutal de toute l'économie de ce secteur depuis plus d'un an conduit Toulouse Métropole à revoir la stratégie engagée du schéma directeur des hébergements marchands.

L'évolution des attentes des clientèles touristiques et notamment celles nées de la crise du Covid, couplée à la baisse attendue de la clientèle «affaires», à court terme, invite à s'interroger sur la capacité des hébergeurs à se réinventer et à anticiper ce que seront les futurs produits et services proposés demain

Autant d'éléments qui invitent à s'interroger sur une redéfinition du modèle d'hébergement à adopter lors de la reprise et pour le territoire toulousain, afin d'orienter les directeurs d'établissements et les investisseurs de demain vers des projets rentables et pertinents.

Pour accompagner ces évolutions structurelles et conjoncturelles, et en collaboration avec les professionnels du secteur, la Métropole engage ainsi une révision de son schéma directeur de développement des hébergements marchands pour la période 2022-2026 avec un nouveau marché notifié en octobre 2021 au bureau d'étude Voltere.

Les missions du bureau d'étude Voltere sont les suivantes :

- mise à jour annuelle du diagnostic général de l'offre hôtelière,
- identification et expertise des nouveaux modèles d'hébergement marchands,
- révision du schéma directeur de développement de l'hébergement marchand pour la période 2022/2026.
- définition des outils de mise en œuvre de la stratégie définie par le schéma,
- analyses ponctuelles/expertises de tout projet et/ ou autorisations d'urbanismes.

La révision de ce schéma directeur a été engagée lors du comité de pilotage du 22 juin 2021.

Une traduction réglementaire lors des futures procédures d'évolution du PLUi-H pourra notamment être envisagée s'agissant des logiques d'implantation sur le territoire métropolitain.

Enfin, en 2021, la Métropole, dans le cadre du schéma, a reçu une dizaines de partenaires et de nouveaux porteurs de projets au titre du suivi et de la mise en œuvre du schéma directeur, représentants près de 1 200 chambres.

En mars 2022, se tiendra le deuxième comité de pilotage qui présentera les éléments de diagnostics, et les principaux enjeux de la stratégie métropolitaine.

OBSERVATOIRE CINÉMATOGRAPHIQUE

La Ville de Toulouse a engagé une réflexion sur l'aménagement cinématographique dans un contexte métropolitain. L'actualisation des orientations de ce schéma et ses conclusions ont conduit

à la mise en place d'un observatoire du cinéma de la métropole toulousaine. L'observatoire permet de veiller au suivi de l'évolution du paysage cinématographique sur la Métropole et de maintenir un lien avec les professionnels de la filière.

Ainsi, dès 2018, la Ville de Toulouse a missionné le prestataire Hexacom pour l'actualisation des orientations du schéma et la mise en place d'un observatoire du cinéma de la Métropole.

Le dernier comité de pilotage de l'année 2020 qui s'est tenu le 19 novembre, a abordé les sujets d'actualité suivants: la crise sanitaire et les conditions de reprise, les nouvelles tendances sur la base d'une enquête conduite préalablement auprès de chaque professionnels de la filière. Et l'état d'avancement des projets de développement.

Les comités techniques de l'année 2021 ont abouti notamment à la mise en place d'une campagne de communication pour accompagner l'ouverture des salles de la Métropole. L'année 2021 a été marquée par l'ouverture de deux nouveaux cinémas :

- le Multiplexe UGC au cœur du projet de Montaudran, sur la place centrale,
- le cinéma Grand Central à Colomiers.

Les projets à venir sont :

- projet VEO au sein de la ZAC Cartoucherie,
- projet Cinéma Megarama sur le secteur Basso Cambo.

SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DE LA DISTRIBUTION AUTO/MOTOS

Toute la filière automobile est confrontée à de profonds changements avec le développement des nouvelles technologiques, des changements de comportements et des évolutions dans les usages. Les professionnels recherchent un maillage géographique plus fin pour les activités de réparation et de dépannage afin de satisfaire une demande de proximité de leur clientèle sur des territoires bien desservis par les transports collectifs et les modes actifs.

L'environnement urbain évolue et nécessite une réflexion sur l'évolution de l'implantation de la distribution automobile sur Toulouse Métropole.

Le comité de pilotage de juin 2021 a permis d'identifier les enjeux territorialisées pour la filière :

- conforter les activités existantes sur le territoire métropolitain
- protéger et renforcer cette filière face aux pressions de développement/renouvellement urbain en faveur de l'Habitat
- inciter et accompagner ces acteurs vers des modèles plus denses pour dégager des gisements fonciers (en renouvellement).

L'objectif est de pérenniser cette filière économique sur le territoire métropolitain en poursuivant le travail engagé et de le décliner sous forme de projet d'aménagement pour chacun des 3 pôles identifiés, tout en maîtrisant les coûts induits pour la collectivité en terme d'aménagements d'infrastructures (voirie, éclairage, carrefour/rond-point).

En octobre 2021, les résultats de l'étude et les principaux enjeux et objectifs ont été partagés lors d'un atelier avec les professionnels de la filière.

En 2022, Toulouse Métropole finalisera les études urbaines et opérationnelles sur les trois pôles afin de décliner des projets d'aménagements, suivant les niveaux réglementaires et les aspects financiers.

ÉTUDE SUR L'OFFRE DE SANTÉ DE PROXIMITÉ DANS LE FONCTIONNEMENT URBAIN DE LA MÉTROPOLE

La présence d'une offre de santé au sein des quartiers et des communes constitue une préoccupation de plus en plus importante pour la Métropole. Il s'agit d'un service essentiel à la population, à tous les âges, qui assure à la fois une fonction sanitaire et sociale. En ce sens, elle participe, au même titre que les commerces, les équipements accueillant du public, l'offre en transports en commun... à la diversification d'une offre de proximité et à l'animation de centralités urbaines tout en remplissant un service fondamental à la personne.

En septembre 2020, la collectivité a contractualié une étude avec l'AUAT relative à l'accueil des professionnels de santé dans les quartiers métropolitains. Par définition, la focale portera sur l'offre de santé de proximité, excluant de fait l'offre métropolitaine des grands équipements de santé de l'agglomération (hôpitaux, cliniques, écoles...). La mission comprend trois volets :

- approfondissement de la connaissance territoriale en matière d'offre de santé,
- offre de santé et maillage urbain de proximité,
- offre de santé et conditions d'implantations immobilières.

Le comité de pilotage d'avril 2021 a permis de stabiliser et partager les éléments clés du diagnostic. Le prochain comité de pilotage de mars 2022 aura comme objectif de définir les enjeux, les contours de la stratégie métropolitaine sur l'offre de santé de proximité et d'en définir les suites opérationnelles.

ÉTUDE SUR L'OFFRE ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ

De nombreuses études montrent des évolutions notables des modes de consommation et toutes montrent que le commerce de proximité en profite ces dernières années avec une hausse du nombre de créations de points de vente, une progression du chiffre d'affaires...

La collectivité a souhaité avoir un éclairage sur cette offre alimentaire de proximité et ses évolutions sur son périmètre d'intervention. Ainsi au printemps 2020, une étude a été commanditée auprès de l'AUAT sur l'offre alimentaire de proximité.

Les objectifs de cette étude sont donc d'identifier l'ensemble des points vente et d'analyser son insertion sur le territoire de Toulouse Métropole à partir d'un questionnement en quatre grands thèmes: Quelles sont les composantes de cette offre? Quelle a été sa croissance au cours des dix dernières années ? Quels sont tous les acteurs de ce secteur ? Comment maille-t-elle le territoire ? Pour rendre compte de sa diversité et de son poids économique, l'étude porte sur l'ensemble de points de vente inférieurs ou égaux à 1000 m². Sont donc analysés les commerces d'offres multiples dont les supérettes franchisées, les épiceries fines et les primeurs, les points de vente de produits Bio et locaux, les autres commerces alimentaires de détails (boulangerie, poissonnerie, boucherie...).

En 2021, plusieurs focus ont été réalisés afin de comprendre les évolutions à l'œuvre et anticiper les besoins futurs à partir des projections des nouveaux modes de consommation alimentaire mais aussi des impacts potentiels de la crise sanitaire sur l'offre commerciale.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

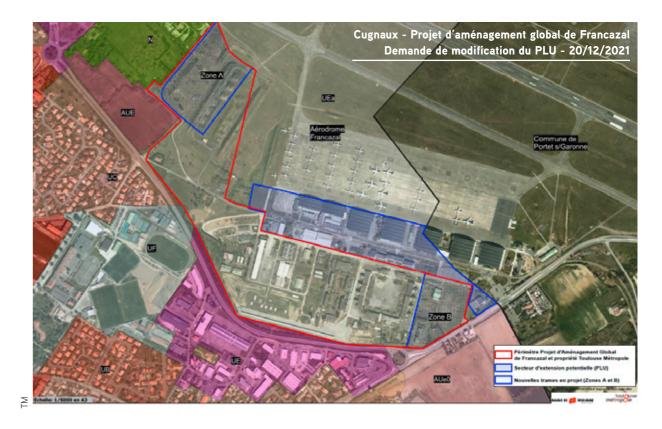
Dans le cadre de l'accompagnement de la Métropole à l'amélioration de la qualité de l'offre et au développement durable et équilibré du territoire, la collectivité accompagne et propose des projets ayant pour but de limiter l'empreinte écologique des activités commerciales. Les principales actions concernent la gestion économe de l'espace, la réduction des pollutions atmosphériques dues aux transports et le suivi de projets permettant de développer une économie circulaire et respectueuse de l'environnement.

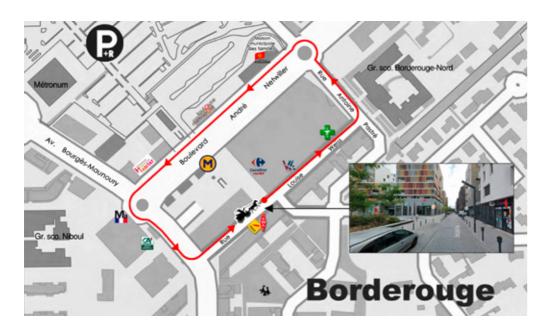
CARTOGRAPHIE ET FISCALITÉ DE L'URBANISME

Mission de cartographie illustrative des projets.

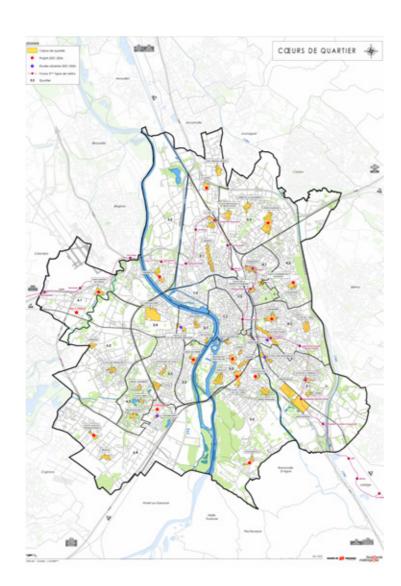
350 commandes, de toutes natures, pour Toulouse Métropole dont la cartographie des comités d'engagement foncier et des conseils d'administration de l'EPFL.

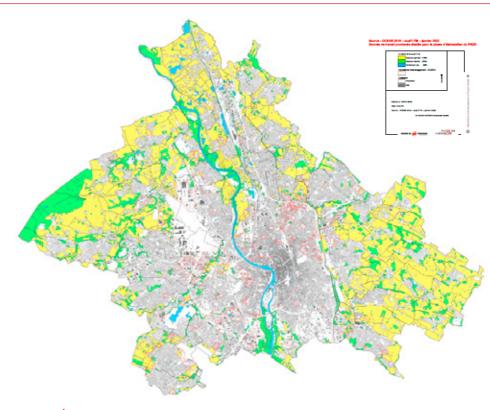






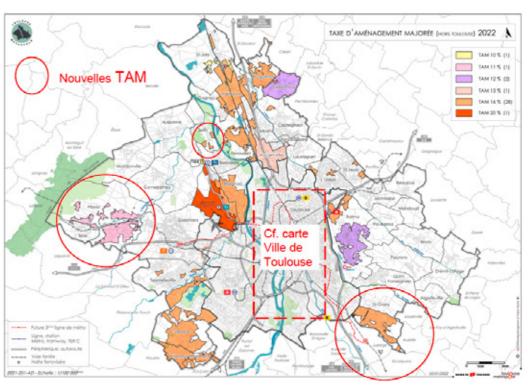
- Mise à jour de la base de données sur les permis de construire autorisés, en travaux et achevés, sur Toulouse de 2013 à fin 2021. Mise à jour de la base Mutation urbaine: classification des constructions selon le type de mutation observée.
- Études de capacité du Plan local d'urbanisme dans le cadre des valorisations foncières et dans le cadre d'estimations foncières.
- Études urbaines et participation à l'Étude de la 3º ligne de métro et Pacte urbain : poursuite de l'appui cartographique dans la mise à jour des potentiels fonciers, de la base Propriétaires autour des futures stations.
- Mise à jour de la base de données des fonciers disponibles en zone économique du Plan local d'urbanisme et réalisation de cartographies préalables aux rendez-vous avec les communes.
- Réalisation graphique des périmètres opérationnels des Cœurs de Quartier.
- Développement de la mission d'Observation foncière et observation de la consommation d'espace: appui en termes de méthodologie, mise au point de base de données DIA, occupations du sol, identification de potentiels fonciers en espace urbanisé.





FISCALITÉ DE L'URBANISME

- Amélioration en contenu des modèles de délibération / convention / matrices financières pour les PUP.
- Poursuite et fiabilisation du travail de prévision des recettes de la 3^e ligne de métro: outils de suivi / rapprochement prévisionnel recettes perçues.
- Mise à jour du suivi des travaux réalisés en périmètre de la 3º ligne de métro.
- Élaboration de nouvelles taxes d'aménagement sur Toulouse et trois communes.
- Développement de la mission d'Observation foncière et observation de la consommation d'espace : appui en termes de méthodologie, mise au point de base de données DIA, occupations du sol, identification de potentiels fonciers en espace urbanisé.



HABITAT

HABITAT PUBLIC

En déclinaison opérationnelle du Pacte métropolitain pour l'habitat approuvé le 14 octobre 2021, et afin notamment de mettre en œuvre les objectifs de diversification du logement, Toulouse Métropole a fait le choix de signer un « Contrat d'engagement » portant sur la période 2021-2026, avec chacune des neuf gouvernances HLM produisant sur Toulouse Métropole.

Ces contrats sont un témoignage concret de la richesse qu'apportent aux territoires les organismes HLM dans la mise en œuvre des orientations portées par Toulouse Métropole en faveur du logement pour tous. Ces contrats présentent les engagements des organismes HLM portant sur 3 créations de valeur: sociale, environnementale et économique.

Ces contrats d'engagement viennent dans un temps particulier, en réponse au nouveau contexte « post COVID » marqué par de nouvelles attentes des habitants envers les politiques publiques en faveur de l'habitat:

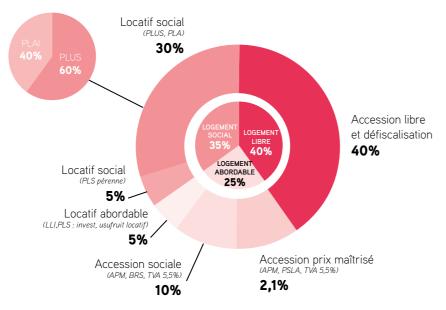
- logements plus durables dans le neuf et dans l'ancien,
- logements plus accessibles et offrant une meilleure qualité d'usage,
- offre de logements à très bas loyers (PLAI),
- mobilisation des forces économiques de l'activité immobilière pour renforcer l'emploi local, au bénéfice des ménages les plus éloignés du marché de l'emploi.

Les organismes HLM ont participé pleinement à cette démarche et soutiennent avec intérêt la mise en œuvre de ces engagements venant à la croisée

de leur plan stratégique de développement et des politiques métropolitaines. Les valeurs d'entraide, de coopération, de vivre ensemble, de proximité ainsi que les compétences internes des organismes HLM sur l'accompagnement social de leurs locataires, sur la rénovation urbaine ou encore sur le soutien aux démarches vers l'emploi, s'inscrivent dans une complémentarité forte avec Toulouse Métropole.

Ces contrats d'engagement permettront de mettre en œuvre les nouvelles orientations métropolitaines en faveur du logement à très bas loyer, le PLAI. Toulouse Métropole s'est fixé comme objectif de passer d'une production annuelle de 30% de PLAI R à au moins 40% de PLAI R dans sa programmation de logements sociaux, soit 840 PLAI R (et donc 1260 PLUS).





LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

En 2021, 2199 logements locatifs sociaux ont été financés, dont :

- 944 logements PLUS, logements bas loyers,
- 584 logements PLAI R, logements très bas loyer (dont 152 en financements NPNRU),
- 28 logements PLAI A, logements avec un accompagnement social adapté,
- 232 logements PLAI Structure, logements très bas loyers en résidence dédiée,
- 265 logements PLS familiaux, logements loyers minorés en diffus dans les projets HLM,
- 146 logements agréments PLS étudiants, pour le financement de résidences étudiantes à bas loyers (CROUS ou HLM).

Cette programmation financière de près de 2 200 logements permet d'atteindre 90 % de l'objectif de production de logements sociaux rappelé dans le Pacte métropolitain de l'habitat (objectif de 2 450 logements locatifs sociaux, soit 35 % des 7 000 logements à construire chaque année).

ENGAGEMENT EN FAVEUR DES PUBLICS LES PLUS PRÉCAIRES

LANCEMENT DU PROGRAMME « 1 STATION = 1 RÉSIDENCE »

Toulouse Métropole poursuit l'objectif d'une Métropole inclusive et accessible à tous, qui se traduit notamment par son engagement sur différentes démarches:

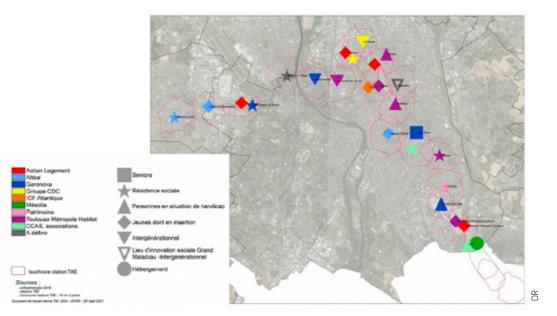
• l'accès direct au logement des plus démunis à travers le plan «Logement d'abord»,

- la mise en place d'un partenariat avec les acteurs du logement sur l'accessibilité des logements existants et de l'offre nouvelle,
- l'inclusion des seniors sur le territoire et leur accompagnement à travers le plan d'action métropolitain «Les seniors dans l'Open Métropole»,
- le soutien au développement de logements à bas loyers à destination des étudiants, des jeunes actifs, des seniors, des personnes en situation de handicap, des personnes isolées suite à des accidents de la vie.

Le besoin de logements sociaux en résidences dédiées reste important au sortir de la crise sanitaire, tels qu'en témoignent les nombreux projets portés par les acteurs associatifs, alors que l'offre de logements dans ce secteur est encore insuffisante. La mobilisation de fonciers dans des territoires bien desservis et dotés d'un tissu d'acteurs et de services doit permettre de soutenir et encourager le développement de résidences dédiées de logements sociaux.

Les réflexions urbaines qui s'engagent à l'occasion de la 3^e ligne de métro sont donc apparues comme une formidable opportunité pour accroître significativement l'offre dans ce domaine.

Par délibération en date du 1^{er} avril 2021, Toulouse Métropole approuvait le pacte urbain associé aux projets 3^e ligne de métro, Ligne Aéroport Express et Connexion Ligne B dans l'objectif d'assurer une articulation plus efficace entre les politiques urbaines et de mobilités dans les secteurs desservis par ces futures infrastructures de transports en commun.



Extrait des contrats d'engagement 2021 - 2026: cartographie 1 station - 1 résidence

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Forte de ces éléments de cadrage, Toulouse Métropole a souhaité mettre à profit les réflexions urbaines engagées sur les abords des 19 futures stations de la 3º ligne qui rayonneront sur son territoire, et proposer sur chacune d'elles, au titre des objectifs de mixité du pacte urbain, une programmation de résidences à destination des plus fragiles: jeunes apprentis, étudiants à revenus modestes, jeunes en sortie d'Aide sociale à l'enfance pour lesquels la prise en charge s'arrête brutalement à la majorité, femmes victimes de violences, personnes en situation de handicap, seniors, personnes isolées suite à des accidents de la vie...

Ainsi, sur chacune des stations rayonnant sur les communes de Blagnac, Colomiers et Toulouse, il est acté la réalisation d'une ou plusieurs résidences dédiées. Les organismes HLM maître d'ouvrage ont été identifiés sur chaque projet en déclinaison des contrats d'engagement entre Toulouse Métropole et les gouvernances HLM, et le public cible de chacune de ces résidences a été défini en articulation avec les enjeux de territoire portés par chaque commune concernée.

POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF «LOGEMENT D'ABORD»: LIVRAISON PENSIONS DE FAMILLES ET PLAI A EN DIFFUS









LE SOUTIEN À L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Après avoir très fortement chuté en 2020, la production de logements en accession sociale se stabilise a un niveau très inférieur aux objectifs, 283 logements ont bénéficié d'un agrément Prêt Social Location Accession, et 29 en Bail réel solidaire (pour un objectif de 700 logements).

LE SOUTIEN À LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE

Toulouse Métropole soutient les opérations de réhabilitation énergétique du parc de logement social, en réponse aux enjeux climatiques et de développement durable. L'objectif poursuivi est la résorption des étiquettes énergétiques D. E. F et G sur le territoire de la Métropole, afin de disposer à terme d'un parc de logements sociaux exclusivement composé d'étiquettes énergétiques A ou B (ou C à titre dérogatoire), en cohérence avec les orientations du Plan climat air énergie. Le financement de Toulouse Métropole a été renforcé mi 2020, en déclinaison du plan de relance métropolitain, pour permettre d'accélérer les mises en chantier. La collectivité apporte désormais une aide de 2000€ par logement, conditionnée à l'atteinte des étiquettes énergétiques précisées ci-dessus.

En 2021, 870 logements ont fait l'objet d'une autorisation de financement par Toulouse Métropole, pour un montant total de subvention de 1740 000 €. Parmi celles-ci, 4 opérations représentant 366 logements ont été également retenues dans le cadre du plan de relance Etat (volet général et appel à projet massi-réno).

ÉTUDES AVEC L'UNIVERSITÉ TOULOUSE JEAN-JAURÈS ET LE LABORATOIRE DE RECHERCHE LISST-CIEU

Toulouse Métropole a engagé la troisième et dernière année du partenariat de Recherche et Développement «Faire la Métropole bioinspirée» avec l'université Toulouse Jean-Jaurès et le laboratoire LISST-CIEU (centre interdisciplinaire d'études urbaines), prévu sur la période triennale 2019-2022, afin de proposer une nouvelle approche du développement urbain fondé sur les principes du vivant et les solutions fondées sur la nature.

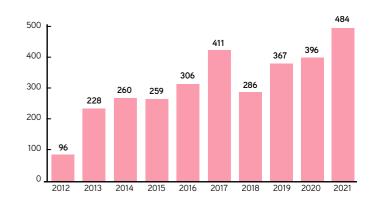
Le thème 2021 était « S'inspirer du vivant pour une approche multifonctionnelle du développement urbain ». Animé par les étudiants du Master Urbanisme et aménagement, en partenariat avec le Centre européen d'excellence en Biomimétisme CEEBIOS, le séminaire de restitution a fait intervenir une dizaine de professionnels et chercheurs. Plus de 450 personnes s'étaient inscrites pour suivre les trois tables rondes organisées depuis l'amphithéâtre de l'Institut universitaire de technologie de Blagnac.



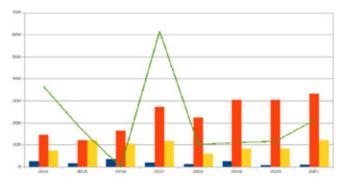
HABITAT PRIVÉ

UN BILAN 2021 DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ POSITIF

Les résultats 2021 confirment les tendances des années précédentes, à savoir l'importance et la croissance de la rénovation énergétique, une hausse du nombre des dossiers autonomie après quelques années de stabilité et la faible activité de la lutte contre l'habitat indigne.

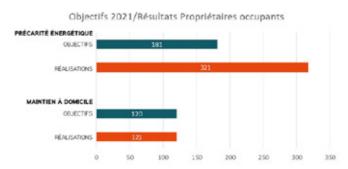


Nombre de logements privés réhabilités par Toulouse Métropole (hors copropriétés)



Évolution logements financés 2014/2021



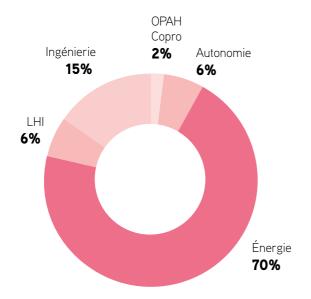


Nombre de logements réhabilités par Toulouse Métropole pour des propriétaires occupants modestes et très modestes

	Objectifs et dotation initiale		Réalisations et consommation finale		
	(CRHH mars 2021)		(Tableau de bord Anah 2021)		
	Nombres	€	Nombres	€	
P Bailleurs	10		15		
P Occupants	331		469		
Dont LHI	30	3 682 847	2	4 904 575	
Dont Energie	181	_	321	_	
Dont autonomie	120	_	121	_	
Copropriétés	725	4 981 231	212	1 146 457	
Dont en difficulté	213	1 649 855	170	1 027 044	
Dont Fragiles	512	3 331 376	42	119 414	
Ingénierie		859 888		1 107 342	
Total ANAH	1 066	9 523 966	696	7 158 374	
Fonds Propres TM		2 406 577		1 980 995	
Total Anah +TM		11 930 543		9 139 369	

À ce bilan, pour 2021, il faut rajouter, la signature de 66 conventionnements de loyers dont 10 avec travaux :

- 39 loyers intermédiaires (16 en 2020),
- 27 loyers sociaux (23 en 2020),
- 0 loyer très social (0 en 2020),
- et 24 logements ont fait l'objet d'une intermédiation locative (17 en 2020).



« MA COPRO BOUGE», LE DISPOSITIF EN FAVEUR DES COPROPRIÉTÉS FRAGILES ET DÉGRADÉES



LE PLAN INITIATIVE COPROPRIÉTÉS (PIC), QUARTIER DU GRAND MIRAIL

Le PIC du Grand Mirail a débuté le 12 mars 2020 suite à la signature de la convention d'OPAH multisite valant ORCOD. Désormais totalement opérationnel, ce plan a permis d'accompagner 15 copropriétés représentant 1800 logements.

12 diagnostics ont été réalisés dont 5 nouveaux en 2021: 4 diagnostics multicritères sur les copropriétés Tours de Seysses (Bordelongue), Bosquets (Reynerie), Cher, Morvan (Bagatelle) ainsi qu'une AMO spécifique sur la copropriété Rosapelly (Reynerie).

Sept opérations ont été lancées en 2021 dont quatre OPAH CD sur les copropriétés lris (La Faourette), Papus II (Papus), Le Lac et Fontaine-Lestang (Reynerie) et trois phases d'élaboration de PDS sur les copropriétés de Lafourguette, Le Parc, Rocade et Milan. Deux de ces copropriétés ont voté un programme de travaux en 2021, la copropriété Les Iris a adopté un programme de requalification globale et la copropriété Rocade des travaux urgents. Cinq autres copropriétés ont bénéficié d'un accompagnement à la réduction des impayés animé par l'ADIL 31.

Au terme de l'année 2021, neuf logements ont été acquis et sont portés par la CDC Habitat Social, quatre sont en cours d'acquisition.

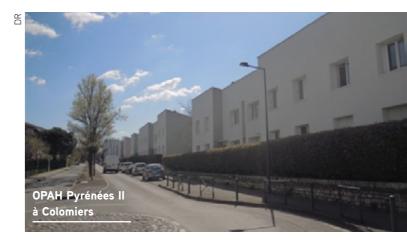
LE PLAN INITIATIVE COPROPRIÉTÉS, LA LISTE RÉGIONALE

La liste régionale du Plan Initiative Copropriétés comprend neuf copropriétés réparties dans divers quartiers de Toulouse, Blagnac et Colomiers. En 2021, ce plan a permis d'accompagner trois copropriétés, le 3/4/5 boulevard des Minimes à Toulouse et les copropriétés Marguerite 1 et Marguerites 2 à Blagnac quartier des cèdres.

LA POURSUITE DES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES

L'OPAH Pyrénées II à Colomiers s'est achevée en 2021

L'OPAH de la Cité de l'Hers se poursuit et entre en dernière année. Les travaux de réhabilitation s'achèveront au deuxième semestre 2022.





83

OPÉRATIONS FONCIÈRES

TERRITOIRE OUEST GARONNE

TOULOUSE - ONCOPOLE - EVOTEC

SECTEUR MONTAUDRAN: DUP VOIE DE LIAISON HERBETTES/ZAC SAINT-EXUPÉRY

Durant l'année 2021, des négociations ont été engagées avec la société EVOTEC (France) SAS, afin de réaliser, sur le Campus Santé du Futur-Oncopole sur la Commune de Toulouse, un véritable Campus d'innovation autour de la médecine du futur (médecine « 4P »: préventive, prédictive, personnalisée, participative), qui constituera un territoire à fort enjeu de développement à proximité immédiate de la future station du téléphérique.

Par délibération du 24 juin 2021, le principe de la signature d'un protocole d'accord a été adopté par la Métropole; celui-ci a été signé le 10 septembre 2021. Pour faire suite à ce protocole et par délibération en date du 2 décembre 2021, il a été décidé, d'une part, de procéder à l'acquisition, auprès de la société EVOTEC (France) SAS, d'une emprise d'environ 19 377 m² et, d'autre part, de céder à la société EVOTEC, une emprise foncière d'environ 112 m²

pour son futur projet d'usine de Bioproduction sur ce site.

Concernant la cession EVOTEC à TM, une promesse de vente a été signée le 11 janvier 2022. L'acte de transfert de propriété interviendra en 2022.

TOULOUSE - REYNERIE: PROJET DE DUP

L'enquête publique unique préalable à l'obtention de la DUP s'est tenue en 2021. Cependant, suite à l'annulation du PLUi-H, la Métropole étudie la suite à donner à la procédure mise en œuvre.

En parallèle, des négociations amiables ont été menées auprès de certains propriétaires.

TOULOUSE - REYNERIE: ÎLOTS 10 ET 10 BIS

En 2019, Toulouse Métropole a procédé à la constitution des îlots 10 et 10 bis, afin de les commercialiser auprès d'un opérateur.

En janvier 2020, deux délibérations ont été présentées

 au bureau de Toulouse Métropole pour l'acquisition à la commune de Toulouse de plusieurs emprises foncières, anciennement à usage de parkings et

ONCOPOLE

L'Oncopole a vu sa vocation étendue et diversifiée au sein du nouveau Campus Santé du Futur, dont l'attractivité va bénéficier de l'arrivée du Téléphérique urbain sud.

Toulouse Métropole accompagne en particulier, dans ce secteur, la réalisation par Evotec d'une unité de bio-production, qui participe à la diversification économique encouragée par le plan de relance. On peut également citer sur ce campus les réflexions sur l'évolution de l'IUCT-O, sur le projet Hub issu de *Dessine-moi Toulouse*, ou du projet *Respire* dédié notamment au sport et à la formation.



d'espaces verts, afin de constituer les futurs îlots de construction 10 et 10bis, destinés à accueillir un programme de logements et d'équipements divers,

 au conseil municipal de Toulouse pour la cession par la Mairie à Toulouse Métropole de ces emprises foncières.

En 2021, l'instruction de la constitution des îlots 10 et 10 bis s'est poursuivie :

- l'acte de transfert de propriété entre la commune de Toulouse et Toulouse Métropole a été signé le 16 février 2021.
- l'enquête de déclassement du domaine public communal des emprises parkings et voiries s'est tenue en novembre, et a obtenu un avis favorable du commissaire enquêteur.
- la délibération du Bureau de Toulouse Métropole décidant la cession de ces îlots à Toulouse Métropole Habitat est intervenue le 27 janvier 2022.

BRAX - DUP RÉALISATION DU CHEMIN D'ACCÈS AU NOUVEAU CIMETIÈRE

Le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 24 juillet 2018. Deux propriétés devaient être acquises. Le premier foncier a été acquis à l'amiable en 2018. En 2020, la procédure d'expropriation a été poursuivie auprès du dernier propriétaire, afin de maîtriser une emprise globale d'environ 510 m² lui appartenant. Le jugement en fixation d'indemnités a été rendu en 2021. Les indemnités d'expropriation ont été payées fin 2021.

CUGNAUX ET VILLENEUVE-TOLOSANE – DUP AMÉNAGEMENT DU SECTEUR PÉ D'ESTÈBE/BELLE ENSEIGNE

Situé sur les communes de Cugnaux et de Villeneuve-Tolosane, le projet intercommunal de Pé d'Estèbe / Belle Enseigne, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 4 mars 2020, se développe sur 14,5 hectares, en continuité de l'urbanisation existante et dans le périmètre de cohérence urbanisme /transport du boulevard urbain de Saint-Martory (10 parcelles impactées représentant 28 propriétaires). Toulouse Métropole procède aux négociations amiables.

En 2021, trois actes ont été signés, deux accords sont en cours de formalisation, un dossier est encore en cours de négociation et la procédure d'expropriation va être mise en œuvre pour un dossier. Par ailleurs en 2021, les portages relatifs aux acquisitions réalisées par l'EPFL, à la demande des communes, ont été transférés au profit de Toulouse Métropole.

CUGNAUX, TOURNEFEUILLE ET VILLENEUVE-TOLOSANE – DUP VOIE VERTE DU CANAL DE SAINT-MARTORY

Dans le cadre de l'aménagement d'une liaison par mode de déplacement doux entre les communes de Cugnaux, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane et Toulouse, Toulouse Métropole a adopté, par délibération du 27 juin 2019, les dossiers soumis à enquêtes et relatifs à la création d'une voie verte située le long du canal de Saint-Martory. Le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 14 mai 2020. Toulouse Métropole continue les négociations auprès des propriétaires.

En 2021, six actes ont été signés et sept accords ont été reçus, pour lesquels des actes pourraient être signés prochainement. Plusieurs autres dossiers pourraient aboutir à l'amiable. La procédure d'expropriation sera mise en œuvre pour les dossiers bloquants.

TOULOUSE - AVENUE EISENHOWER CARREFOUR RUE TALABOT ET CHEMIN DE BASSO CAMBO

Dans le cadre du projet d'aménagement du carrefour à l'intersection de l'avenue Eisenhower, du chemin de Basso Cambo et de la rue Talabot à Toulouse, et à moyen terme dans la perspective d'une opération de requalification de toute l'avenue Eisenhower, la Métropole doit procéder à l'acquisition d'emprises foncières auprès du département de la Haute-Garonne. En 2021, la préparation de l'acquisition auprès du département a été menée. Le département a donné son accord pour une cession à l'euro et pour une autorisation de travaux en décembre 2021. L'acquisition sera réalisée en 2022.

TOULOUSE – CRÉATION D'UNE VOIE NOUVELLE - SECTEUR ROQUEMAUREL

En 2021, des échanges ont eu lieu avec le ministère des Armées concernant l'acquisition d'une emprise foncière d'environ 2 186 m² en vue de la création d'une voie nouvelle reliant l'avenue de Grande-Bretagne et la rue Roquemaurel et permettant la desserte d'un nouveau groupe scolaire.

La procédure d'acquisition devrait intervenir en 2022

COLOMIERS - PRU GRAND VAL D'ARAN

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du Grand Val d'Aran à Colomiers, Toulouse Métropole intervient pour permettre l'aménagement et la reconfiguration d'espaces publics et la constitution de lots de reconstruction, suite à la démolition de l'immeuble «Barre Gascogne».

En 2021, plusieurs rencontres avec la Ville de Colomiers et la société Altéal ont permis de préparer l'acquisition par Toulouse Métropole:

- du terrain d'assiette de la « Barre Gascogne » appartenant à Altéal, dont la démolition est prévue en 2022
- d'emprises foncières, appartenant à la ville de Colomiers, situées au pied de cet immeuble.

En 2021, au titre de sa compétence voirie, Toulouse Métropole a décidé la désaffectation des emprises à usage de voirie (bureau du 30 septembre 2021) appartenant à la commune de Colomiers, pour permettre à cette dernière de mener une enquête publique de déclassement.

Les acquisitions auprès de la commune et de la Société Altéal devraient intervenir en 2022.

BLAGNAC ET CORNEBARRIEU – ZAC AÉROCONSTELLATION – CESSION D'EMPRISES FONCIÈRES ÉQUIPÉES À LA SOCIÉTÉ AIRBUS

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Aéroconstellation, la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse a pris en charge, en 2002, la réalisation d'équipements spécifiques, afin de soutenir le pôle industriel aéronautique dans le contexte d'installation de la chaîne d'assemblage de l'A380. Ces «Équipements d'Intérêt Général » (EIG) consistent en des taxiways, aire d'essai moteurs, aires d'avions, galerie technique, voie de desserte protégée...

Ces emprises situées à l'intérieur d'un site sécurisé et destinées uniquement à l'usage industriel des membres de l'Association foncière urbaine libre (locataire de ces terrains), n'ont pas vocation à être conservées par Toulouse Métropole.

En 2021, la Métropole a décidé de procéder à la cession auprès de la Société Airbus des fonciers supportant les équipements qu'elle utilise en propre, pour un montant de 13 060 000 € HT.

Une promesse de vente a été signée avec la Société Airbus le 30 décembre 2021. La cession interviendra en 2022

TOULOUSE - 106 CHEMIN DE CANTO LAOUZETTO – AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

En 2021, la Métropole a procédé à l'acquisition d'un bâti et d'une emprise foncière, afin de réaliser des travaux d'aménagement de voirie devant permettre d'améliorer la visibilité à l'intersection entre le chemin de Canto Laouzetto et le chemin du Renard (un groupe scolaire étant à proximité).

TOURNEFEUILLE - AVENUE DE GASCOGNE - ÉCHANGE FONCIER AVEC LA SCI ARNY

La Métropole envisage la réalisation d'un échange foncier avec la SCI Arny. Il s'agit d'acquérir à la SCI Arny une emprise d'environ 20 m² déjà intégrée au trottoir, et de céder à la SCI Arny une emprise d'environ 47 m² appartenant au domaine public métropolitain, suite à un transfert de la voirie départementale.

En 2021, la Métropole a réalisé l'enquête publique de déclassement. La procédure d'échange sera poursuivie en 2022.

TOULOUSE - RUE VELASQUEZ CESSION À LA SOCIÉTÉ ADIM

L'opérateur ADIM envisage la réalisation d'un immeuble de bureaux sur un foncier situé rue Vélasquez à Toulouse. Pour permettre la réalisation de ce projet, la société ADIM a sollicité de la Métropole la cession d'une emprise contiguë de 782 m² environ issue du domaine public métropolitain, constituant de la voie et un délaissé de voirie.

En 2021, la Métropole a réalisé l'enquête publique de déclassement et a décidé de procéder à la cession de cette emprise foncière à la Société ADIM. La cession interviendra en 2022.

INTÉGRATIONS DE VOIRIES

PROCÉDURE DE CLASSEMENT D'OFFICE

En 2021, les enquêtes publiques ont été réalisées pour les voies suivantes :

- Tournefeuille lotissement le Cheval Blanc,
- Tournefeuille rue du Médoc-clos du Médoc.

Les formalités d'intégration après enquête seront poursuivies en 2022.

Par ailleurs, au Bureau du 30 septembre 2021, la Métropole a décidé de l'ouverture d'une enquête publique afin de procéder au classement d'office à Toulouse des voies suivantes: rues de Londres, de Bruxelles, de Washington, de Pékin, Dauphine, Régence, Ariane, Vendôme et Trianon, impasses de Belgrade et de Monaco. La procédure sera mise en œuvre en 2022.

PROCÉDURE DE CLASSEMENT (CLASSIQUE OU SIMPLIFIÉ)

En 2021, des actes d'acquisition sont intervenus pour les voies suivantes:

- Toulouse rue Fouré-Labrot et Pascual-Miguel,
- Pibrac Avenue Ensaboyo,
- Pibrac rue des Myrtilles,
- Colomiers Riverot lotissement les Cépages,
- Toulouse rue Paracelse et chemin de l'abbé Grégoire.

ACTES FORMALISÉS PAR LE TERRITOIRE OUEST GARONNE

- Sur Toulouse Métropole:
- 42 actes d'acquisition
- superficie totale acquise: 86 462 m²
- montant total: 630 847€

TERRITOIRE EST GARONNE

TOULOUSE - ZAC: CESSIONS À L'AMÉNAGEUR OPPIDEA

Dans le cadre de la ZAC Empalot Garonne, les procédures de désaffectation/déclassement cessions à l'aménageur d'emprises foncières constituant certains îlots constructibles (TR8 et TR6) se sont poursuivies en 2021.

Dans le cadre de la ZAC Borderouge, plusieurs cessions foncières à l'aménageur sont intervenues en 2021 pour le lot 22 de la ZAC concernant 15 parcelles.

ZAC Toulouse Aérospace: cessions à Oppidea d'emprises foncières constituant une partie des îlots 5C et 6D de la ZAC

TOULOUSE - ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Acquisition de l'îlot A2 de la ZAC Guillaumet auprès de l'aménageur afin d'y construire un centre Petite enfance.
- reprise à l'EPFL d'emprises foncières afin de créer un City Stade et un cheminement doux entre le canal latéral et le boulevard de Suisse,
- reprise à l'EPFL des emprises foncières destinées à accueillir le futur collège de Paléficat.

PROCÉDURES DE DUP

SECTEUR MONTAUDRAN

- Voie de liaison Herbettes/ZAC Saint-Exupéry
- procédure d'expropriation: l'arrêté du 14 mai 2020 a déclaré d'utilité publique les travaux nécessaires à l'aménagement d'une liaison multimodale entre le site propre des Herbettes et la ZAC de Saint-Exupéry, nécessitant l'acquisition par Toulouse Métropole d'emprises impactant la copropriété dénommée « King's Collège ». En 2021, la Métropole a proposé un projet de protocole d'accord amiable aux copropriétaires afin de les indemniser et de permettre de rétablir les fonctionnalités impactées par les travaux,
- cession: rétrocession à la SA des Chalets en vue de la construction d'un immeuble de logements, des terrains en surplus, non affectés aux besoins de la future voie de liaison des Herbettes d'une superficie de 3646 m².

• ZAC Toulouse Aerospace: cession à l'aménageur Oppidea des emprises constituant partie des lots 5C et 6D de la ZAC.

DUP LA VIOLETTE - L'UNION

La préfecture de Haute-Garonne par arrêté délivré le 8 octobre 2018 a déclaré d'utilité publique l'opération visant à requalifier le chemin de la Violettes. Ces travaux nécessitent l'acquisition d'emprises impactant 46 parcelles, appartenant à 22 terriers. État avancement au 31 décembre 2021:

- 3 terriers dont les actes ont été signés fin 2020,
- 12 terriers dont les actes ont été signés en 2021,
- enquête parcellaire complémentaire réalisée pour deux terriers en juin 2021,
- 3 terriers nécessitant une saisine du juge en cours.

DUP ROUTE D'ALBI - SAINT-JEAN

La préfecture de la Haute-Garonne par arrêté délivré le 14 mai 2020 a déclaré d'utilité publique l'opération visant à requalifier la section route d'Albi/chemin de Montrabé. Ces travaux nécessitent l'acquisition d'emprises impactant 5 terriers.

État avancement au 31 décembre 2021:

- 3 accords formalisés recus.
- 1 accord obtenu à réitérer par acte notarié,
- expropriation en voie de formalisation pour une indivision à défaut d'accord de l'ensemble des indivisaires.

DUP CHEMIN DES IZARDS - TOULOUSE

Par arrêté préfectoral du 19 juillet 2018, la requalification et la sécurisation du chemin des Izards et de ses accès, entre le chemin Rispet et la route de Launaguet a été reconnue d'utilité publique. L'opération consiste en des aménagements de voirie sur un linéaire de 1 700 m environ : création de trottoirs, de traversées piétonnes sécurisées, de places de stationnement, d'aménagements modérateurs de vitesse. Ces travaux d'aménagements nécessitaient l'acquisition d'emprises impactant 68 parcelles, appartenant à 56 terriers.

État d'avancement au 31 décembre 2021 :

- 51 actes authentiques ont été signés ;
- 1 acquisition est en cours de formalisation par traité d'adhésion
- 4 jugements ont été rendus en 2020 et ont permis des prises de possession en 2021,
- une procédure judiciaire d'expropriation en cours pour la dernière emprise restante.

DUP RÉSERVE FONCIÈRE PALEFICAT

Finalisation de la procédure d'expropriation en appui de l'EPFL :

• 8 terriers pour lesquels les jugements ont été rendus (dont 2 en 2021).

PROCÉDURES DE PRU

PRU EMPALOT

Acquisition à Toulouse Métropole Habitat et intégration dans le domaine public des emprises foncières constituant le parc de la Poudrerie.

PRU IZARDS 3 COCUS

Un dossier d'enquête publique préalable à la DUP est en cours

Dans le périmètre de la DUP :

- 3 actes concernant 8 parcelles ont été signés,
- 3 accords obtenus sont à réitérer par actes notariés.
- 3 acquisitions amiables sont en négociation.

APPEL À PROJETS

« DESSINE MOI TOULOUSE»

Concernant le site du Château de Paléficat: reprise par Toulouse Métropole du château de Paléficat et de ses abords par acte d'acquisition signé le 1er avril 2021.

PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE PALÉFICAT RIVES DE L'HERS

Projet de construction du futur collège de Paléficat: études et échanges en 2020 sur les modalités financières et le calendrier des transactions à venir entre l'EPFL, la Mairie de Toulouse, la Métropole et le conseil départemental, et des emprises foncières qui constitueront le terrain d'assiette du futur collège de Paléficat.

Launaguet – lieu-dit Dortis – Préemption 21 avril 2021 pour réserve foncière pour habitat et urbanisation. Approbation de la convention de portage par délibération du 2 décembre 2021. Portage d'une durée de 15 ans.

Aménagements des abords du futur collège – création d'un cheminement piéton: acquisition d'un ensemble immobilier 161 chemin de Virebent – reprise EPFL/Toulouse Métropole – acte notarié du 25 février 2021.

Linéo 10

- Aménagement d'un parking relais sur la Commune de Saint-Alban: acquisition le 5 mai 2021 de 2 076 m²
- 262 avenue de Fronton à Toulouse : acquisition le 13 juillet 2021 de 45 m².

Création voie de liaison et desserte groupe scolaire Dortis

Reprise partielle EPFL/TM au 17 chemin Dortis acte notarié du 20 octobre 2021, 3 775 m² pour voie de circulation véhicules, piétons et parking public.

Aménagement d'un giratoire d'accès au SDIS de Saint-Jory

Signature le 8 février 2021 d'un acte d'acquisition d'une emprise de 77 m².

OUVRAGES / ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Reprise partielle EPFL/TM Castelginest Nauzemarelle – Création d'un fossé pluvial. Acte notarié du 5 août 2021 – parcelle AR 91 de 5 156 m²,
- extension des locaux et ateliers du théâtre du Capitole: acquisition à Oppidea du lot 10 de la ZAC Toulouse Aérospace.

INTÉGRATION DE VOIRIE

CLASSEMENT D'OFFICE

Quatre délibérations approuvant l'ouverture d'enquêtes publiques pour classement d'office ont été prises en 2021 :

- commune de Launaguet Rue Martin Luther-King,
- commune de Fenouillet Rue du Hameau à la Française.
- commune de Flourens Lotissement des Crêtes,
- commune d'Aucamville Impasse Got et partie du chemin Camparnaud.

VOIES DONT L'ASSIETTE FONCIÈRE A ÉTÉ INTÉGRÉE EN 2021 DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA MÉTROPOLE

- Par classement d'office
- Commune de Toulouse Impasse Laudié.
- Commune de Castelginest Rue des Églantines.

• Par classement amiable (classique ou simplifié)

- Commune de Toulouse Rue Irina-Sandler.
- Commune de Saint-Alban Rue Gaston-Doumergue et impasse Didier-Daurat.

Dans le cadre des ZAC, remise d'ouvrages/ voiries par l'aménageur à TM:

- Commune de Toulouse ZAC Gabardie.
- Comme de Saint-Orens de Gameville ZAC Tucard.

ACTES FORMALISÉS EN 2021 PAR LE TERRITOIRE EST GARONNE

Sur Toulouse Métropole: 54 actes ont été signés :

- 48 acquisitions concernant près de 21 ha un total de 3,83 millions d'euros,
- 4 cessions concernant environ 0,81 ha pour un total de 1,69 million d'euros,
- 2 transferts de propriété intervenus suite à publications d'ordonnances d'expropriation.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DIA)

NOMBRE DE DIA INSTRUITES EN 2021

- Sur la ville de Toulouse: **6429 DIA,** représentant un montant financier de 2 245 702 136€,
- Sur les autres communes de la Métropole:
 4860 DIA, représentant un montant financier, de 3 795 067 911 €, soit un total de 11 289 DIA, ce qui représente une augmentation de 11,82 %, par rapport au nombre de DIA reçues en 2020.

Part de préemptions par rapport au nombre de DIA reçues en 2020: 0,40%.

Le délai de réponse apportée aux notaires, pour des DIA sans intérêt, est de 3 semaines.

Ce délai est porté à 15 jours pour les urgences sollicitées par la commission d'examen de la Chambre des Notaires ou pour certaines ventes (lots de copropriété) déposées par voie dématérialisée via le portail SVE de la collectivité.

NOMBRE D'ACTES

TOULOUSE MÉTROPOLE

	Nombre	Surface	Montant en €
Nombre de décisions de préemption exercées par Toulouse Métropole	5 dont l'exercice du droit de priorité sur le Lieudit <i>Le Page</i> à Toulouse	7 400	847 509
métropolitain Nombre de décisions de délégation du droit de préemption	9	44 124	3 426 420
Nombre de décisions de délégation du DPU		489 872	8 629 465
Fenouillet 14 bis route de Paris,Colomiers 42 chemin de la Salvetat,Fenouillet 8 route de Paris,Fenouillet 119 route de Paris.		2 635	760 988
	exercées par Toulouse Métropole Nombre de décisions de délégation du droit de préemption Nombre de décisions de délégation du DPU - Fenouillet 14 bis route de Paris, - Colomiers 42 chemin de la Salvetat, - Fenouillet 8 route de Paris,	Nombre de décisions de préemption exercées par Toulouse Métropole Nombre de décisions de délégation du droit de préemption Nombre de décisions de délégation du droit de préemption Nombre de décisions de délégation du DPU - Fenouillet 14 bis route de Paris, - Colomiers 42 chemin de la Salvetat, - Fenouillet 8 route de Paris,	Nombre de décisions de préemption exercées par Toulouse Métropole du droit de priorité sur le Lieudit Le Page à Toulouse Nombre de décisions de délégation du droit de préemption Nombre de décisions de délégation du droit de préemption 9 44 124 Nombre de décisions de délégation du DPU 489 872 - Fenouillet 14 bis route de Paris, - Colomiers 42 chemin de la Salvetat, - Fenouillet 8 route de Paris,

PRÉEMPTION PAR NATURE D'OPÉRATIONS

Voirie	Réserve foncière		Logement social	Aménagement	Renouvellement urbain	Sauvegarde du commerce
4	14	7	4	0	15	1

ACTUALITÉS DE L'ANNÉE 2021

Toulouse Métropole a poursuivi la mise en œuvre du projet de dématérialisation des DIA, pour être au rendez-vous des obligations imposées par la loi, sur plusieurs volets :

- formations mensuelles et suivi de webinaires animés avec l'éditeur du logiciel pour préparer l'arrivée de la dématérialisation,
- portail professionnel: réunions régulières avec la Chambre des notaires, ce qui a permis le déploiement du portail en test à 2 études notariales pilotes au printemps, puis la mise en production du portail en novembre 2021 à 10 études pilotes.
- dématérialisation de la consultation des services: mars 2021, déploiement auprès de sept services, puis en septembre déploiement généralisé à l'ensemble des services et directions de la Ville de Toulouse et de la Métropole.

Ce déploiement a nécessité la mise en place de cessions de formations assurées par l'équipe et un important travail de paramétrage des comptes utilisateurs.

- Passage à la version 5.1 du logiciel en octobre,
- déploiement généralisé de car@ds :
- délibération du Bureau du 30 septembre 2021 relative à l'adoption de la convention de mise

- à disposition de l'outil de traitement des DIA aux communes: les 37 communes travailleront sur un outil d'instruction commun, celui que la Métropole leur met à disposition à titre gratuit. Elles bénéficieront du portail de SVE développé par la Métropole.
- septembre à décembre: rencontre de chacune des communes, pour leur présenter le processus de la dématérialisation.
- de octobre à décembre : délibérations communales et signature des conventions,
- décembre: cessions de formations proposées aux communes, déploiement de l'outil et ouverture du portail SVE sur l'ensemble des communes prévue au 1er janvier 2022,
- mise en place du parapheur électronique en décembre
- numérisation de l'ensemble des dossiers de 2021 pour préparer 2022 et choix de travailler avec un flux entrant unique: la voie dématérialisée qui impose de scanner tous les dossiers qui continueront d'arriver en papier,
- un travail avec la direction de la communication pour mettre en place la page web dédiée au Droit de préemption urbain sur le site de Toulouse Métropole.

URBANISME - PLANIFICATION URBAINE

Le 20 mai 2021, le Tribunal administratif a annulé le PLUi-H qui avait été approuvé en 2019. Des travaux préparatoires au lancement d'un nouveau PLUi-H et de procédures d'évolution des PLU redevenus opposables ont commencé.

Parmi les motifs d'annulation du PLUi-H, il était noté des insuffisances substantielles concernant la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) et la présentation et la justification de l'objectif chiffré de modération de la consommation d'espace.

Alors que le travail sur la modification simplifiée du PLUi-H était finalisé et que la 1^{re} modification était largement avancée, il a été nécessaire dans un temps très court d'analyser les conséquences de la décision du Tribunal administratif, d'en informer l'ensemble des acteurs, de les accompagner dans ce contexte et de réadapter notre organisation en vue de la nouvelle élaboration du PLUi-H.

En effet, sans attendre la décision de la Cour d'Appel de Bordeaux sur l'appel formulé par Toulouse Métropole, les élus ont acté l'engagement du travail préparatoire au lancement d'un nouveau PLUi-H. Dès le 1^{er} juillet 2021 un comité préfigurateur composé de 10 élus a été mis en place par le Président de la Métropole.

Son objectif était:

- de partager les enjeux du nouveau PLUi-H et les porter auprès de l'ensemble des élus,
- de définir le cadre pour fixer les objectifs du nouveau PLUi-H notamment en matière de consommation d'espace,
- de préparer un séminaire, préalable à la délibération de prescription du PLUi-H. Ce séminaire s'est tenu le 14 décembre 2021 et a été l'occasion de partager le changement de paradigme pour le projet d'aménagement et d'urbanisme de la Métropole au vu de la loi Climat et Résilience approuvée en août 2021.

Parallèlement aux travaux politiques de préparation du PLUi-H, une organisation technique a été mise en place. Les partenaires comme l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine ont été sollicités et des marchés ont été passés avec des bureaux d'études pour la concertation et l'évaluation environnementale.

Les travaux d'actualisation du diagnostic ainsi que la construction d'un socle de données nécessaires à l'exercice ont démarré dès l'été 2021. Si le PLUi-H de 2019 représente une base solide sur laquelle s'appuyer, le nouveau contexte législatif encore instable dans l'attente des décrets d'application de la loi Climat, nécessite d'explorer de nouveaux sujets et de construire les données inédites à ce jour pour les appréhender.

Parallèlement aux travaux préparatoires au nouveau PLUi-H, Toulouse Métropole a lancé des procédures d'évolution des PLU redevenus opposables: recensement des demandes communales, proposition de définition d'un cadre commun au regard notamment des enjeux de sobriété foncière et préparation des arbitrages.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME...

En 2021, la Métropole a instruit, dans le cadre d'une prestation de service, les autorisations d'urbanisme déposées sur le territoire de 25 communes métropolitaines: Aigrefeuille, Aucamville, Aussonne, Beaupuy, Beauzelle, Bruguières, Cornebarrieu, Drémil-Lafage, Fenouillet, Flourens, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, L'Union, Lespinasse, Mondouzil, Mons, Mondonville, Montrabe, Pin-Balma, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Orens, Seilh, Villeneuve-Tolosane.

Durant cette année 2021, plus de 3600 actes (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, permis de démolir) ont été instruits, avec une augmentation de plus de 700 dossiers par rapport à 2020.

PROJET DE DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est désormais possible de déposer les autorisations d'urbanisme à partir d'un portail de dépôt pour Toulouse et 25 communes de Toulouse Métropole dans le cadre d'une convention.

Cela a nécessité une refonte complète de ces conventions concernant les nouveaux outils déployés pour la dématérialisation des dossiers entre ces communes dans le cadre de la prestation de service instruction.

Ce portail permet de déposer les dossiers dans un format numérique pour les particuliers et les professionnels. Il permet également aux pétitionnaires de suivre les étapes d'instruction du dossier. Un système d'échange de fichiers permet aux pétitionnaires de déposer des fichiers complémentaires dans le cadre de la transmission de pièces complémentaires si besoins. Après décision de l'autorité compétente, le pétitionnaire peut réceptionner son arrêté directement depuis le portail. Tous les échanges entre les pétitionnaires et le service instructeur s'effectuent par messagerie électronique.

Courant 2022, de nouvelles fonctionnalités seront déployées dans le cadre du projet:

- parapheur électronique,
- portail interne de consultation des services,
- consultation dématérialisée des services externes,
- connexion à la plateforme partagée PLAT'AU.

JURIDIQUE

41 recours contentieux et 30 recours gracieux à l'encontre du PLUi-H approuvé le 11 avril 2019.

Sur les 41 recours contentieux, le Tribunal administratif s'est prononcé comme suit:

- 28 rejets au fond,
- 11 annulations partielles,
- 2 désistements.
- 1 annulation totale.

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Toulouse Métropole a organisé de nombreux concours d'architecture en 2021 et a aussi livré certaines opérations.

L'ensemble de ces projets est réalisé dans une recherche permanente de qualité environnementale associée à une exigence de respect des coûts, d'objectif et des délais de réalisation.

LES OPÉRATIONS RÉCEPTIONNÉES

UN DEUXIÈME CRÉMATORIUM (voir P. 172).

Une recherche foncière a été engagée en vu de positionner un deuxième crématorium à l'opposé de celui de Cornebarrieu mis en service en 1972, de façon à disposer de deux sites de crémation sur le territoire de Toulouse Métropole.

Le site retenu est positionné à proximité d'un secteur de compensation écologique et de la ZAC Malepère. Le projet Pôle funéraire sud intègre des installations techniques performantes, avec une production de chaleur issue de l'énergie fatale dégagée par le système de traitement des fumées des fours. Par ailleurs, une installation de production locale d'énergie de type photovoltaïque en autoconsommation totale vient compenser le bilan de consommations électriques du site.

Ce projet conçu par l'atelier Cube en association avec l'architecte italien M. Zermani a été réceptionné en janvier 2022



LA RÉHABILITATION DES ANCIENS ATELIERS MOTEURS

Dans les bâtiments historiques des anciens ateliers d'Air France, réalisation d'un parking, sur le site de Montaudran permet d'étendre l'offre de stationnement à proximité des équipements culturels de l'Envol de Pionniers et de la Halle de la Machine. Ce bâtiment a été livré en février 2022.



LES OPÉRATIONS EN COURS DE TRAVAUX

LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER MÉCANIQUE À COLOMIERS

Cet atelier est situé sur la commune de Colomiers pour l'entretien de véhicules de Toulouse-Métropole. L'atelier actuel ne répond plus aux conditions nécessaires en terme de sécurité et d'usage.

Sur le plan énergétique, le bâtiment va au-delà de la règlementation thermique, dépasse les exigences de performance 33 % sur le plan de la consommation. Le traitement thermique des zones tertiaires (bureaux, salle de pause, hall) est réalisé grâce à une pompe à chaleur réversible. L'éclairage est traité par des luminaires exclusivement à LED, ils seront commandés par détection de présence et sonde de luminosité ce qui permettra de limiter le temps de fonctionnement des luminaires. La protection solaire de la façade sud intègre une casquette permettant de réduire les apports solaires en été et limite le recours à la climatisation.

Le renouvellement de l'air sera assuré par une centrale double flux avec une récupération des calories supérieure à 85 %.

La totalité de la surface de toiture du bâtiment est utilisée pour implanter des panneaux photovoltaïques.



Ce bâtiment conçu par l'équipe d'architectes V2S, est en phase travaux et sera livré en novembre 2022.

PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS PRÉVUS AU STADIUM

Le remplacement des banners, des écrans géants, de la régie et la mise en place d'une luminothérapie ont été réceptionnés en 2021.

Les travaux d'aménagement des fauteuils en tribunes nord, de la mise aux normes accessibilité et sécurité, des locaux de stockages sous la face des gradins, des travaux de sécurité et mise en accessibilité dans les vestiaires sud, ainsi que la rénovation de la toiture sont en cours.

LES OPÉRATIONS EN COURS D'ÉTUDES

LES ATELIERS DU THÉÂTRE DU CAPITOLE

L'opération a pour objet de regrouper l'ensemble des ateliers et lieux de répétition du théâtre du Capitole à Montaudran, créant ainsi un site unique de production des spectacles adapté, rationnel et modernisé. Le projet génère des économies en mettant fin à l'éparpillement actuel de cette activité sur six sites différents.

Le projet vise à construire 9 000 m² de plancher, accueillant une halle de dépôt des décors, une tour de montage des décors du théâtre, les locaux dédiés

aux ateliers couture ainsi que les lieux de création et de répétition du chœur du théâtre du Capitole.

Outre un traitement thermique performant de l'enveloppe, le projet intègre un raccordement à un réseau de chaleur basse température pour la production de chaleur mais aussi de froid par l'intermédiaire d'un groupe frigorifique eau/eau, associé à des ventilations à récupération d'énergie. Le projet prévoit également des éclairages performants ainsi que la mise à disposition de la toiture (environ 3000 m²) pour l'installation d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque

Les travaux de ce bâtiment, conçu par Marc Mimram, devraient débuter au printemps 2023.





LES PASSERELLES

La transformation de l'Île du Ramier en un vaste parc urbain est l'un des trois volets du projet, avec pour ambition l'amélioration des conditions de franchissement de la Garonne qui constitue une coupure forte sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Les passerelles Rapas et Empalot s'inscrivent dans le cadre des quatre franchissements du fleuve prévus au projet GPG de réaménagement de l'Île du Ramier. Elles sont dimensionnées pour un fonctionnement en flux séparés piétons-cycles.

L'intégration des passerelles au paysage et à son environnement est un axe majeur de la conception. Ce travail architectural et paysager permettra de mettre en valeur l'Île du Ramier, futur poumon vert de la Métropole et son rayonnement vers l'urbain.

LA PASSERELLE RAPAS

Sobre et élégante, la passerelle accompagne les piétons et cycles dans une transition entre un quartier urbain et un espace naturel privilégié, permettant des vues de part et d'autres de la ville, au nord sur le pont Saint-Michel et le centre-ville, au sud sur le pont de Croix de Pierre et les Pyrénées. Son mât unique, inversant le dessin en V présent sur l'ensemble des ponts toulousains, d'une hauteur de 65 m, marquera l'entrée dans le Grand Parc Garonne depuis la rive gauche.

La passerelle rectiligne est de conception haubanée avec un pylône unique pour respecter les contraintes hydrauliques du site ; elle traverse la Garonne sans appui sur une portée principale de 150 m et une largeur de 5 m utile.

Elle s'accroche à la digue haute côté avenue de Muret, via un élargissement permettant soit de rejoindre l'escalier menant à la ballade en pied de digue, soit d'emprunter le passage Gastou et rejoindre la station de tramway, soit de poursuivre sur le cheminement en digue haute.

Côté île du Ramier, la passerelle se prolonge par un escalier et une rampe hélicoïdale, implanté dans un souci de préservation des arbres et en adéquation avec l'aménagement de l'agence TER, maîtrise d'œuvre des espaces paysagers sur le Grand Parc Garonne.

La passerelle est en structure métallique (mâts, tablier, haubans), les appuis et rampes sont en béton. Ce projet est mené dans le cadre d'un marché de conception-réalisation avec le groupement Eiffage. Maîtrise d'œuvre - Architectes: GRIMSHAW, spécialiste en ouvrages d'art associé à PPA Architecture. Maîtrise d'œuvre - Bureaux d'Etude Conception:

L'ouverture au public est prévue à l'été 2023.

PASSERELLE EMPALOT

Aérienne et légère, la passerelle est à la fois un symbole du quartier Empalot qui se transforme, avec un mât élancé vers le ciel en forme de V, tel deux bras ouverts sur une hauteur de 36 m et en même temps, une porte d'entrée de l'île du Ramier, avec la présence d'un mât à hauteur du paysage (20 m) pour une entrée plus discrète sur l'île.

Située entre le carrefour Monbiola-Delattre de Tassigny et l'île du Ramier, cette passerelle rectiligne est de conception haubanée avec deux pylônes; elle traverse la Garonne sans appui sur une portée principale de 145 m et une largeur de 5 m utiles. Elle se prolonge sur chacune des rives par deux rampes et escaliers, implantées dans un souci de préservation optimal des arbres et du ripisylve (forêt riveraine d'un cours d'eau) en présence.

La passerelle est en structure métallique (mâts, tablier type caisson, haubans), les appuis et rampes sont en béton.

Ce projet est mené dans le cadre d'un marché de conception-réalisation avec le groupement « Groupement Garonne Nature » dont l'entreprise GTM est mandataire et l'architecte spécialiste en ouvrages d'Arts – Thomas Lavigne architecte associé à IDP. L'ouverture au public est prévue à l'été 2023.

LA CONSTRUCTION D'UN SIMULATEUR DE VOL SPATIAL À LA CITÉ DE L'ESPACE

Dans le cadre du développement de la Cité de l'espace, site référent en Europe en matière de diffusion de la culture spatiale et astronomique auprès du grand public, Toulouse Métropole est chargée de la construction d'un nouvel équipement unique au monde.

Nommé «LuneXplorer», ce nouvel équipement permettra aux visiteurs de la Cité de l'espace de vivre et ainsi de comprendre l'expérience sensorielle d'un décollage vers la Lune et d'appréhender les grandes étapes du retour actuel des humains sur la Lune.

Le projet est découpé en 2 ensembles fonctionnels : • la partie bâtiment d'accueil et circuit des visiteurs,

- qui s'entoure autour du Terradôme, dénommé Spatioport,
- la partie simulation composée d'une centrifugeuse et d'éléments audio et vidéo et scénographiques, appelée Vaisseau.

Ce projet ouvrira ses portes au public à l'horizon de l'été 2023.



LE DÉPÔT DÉCHETS DE L'UNION

Dans le cadre de sa politique de modernisation et de territorialisation de ses services mutualisés, Toulouse Métropole souhaite s'attacher au dépôt des Déchets du pôle territoriale Nord, site constaté vétuste et mal adapté à l'activité.

L'objectif de l'opération est de disposer désormais de locaux modernes et répondant aux normes actuelles pour le meilleur confort du personnel, mais également d'améliorer la qualité de services offerte aux habitants. Aussi, les bâtiments existants seront entièrement déconstruits après retrait de l'amiante et de nouveaux ouvrages construits, tout en maintenant l'activité du pôle.

Ce centre technique comprendra: des locaux destinés au personnel de Toulouse Métropole, un hangar pour stationner 30 bennes à ordures ménagères avec station de recharge GNV, deux stations de lavage closes et des espaces extérieurs.

Le concours de maîtrise d'œuvre est en cours pour un objectif de livraison à mai 2025.

LE PROJET D'ATLANTA TECHNO-CENTRE

Dans le cadre de la création de la 3º ligne de métro et du projet Grand Matabiau – Quais d'Oc, de nombreux

services techniques de la Mairie de Toulouse et de la Métropole sont impactés par les installations de la base de vie du chantier ainsi que par la future station de métro Raynal.

Aussi, Toulouse Métropole et la Mairie de Toulouse ont souhaité créer un important Centre Technique regroupant les services: Déchets et Moyens Techniques, Eclairage Public, Jardins et Espaces Verts ainsi que le Pôle Territorial Est de la Métropole sur un site retenu boulevard d'Atlanta. Ce projet intègre des installations concourant à la performance énergétique de type ventilations avec récupération de chaleur, installation d'éclairage performant, une production d'énergie majoritairement basée sur la récupération de chaleur sur les eaux grises de l'avenue d'Atlanta. Il accueillera également des installations de production d'énergie locale de type photovoltaïque (en cours d'étude d'opportunité).

Son traitement de végétalisation des toitures accessibles complète le dispositif d'amélioration des espaces de vie et de qualité de l'environnement.

Ce bâtiment conçu par l'agence TAA (Taillandier) associé à l'agence PPA est en phase d'étude: PRODCE, la livraison est prévue au 2e semestre 2025.

PATRIMOINE

Ses missions s'articulent autour de sept axes (connaître, protéger, conserver, revitaliser, projeter, partager, promouvoir) et s'opèrent en étroite collaboration avec les services culturels de l'État.

L'INVENTAIRE PATRIMONIAL ET L'ARCHÉOLOGIE



Toulouse Métropole développe la connaissance patrimoniale de son territoire.

Quinze opérations de diagnostics archéologiques ont été réalisées en amont de projets d'aménagements publics ou privés. Elles représentent une superficie totale de près de 30 hectares.

Quatre diagnostics ont été mis en œuvre dans le cadre du futur aménagement de la 3º ligne de Métro. En collaboration avec les services de la DRAC, une opération d'archéologie préventive a permis de fouiller les deux sarcophages de l'enfeu des Comtes à la basilique Saint-Sernin.

Depuis octobre 2021, une opération de suivi de travaux est en cours autour du monument aux anciens combattants de la Haute-Garonne sur les allées François-Verdier et les rues voisines.

La réalisation de la carte archéologique de Toulouse Métropole se poursuit. Elle vise à recenser l'ensemble des entités archéologiques du patrimoine métropolitain.

Diverses actions de médiation et de valorisation des connaissances ont été entreprises: participation aux Journées nationales de l'archéologie en collaboration avec le Musée Saint-Raymond, Journées européennes du patrimoine, conférences, séminaires de l'Université Toulouse/Jean-Jaurès, publications d'articles scientifiques ou pour le grand public.

L'inventaire et les expertises du patrimoine architectural métropolitain se sont poursuivis dans le cadre de la réalisation du Plan de sauvegarde et de mise en valeur du site patrimonial remarquable de Toulouse.

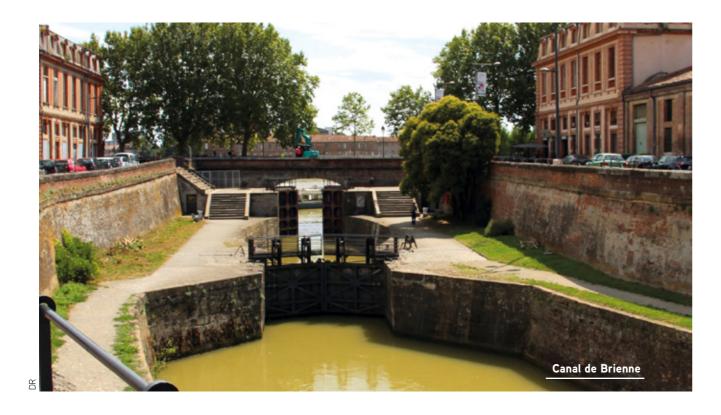
LE GRAND PARC CANAL

L'enjeu du Grand Parc Canal est de transformer les trente kilomètres de canaux traversant la Métropole (le canal du Midi, le canal de Brienne et le canal de Garonne) en un grand parc linéaire, un lieu de nature véritable, un endroit apaisé et favorisant les modes de déplacement doux.

La paysagiste de renommée internationale, Jacqueline Osty, Grand prix du paysage en 2005 et 2018 et Grand prix de l'urbanisme 2020, a été lauréate en juin 2021 du concours de maîtrise d'œuvre lancé par la Métropole.

Elle a pu établir en fin d'année un grand diagnostic, croisant toutes les thématiques (les mobilités, le patrimoine, l'urbanisme, la nature, le tourisme, l'économie) et elle en prépare pour l'automne 2022 un Plan guide d'aménagement sur dix ans pour le Grand Parc Canal.

Le Programme d'aménagement est co-construit depuis septembre 2021 avec les habitants. Jacqueline Osty mènera en 2023 des interventions en « urbanisme tactique » permettant, au moyen d'investissements mesurés et réversibles, de donner à vivre et de tester rapidement des changements d'usage le long des canaux.



STRATÉGIE PATRIMONIALE

L'objectif est d'appréhender et de traduire les enjeux de la planification urbaine appliquée aux secteurs patrimoniaux de Toulouse Métropole afin d'en définir les conditions de sauvegarde et de réhabilitation.

LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE TOULOUSE, SON PROJET URBAIN: LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV)

Le SPR de Toulouse est l'un des plus grands de France. Sa superficie considère le cœur historique de Toulouse comme un ensemble cohérent et indivisible, il comprend une surface de 256 hectares et il a été délimité par arrêté ministériel du 21 août 1986.

Le PSMV est un document d'urbanisme qui se substituera au PLU actuel sur le périmètre couvert par le Site patrimonial remarque.

Le PSMV est une démarche d'urbanisme qualitatif dont l'objectif est autant la préservation du cadre urbain que la conservation de l'architecture ancienne. Cela nécessite aussi d'en permettre son évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines ainsi que des relations avec l'ensemble de la ville.

Il s'agit d'inscrire tout acte d'aménagement, de construction, de transformation ou de valorisation

dans le respect de l'existant, à l'aide de règles et de prescriptions spéciales.

L'étude du PSMV de Toulouse a débutée en juin 2018. Elle est pilotée par l'État en lien étroit avec Toulouse Métropole. Le PSMV devrait être approuvé en 2023.

ACTIONS DE CONCERTATION CITOYENNE

La phase de concertation du projet du PSMV est active depuis 2018.

Elle est marquée en 2021 par :

- des actions de sensibilisation auprès du grand public. Par exemple «L'envers du décor», spectacle mêlant arts de la rue et visites guidées en partenariat avec l'Office de tourisme. Déployé en sept actes entre juin et octobre, il a eu pour but de sensibiliser au PSMV. Pour chaque édition, une vidéo est tournée afin de pérenniser ces spectacles sur les réseaux sociaux.
- la création de jeux spécifiques sur le SPR et les thématiques et acteurs du PSMV.
- Tolosa 21, un jeu grand public expliquant les règles de mise en valeur d'un PSMV appliqué à Toulouse,
- Équilibri, un jeu plutôt dédié au jeune public afin de sensibiliser à l'équilibre nécessaire que représente la conservation d'un centre ancien, entre préservation et création contemporaine.

L'ensemble de ces jeux a été testé lors des Journées nationales de l'architecture. Avec 182 parties de jeux et 84 contributions supplémentaires aux cahiers de concertation du PSMV, les premières étapes d'approche du grand public sont fructueuses.

- la seconde réunion publique permettant d'informer les Toulousains, Métropolitains et autres usagers de l'avancement de l'étude,
- des temps de rencontres avec les acteurs locaux.

Les abords du SPR et les autres secteurs à enieux

En complément du PSMV, il s'agit aussi de protéger les abords du SPR sur les secteurs à enjeux. Cela peut notamment se traduire par l'étude en cours avec l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (AUAT) sur de nouveaux règlements graphiques du PLUi-H, avec une entrée patrimoniale et la révision de ceux existants. Toulouse Métropole accompagne également les communes qui souhaitent s'investir dans le choix d'outils de protection du patrimoine.

LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS PARTENARIALES

Toulouse Métropole dispose de conventions cadres avec des acteurs du territoire, en lien notamment avec l'architecture. L'année 2021 a été l'occasion d'étoffer cette politique partenariale et de chercher de nouvelles formes de liens avec les professionnels de l'architecture et du patrimoine.

Toulouse Métropole dispose de partenaires historiques en lien avec l'architecture à l'échelle métropolitaine: la Maison de l'architecture Occitanie Pyrénées (MAOP), l'association des Professionnels de l'urbanisme Midi-Pyrénées (APUMP), l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA Toulouse) et dispose de liens avec le collectif « Faire-Ville ».

L'année universitaire 2020-2021 a été l'occasion de la mise en place d'une convention avec l'IUT Information-communication de Toulouse, spécialisé dans les métiers des musées et du patrimoine et ce afin de mettre en place un projet tuteuré pluriannuel autour de l'étude des publics du patrimoine à Toulouse. Le premier de ces projets a permis à cinq étudiantes de travailler sur le public des 15-30 ans et leur rapport au patrimoine.

PROJETS POUR 2022

- Poursuite de la carte archéologique de Toulouse Métropole.
- Poursuite des opérations archéologiques sur le territoire métropolitain.
- Développement de la diffusion des données scientifiques archéologiques.
- Réalisation du cahier des études sur le secteur centre.
- Poursuite des outils de communication et de médiation pour fédérer les usagers.
- Poursuite de la concertation du PSMV.
- Poursuite de l'inventaire du SPR pour les études du Plan de sauvegarde et de mise en valeur et de l'inventaire (hors SPR) de la Métropole.
- Poursuite de l'animation sur la mise aux normes des enseignes et traitement des devantures commerciales.
- Poursuite de l'aménagement de l'Espace Patrimoine et des temps de médiation autour du PSMV de Toulouse.



DÉCHETS ET MOYENS TECHNIQUES

HARMONISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR LES COMMUNES DE L'OUEST DE TOULOUSE MÉTROPOLE

Une harmonisation du service de gestion des déchets a été engagée dès 2016 pour assurer l'équité entre les habitants et diminuer l'empreinte environnementale de la collecte.

À cette occasion, des optimisations ont été réalisées en réduisant les fréquences de collecte:

- Sur la commune de Toulouse
- Ordures ménagères : collecte 2 fois par semaine, au lieu de 3 sauf l'hyper-centre où la fréquence de collecte est de 3, 6 ou 7 fois par semaine.
- Collecte sélective : fréquence identique et inchangée 1 fois par semaine.
- Sur les communes extérieures à Toulouse
- Ordures ménagères: collecte 1 fois par semaine, au lieu de 2 (sauf en habitat collectif avec des locaux poubelles exigus),
- Collecte sélective: 1 fois tous les 15 jours, au lieu de 1 fois par semaine.

Cette harmonisation s'est achevée au 15 novembre 2021 avec l'extension sur les 10 communes restantes à l'ouest de la Métropole à savoir : Aussonne, Beauzelle, Blagnac, Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Pibrac, Tournefeuille et Seilh.

Ce projet a également permis d'harmoniser le fonctionnement des six dépôts de collecte de la Métropole avec un passage le matin sur les communes desservies par le dépôt de Colomiers, sauf hyper centre de Toulouse toujours collecté le soir (restaurants, petits commerces).

Malgré un mouvement social de plusieurs semaines, le démarrage des nouvelles collectes a été opérationnel et visible par la population à partir de 2022. Fin 2021, les services pour les ordures ménagères et le tri des emballages et papiers ont donc été harmonisés simultanément avec le taux de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à l'échelle de la Métropole.

EXPÉRIMENTATION NOUVEAUX SERVICES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

La Métropole a souhaité expérimenter en 2021 de nouveaux services aux habitants pour la gestion de leurs encombrants et leurs résidus de jardins. Partant du constat que les végétaux sont une ressource avant d'être un déchet, elle a souhaité

mettre en avant et faire découvrir aux usagers la solution du broyage. Ainsi, elle a mis à disposition de ses usagers un broyeur sur le parking de la salle des fêtes de Mondonville, le 3 novembre 2021. Les habitants pouvaient déposer leurs branchages entre 10 h 30 et 16 h 30. Ils avaient ensuite la possibilité de repartir avec du broyat pour pailler leurs plantations ou de l'utiliser en tant que matière structurante dans leur composteur. Une solution vertueuse, ne produisant pas de déchets, mais également économique! Afin d'accompagner les usagers dans l'évolution de leurs pratiques, un stand de sensibilisation tenu par l'association Humus et Associés était installé sur le site.





Des animations et démonstrations ont été proposées afin de faire découvrir les alternatives à la collecte et la valorisation des branchages et tontes au jardin. Une quinzaine d'usagers ont participé à cette 1^{re} journée.

Dans une optique d'économie circulaire, la Métropole a également proposé sur Bruguières et Mondonville, respectivement les 27 octobre et 24 novembre, une collecte mobile de proximité pour les encombrants, avec la participation de la Glanerie. Ainsi, une trentaine d'usagers sont venus sur chacune de ces 2 journées pour amener leurs encombrants qui ont pu être valorisés ou réemployés pour 98% des apports en poids.

Ces journées avaient une visée pédagogique pour les usagers qui ont pu apprécier la démarche des valoristes de la Glanerie qui évaluent le potentiel de réutilisation des encombrants apportés avant que soit envisagé le dépôt dans la zone ou la benne de valorisation adapté à la nature du déchet (bois, métal ou Déchets d'équipements électriques et électroniques). Ainsi, près de 15% des apports ont intégré la filière de réemploi.

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Après 2 ans de déploiement de son nouveau plan d'action sur la réduction des déchets, Toulouse Métropole a organisé en février 2021 une nouvelle rencontre de la Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Cette commission vise à:

- permettre le partage des connaissances et des bonnes pratiques sur la prévention des déchets sur le territoire,
- associer les parties prenantes à l'élaboration du PLPDMA et à la mise en œuvre de ses actions,
- impulser une dynamique partenariale sur le territoire autour de la question de la réduction des déchets et de la prévention.

Du fait des contraintes sanitaires liées à la crise COVID, la CCES s'est déroulée en deux temps:

- une plénière en distanciel organisée en février, qui a regroupé plus de 80 participants,
- 6 ateliers de co-construction, programmés de mars à juin selon 6 thématiques : défi famille 0 déchet, compostage collectif, compostage individuel, gaspillage alimentaire, réparation et réemploi, et événement 0 déchet.

Au total ce sont 55 personnes qui ont apporté leurs contributions au plan d'action de Toulouse Métropole.

CHIFFRES CLÉS 2021

- 20 communes accompagnées pour lutter contre le gaspillage alimentaire depuis 2014.
- 41706 foyers pratiquant le compostage.
- 26 % des maisons individuelles équipées d'un composteur.
- 300 sites de compostage collectif en pied d'immeubles et 20 en jardins publics.
- 1 appel à projets mené avec 3 associations pour encourager une gestion in situ des déchets verts.
- -22 % de consommation de papier sur Toulouse Métropole par rapport à 2019.
- 105 animations scolaires réalisées, soit un total de 7150 enfants sensibilisés.

Un bilan d'étape 2018-2020 du PLPDMA, ainsi qu'une infographie synthétique, ont été publiés en septembre 2021 dressant un bilan détaillé de l'ensemble des actions menées pour la réduction des déchets sur le territoire métropolitain.

FEUILLE DE ROUTE DES BIODÉCHETS (2021-2026)

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (dite AGEC), promulguée le 10 février 2020, définit l'obligation de mettre en place un tri à la source et d'assurer la valorisation des biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023, pour «tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris pour les collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets », quelle que soit la quantité produite. Toulouse Métropole doit donc définir les dispositifs techniques

La feuille de route Biodéchets 2021-2026, adoptée en conseil métropolitain du 24 juin 2021, propose un plan d'action autour de 3 axes de travail:

- axe 1: prévention et sensibilisation, en déployant des actions de réduction à la source des déchets alimentaires, notamment au travers de la lutte contre le gaspillage alimentaire;
- axe 2 compostage de proximité, avec la définition de nouveaux objectifs de déploiement en gestion individuelle et collective;
- axe 3 expérimentations, avec le test de nouveaux dispositifs techniques de gestion in situ des biodéchets et de la collecte en apport volontaire. De premiers déploiements seront mis en œuvre sur des territoires pilotes à partir de 2023 afin de valider les modalités techniques et financières, avant d'entamer une généralisation à l'échelle du territoire.



Cette réflexion menée sur le tri à la source des biodéchets s'inscrit dans le cadre du PLPDMA 2018-2024, qui fixe pour objectif:

- de diminuer de 11 % la production de déchets par habitant par rapport à la production 2010,
- de diminuer le gaspillage alimentaire de 3,5 kg par habitant,
- de composter au moins 8kg de biodéchets par habitant.
- et de réduire de 10 kg par habitant la quantité de déchets verts collectée en porte-à-porte ou en déchetteries en 2024 par rapport à 2017.

NOUVELLE GÉNÉRATION DE COMPOSTEURS EN ESPACES PUBLICS

Le compostage sur l'espace public constitue un des trois maillons de la politique du déploiement du compostage de proximité développé à l'échelle de la Métropole. Il vise notamment à répondre aux demandes des riverains qui ne disposent pas de jardin individuel ou d'espaces verts en pied de leur immeuble. Il s'agit également de s'inscrire dans le cadre d'une action collective de quartier en favorisant le lien social et une démarche participative des habitants. Ainsi, depuis 2018, les modalités de fonctionnement se définissent dans le cadre d'une co-gestion entre un collectif d'habitants et Toulouse Métropole:

• Toulouse Métropole apporte un soutien en termes de logistique, signalétique, communication et formation des référents, le collectif d'habitants s'engage à assurer la gestion et l'entretien technique des composteurs, diffuser les gestes pratiques, fédérer le groupe et assurer un rôle d'interface entre Toulouse Métropole et les utilisateurs.

Défini à l'échelle de quartier, chaque site de compostage compte plusieurs composteurs de grande capacité permettant d'accueillir les apports de déchets de cuisine de 80 foyers environ.

La définition d'une nouvelle génération de composteurs s'est progressivement imposée, avec la prise en compte de deux paramètres majeurs:

- bloquer l'intrusion de rongeurs dans les composteurs: les nouveaux modules déployés sont ainsi constitués d'un caisson métallique perforé et doté d'un bardage en bois.
- adapter le dispositif de composteurs en espaces publics à une gestion mécanisée, avec l'utilisation d'un engin-brasseur pour les brassages des composts.

Le choix d'une gestion mécanisée des brassages et transvasements de matières vise un objectif de déploiement et d'optimisation du compostage collectif sur l'espace public.

En effet, cela permettra:

- d'alléger la gestion qui incombe aux usagers, en charge de l'entretien global des sites,
- d'accélérer le processus de maturation de la matière et ouvrir chaque site à un plus grand nombre de participants.

NOUVELLE CAMPAGNE D'AFFICHAGE SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Afin de sensibiliser les habitants à la réduction des

déchets, une nouvelle campagne de sensibilisation a été élaborée en 2021. L'objectif de cette campagne est d'informer sur les bonnes pratiques à adopter en matière de prévention et de réduction des déchets



Quatre thématiques sont ainsi abordées:

- réparation des objets : Toulouse Métropole propose des primes de réparation pour les appareils usagés (électroménager, téléphonie, audiovisuel...),
- le compostage: Possibilité de réserver un composteur sur le site de la Métropole,







toulouse métropole





- le textile : Déposer les vêtements dans des bornes relais,
- le vrac: acheter en vrac afin de réduire les em-

Cette campagne a été déployée sur les panneaux publicitaires de la mairie de Toulouse pendant la semaine de la réduction des déchets du 24 novembre au 8 décembre 2021. Une diffusion sur les réseaux sociaux a également été réalisée. L'ensemble des panneaux a été proposé aux communes de la Métropole. Les quatre panneaux seront installés sur les flancs de 30 bennes de collecte des déchets ménagers début 2022.

ESSAI D'UNE BENNE À ORDURES MÉNAGÈRES ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de son objectif de renouvellement de 40 % de véhicules peu émissifs chaque année, Toulouse Métropole a procédé à l'essai d'une benne à ordures ménagères (BOM) électrique du 6 au 12 octobre 2021 avec un équipage du dépôt du Raisin.

Le bilan est positif: le véhicule est silencieux et démontre un comportement similaire à un véhicule diesel (autonomie de 68 km réalisée au maximum et charge utile atteinte voire dépassée avec 11,5 T). L'équipage a été satisfait et observe notamment l'absence de bruit généré par la benne.

L'ajout d'un bruiteur semble indispensable par mesure de sécurité en particulier lorsque le véhicule se déplace dans une zone de circulation avec des piétons et cyclistes.

La contrainte du rechargement des batteries a toutefois nécessité de ramener le véhicule chaque soir à la concession de Fenouillet.

Il reste que le constructeur propose aujourd'hui des batteries de plus grandes capacités qui limiteront cet effet retour, soit une augmentation de 34 % pour passer à 66 kWh.

Cet essai concluant se concrétisera en 2022 par la location de deux BOM électriques.

105

MOBILITÉS - GESTION RÉSEAUX

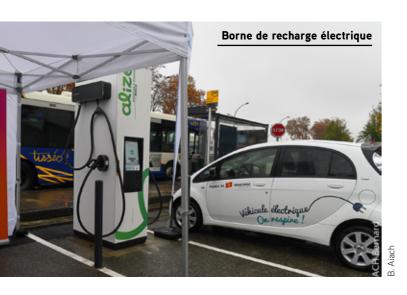
La thématique des déplacements qui conditionne et influence nos modes de vie, est au cœur de la politique de Toulouse Métropole.

VILAGIL

Toulouse Métropole pilote le déploiement de bornes de recharge du programme Vilagil. Voir Action Économique P. 43.

2021 a été marqué par l'instruction du dossier par la Caisse des Dépôts et Consignations en février, puis par la publication de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) suivi de la notification au lauréat Bouygues Energies & Services (ByES), en avril.

Parallèlement à cela, durant le premier semestre, les sites de déploiement des bornes de recharge ont été identifiés, en collaboration avec Enedis et les élus. Par la suite trois délibérations ont été adoptées sur le sujet: convention d'occupation temporaire du domaine public, redevance d'occupation et la dernière indiquant la liste des futures stations de recharges. La première station de recharge ultra rapide a été mise en service la 24 novembre 2021 avenue des Etats-Unis.



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Il s'agit d'une animation ayant lieu chaque année en septembre dont le thème est indiqué par l'Europe. Toulouse Métropole relaye les informations mises en place par les communes et propose plusieurs journées thématiques:

• journée consacrée aux employés de Toulouse Métropole et Mairie de Toulouse sur le site de Maren-

go. Les agents pouvaient participer à des ateliers variés: «révision sécurité vélo », «visioconférence sur les nouvelles offres Tisséo », «attacher son vélo », «la route se partage », «visioconférence sur les bons plans proposés par SNCF Occitanie » et la possibilité d'un marquage bycicode,

• journée consacrée au grand public organisée square Charles de Gaulle lors de laquelle tous les partenaires du monde de la mobilité sont conviés. La manifestation, soumise au pass sanitaire a connu une baisse de fréquentation.

STRATÉGIE MOBILITÉ ET COOPÉRATION PARTENARIALE

Toulouse Métropole intervient principalement dans le suivi des projets partenariaux dans le cadre d'opérations urbaines, de démarches prospectives et de conventions partenariales.

RELATIONS AVEC L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DU TRANSPORT TISSÉO COLLECTIVITÉS

- Pratiques de Mobilités: participation à l'élaboration du questionnaire relatif à l'Enquête Mobilité
 Certifiée Cerema (EMC²), anciennement Enquête
 Ménages Déplacement.
- Diverses démarches: participation aux schémas directeurs covoiturage, piéton, vélo et stratégie Parking-Relais notamment sur la complémentarité de l'offre des services de recharge.

Toulouse Métropole assure l'interface entre Tisséo et les services maître d'ouvrage des opérations.

Linéo 10: poursuite du suivi des études, réalisations et restructuration bus associée c'est-à-dire le redéploiement de nouvelles lignes desservant les communes du Nord de Toulouse Métropole. Les travaux de Linéo 10 se sont poursuivis et sont environ à 75 % de réalisation par rapport au programme prévu. Le calendrier de la mise en service est respecté et le lancement est prévu en septembre 2022,

Linéo 11: suite à la demande de la ville de Cugnaux, son itinéraire a été modifié ainsi que celui des lignes restructurées sur le secteur. La mise en service est finalement retardée à janvier 2023 du fait des travaux conséquents de canalisations d'eau sur la commune de Cugnaux impactant fortement l'itinéraire de l'ensemble du réseau bus. Les études et travaux se poursuivent,

Linéo 12: les études de cette nouvelle ligne ont été lancées. Un aménagement provisoire sur l'avenue de Lavaur a été réalisé en avril 2021 permettant la déviation du Linéo 9 durant les travaux prévus sur l'axe du faubourg Bonnefoy (3e ligne de métro) et préfigurant l'aménagement définitif prévu pour 2022. Une étude a également été initiée sur le chemin du Château de l'Hers afin de rechercher une solution pour améliorer la circulation des piétons sur cet axe

Nouveau Linéo 7: suite à des points réguliers avec la commune de Saint-Orens-de-Gameville durant 2021, il a aussi été acté qu'une étude d'un nouveau Linéo soit lancée sur la route de Revel connectant le lycée de Saint-Orens à l'université Paul Sabatier (ceinture sud maillon est).

Ligne 14: un nouvel itinéraire a été mis en place suite à la décision d'interdire le passage des bus sur la rue de Metz

Ligne Express Nord: des études de faisabilité de la ligne desservant les communes du Nord et connectant Borderouge à Monberon ont été réalisées,

Téléo: des études pour la refonte de la gare bus à l'université Paul Sabatier et pour l'aménagement des nouveaux arrêts à l'Oncopôle en vue de l'arrivée prochaine de Téléo ont été menées par Toulouse Métropole et Tisséo,

En septembre 2021, de nouvelles lignes ou bus ou des modifications d'itinéraires de lignes existantes ont été inaugurées. Pour y parvenir, des aménagements spécifiques de voirie et des créations de nouveaux arrêts sont nécessaires; en voici la liste:

- la ligne 25 entre Oncopole et Colomiers (ceinture sud maillon ouest avec une connexion à Téléo).
- modification de l'itinéraire de la ligne 32 sur Pibrac qui a été prolongé jusqu'à Brax afin de desservir la gare et d'implanter le terminus à Brax Maudinat.
- simplification de l'itinéraire de la ligne 15 qui dessert à présent le boulevard de Suisse avec des nouveaux arrêts aménagés.

Pilotage et mise en œuvre de la convention de travaux Toulouse Métropole-Tisséo/Tisséo collectivités, 45 quais bus réalisés en 2021 (création et mise aux normes),

Le premier quai modulaire ZICLA a été installé à l'arrêt Jeanne d'Arc afin de rendre ce quai accessible. Cette expérimentation va permettre de tester et d'évaluer ce matériel.

La convention pluriannuelle qui avait été prolongée jusqu'à fin 2021 est arrivée à son terme et ne sera pas reconduite, un autre dispositif sera mis en place avec Tisséo conformément aux recommandations de la chambre régionale des comptes.

Plusieurs abribus ont été remplacés suite à la suppression ou à la création d'arrêts sur la commune de Toulouse dans le cadre du marché actuel avec JC Decaux.

Par ailleurs, conformément à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), à échéance du marché toulousain (mai 2023), une concession sur l'ensemble des communes de la Métropole sera lancée par Toulouse Métropole. Dans ce cadre, 36 réunions ont été réalisées avec les communes, hors Toulouse afin de leur présenter la réflexion sur la future concession métropolitaine et faire un état des lieux de l'existant. Des réunions de travail avec Tisséo Collectivités et Voyageurs et le conseil départemental de la Haute-Garonne ont été organisées pour faire le point sur le fonctionnement actuel et les besoins futurs. Une base de données sur les abribus de la Métropole a ainsi été consolidée.

Le schéma directeur covoiturage initié par Tisséo Collectivités a été approuvé en juin 2021. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec divers opérateurs de covoiturage. Par ailleurs des études ont été lancées pour un aménagement d'une aire de covoiturage par Vinci autoroutes au niveau du péage de Saint-Jory. Toulouse Métropole a délibéré pour participer financièrement à la création de cette aire. Le dossier a été adressé aux services de l'État.

Le «cahier technique des aménagements préconisés pour l'amélioration des circulations des bus du réseau urbain Tisséo» a également été approuvé en juin 2021.

L'AUTOPARTAGE

Toulouse Métropole accompagne les opérateurs d'autopartage Citiz, lodines et Mobilize dans le cadre de leurs activités et de leurs réflexions sur la déclinaison d'une nouvelle stratégie à l'échelle métropolitaine: déploiement des services au niveau des zones économiques et à proximité du réseau de transports en commun structurant.

L'ÉLECTROMOBILITÉ

- poursuite du déploiement Révéo permettant ainsi d'offrir plus de 120 points de charge à partir de 62 bornes de charge,
- définition de la feuille de route relative au déploiement de bornes de recharge dans les parkings en ouvrage Indigo (gérés en concession ou en régie Toulouse Métropole),
- promotion de la stratégie Electromobilité lors du festival Toulouse innovante et durable en novembre à travers la conférence « bouger grâce à l'électricité, parlons-en!».

107

108

- travail sur la donnée dans le cadre des démarches IA DATA. Open Data et la Géoplateforme.
- représentation de Toulouse Métropole à l'Observatoire national des usages de la recharge des réseaux en lien avec l'Avere-France (association nationale pour les véhicules électriques), pour partager des informations pratiques sur les mobilités électriques en France,
- lancement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables à l'échelle de TM et plus largement de la région Occitanie.
- réflexion sur le lancement d'une démarche de participation citoyenne sur la thématique de l'électromobilité, via une coopération avec le Laboratoire des Usages.

POLITIQUE FERROVIAIRE

L'année 2021 a été décisive pour l'avancement du projet ligne à grande vitesse Grand projet du sudouest (GPSO) consistant à créer une ligne nouvelle à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse et entre Bordeaux et Dax

Pour mémoire ce projet est composé de deux phases. La première consiste à créer des voies nouvelles entre Bordeaux et Toulouse et à rénover, pour les adapter à la grande vitesse, les infrastructures ferroviaires au sud de Bordeaux (Aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux, dits AFSB) et au nord de Toulouse (Aménagements ferroviaires au nord de Toulouse, dits AFNT). Dans ce cadre, les aménagements ferroviaires à réaliser entre Castelnau-d'Estrétefonds et Toulouse Matabiau sont de 17 km. La seconde phase consiste à créer des voies nouvelles entre le sud de Bordeaux et Dax. Notons par ailleurs que les lignes nouvelles à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax possèdent un tronc commun de 55 km.

Le 27 avril, le premier ministre a indiqué au président de la Métropole et à la présidente de la région Occitanie que l'Etat s'engageait sur le financement de la ligne Bordeaux-Toulouse pour les AFSB et AFNT à hauteur de 40% du montant des travaux estimés à 10,4 milliards €. Les collectivités partenaires, dont Toulouse Métropole, devant s'engager pour 40% également, enfin l'Union Européenne devant apporter les 20 % manquants.

Par délibération du 14 octobre 2021, le conseil de la Métropole a pris l'engagement de contribuer à hauteur de 14,83% de la part financée par les collectivités pour la première phase et de 0,74% de la part financée par les collectivités pour la seconde phase. Le conseil a également validé la participation de Toulouse Métropole à l'Etablissement Public

destiné à financer le projet, dont, conformément aux dispositions de la loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM), la création doit intervenir par ordonnance avant le 24 avril 2022, et a appelé le Gouvernement à demander au Parlement de mettre en place une fiscalité dédiée susceptible de diminuer la participation des collectivités parties au projet.

La Loi de Finances pour 2022 a créé une Taxe Spéciale d'Equipement dont le produit a été fixé à 24 M€ annuels.

Un ajustement du plan de Financement a nécessité de faire confirmer cette participation de Toulouse Métropole pour les mêmes montants, par délibération du conseil de la Métropole adoptée le 16 décembre 2021.

Ces dispositions, ainsi que celles prises sur les mêmes fondements par les autres collectivités parties au projet, permettent de respecter son calendrier avec l'objectif de l'achever et d'exploiter la Ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse entre 2030 et 2032, alors que la Loi d'orientation des Mobilités de décembre 2019 annonçait, sauf dispositions financières particulières, son achèvement en 2037. Dans un contexte de fort développement du secteur nord de l'agglomération toulousaine, les collectivités région Occitanie et Toulouse Métropole ont fait le choix de questionner de nouveau sur l'opportunité du projet de halte ferroviaire à Lespinasse, indépendamment du cadre des AFNT. Ce projet de halte de Lespinasse s'inscrit désormais dans un contexte national de priorité donnée aux transports du quotidien et doit s'appréhender en interface avec les réflexions relatives au projet de RER métropolitain.

PLAN DE MOBILITÉ DES EMPLOYÉS COMMUNAUTAIRES (PME)

Le Plan de mobilité des employés concerne le personnel de Toulouse Métropole et de la Mairie de Toulouse. Il a pour objectif de rationaliser l'organisation des déplacements domicile-travail des employés et ceux liés à l'activité de nos collectivités. Des mesures concrètes sont ainsi prises pour développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, plus respectueux de l'environnement comme la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres... Il se traduit notamment par une participation financière de la collectivité aux diverses formules d'abonnements (transports en commun, vélo, covoiturage) souscrits par les agents pour les déplacements domicile-travail.

En 2021, 70 agents ont fait réviser leurs vélos grâce aux ateliers de réparation cycles et 30 marquages bycicodes ont été réalisés.

PLAN DE DÉPLACEMENTS DES MARCHANDISES (PDM)

L'écosystème logistique métropolitain accélère sa mutation, sous les impulsions conjuguées de la transformation digitale du secteur, accélérée par la crise sanitaire, de l'impératif de renforcement d'une économie de proximité pour les habitants et du déploiement de la Zone à faibles émissions mobilité (ZFEm).

La logistique urbaine, au cœur des grandes questions métropolitaines, est amenée à se développer comme un véritable sujet d'attention et d'innovation. Dans ce cadre, Toulouse Métropole a adopté en décembre dernier deux conventions de partenariat, l'une pour l'adhésion au programme InTerLUD, l'autre avec le Groupe La Poste, en faveur d'une logistique urbaine durable. Concrètement, cela doit se traduite par des actions en matière de décarbonation et de massification des flux, contribuant visiblement à la décongestion urbaine, à l'adaptation au changement climatique, à l'amélioration de la qualité de l'air, ainsi qu'au développement de nouveaux services et de nouveaux emplois.

DÉPLACEMENTS STATIONNEMENT ET EXPERTISE

Ce domaine a pour champ de compétence: la mise en œuvre des politiques modes doux (cyclables et piétons) et du stationnement, la stratégie sécurité routière, les expertises « mobilités » des projets urbains, les plans de circulation et la gestion de l'Observatoire de la mobilité.

LES EXPERTISES ET ÉTUDES TOUS MODES DE DÉPLACEMENTS

Toulouse Métropole a analysé le volet mobilité et a assuré le suivi des projets urbains, notamment le projet Grand Matabiau qui comprend le pôle d'échanges multimodal (PEM) Matabiau, la regualification de l'avenue de Lyon et de l'avenue du Faubourg Bonnefoy et la création de la voie Raynal, l'étude urbaine Jolimont-Roseraie, Grand Parc Canal, centre-ville. Zones d'aménagement concertées (ZAC) de Toulouse Aerospace, la Cartoucherie, Guillaumet, Malepère, Basso-Cambo, Féro Lèbres, Brouardel, Projet de Rénovation Urbaine (PRU) Bellefontaine et Saouzelong, Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP) Albi-Rostand et la ZAC Paléficat ainsi que des Opérations d'Aménagement et de Programmation sur le secteur Nord Toulousain (Tucol à Saint Alban, Violette à l'Union, Gratian...), le volet mobilité du Projet de Renouvellement Urbain secteur Izards/3.

Toulouse Métropole pilote les études de circulation multimodales ou de stratégie mobilité: étude «Cadran Est», accompagnement pour le schéma d'accessibilité de la station M3 Ormeau, appui à la mairie de Quint pour le test de circulation secteur Mail Ribaute, étude du schéma de mobilité secteur Nord pour accompagner l'ensemble des services sur les questions de cohérence urbanisme/déplacements sur le secteur Nord, mise à sens unique de la Grande Rue Saint-Michel, plan de circulation sur le centre-ville de Toulouse.

Toulouse Métropole réalise des plans de circulation, suite à des demandes de riverains ou en lien avec des projets urbains ou des nouvelles voiries (comptages, analyses): secteur Griffon/Madron, pont Madron, évaluation du sens unique chemin Payssat et modification de la trémie, étude de circulation autour du groupe scolaire Pierre et Marie-Curie, études de circulation autour des rues Cugnaux, Sarraut et Sainte-Lucie à Toulouse ainsi que sur le secteur Dominique Clos, les rues Cazeneuve, Jules-Verne et Emile-Barrière et le chemin de Fenouillet à Toulouse, rue Vestrepain, chemin Lestang (section Seysses-Eisenhower).

Toulouse Métropole réalise des expertises dans le cadre de l'instruction de permis de construire (expertises déplacements) et des expertises fonctionnelles des projets de voirie ou de transports en commun et pilote des simulations statiques et dynamiques des déplacements: simulations Hypothèses augmentation P+R Balma Gramont, simulations projet Jonction Est, simulations projet carrefour RM112 collège Malepère, expertise plans infra Linéo 12, rue Villet, les aménagements anticipés et les études de faisabilité du réaménagement de la M820. La Métropole réalise des études de trafic dans le cadre des études du franchissement nord Garonne et M959 (ex-VNL), quartier Papus.

LA GESTION DE L'OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

L'observatoire est un outil d'aide à la décision politique et technique, nécessaire aux études de mobilités. Des bases de données géographiques et alphanumériques y sont créées, administrées et valorisées. Des bilans annuels sont élaborés à partir de ces données et diffusés nouvellement sous forme de fiches thématiques. L'observatoire de la mobilité mène de nombreux comptages routiers et modes actifs, permanents ou ponctuels. En 2021, il y en a eu plus de 600. Ces comptages sont essentiels pour la conduite des études de circulation menées

109

110

par Toulouse Métropole. Concernant les comptages vélos, ils ont notamment mis en exergue une augmentation de cet usage.

De nouveaux moyens de comptages des piétons sont en cours d'expérimentation en partenariat avec plusieurs directions (Eclairage public, Centralités commerces, IA Data). Ils permettront une analyse continue des déplacements, non soumis aux aléas climatiques comme l'étaient les comptages ponctuels. L'expérimentation sera étendue avec le déploiement de nouveaux capteurs dans le but d'améliorer la connaissance des flux piétons.

SENSIBILISATION À UNE MOBILITÉ «SÛRE» ET ALTERNATIVE

À DESTINATION DES ÉLÈVES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- Permis piéton octroyé sur le circuit Daniel Pescheur via la piste d'éducation routière.
- Expositions sécurité routière en 2021 dans un collège et un lycée permettant aux élèves de gagner des formations au Brevet sécurité routière et à la conduite accompagnée.

Ces expositions ont été retravaillées sur le fond comme sur la forme en 2021 afin d'être plus attractives pour le jeune public et d'avoir plus d'impact. Toulouse Métropole récompense les jeunes qui participent et répondent au questionnaire associé aux expositions. Les lycéens sont ainsi aidés pour financer la formation à la conduite accompagnée et les collégiens reçoivent une dotation pour l'acquisition d'un vélo et de ses équipements de sécurité. Par ailleurs, la délibération n° DEL-21-0893 du 30 septembre 2021 a permis d'encadrer avec un règlement de jeu concours et d'une convention d'attribution d'une dotation aux gagnants, les lots attribués aux collégiens et lycéens.

EN DIRECTION DES CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

Le circuit Daniel Pescheur est le seul circuit motos entièrement gratuit et ouvert au grand public de France, il est aujourd'hui géré par Toulouse Métropole. Il dispose de pistes de vitesse, de trial et de cross.

Fermé pendant le premier confinement, le circuit a pu rouvrir le 26 juin 2020 avec la mise en place d'un service de réservation afin de respecter les jauges mises en place pour ces établissements et l'adaptation des horaires suivant les différentes phases de couvre feux.

Au regard de l'évolution du contexte sanitaire et en conformité avec les recommandations de la Fédération française de moto cross (FFMC), le système de réservation du circuit a été levé le 10 juin 2021.

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser la bourse d'échanges en mars 2021.

Toutefois, le 5 mai 2021, le circuit a accueilli une présentation de motos électriques ; l'objectif était de promouvoir les motos électriques et de faire des essais sur piste de la seule marque de motos électriques présente sur Toulouse.

L'association Mécacœur, œuvrant pour les Restos du cœur a organisé un rassemblement de véhicules anciens le 10 octobre 2021.

Enfin, l'année 2021 a permis de définir les travaux à engager sur le circuit dans le cadre de son homologation auprès de la Fédération française de motocyclisme prévue mi 2022. La piste de vitesse sera la principale impactée avec la reprise des tracés au niveau des chicanes pour s'assurer d'une vitesse maximale de 180 km/h (conforme à l'homologation).

EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC

Participation à la commission Taxi pour l'analyse des demandes de créations ou de modifications de stations.

SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES

En 2021, un plan de sécurisation des abords des écoles a été lancé à Toulouse. À ce titre un pré-diagnostic des 259 écoles de la ville (maternelles et élémentaires publiques comme privées) a été établi. Ce dernier a permis d'identifier les sites les plus sensibles et de proposer des priorités de traitement dans le mandat. Un premier comité de pilotage s'est réuni le 30 novembre 2021 autour des élus concernés.

Les actions pourront porter sur des aménagements simples de voirie, des plans de circulation voire des fermetures de voies ponctuelles ou définitives.

EXPÉRIMENTATION DE NOUVEAUX RADARS SANCTION

Par courrier en date du 27 mai 2020, la préfecture de la Haute-Garonne avait sollicitée Toulouse Métropole pour s'inscrire dans une démarche de sécurisation globale par les dispositifs de sanction automatisés. Toulouse Métropole a pleinement participé à l'expérimentation portée par la délégation à la Sécurité routière du ministère de l'Intérieur sur le déploiement de nouveaux équipements de terrains urbains sanctionnant vitesse et franchissement de feux rouges. Cela s'est notamment traduit par la signature d'une convention d'autorisation d'implantation et de raccordement d'installations électriques de type radars urbains sur le mobilier urbain (éclairage public).

Résultat de cette collaboration, les premiers radars urbains ont été installés les 20 et 21 décembre

2021 sur le boulevard Sylvio-Trentin et l'avenue Pompidou.

De nouveaux sites sont identifiés et au total dix-neuf autres sites doivent être équipés d'ici la fin du 1er semestre 2022.

LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT DE TOULOUSE MÉTROPOLE

Toulouse Métropole est garante d'une cohérence des actions en lien avec le stationnement sur 4 thématiques:

- le stationnement sur voirie dans le cadre du Plan local de stationnement de la Ville de Toulouse: en 2021, le stationnement payant (résident) a été étendu à de nouveaux quartiers (Saint-Agne, Observatoire).
- le stationnement dans les parcs en ouvrage,
- le stationnement sur l'offre privée,
- le stationnement en rabattement en Parc Relais.

La Métropole doit ainsi prendre en compte la politique stationnement dans le cadre de l'élaboration du prochain PLUi-H. Elle réalise également des expertises et analyse le volet stationnement des projets urbains et des infrastructures publiques dont le pilotage de l'étude de stationnement aux abords des stations de la future ligne de métro.

Par ailleurs, la Métropole suit, en complément des dispositifs mis en place par la mairie de Toulouse (abonnements à destination des résidents et de professionnels sur voirie), les différentes actions de stationnement hors voirie dont le dispositif de stationnement à destination des résidents (abonnements résidant et riverain) dans 11 parcs en ouvrage concédés qui regroupe en 2021, 1695 abonnements voitures et 125 abonnements motos.

Elle pilote également le dispositif « stationnement à louer » présent sur 8 communes dont l'objectif est d'optimiser l'occupation des places de stationnement restées vacantes des résidences locatives sociales. Ce sont ainsi 3 010 places, dont 124 motos qui sont proposées à la location.

La Métropole coordonne la gestion en régie de trois parkings en ouvrage et deux parkings sous dalle, à Colomiers et Blagnac. Elle assure également la gestion technique des parkings en régie intéressée (délégataire Indigo) de la ZAC Cartoucherie (parkings Du Barry ouvert en 2016, Raymond Badiou ouvert en 2020 et Grande Bretagne ouvert en 2021) et l'appui technique des contrats de délégation de service public pour les parcs en ouvrage.

Enfin, la Métropole prépare les actions de communication sur le stationnement, anime son observatoire et procède à l'élaboration et l'édition annuelle du cahier du stationnement qui regroupe les indicateurs clefs permettant d'assurer un suivi et un pilotage de la politique de stationnement.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MODES DOUX

POLITIQUE CYCLABLE

Le budget affecté au réseau cyclable structurant du mandat 2021-2026 a été voté en juillet 2021 à hauteur de 80 millions d'euros (pour les aménagements cyclables structurants et le réseau vélo d'agglomération).

Ce réseau cyclable, à haut niveau de qualité, offre par exemple aux non-cyclistes l'envie d'essayer un trajet à vélo en toute sécurité et confort. Les cyclistes pourraient effectuer rapidement et de façon plaisante un trajet domicile-travail plus long. L'infrastructure se traduit généralement par deux larges pistes cyclables unidirectionnelles ou une large piste bidirectionnelle, ainsi que des services vélos associés.

Le lancement des premières études du réseau a ainsi démarré permettant de mettre en avant des priorisations. À la suite de cela, cinq ateliers territoriaux ont été réalisés entre octobre et décembre 2021 afin de consolider et d'ajuster la programmation du mandat.



111

Le point sur les itinéraires

Le réseau cyclable compte 672 km. Il a été rallongé de 5 km en 2021: 268 m de vélo-rue, 2 274 m de voies vertes, 1787 m de pistes cyclables, 706 m de chaussée à voie centrale banalisée et 38 m pour la passerelle du Touch. Parmi les opérations effectuées, nous pouvons citer l'entretien du canal latéral entre le pont bowstring et la Glacière ainsi que la jonction Ernest Wallon. Il y a également eu la

création de la piste cyclable sur les communes de Toulouse et Tournefeuille, de l'avenue Eisenhower jusqu'à La Ramée.

À cela, s'ajoutent 285 km de réseau vert, ensemble de chemins et de sentiers, idéal pour la pratique de la promenade et de la randonnée à pied ou à vélo dans un cadre familial ou de loisirs.

Quant aux services en faveur des vélos, 3,54 millions de locations de VélÔToulouse (contrat confié à la société JC Decaux par la mairie de Toulouse) ont été enregistrées en 2021, confirmant l'intérêt de ce type de moyen de transport. En application de la loi d'Orientation des Mobilités (LOM), Tisséo-collectivités a repris la gestion des services vélos dont le renouvellement et l'extension du marché des vélos en libre-service confié jusqu'en 2023 à JC Decaux. Le périmètre sera ainsi étendu à quelques communes de la première couronne toulousaine.



POLITIQUE EN FAVEUR DES PIÉTONS

En 2021, le schéma directeur piéton d'agglomération piloté par Tisséo a vu son premier COPIL se réunir avec les élus de Toulouse Métropole.

Toulouse Métropole participe aux comités techniques du schéma directeur piéton de l'agglomération (SDPA). Cela a donné lieu à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques, pilotée par l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire

En ce qui concerne la signalétique piétonne, la place Occitane, Jean-Jaurès, Matabiau, Saint-Cyprien, cours Dillon et Raymond IV ont été équipés en 2021. 552 lames de jalonnement piéton avec temps de parcours ont été installées au centre-ville en 2021 et 79 mats ont été posés. Parallèlement, 63 anciens mats et 67 anciennes lames ont été enlevés.

L'accompagnement à la mise en œuvre et au suivi de Pédibus sur toutes les communes de la Métropole se poursuit. 5 nouvelles écoles ont été accompagnées en 2021: l'école des Perséïdes à Blagnac et les écoles Jean Macet, Jean Jaurès, Jacquier et Maie à Toulouse.

L'école Borde d'Olivier à l'Union, a testé les lignes avant une mise en œuvre en 2022.

URBANISME TACTIQUE

Depuis l'été 2020, Toulouse Métropole a équipé 4 giratoires importants avec un aménagement cyclable ou cyclable/bus de transition:

- Méditerranée à Colomiers (couloir bus ouvert aux vélos)
- Charles Fabre à Toulouse (piste cyclable unidirectionnelle)
- Joseph Sauveur à Toulouse (couloir bus ouvert aux vélos)
- Eugène Claudius-Petit à Toulouse (couloir bus ouvert aux vélos).

Après quelques mois de fonctionnement, Toulouse Métropole a souhaité bénéficier de l'appui du Cerema pour l'accompagner dans l'évaluation de deux aménagements cyclables de transition (Méditerranée à Colomiers et Fabre à Toulouse). Cette analyse a permis de porter un regard critique sur différents aspects (signalisation, sécurité...) des aménagements réalisés.



Précisons également que des aménagements cyclables de transition ont été modifiés en aménagements pérennes:

- avenue Jean-Rieux.
- boulevard Silvio-Trentin,
- avenue de Grande-Bretagne,
- avenue Etienne-Billières,
- avenue Corps Franc Pommiès (Colomiers),
- avenue Servanty (Blagnac).

GESTION DES TRAFICS

Ce domaine pilote la gestion des équipements dynamiques et des flux, les signalisations travaux, tricolore. directionnelle.

UN TRAFIC MIEUX RÉGULÉ

Le PC Capitoul permet une régulation centralisée des trafics. Cet outil exploite et maintien 693 carrefours. Il dispose d'un système de régulation et de 77 caméras dédiées au trafic routier.

En 2021, la Métropole a assuré

- la modification et/ou création de 145 programmations (rénovation, mise en conformité, SAS vélos, création carrefours, priorité bus),
- 1749 interventions de maintenance corrective d'urgence (MCU).
- 740 interventions de maintenance corrective sur les 95 sites de contrôles d'accès dont 50 supervisés par la police municipale et 7 nouveaux sites supervisés créés sur le projet Tierce maintenance applicative (TMA) avec la sécurisation de la place centrale
- l'installation de 30 nouveaux capteurs de détection piétons, 150 boucles refaites dont 32 nouveaux points de mesures,
- la pose, maintenance et gestion de la fibre optique pour la Métropole dans le cadre du réseau Telmut,
- la priorité aux transports en commun sur 268 carrefours dont 70 dédiées au tramway et 198 aux bus
- la reprise de carrefours dans le cadres des travaux des Linéo 10, 11, ceinture sud et sur le projet Grand Matabiau,
- la création ou modification de programmation priorité bus sur les carrefours suite à la mise en place des dispositifs en remplacement des détections initiales (boucles électromagnétiques),
- le suivi et exploitation du système priorité bus avec Tisséo,
- l'accompagnement de Tisséo dans les différentes études d'amélioration du fonctionnement et de sécurité du Tram.
- ullet la participation aux différentes études de mobilités et d'aménagement comme la $3^{\rm e}$ ligne de métro ,

(aménagement autour des futures stations, modification des carrefours lors des phases de déviations de réseaux), Centre d'essais aéronautiques de Toulouse (CEAT), Projet urbain partenarial (PUP) Eisenhower, le réseau vélo d'agglomération, Grand Matabiau.

 l'accompagnement des travaux de déviations des réseaux pour le projet de 3^e ligne de métro pour toutes les études de signalisation tricolore temporaires.

TRAVAUX AVEC LES PARTENAIRES

La Métropole a assuré également:

- la poursuite de la participation aux études multimodales concernant les aménagements ponctuels de capacités sur les Voies structurantes d'agglomération (VSA) avec VINCI et TISSEO.
- la poursuite des réflexions sur le Schéma directeur d'agglomération de gestion du trafic (SDAGT) avec la VINCI,
- la participation aux échanges concernant la Zone à faibles émissions mobilité (ZEFM).

Dans le cadre des Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) des établissements TOTAL à Lespinasse et ARIANE GROUP à Toulouse, des dispositifs particuliers de sécurisation du trafic routier doivent être mis en place autour de ces deux sites SEVESO. Les voies concernées sont en partie métropolitaines (M820/avenue des Etats-Unis et M4/chemin des Etroits). La préfecture a sollicité Toulouse Métropole fin 2020 qui interviendra aussi sur la partie départementale des voiries.

En 2021, une partie des travaux de génie civil a été réalisée, les conventions avec les exploitants ont été établies.

Le travail va se poursuivre en 2022, avec :

- la poursuite des travaux dans le cadre de la convention du partenariat CAMINO-T (Sicoval, Muretain, conseils départemental et régional, TISSEO Collectivités, Syndicat intercommunal des transports publics de la région toulousaine, Atmo Occitanie) dans le cadre de l'amélioration de l'observation de la mobilité toulousaine et de l'innovation dans le domaine de la route, de la gestion du trafic,
- la mise en place de réunions de travail avec les partenaires concernés sur les évènements d'envergure et leurs conséquences sur les mobilités tels que le festival des Lanternes sur Blagnac.

113

PLANS DE MOBILITÉS

Toulouse Métropole a mis en place des plans mobilité pour les grandes manifestations. Ainsi, des réflexions sont en cours entre la Métropole et les partenaires (TISSEO, gestionnaires du périphérique, SNCF, aéroport Toulouse Blagnac...) concernant l'organisation de la coupe du Monde de rugby 2023 (du 8 septembre au 28 octobre 2023) via l'élaboration d'un plan de mobilités piloté par Gestion des trafics. En 2021, les premiers ateliers mobilités ont pu être organisés.

EXPÉRIMENTATIONS

Suite à l'appel à projets Expérimentation véhicules routiers autonomes (EVRA), une navette autonome, a été mise en place sur le site de l'Oncopole.

Elle est en service depuis mars 2021 sur la promenade Claudius-Régaud avec un opérateur à son bord. L'année 2021 a permis de suivre ce projet, d'en mesurer l'importance auprès des usagers et de préparer les futures phases: début 2022, roulage sur la même voie en totale autonomie et dans le courant de l'année, basculement sur la voie publique (avenue Joliot-Curie). Le domaine accompagne cette expérimentation pour les équipements de signalisation tricolore nécessaires à la circulation de cette navette.

LES TRAVAUX

Toulouse Métropole réalise les travaux de création, modification et entretien des carrefours dont 114 Passages piétons spécifiques (PPS) au 31/12/2021.



D'une part, les travaux de génie civil liés aux carrefours à feux consistent en la création de tranchées, la mise en place des fourreaux et l'implantation des émergences (poteaux, potences, armoires).

Sont intégrées à cela les missions annexes que sont les demandes d'autorisation, le respect de la réglementation, la coordination avec les autres interlocuteurs du chantier...

D'autre part, des travaux de signalisation lumineuse sont effectués. Ces travaux consistent au câblage et à la pose du balisage en vérifiant son orientation, au câblage et à la pose de l'armoire, aux tests des carrefours et à leur mise en service.

En 2021, ces actions se traduisent concrètement

- la remise en l'état de 195 supports de feux accidentés et de 5 armoires de commandes,
- l'entretien et la maintenance du patrimoine avec 300 interventions de premier niveau et plus de 500 de second niveau,
- la mise en conformité de 16 contrôleurs de carrefours,
- la modification et/ou rénovation de carrefours dans des opérations d'envergure ou de façon isolée, la ceinture sud avenue Eisenhower, boulevard de Suisse, Vauquelin Reynerie, cela représente 37 carrefours.
- la création de 9 carrefours: le terminus Bonin, Boudet Albi, PPS avenue Etienne-Billières, rue des chalets, Longchamps Saint-Simon, sur la commune de Toulouse, PPS route de Bessières à Launaguet...
- la suppression de quatre carrefours à feux, Tribunal de Grande Instance et Frenay-Raynal sur la commune de Toulouse, Gilet Auch sur la commune de Colomiers et Belbèze Saint-Jean sur la commune de Saint-Jean.

SIGNALISATION DIRECTIONNELLE MOBILIER URBAIN – CONVOIS EXCEPTIONNELS

Toulouse Métropole gère les demandes:

- de création et de modification de la signalisation directionnelle routière.
- de création et de modification de la signalisation cyclable,
- de l'expertise travaux de l'implantation de la signalisation piétonne en centre-ville,
- du suivi du nettoyage du mobilier.

En 2021, cela représente pour les seules signalisations routières et cyclables plus de 150 projets. En fonction du projet, cela engendre des volumes fluctuants d'implantations. S'ajoutent prés de 300 interventions au titre de la maintenance et des adaptations (remplacement de faces, dépose, accident). L'expertise sur ces dossiers comprend: l'étude pré-jalonnement, le repérage terrain, la commande, coordination, vérification post-chantier.

Toulouse Métropole réalise les études de jalonnement. À ce titre, elle met en place un schéma directeur de signalisation directionnelle et cyclable. Avec l'appui d'un bureau d'études sélectionné en 2019, cette démarche consiste en une mise à niveau du diagnostic du mobilier, à la définition des itinéraires et des liaisons en fonction des évolutions du domaine routier métropolitain. Le précédent datait de prés de 15 ans et ne concernait que la ville de Toulouse. Le diagnostic a été réalisé en 2020 et les orientations en 2021.

Le recensement réalisé sur les 37 communes répertorie, 630 carrefours équipés de signalisation directionnelle sur Toulouse et 726 sur les autres communes. Le diagnostic fait état de 4000 ensembles avec 12000 registres dont la moitié sur la commune de Toulouse avec un quart à reprendre et une moitié de vétuste.

La signalisation cyclable existe sur 170 carrefours avec 350 ensembles et 1000 registres sur l'ensemble des communes de Toulouse Métropole.

Ces éléments ont été présentés aux représentants des communes. Elles ont permis de distinguer la signalisation directionnelle réglementaire de la signalisation d'intérêt local. Une proposition de charte visant à uniformiser les pratiques et les mobiliers urbains est à l'étude.

Suivi des modifications et des déplacements du mobilier urbain publicitaire dans le cadre du marché JC Decaux sur Toulouse, mise aux normes en fonction du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi).

La Métropole assure la continuité des itinéraires des transports exceptionnels et est consultée pour les avis des demandes des transporteurs via les services de l'État

Les dimensions maximales autorisées par le code de la route pour un ensemble semi-remorque sont de longueur 16,50 m par largeur 2,55 m par hauteur 4 m pour un poids maximum de 40 tonnes.

Tout véhicule dont une dimension au moins excède ces limites, est considéré comme un transport exceptionnel. Il existe trois catégories.

Caractéristiques du convoi	1 ^{re} catégorie	2º catégorie	3º catégorie
Longueur(m)	< 20	20 < L < 25	⟨ 25
Largeur (m)	⟨3	3 < l < 4	< 4
Masse totale (kg)	⟨ 48 000	48000 < M < 72000	< 72 000

Près de 1000 demandes d'avis de passage sont reçues et traitées pour les convois de 3^e catégorie et une cinquantaine pour 1^{re} catégorie.

La convention de simplification de l'instruction des transports exceptionnels avec la préfecture de Tarn et Garonne adoptée lors du conseil métropolitain du 25 novembre 2020 a été signée en 2021 et est devenue exécutoire.

Seules les demandes de 1^{re} catégorie et les transports exceptionnels sur les ouvrages d'art sont désormais traités. Les autres sont automatiquement validées par le service instructeur.

GESTION INTERVENTION RÉSEAUX ET RÈGLEMENTATION CIRCULATION

GESTION DES INTERVENTIONS (GIR)

COORDINATION TRAVAUX ET MÉTRO

La Métropole a créé une instance opérationnelle qui identifie les conflits générés par les interventions de tous les maîtres d'ouvrages sur la Métropole : conflits de coordination de travaux, de programmation de travaux et/ou de circulation générés par les travaux. Cette instance est aussi garante du règlement de voirie communautaire. À ce titre, une spécificité dite « réunion centre-ville » a été mise en place afin d'appréhender l'organisation et la multiplicité des travaux en centre-ville: 3º ligne de métro, Grand Matabiau Quais d'Oc. Cette réunion centre-ville vient en complément de la cellule de veille qui valide ou réorganise les chantiers avec une vision d'ensemble des travaux.

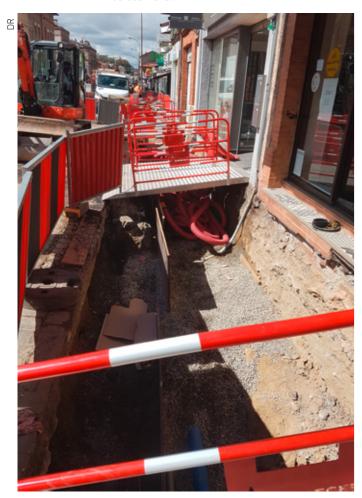
L'objectif premier est d'assurer la cohérence et la coordination des programmes des maîtres d'ouvrages. Le second objectif est d'anticiper les phases de travaux pour mutualiser les déplacements et les matériaux dans un souci de réduction des coûts. En 2021, le service s'est appliqué à identifier les programmes pluriannuels des divers acteurs de travaux publics afin de les rendre cohérents les uns envers les autres.

115

DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX

En 2021, le travail de libération des emprises liées au projet de 3e ligne du métro a été poursuivi. Les plans de dévoiements ont été réalisés en parallèle de l'avancement des études d'infrastructures pilotées par Tisséo. Les dévoiements de réseaux de stations caractéristiques comme le faubourg Bonnefoy ou Colomiers Gare sont d'ores et déjà terminés. Nous sommes à ce jour à 50 % des travaux de dévoiements.

L'année 2022 devrait permettre d'avoir réalisé 85 % de ces travaux.



GESTION DU RÉSEAU NUMÉRIQUE MÉTROPOLITAIN

La gestion de ce réseau implique de réaliser les études de tous les réseaux construits (ZAC, lotissement, PUP...), d'en assurer la maintenance (casse, panne) et la gestion (adduction clients, intérêts de voirie), sous sa propre maîtrise d'ouvrage.

Par ailleurs, Toulouse Métropole gère tous les enfouissements de travaux aériens: enfouissements esthétiques liés à une opération d'aménagement et enfouissements coordonnés sur appui commun (électricité et télécom) en lien avec la programmation annuelle d'Enedis. Parmi toutes les voies qui ont bénéficié des ces travaux, peuvent être citées:

- secteur avenue de Lespinet, 560 m,
- secteur du chemin Lapujade, 686 m,
- rue Pradal, 678 m,
- rue de l'Aveyron (138 m), rue de la Drôme (144 m), rue du Maréchal-Joffre (307 m).

Le linéaire de réseaux enfouis en 2021 est de 9 km. Les missions comprennent enfin, le suivi de la galerie technique du Mirail (3 km) et le suivi du marché de déploiement des sanitaires publics (66 équipements).

GESTION DU PATRIMOINE NUMÉRIQUE

Toulouse Métropole assure la gestion administrative et contractuelle des relations avec les opérateurs numériques.

Dans le cadre du déploiement de la fibre, en 2021, Toulouse Métropole a renforcé la commercialisation de l'offre de location et intégré de nouveaux opérateurs locataires de nos fourreaux, passant ainsi de 12 à 14 opérateurs. Les recettes locatives ont augmenté de 8,07 % entre 2020 et 2021.

CHIFFRES CLÉS 2021

- 2776 km de linéaires de fourreaux ont été loués par aux opérateurs.
- 4512 chambres ont été auditées et vérifiées par le prestataire Parera après la pose des câbles par un opérateur.
- 125 demandes de location ont été traitées.
- 13 opérateurs sont identifiés comme propriétaires de fourreaux sur le territoire (contre 8 en 2020).
- 9775 km de réseaux souterrains sont la propriété des opérateurs.
- 2 005 km de réseaux aériens appartenant aux opérateurs sont recensés sur le territoire

Les 3 temps forts de 2021

- L'arrivée de nouveaux opérateurs sur le territoire permet de diversifier l'offre et la demande en matière de télécom. Une plus grande variété d'opérateurs permet une mise en concurrence des acteurs, au bénéfice des habitants de Toulouse Métropole pour diminuer les prix d'accès aux services de télécommunications.
- Dans le cadre de la démarche de revendication de la propriété de fourreaux situés dans 55 ZAC hors Toulouse et dans les lotissements, 2020 et

2021 auront été marquées par les préparations des mémoires en défense en lien avec la DAJA.

• Le travail de recensement, d'intégration dans le patrimoine de Toulouse Métropole de tous les fourreaux télécom rétrocédés à la collectivité a perduré. Cela a permis d'optimiser le patrimoine des infrastructures numériques et d'étendre l'offre locative et les recettes associées. En 2021, près de 3,3 millions (HT) d'euros ont été facturés pour 3 millions (HT) en 2020.

LE PILOTAGE DU CONTRAT DE LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

En tant qu'Autorité organisatrice de la distribution d'énergie (AODE), Toulouse Métropole pilote le contrat de concession de distribution d'électricité avec Enedis sur la ville de Toulouse. L'année 2021 a permis d'optimiser la gouvernance du contrat, le travail partenarial avec Enedis avec des instances dédiées au pilotage et au contrôle du concessionnaire. Les différentes instances se sont réunies plusieurs fois, témoignant d'une bonne dynamique de ce nouveau contrat.

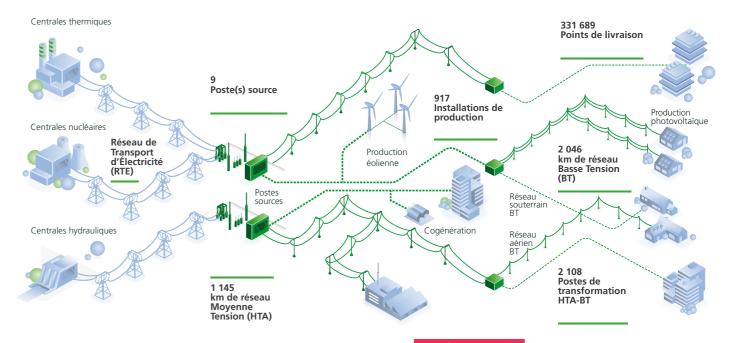
Toulouse Métropole perçoit différentes recettes de la part d'Enedis

- La redevance de fonctionnement (R1) qui couvre les dépenses annuelles de fonctionnement supportées par Toulouse Métropole dans le cadre de l'exercice du pouvoir concédant: en 2021 elle était de 368 k€ (364 k€ en 2020).
- La redevance d'occupation du domaine public : en 2021 elle était de 564630 € (549187 € en 2020)
- La redevance d'occupation du domaine public chantier: en 2021 elle était de 56 461 € (54 918 € en 2020).

LE PILOTAGE DU CONTRAT DE LA CONCESSION GAZ

GRDF en tant que concessionnaire exploite et entretient le réseau de gaz sur le territoire de la Métropole. 2021 a été marqué par l'avancée des renégociations du contrat de concession gaz.

La rédaction de ce nouveau contrat dont les enjeux forts seront la sécurité et la transition énergétique est en cours.



Les chiffres clés 2020 (basés sur le compte rendu d'activité de concession, CRAC 2019)

117

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

Plan Climat voir P. 16

PLAN DE RELANCE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Plan de relance pour l'emploi de Toulouse Métropole, adopté en juin 2020, a permis la création de 5 dispositifs exceptionnels, à destination des particuliers et des professionnels, en faveur de la transition écologique:

- La prime éco-rénovation, accompagnant les travaux de rénovation ambitieux sans conditions de revenus.
- La prime solaire, permettant aux entreprises et aux particuliers de bénéficier d'une aide pour l'installation de leurs panneaux solaires,
- La prime véhicule + propre, assurant une aide au remplacement de véhicules polluants par des véhicules peu émissifs,
- La prime vélo, consistant en une aide à l'achat ou la location de vélos de tous types, neufs ou d'occasion, classiques ou à assistance électrique, simples, pliables ou cargos,
- La prime réparation, première aide française à destination des particuliers pour la réparation de leurs appareils du quotidien (électroménager, outillage, téléphonie...).

En 2021, de nombreux habitants et organismes du territoire métropolitain ont bénéficié de ces dispositifs. Au total, ce sont 2832 citoyens, entreprises et associations, qui ont bénéficié de 1,8 M€ de primes durant l'année.

En 2021, ces primes ont contribué à un investissement de plus de 9,7 M€ HT auprès de plus de 560 entreprises, tout en contribuant à la transition écologique et énergétique.

CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Adopté à la fin de l'année 2020, le Contrat de transition écologique a naturellement été intégré au Contrat de relance et transition écologique métropolitain. Ce nouveau contrat permet de consolider et assurer la synergie des différents outils de contractualisation en matière de transition énergétique et écologique entre l'État et la Métropole.

Le protocole d'engagement du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) entre l'État et la Métropole a été signé le 7 juillet 2021.

Le Conseil Métropolitain a ensuite voté, le 16 décembre 2021, l'adoption du CRTE, et de sa première maquette.

L'année 2022 marquera donc l'adoption du texte définitif et le début des financements opérationnels.

AMÉNAGEMENT DURABLE, BIODIVERSITÉ ET CADRE DE VIE

Plusieurs champs d'action

- la gestion des risques et nuisances: environnement sonore, qualité de l'air, pollution des sols, risques industriels, champs électromagnétiques,
- la nature en ville: agriculture urbaine et périurbaine, biodiversité, planification et stratégie ERC (Éviter, Réduire, Compenser).

Procédures réglementaires: dans ses différents champs d'action, Toulouse Métropole répond à de nombreux dossiers ou demandes d'information (extensions ou implantations d'antennes de téléphonie mobile, mesures de qualité de l'air ou de niveau sonore...).

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

QUALITÉ DE L'AIR

Le programme d'actions du volet « Air » du PCAET a donné lieu en 2020 à la poursuite des 23 actions qui le composent.

L'année 2021 a été principalement marquée par un projet majeur: La Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFEm)

Afin de poursuivre le processus de mise en place de la ZFEm, et avant l'instauration de la mesure, une consultation du public et des personnes publiques est nécessaire afin de porter à connaissance le projet de la ZFEm (modalités du dispositif envisagé, effets de la mesure, dérogations, mesures d'accompagnement...). Cette consultation réglementaire s'est déroulée entre le 7 juin et le 7 août 2021. Pendant cette période, tous les habitants de Toulouse Métropole ainsi que tous les acteurs socio-économiques, parties prenantes... ont pu consulter le dossier réglementaire de la ZFEm et donner leur avis sur le projet.

Plus de 400 contributions ont été déposées sur la plateforme numérique dédiée à cet effet. Le bilan de la consultation, mis en ligne sur le site internet de Toulouse Métropole, permet de prendre connaissance des contributions et de leur prise en compte par la collectivité.

La mise en œuvre de la ZFE permettra d'améliorer la qualité de l'air pour plus de 400 000 habitants. Le décret de la loi Climat et résilience a conduit à décaler la mise en œuvre de la ZFE à début 2022.

Pour anticiper la mise en place de la ZFEm et accompagner les usagers vers le renouvellement de leurs véhicules et de nouvelles pratiques de déplacement, Toulouse Métropole a mis en place depuis fin 2020 deux primes à la mobilité durable: la Prime «Vélo» et la Prime «Véhicule + Propre». Depuis leurs mises en place 1 997 personnes et entreprises ont pu bénéficier d'une aide pour l'achat de leur vélo, classique, pliable, ou cargo, avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion et 236 véhicules polluants ont été remplacés par des véhicules propres.

ANTENNES RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Avec le développement des technologies sans fil et avec l'arrivée de la 5G, les antennes relais de téléphonie mobile se multiplient sur notre territoire. Ainsi, afin d'offrir un service de qualité accessible à chacun tout en optimisant l'intégration de ces antennes dans l'environnement, Toulouse Métropole contribue au déploiement concerté et raisonné des antennes, en proposant aux communes une expertise technique pour mieux répondre aux interrogations de leurs administrés.

ENVIRONNEMENT SONORE

Dans le cadre de la lutte contre le bruit des transports et de l'industrie, un Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) a été adopté en conseil métropolitain le 13 avril 2017. Ce plan d'action prévoit 55 actions. 26 d'entre elles ont été réalisées à ce jour, et 23 sont toujours en cours de réalisation. Un réseau de balises acoustiques a été déployé sur le territoire depuis 2012, il compte aujourd'hui 9 balises, placées sur des secteurs publics en cours d'aménagement, qui mesurent en continu le niveau et la qualité de notre environnement sonore.

Toulouse Métropole participe aux instances de concertation sur le bruit des transports aériens et terrestres (CCE, CCAR, Comité Bruit 31), qui ont lieu une à deux fois par an, avec un suivi particulier des nuisances sonores de l'aéroport Toulouse-Blagnac (ATB).

NATURE EN VILLE ET AGRICULTURE URBAINE

PROJET AGRICOLE ET ALIMENTAIRE MÉTROPOLITAIN

Toulouse Métropole anime une démarche partenariale de territoire qui vise à:

- accompagner la transition agricole et alimentaire pour répondre aux attentes des citoyens et aux enjeux du territoire,
- permettre l'accès de tous à une alimentation de proximité saine et durable.



Appel à Projets du plan France relance

En réponse à un appel à projets lancé le 10 mars 2021 dans le cadre de la mesure 13-B de France Relance, Toulouse Métropole a coordonné une candidature partenariale dans le cadre de son PAT, le Projet agricole et alimentaire métropolitain. Une cinquantaine de propositions d'acteurs du territoire engagés dans la transition agricole et alimentaire et soucieux de permettre l'accès de tous à une alimentation saine et durable a été reçue et a servi de base pour constituer la réponse à l'appel à projets. En décembre 2021, Toulouse Métropole a été lauréate de cet appel à projets, la DRAAF retenant le financement de 23 actions coordonnées par Toulouse Métropole avec 18 partenaires, pour une subvention d'un montant global maximum de 849 985,19€.

Mise en place de la gouvernance du Projet agricole et alimentaire métropolitain

Toulouse Métropole anime un espace de dialogue et de propositions qui s'appuie sur:

 un comité stratégique partenarial (Toulouse Métropole, Région Occitanie, État, Chambres consulaires, MIN et collectif Nourrir la ville), en charge de partager les grandes orientations et

119

- actions à conduire: ce comité s'est réuni pour la 1^{re} fois le 6 mai 2021.
- un conseil métropolitain de l'agriculture et de l'alimentation locales: le premier conseil devait avoir lieu le 14 décembre 2021 mais en raison du contexte sanitaire, la rencontre a été reportée en février 2022.

AXE 1: Soutenir les bassins de production locale et faciliter l'installation agricole.

Organisation de rencontres à destination des élus et des agents des communes:

- à Fenouillet le 3 mars 2021, sur les questions à se poser pour monter un projet agricole d'impulsion communale: 53 participants représentant 19 communes,
- à la ferme de Salsas le 22 juin 2021 sur les étapes pour construire un projet agricole sur sa commune: de la maîtrise du foncier à l'installation d'un maraîcher (témoignages de Jean-Pierre Gasc, maire de Quint-Fonsegrives, Nicolas Schaefers, maraîchers de la ferme de Salsas et de la SAFER): 46 participants représentant 15 communes de la Métropole.

AXE 2: Accompagner la restauration collective, en luttant contre le gaspillage et en favorisant les approvisionnements locaux et bio:

• Organisation avec le CNFPT d'une formation: «Comment s'y prendre pour intégrer davantage

- d'approvisionnement en produits locaux et conformes à EGAlim (biologiques et durables) dans la rédaction de son marché de denrée ou de prestation » suivie par une vingtaine de participants.
- Accompagnement de 6 communes dans leur approvisionnement alimentaire de qualité en lien avec le Plan local de prévention des déchets sur les sujets de gaspillage alimentaire et de gestion des biodéchets, avec l'appui du bureau d'études Indigo:
- Beauzelle: diagnostic fini,
- Colomiers: actions en cours de déploiement,
- Fenouillet: diagnostic fini.
- Mondonville: diagnostic fini,
- Saint-Alban: actions en cours de déploiement,
- Saint Orens: diagnostic fini.

AXE 3: Structurer les filières afin de développer les circuits courts, améliorer la logistique et la transformation des produits:

- Rencontre pour le développement des circuits courts entre producteurs bio et commerçants, restaurants et artisans de la Métropole le 5 juillet au MIN de Toulouse.
- Signature du contrat de réciprocité entre la Communauté de communes Cœur et coteaux du Comminges et Toulouse Métropole pendant les Pvrénéennes.
- Participation aux Pyrénéennes avec la tenue d'un chalet pendant 4 jours.



F. Maligi

AXE 4: Sensibiliser et initier les citoyens à une alimentation saine et durable:

- Participation au Festival Toulouse Innovante et durable avec un stand présentant le Défi Foyers à Alimentation Positive au grand public.
- Accompagnement de 2 études-actions pour la création d'une structure en insertion sur le maraichage urbain (La milpa insertion) et l'Insertion par les circuits alimentaires solidaires (Cocagne Alimenterre/Banque alimentaire).
- Partenariats avec Cocagne pour la distribution de paniers solidaires et l'animation d'ateliers de sensibilisation.

BIODIVERSITÉ

Depuis 2019, Toulouse Métropole est labellisée Territoire engagé pour la nature en Occitanie. Trois actions phares marquent cet engagement:

- restaurer des corridors écologiques pour consolider l'armature biologique du territoire,
- mettre en place un dispositif de suivi de la biodiversité pour suivre l'évolution de la richesse naturelle du territoire.
- identifier et valoriser des itinéraires de découverte de la biodiversité. Cette action a commencé sa mise en œuvre en 2021 avec notamment le travail d'un assistant à maîtrise d'ouvrage qui a permis de préciser le concept. Les premiers itinéraires verront le jour au second semestre 2022.

Inscrit dans le Plan national biodiversité, ce label reconnaît des collectivités engagées dans une démarche de progrès en faveur de la biodiversité. La collectivité poursuit son engagement pour renforcer les outils de planification urbaine pour plus de nature en ville et développer une stratégie anticipative métropolitaine Éviter-réduire-compenser, visant un urbanisme d'équilibre.

Le domaine aménagement durable, biodiversité et cadre de vie a accompagné les projets d'aménagement urbain (Jonction Est, Bagatelle, Malepère, Francazal...) sur les volets faune/flore, qualité de l'air, environnement sonore et pollution des sols. Un appui technique a été apporté sur la mise en œuvre de la séquence Éviter-réduire-compenser et les mesures environnementales liées à l'impact des projets, avec:

- la poursuite des missions confiées à des écologues au travers de l'accord-cadre pour la prise en compte des enjeux faune/flore,
- la prise en charge du suivi écologique des zones de compensation du MEETT suite à la livraison de l'ouvrage à la collectivité.

Des actions ont également été engagées en partenariat avec la commune de Toulouse, afin d'intégrer la biodiversité dans l'élaboration du plan guide de Pech David, et d'initier une réflexion sur des indicateurs de biodiversité à l'échelle de la commune, dans la perspective d'un déploiement à l'échelle de Toulouse Métropole.

La collectivité a également engagé une stratégie foncière: la nécessité d'y intégrer la préservation des espaces naturels et agricoles, et plus largement les fonciers porteurs de services environnementaux, y prend toute sa place.

Le programme de science participative de comptage des papillons Propage a été poursuivi en partenariat avec la Mairie de Toulouse, avec 17 parcours suivis par des agents des espaces verts. Les résultats ont été communiqués au Muséum national d'histoire naturelle.

Parce que la préservation d'une armature écologique solide contribue fortement à la résilience du territoire face au changement climatique, Toulouse Métropole souhaite aller plus loin dans l'intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques publiques. Pour l'accompagner et l'aider à répondre à ces défis, elle a souhaité bénéficier d'un éclairage scientifique et a mis en place un Conseil scientifique de la nature en ville qui a pour vocation de proposer des avis. Ce comité est doté d'un rôle d'expertise, d'éclairage, de recherche et de pédagogie.

Les membres sont désignés par la collectivité et un équilibre est recherché entre les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines. Un élu référent en assure l'animation et le pilotage.

Ce conseil scientifique s'est réuni à deux reprises en 2021.

TRANSITON ÉNERGÉTIQUE AUTORITÉ ORGANISATRICE DE L'ÉNERGIE (AOEN)

SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES

Engagé en 2018 pour répondre aux objectifs du PCAET, Toulouse Métropole a adopté son Schéma directeur des énergies (SDE) en octobre 2019. Cet outil de planification décline les orientations de la Métropole en matière de consommation et d'approvisionnement énergétique, pour le territoire à horizon 2030. Il a été élaboré en s'appuyant sur la connaissance du territoire, les politiques métropolitaines, les retours d'expériences et l'expertise des acteurs locaux, sur la base d'un travail de scénarisation. Les conclusions de ce travail ont permis d'identifier trois orientations prioritaires:

121

- la rénovation énergétique du résidentiel,
- la construction neuve du bâtiment,
- le développement solaire photovoltaïque.

L'année 2021 a été une étape de réparation de la mise en œuvre opérationnelle de ce schéma, dont les travaux débuteront en 2022. Dans le cadre de la refonte du PLUi-H en cours, le travail technique déjà entrepris en 2020 a été approfondi afin d'intégrer les enjeux énergie identifiés dans le SDE.

Les orientations de ces prescriptions sont les suivantes:

- renforcer les objectifs de performance énergétique et environnementale.
- mieux intégrer les enjeux de la rénovation énergétique et de la transition énergétique dans la politique de l'habitat,
- promouvoir le recours aux énergies renouvelables sur les zones artificialisées,
- inciter au raccordement des réseaux de chaleurs,
- favoriser la prise en compte des enjeux énergétiques dans le cadre des projets d'aménagement.

LES RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS

RÉCOMPENSE

Le label Ecoréseau de chaleur d'Amorce a récompensé en 2021 les RCU (Réseaux de chaleur urbains) du Mirail, et de Blagnac, ainsi que pour la première année, le RCU Toulouse énergie durable (TED), pour leurs qualités de réseaux de chaleur exemplaires sur les plans environnemental, économique et social.

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE BLAGNAC

2021 a vu l'inauguration et la mise en service d'une chaufferie biomasse d'une puissance de 1,6 MW, reliée au réseau de chaleur géothermique du Ritouret. Cet équipement permet d'augmenter le taux d'énergie renouvelable du réseau (de 60 % à 74 %) et d'alimenter de nouveaux bâtiments dont une partie de ceux de l'aéroport Toulouse-Blagnac.

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE TOULOUSE-MIRAIL

En récupérant la chaleur produite par le centre de valorisation des déchets ménagers et industriels banals du Mirail (usine d'incinération SETMI), le RCU Toulouse-Mirail apporte de la chaleur à plusieurs dizaines de milliers de Toulousains du sud-ouest de la ville, avec un taux d'EnRR (Energie Renouvelable et de Récupération) de 99 %.

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN TOULOUSE ÉNERGIE DURABLE (TED)

Après sa mise en service fin 2019, le réseau de chaleur TED a poursuivi ses développements courant 2021. Ce réseau valorise également la chaleur produite par l'usine d'incinération SETMI, avec un appoint par une chaufferie au gaz située à Montaudran Aérospace. En 2021, les études se sont poursuivies pour permettre la valorisation sur le réseau (via une boucle d'eau tempérée) de la chaleur fatale du centre de recherche Clément Ader, pour une mise en service prévue en 2022.

En 2022, le réseau TED sera étendu jusqu'à la ZAC Malepère. Au terme de son développement, le réseau alimentera environ 15 000 équivalents logements avec un taux d'EnRR de 70 %.

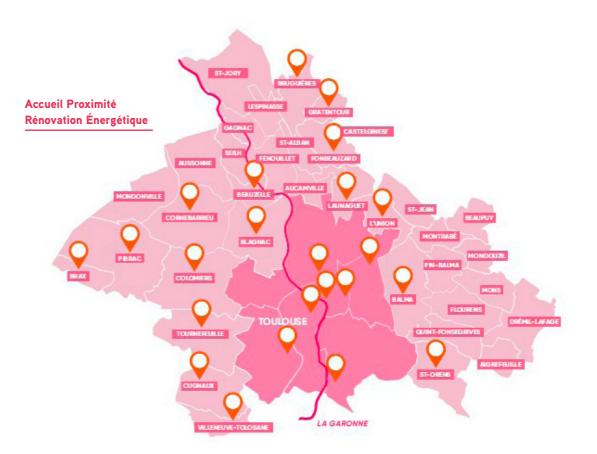
CONSEIL PARTAGÉ EN ÉNERGIE

Cette mission est assurée par une conseillère spécialisée en énergie dont les services sont mutualisés entre 8 communes de la Métropole. Cela permet d'accompagner les communes dans la réduction de leurs consommations en énergies et en eau, dans la maitrise des dépenses de fonctionnement qui y sont associées, mais aussi d'encourager le développement des énergies renouvelables et de récupération, contribuant ainsi aux objectifs du PCAET.

Après deux ans et demi de mission, les bilans énergétiques de l'ensemble des communes ont été réalisés, 70 % de la surface des patrimoines communaux ont été visités et 150 actions ont été proposées pour réduire ou maitriser les consommations et les dépenses en énergie et en eau, et pour développer les énergies renouvelables. Des instrumentations sont en cours en vue d'optimiser le fonctionnement des équipements existants et de réduire leur impact énergétique. Enfin, une information et un accompagnement sont apportés sur les financements mobilisables et sur les exigences réglementaires, notamment celles du dispositif décret tertiaire.

CHIFFRES CLÉS

- Durée de la mission CEP: 3 ans, d'avril 2019 à mars 2022.
- Périmètre sur 8 communes: Aussonne, Brax, Bruguières, Fenouillet, Flourens, Gratentour, Mons et L'Union.
- Nombre d'habitants concernés:
 40 404 habitants
- Financement 50 % ADEME et 50 % communes membres.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

MISE EN PLACE DU GUICHET UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2003, l'Espace Info-Energie conseille gratuitement les habitants de la Métropole dans leur démarche de construction ou de rénovation de leur logement. Avec 23 points d'accueils de proximité répartis sur 17 communes de la Métropole, ce dispositif accompagne et conseille le public en toute indépendance des fournisseurs d'énergie et vendeurs d'équipements. Depuis le 1er janvier 2021, l'Espace Info-Energie a intégré le Guichet Renov'Occitanie de Toulouse Métropole.

Cette année, plus de 5 000 personnes ont été sensibilisées par ce dispositif dont plus de 600 sous la forme de conseils individuels et personnalisés. En complément, Toulouse Métropole poursuit son implication dans le projet baptisé «I-HEROS» pour «Integrated Home Energy RenOvation Service», pour le développement d'un service en mesure de couvrir l'ensemble du «parcours client»: service gratuit de conseils et d'informations, diagnostic technique et social, définition du projet d'améliora-

tion du logement, mobilisation des professionnels, mise à disposition d'offre de financement attractive, suivi des travaux et assurance qualité.

Toulouse Métropole pilote ce projet en collaboration avec l'INSA de Toulouse, la caisse des dépôts et consignation, l'agence parisienne du Climat, GRDF, l'ADIL, Solagro et l'agence de l'Energie Zabau de Hambourg.

Dans le cadre du volet adaptation au changement climatique, une attention particulière sera portée sur le confort d'été des logements avec l'utilisation de matériaux biosourcés ainsi que sur l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique. I-HEROS, sera l'occasion d'expérimenter un modèle économique viable (fonctionnant sans subvention publique) ; il ambitionne l'accompagnement supplémentaire direct de 2 000 rénovations par an, permettant ainsi la création de près de 560 emplois locaux et durables pour un chiffre d'affaires d'environ 40 millions d'euros par an, principalement auprès des artisans et des TPE / PME du territoire. Cela permettra d'atteindre l'objectif global de 7 500 logements rénovés par an, tout dispositif confondu.

123

PROGRAMME CIVIGAZ

Toulouse Métropole, FACE Grand Toulouse et GRDF renouvellent l'opération CIVIGAZ. Un programme destiné aux usagers du gaz naturel aux revenus modestes qui vise à leur donner les informations utiles pour une meilleure maîtrise de leur consommation d'énergie et à renforcer la sécurité de leurs installations intérieures. Cette mission permet également de faire découvrir aux jeunes engagés la citoyenneté, la solidarité et de les former aux enjeux du développement durable.

HYDROGÈNE

Toulouse Métropole se positionne, dans le cadre de ses compétences en matières « d'autorité organisatrice de l'énergie », comme facilitateur en favorisant le développement de projets de mobilité hydrogène sur son territoire. Suite à un appel à projets, Toulouse Métropole a désigné le projet lauréat auprès duquel un terrain sera mis à disposition pour le déploiement d'une station de production et de distribution d'hydrogène « vert ». Le lauréat se positionne comme concepteur, investisseur – avec des acteurs locaux - et exploitant de la future station d'hydrogène gazeux qui approvisionnera une flotte de véhicules de transport sur le territoire métropolitain.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS -**GEMAPI**

ÉTUDES

Les études hydrauliques, hydrologiques et d'aménagement se sont poursuivies sur des cours d'eau métropolitains dont les problématiques sont avérées:

- Gajéa/Panariol (Aussonne et Mondonville): débordements, érosion de berge, continuité écologique, • Riou (Blagnac): hydromorphologie (trapèze béton)
- et reconquête du milieu.
- Dancelle (L'Union et Saint-Jean): érosion des berges, incision, débordements,
- Bourdette (Drémil-Lafage): reconquête du milieu naturel.
- Riou Gras et lac Saint-Clair (Balma): caractérisation du plan d'eau au titre du patrimoine GEMAPI et reconquête du milieu naturel.
- Pin (Pin-Balma): érosion, incision et reconquête du milieu naturel.

Les aménagements privilégiés sont principalement de la renaturation et de la restauration du cours d'eau, de ses berges et milieux annexes associés, du génie végétal et génie mixte si des enjeux se trouvent à proximité.

En complément de ces études, des inventaires faune flore ont eu lieu sur ces cours d'eau dans le but d'adapter les projets en appliquant la doctrine Eviter-Réduire-Compenser en cas de présence avérée d'espèces protégées.

En 2021 a été initiée la démarche pour l'élaboration du plan d'action sur les cours d'eau métropolitains. Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence Gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), Toulouse Métropole dresse un inventaire patrimonial sur les cours d'eau et milieux annexes au moyen d'études globales. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif d'élaborer des plans pluriannuels de gestion (PPG) sur la base d'une approche globale cohérente, au regard des spécificités des bassins versants, et opérationnelle à l'échelle du territoire.

Cette démarche a été amorcée par 4 ateliers de sensibilisation auprès des élus communaux de Toulouse Métropole, répartis de janvier à avril 2021. Ces ateliers ont permis, d'une part de partager un vocabulaire commun sur la question des cours d'eau, et des principes de gestion, mais également de présenter les services rendus par la nature et la gestion intégrée de l'eau. Ils ont été illustrés par des exemples concrets d'aménagements au travers de vidéos et de questions interactives.

Ces ateliers ont également été l'occasion pour les élus communaux de faire part de leurs retours d'expériences sur des projets menés sur leurs territoires alliant la nature, l'aménagement et la pédagogie. Sur le territoire, un premier inventaire patrimonial a été lancé sur 160 km de cours d'eau et 17 communes essentiellement situées sur la rive gauche de la Garonne.

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN

ET D'URGENCE

En 2021, plus de 17 km de cours d'eau ont été entretenus par le biais de travaux d'urgence autorisés par Déclaration d'intérêt général (DIG) d'urgence, procédure réglementaire instruite par les services de l'État, ainsi que sur des parcelles publiques diagnostiquées.

Les travaux ont consisté à l'enlèvement d'embâcles importants (occupant plus de la moitié du lit du cours d'eau), au traitement d'arbres à risque, à l'entretien de la végétation et l'enlèvement de déchets anthropiques. Ils ont concerné les communes de Aussonne, Beauzelle, Colomiers, Cornebarrieu, Drémil-Lafage, Fenouillet, Mondonville, Montrabé, Pibrac, Pin-Balma, Saint-Jean, Seilh, Toulouse. De plus, 1,3 km de travaux a été réalisé en vue de restaurer la capacité hydraulique de certains cours d'eau et de restaurer leurs berges. Les techniques employées sont principalement des enrochements, des gabions (génie mixte), du génie végétal, retalutage et plantations. Les interventions

ont eu lieu sur les communes de Balma, Beaupuy, Brax, Castelginest, Fonbeauzard, l'Union, Montrabé, Quint-Fonsegrives et Toulouse.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES **DU NONCESSE À BALMA**

À Balma, sur le cours d'eau du Noncesse, des travaux de réduction de la vulnérabilité des riverains au risque inondation ont débuté au début de l'année 2020. Ce projet concerne un linéaire d'environ 700 m de berges.

Ce projet, initialement porté par la commune de Balma suite à des inondations en 2010 reconnues comme catastrophe naturelle, a été repris par Toulouse Métropole au titre de sa compétence GEMAPI par arrêté préfectoral en 2018 .

Les travaux ont été autorisés et reconnus d'intérêt général après enquête publique selon les arrêtés préfectoraux du 20/07/2017 et du 27/08/2019, et relèvent de la sécurité des personnes et des biens. Ils se sont achevés au mois de mars 2021.

Les travaux ont consisté en:

- le confortement les berges afin de limiter les phénomènes d'érosion des berges, par différentes techniques de génie mixte et génie civil,
- la renaturation et restauration des berges en augmentant la capacité d'écoulement afin d'assurer le maintien d'une section d'écoulement propice au libre passage des eaux pour limiter les inondations,
- la réalisation d'une campagne de plantation d'une ripisylve adaptée au cours d'eau (arbres, arbustes, boutures de saule et hélophytes),
- la pose d'une passerelle en lieu et place de l'existante et conforme aux prescriptions du Plan de Prévention du Risque Inondation en vigueur sur le secteur

DÉPÔT DES DOSSIERS DE RÉGULARISATION DES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT DE TOULOUSE ET BLAGNAC

Les dossiers de régularisation des digues de Toulouse et Blagnac ont été déposés au 30 juin 2021 (échéance réglementaire en vigueur). Ces dossiers sont composés des pièces suivantes:

- étude de dangers permettant de définir le niveau de protection des ouvrages,
- document d'organisation et consignes de surveillance en toute circonstance (situation normale, en crue et post-crue),
- conventions avec l'ensemble des propriétaires d'ouvrages de protection (DDT, DIRSO, VNF, SNCF, Martinet, EDF, CHU pour Toulouse, Ville de Blagnac). Voir chapitre Ouvrages d'art P. 156.

Travaux d'aménagement des berges du Noncesse

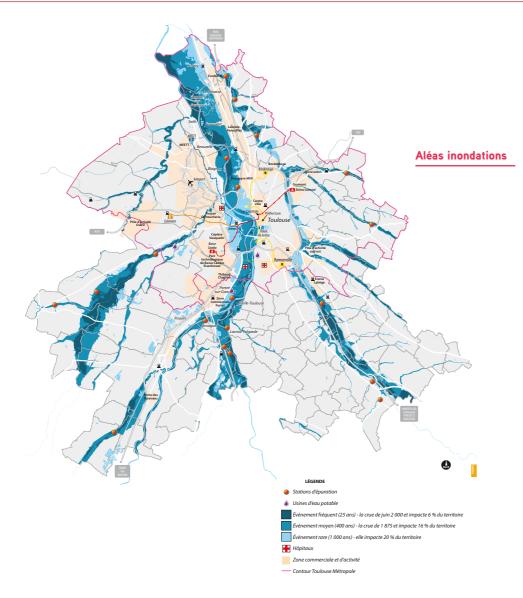








125



PROGRAMME D'ACTIONS PRÉVENTION **DES INONDATIONS**

2021 a marqué le lancement de la mise en œuvre du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'intention de l'agglomération toulousaine. Ce programme est porté par Toulouse Métropole à l'échelle de 94 communes de l'agglomération

toulousaine, en collaboration avec les EPCI partenaires (Muretain Agglo, SICOVAL, Communauté de communes de la Save au Touch).

Le lancement a été acté le 14 janvier 2021 suite à la signature de la convention-cadre par les présidents des 4 EPCI et les représentants des principaux financeurs (État, Région et Agence de l'Eau).

Durant 3 ans, 32 actions seront mises en œuvre par différents maîtres d'ouvrages (EPCI, État, syndicats de rivières, communes) pour permettre une réduction de la vulnérabilité aux inondations, en mobilisant plusieurs leviers:

- la connaissance et la conscience des risques.
- la surveillance et la prévision des inondations,

- l'alerte et la gestion de crise,
- l'intégration du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme.
- la réduction de la vulnérabilité des enjeux prio-
- la gestion des écoulements (ralentissement, champs d'expansion de crues...),
- la gestion des ouvrages de protection (systèmes d'endiguement).

Les actions menées à ce stade sont soit des études. soit des actions de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs. Un des objectifs est de préparer le PAPI «complet» (2025-2030), au cours duquel des travaux seront mis en œuvre, en complément des autres types d'actions mentionnés ci-dessus. Pour cela, le programme actuel vise à:

• consolider le diagnostic du risque inondation et la stratégie de prévention à adopter, en concertation forte avec les acteurs du territoire.

- consolider la gouvernance et l'articulation entre les acteurs
- initier les processus de communication et de sensibilisation.

En 2021, plusieurs actions maieures ont été lancées. comme l'étude des phénomènes de ruissellement à caractère exceptionnel ou encore l'accompagnement des gestionnaires de réseaux structurants pour réduire leur vulnérabilité.

Le processus de concertation des acteurs a également été initié:

- 8 juin tous acteurs : rappel des notions-clés sur la prévention du risque inondation et présentation du PAPI d'intention,
- début juillet tous acteurs : lancement de l'étude ruissellement.
- 4 novembre gestionnaires de réseaux (transports, énergie, télécom, réseaux de vie): lancement démarche d'accompagnement,
- 17 novembre tous acteurs: l'aménagement du territoire,
- 24 novembre acteurs économiques : lancement accompagnement

Le montant total du PAPI d'intention est de 3727000€TTC. Il subventionné par l'État (41%), la Région Occitanie (8 %) et l'Agence de l'eau Adour-Garonne (3%).

> Pour plus d'informations



LES COURS D'EAU EN CHIFFRES

Suite à la mise à jour de la cartographie des cours d'eau par le département de la Haute-Garonne (DDT 31), les chiffres sont actualisés:

- 355 km de cours d'eau sur le territoire de Toulouse Métropole dont 143km sur la rive gauche de la Garonne et 212 km sur la rive droite de la Garonne.
- 16 bassins versants, 14 masses d'eau (cours d'eau devant atteindre le bon état écologique).
- 22 % du territoire de Toulouse Métropole couvert par des Plans pluriannuels de gestion (PPG).

GARONNE ET CANAUX

PROPRETÉ ET ENTRETIEN DES CANAUX

Toulouse Métropole assure la coordination et le suivi de l'entretien des canaux et de la Garonne sur les suiets suivants:

- la propreté (déchets collecte sur le fil d'eau par le bateau Midinet - tags...),
- les opérations spécifiques d'entretien de la végétation (gabarit de navigation) des berges sont réalisées tous les ans avec le bateau Midinet,
- les campements illicites.

PROGRAMME OPÉRATIONNEL **DE VALORISATION DES CANAUX**

Dans la continuité du Plan Canal mené sur la période 2014-2020, le Programme opérationnel de valorisation des canaux a pour but de réaliser des travaux aux résultats visibles et rapides aux abords des canaux. Il va se dérouler sur la période 2022-2026. Une première opération est en cours pour la réfection de la berge du canal du Midi au niveau du boulevard de la Méditerranée. Cette berge en rive droite est érodée par endroit sur un linéaire d'environ 320 m, ce qui met en cause la sécurité de la voirie portée et du cheminement piéton ainsi que l'intégrité des ouvrages d'assainissement pluvial présents. Toulouse Métropole a engagé les études de maîtrise d'œuvre pour la réfection de cette berge afin d'assurer sa stabilité, son maintien et sa protection contre le batillage (remous provoqués par la marche d'un bateau qui cause la dégradation des berges). Ces études ont abouti à une solution technique de réfection de berge par palplanches et de plantations. Les rideaux de palplanches sont des parois composées d'éléments fins préfabriqués, enfoncés verticalement en terre en s'enclenchant aux pieux voisins par l'intermédiaire de nervures latérales. Le plus souvent en acier, elle forme ainsi un mur de soutènement. Des travaux de trois mois sont prévus pendant la période du chômage du canal du Midi (janvier à mars 2023). Les études et les travaux sont estimés à 1,1 million d'euros.



127

CYCLE DE L'EAU

LANCEMENT DU COMITÉ MÉTROPOLITAIN DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Lors du conseil de Métropole du 13 décembre 2018, Toulouse Métropole a approuvé le choix d'un mode de gestion déléguée pour l'exploitation de ses services publics d'eau et d'assainissement jusqu'au 31 décembre 2031.

Dans ce contexte, la collectivité a, par ailleurs, voulu conforter son rôle d'autorité organisatrice en définissant les différents niveaux de gouvernance pour le pilotage des services publics précités.

L'eau et sa gestion demeurant un enjeu prioritaire pour la collectivité, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole a souhaité qu'une instance stratégique d'envergure à l'échelle métropolitaine soit mise en place et a proposé la création du comité métropolitain de l'eau lors du conseil de Métropole du 10 octobre 2019.

Cette instance dédiée au dialogue, à la réflexion et au contrôle des services publics de l'eau et de l'assainissement est composée de trois collèges spécifiques:

- des élus désignés membres du conseil de Métropole.
- des associations intéressées au cycle de l'eau, membres du conseil d'administration et/ou du comité de surveillance des sociétés dédiées telles qu'Eau Secours 31, le collectif contre le plan Ginestous 2000 ou Consommation logement et cadre de vie (CLCV).
- des personnalités qualifiées à savoir :
- le président du comité de Bassin Adour Garonne, ou son représentant,
- un représentant de l'association CPIE Terres Toulousaines.
- un spécialiste des perturbateurs endocriniens désigné par le Centre hospitalier universitaire,
- un représentant médecin,
- un représentant local du domaine scientifique, de la recherche et de l'enseignement (laboratoires publics locaux, CNRS, écoles et universités scientifiques toulousaines...),
- un représentant de la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne,
- un représentant de la Fédération départementale de la pêche,
- un expert en sécurité civile, risques majeurs, risques sanitaires et protection des installations,
- un représentant du CODEV de Toulouse Métropole.

Le comité intègre, de plus, deux représentants des sociétés dédiées SETOM (VEOLIA) et ASTEO (SUEZ), le Directeur général des services de Toulouse Métropole ou son représentant et le directeur du Cycle de l'eau.

Ce comité présidé par Jean-Luc Moudenc se réunit, deux fois par an pour examiner les dossiers à enjeux liés à l'eau et à l'assainissement et, en particulier le suivi des conditions d'exécution des contrats liant Toulouse Métropole aux exploitants des services publics précités.

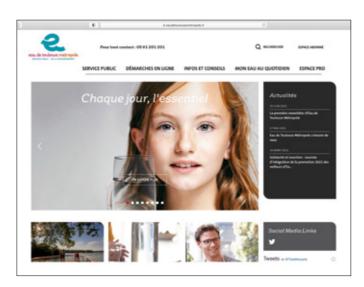
La première rencontre s'est tenue le 16 avril 2021 intégrant à son ordre du jour la présentation de la nouvelle organisation des services publics de l'eau et de l'assainissement, le projet «Qualité +» et enfin le programme pluriannuel de recherche et développement.

EAU DE TOULOUSE METROPOLE PROPOSE DES CANAUX DE COMMUNICATION DIVERSIFIÉS

De nombreux outils pour communiquer avec les usagers ont ainsi été déployés.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ EAUDETOULOUSEMETROPOLE.FR

Le site propose une agence en ligne pour effectuer toutes les démarches liées à l'eau et à l'assainissement (abonnement, paiement en ligne des factures, etc.). Il permet également de connaitre les actualités d'Eau de Toulouse Métropole ainsi que les principaux travaux en cours sur l'agglomération. Ce site





donne également des informations et des conseils sur la gestion de l'eau en fonction des conditions climatiques (canicule, moustiques, gel...) et sanitaires (Covid-19).

UNE APPLICATION MOBILE

Avec les mêmes identifiant et mot de passe que sur le site internet, la connexion est possible en toute autonomie pour régler les factures, gérer son contrat, suivre les consommations journalières, rester informé ou encore de connaître la qualité de l'eau sur sa commune.

Macconsommation Mesfactures M

DES ESPACES PÉDAGOGIQUES...

Un espace pédagogique dédié au grand public avec une scénographie innovante et des dispositifs interactifs pour aborder le cycle de l'eau a été déployé au sein de la Maison de l'eau.

Le visiteur, muni de son propre smartphone ou d'une tablette numérique mise à disposition par Eau de Toulouse Métropole, peut, en survolant les zones de la carte de Toulouse Métropole affichée au mur, découvrir des contenus digitaux (texte, photos, vidéos, animations...) en réalité augmentée présentant des informations concernant la production et la distribution de l'eau potable, ses chiffres clés, l'origine, la qualité et la composition de l'eau sur les 37 communes de la Métropole.

Un espace ludique est également dédié aux enfants, avec notamment un quiz (jeu de l'eau).

ET DES STATIONS D'ÉPURATION QUI SE VISITENT

Eau de Toulouse Métropole a pour objectif de sensibiliser les usagers, et notamment les plus jeunes et les adolescents aux bons gestes pour la préservation de l'eau et de l'environnement.

Les trois salles pédagogiques, situées sur les usines de dépollution des eaux usées de Ginestous-Garonne à Toulouse, de l'Aussonnelle à Seilh et d'Hers-Aval à Castelginest, offrent des supports ludiques et pédagogiques.

Les visiteurs peuvent suivre un circuit au cœur des usines afin de découvrir les ouvrages et techniques de traitement des eaux usées.

Afin d'intégrer pleinement ces visites dans les thématiques de l'eau des programmes scolaires et d'accentuer la sensibilisation, Eau de Toulouse Métropole projette d'organiser des interventions et ateliers en classe

C'est dans le cadre de cette mission de sensibilisation que la salle pédagogique de Ginestous-Garonne a été inaugurée le vendredi 26 novembre 2021 en présence d'une classe de CE2.

Cet espace offre des supports ludiques et pédagogiques, et propose un circuit au cœur de l'usine afin de faire découvrir aux scolaires, du CM1 aux universitaires, les ouvrages et techniques de traitement des eaux usées.

UN JURY DE NEZ

Depuis 1954, l'usine de dépollution des eaux de Ginestous-Garonne, n'a cessé de s'agrandir pour suivre la croissance de la population de la Métropole. Une modernisation des ouvrages d'épuration et des désodorisations était donc à prévoir. De grands travaux ont commencé en septembre 2020 sur la station: optimisation des procédés de désodorisation, installation de capteurs connectés et modélisation des odeurs en temps réel, confinement des ouvrages émissifs, mise en service de la méthanisation... Ces travaux se poursuivront jusqu'en 2022 et ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des riverains.

Eau de Toulouse Métropole a décidé d'aller plus loin dans son programme zéro odeur en faisant appel à des riverains, afin de constituer un jury de nez. Une vingtaine de riverains bénévoles ont été formés à la reconnaissance des odeurs perçues, afin d'identifier leurs sources et mesurer leurs intensités. Ils peuvent ainsi déclarer en temps réel, sur une application, la nature et l'intensité des nuisances olfactives perçues. L'objectif est d'assurer un suivi précis des odeurs dans un rayon de 3 km autour de l'usine et d'ajuster les process d'intervention sur l'usine et les ouvrages.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DESTINÉE À ÉTABLIR LE POTENTIEL DE DÉSIMPERMÉABILISATION (OU DÉBITUMISATION)

Un changement important est à l'œuvre dans la gestion de l'eau de pluie.

Alors que le changement climatique, avec son risque d'aléas plus fors (périodes de sécheresse plus intenses, phénomènes pluvieux plus violents...), amplifié par les effets de l'urbanisation (imperméabilisation des sols), accélère encore les phénomènes de ruissellement des eaux et le risque d'inondation, un changement de paradigme est à l'œuvre dans la gestion des eaux pluviales. Les systèmes de gestion intégrée des eaux pluviales, dits «à la source», c'est-à-dire au niveau de la parcelle via des techniques qui permettent leur infiltration dans le sol ou leur rétention temporaire sur site, doivent désormais être privilégiés à la logique «curative» des grands réseaux collectant les eaux pluviales.

Ce nouveau mode de gestion, au-delà d'être pertinent d'un point de vue quantitatif et qualitatif dans la gestion des eaux pluviales, contribue à la nature en ville, au bien-être en ville, à la lutte contre les îlots de chaleur urbain et à la préservation de la ressource en eau par le rechargement et l'abattement des pollutions véhiculées par les eaux pluviales. En effet, les eaux pluviales, si elles sont récupérées au plus près de là où elles tombent, n'ont pas le temps de se charger en polluants, comme cela peut être le cas, lorsqu'elles ruissellent par exemple sur les chaussées.

En les infiltrant dans les sols au plus prêt de l'endroit où elles sont tombées, on limite la pollution de ces eaux qui lorsqu'elles transitent par les réseaux de collecte des eaux pluviales rejoignent le milieu naturel (fossés, cours d'eau...). Par ailleurs, ces eaux permettent de recharger les nappes souterraines.

La logique de gestion à la source se traduit par:

- une limitation des nouvelles imperméabilisations (relevant des règles d'urbanisme) par la conservation d'espaces naturels ou l'utilisation de revêtement ou matériaux infiltrants.
- la désimperméabilisation de l'existant,
- l'orientation des eaux pluviales vers des ouvrages alternatifs (noues, toitures terrasses...) pour éviter d'engorger les réseaux.

À cet effet, Toulouse Métropole a engagé un projet de recherche et développement dédié avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour déterminer la capacité d'infiltration des sols.

Concept de la ville «éponge» pour la gestion intégrée des eaux pluviales



2

131

Ces partenariats se décomposent en trois volets: VOLET 1: Détermination des capacités d'infiltration et élaboration d'une cartographie associée,

VOLET 2: Étudier les potentiels de désimperméabilisation:

- caractériser et cartographier l'imperméabilité de la surface du sol de la Métropole,
- cartographier et hiérarchiser les secteurs favorables à la désimperméabilisation, en croisant avec les données d'infiltrabilité produites par le BRGM,
- accompagner la collectivité dans l'intégration de cette cartographie au schéma directeur et zonage pluvial ainsi que les prescriptions associées.

VOLET 3: Étudier les services rendus éco-systémiques

- identifier un panel local de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales,
- évaluer les niveaux de services rendus par les techniques alternatives végétalisées,
- réaliser des outils de comparaison des performances des techniques alternatives et élaborer des plaquettes synthétiques et pédagogiques,
- créer un outil d'aide à la décision sur le choix des techniques alternatives.

LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Toulouse Métropole présente la particularité au niveau national d'être l'une des seules Métropoles à disposer d'une infrastructure de collecte quasi intégralement séparative. Cela implique l'existence d'un réseau et d'ouvrages spécifiques pour gérer les eaux pluviales qu'il faut entretenir en complément du réseau d'eaux usées.

Ce système de collecte représente à ce jour 2 200 km de réseaux enterrés (dont 51 km de plus de 2 mètres de hauteur), 1100 km de fossés, 129 vannes, 29 postes de refoulement et près de 350 bassins de rétention publics ou privés connus. Ces infrastructures hydrauliques acheminent les eaux pluviales aux cours d'eau de la Métropole via plus de 2 000 exutoires.

Chaque évènement pluvieux conséquent peut entraîner des inondations par débordements localisés du système pluvial sans que l'on puisse identifier facilement de manière préventive les zones concernées. Ces phénomènes seront aggravés par les effets du changement climatique. Une vision globale du fonctionnement des branches de réseaux structurants est donc nécessaire.

D'autre part, le mode de gestion des eaux pluviales a fondamentalement changé au cours des vingt dernières années. La logique du «tout-tuyau» qui a prédominé depuis l'après-guerre, consistait à évacuer le plus rapidement possible les eaux pluviales vers un exutoire dans les cours d'eau naturels. Mais l'imperméabilisation croissante des sols, la multiplication des sources polluantes et l'intensification des évènements pluvieux ont mis en évidence les limites de ce mode de gestion. L'imperméabilisation aggrave l'insuffisance du réseau pluvial enterré, des flux de pollutions sont véhiculés vers les rivières sans traitement efficace possible, et la charge d'entretien et de renouvellement de ce double réseau (eaux usées/eaux pluviales) devient de plus en plus lourde pour les collectivités.

Face à ces constats, la logique du «tout-tuyau» s'efface peu à peu au profit d'une logique de gestion des eaux pluviales, dite «intégrée», en cherchant à infiltrer ou gérer ces eaux au plus près de leur point de chute par un panel de solutions dites «techniques alternatives».

Cette transformation vertueuse de la gestion des eaux pluviales est fortement enclenchée dans les plus grandes métropoles. Il convient de noter que Toulouse Métropole a déjà amorcé depuis plusieurs décennies ce virage, avec notamment la mise en œuvre de prescriptions et d'un accompagnement spécifique des projets d'aménagement publics ou privés.

Cependant, ce changement de pratique doit s'intensifier, avec des implications bien au-delà de la compétence gestion des eaux pluviales: compétences aménagement et urbanisme, environnement, infrastructures (pour les digues), espace vert, GEMAPI, voirie...

C'est pourquoi, en complémentarité des partenariats de recherche avec le CEREMA et le BRGM, Toulouse Métropole a lancé un schéma directeur de gestion des eaux pluviales.

ENTRE MARS ET JUILLET 2021, LE COLLECTEUR A FAIT PEAU NEUVE...

Le 28 janvier 2021, le collecteur acheminant les eaux usées depuis le centre de Toulouse a subi un effondrement partiel entre la rocade et l'échangeur des Minimes

Après une première phase d'investigation, Eau de Toulouse Métropole a installé un pompage d'urgence qui a permis de dévoyer les eaux usées et de les renvoyer vers la station de Ginestous-Garonne pour qu'elles y soient traitées.

Profitant que le collecteur soit asséché, une investigation complète a été menée depuis l'usine de Ginestous-Garonne jusqu'à la rue Sang de Serp, au-delà du canal latéral, afin de définir les modalités de réhabilitation du collecteur.

À l'issue de ces diagnostics, il a été décidé de réhabiliter le collecteur sur 450 m, de manière préventive.

Sous maîtrise d'ouvrage Eau de Toulouse Métropole, avec l'appui de Toulouse Métropole, l'ensemble des techniques de réhabilitation pour les réseaux d'assainissement a été mis en œuvre, permettant ainsi d'allonger la durée de vie de ce collecteur pour plusieurs décennies.



Lors Assign to Serve

| Appelled | Appelled

CRÉATION DE DEUX CENTRES D'HYPERVISION «COMET» (EAU POTABLE) ET «ATLAS 360» (ASSAINISSEMENT)

Pilot Eau

Eau de Toulouse Métropole s'est dotée de deux centres de pilotage dynamique de type hypervision. Le centre de pilotage et de gestion de crise du service de l'eau potable, COMET, implanté sur le site de l'usine de production d'eau potable de Pech David, a été inauguré le 13 octobre dernier.

Le centre d'hypervision du service de l'assainissement, ATLAS 360, est lui opérationnel depuis l'été 2021.

Ces dispositifs intelligents s'appuient sur un système informatique et de communication performant et sécurisé, permettant un accès à l'ensemble des données d'exploitation. Ils offrent un outil d'aide à la décision pour optimiser l'ensemble des activités et, au besoin, gérer les crises.

FOCUS SUR PILOT EAU

Module principal de COMET, cet applicatif permet de surveiller en continu l'ensemble du réseau. Sont remontés par exemple en continu le taux de chlore dans le réseau, la température de l'eau distribuée, les volumes mis en distribution par sous-secteur hydraulique...

Grâce à un couplage avec la plateforme

téléphonique d'Eau de Toulouse Métropole, les appels des usagers sont aussi géolocalisés.

Toutes ces données, représentées sous forme cartographique, permettent une analyse en temps réel par l'hyperviseur des évènements en cours et la mobilisation des moyens nécessaires à leur résolution dans des délais réduits.



PROJET ENERGIBIO - RÉCEPTION DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION DES BOUES ET DE VALORISATION DU BIOGAZ

En mai 2015, la Métropole décidait, conformément aux objectifs affichés dans son plan climat énergie territorial 2012-2020 (PCAET) (voir P. 16) en matière d'optimisation énergétique et de développement des énergies « vertes », la création d'une unité de méthanisation des boues de l'usine d'épuration de Ginestous-Garonne avec valorisation du biogaz produit par injection dans le réseau GRDF.

Au travers de ce projet, d'un montant global de 28 millions d'euros, aidé à hauteur de 10 millions d'euros par l'Agence de l'Eau, l'ADEME et la Région, la Métropole poursuit son ambition de transformer la station d'épuration de Ginestous-Garonne en une station vertueuse et économe, produisant une énergie verte directement utilisable par les habitants de la Métropole.

Avec cette installation, Ginestous-Garonne deviendra l'une des rares installations de traitement des eaux usées en France à être autosuffisante en énergie.

L'intérêt est aussi de réduire les nuisances olfactives par la baisse substantielle des quantités de boues à traiter et à éliminer. Ainsi, en 2021, la méthanisation des boues produites sur la station d'épuration a permis de diviser par deux le tonnage de boues à éliminer.

Cette diminution importante du volume de boues à traiter a permis l'arrêt définitif de la plateforme de compostage des boues de Candélie en mai 2021, mettant ainsi fin aux nuisances olfactives résiduelles générées par cet équipement.

La construction des installations de digestion des boues et de traitement du biogaz, débutée en septembre 2018, s'est achevée en janvier 2020. La production de biogaz a alors pu démarrer. Ce biogaz, devenu biométhane après épuration, est injecté depuis le 24 septembre 2020 dans le réseau public de GRDF.

Après réception par la Métropole le 26 août 2021, les installations ont été inaugurées le 15 novembre.

En 2021, 39,2 GWh ont été injectés dans le réseau GRDF, soit la consommation d'une ville de 9500 habitants. Il s'agit de la plus grande installation de production de biométhane à partir de boues de station d'épuration de France.



135



PROJETS STRUCTURANTS

PROJET URBAIN TOULOUSE CENTRE

Le projet d'aménagement du centre-ville de Toulouse entrepris au précédent mandat se poursuit avec un objectif de mise en valeur du patrimoine, le confortement de l'activité économique et touristique, la dynamisation des quartiers tout en apaisant la circulation.

Aussi 2021 a vu le démarrage des études pour les rues de Metz, Croix Baragnon, Boulbonne, République, Valade, mais aussi l'aménagement du quai de Tounis.

RUE DE METZ

Axe fort entre l'est et l'ouest du centre-ville de Toulouse, la rue de Metz est aujourd'hui un axe dédié à la circulation. Les études et la concertation conduites en 2021 permettent de projeter la rue de Metz en une zone apaisée où la circulation sera limitée aux stricts usages du quartier. L'enjeu est de réussir une couture entre les côtés de la rue et au-delà du guartier Saint-Etienne avec l'hyper centre-ville. Ce nouvel aménagement entre le carrefour François-Verdier et la rue d'Alsace-Loraine prendra la forme d'un espace partagé traité en matériaux naturels. La trame végétale accompagnera la façade exposée au soleil, et bénéficiera de l'apport des eaux de pluie récupérées par un système alternatif d'assainissement pluvial. Une piste cyclable à double sens sera matérialisée par des bordures à faible pente, un calepinage et une couleur de pavés différents. L'éclairage, aujourd'hui routier, est entièrement repris.

L'objectif est un démarrage des travaux d'aménagement en 2023.

DESSERTE NORD-OUEST

LES OPÉRATIONS D'INFRASTRUCTURES

Toulouse Métropole investit dans la création d'infrastructures de déplacements pour faciliter les accès à l'aéroport, aux sites Airbus, ATR et aux entreprises du secteur de Colomiers, Blagnac et Saint-Martin du Touch, sur les sites qui sont actuellement saturés aux heures de pointe.

Le secteur nord-ouest toulousain constitue un bassin d'emplois majeur de l'agglomération. Autour du principal moteur que constitue l'activité aéronautique, le nouveau parc des expositions MEETT est venu compléter ce bassin d'emplois.

Au vu des problèmes de congestion de trafic, Toulouse Métropole a lancé les projets suivants:

- l'amélioration de la desserte de l'échangeur du Ritouret à Blagnac,
- la desserte depuis l'autoroute A62 de l'aéroport Toulouse-Blagnac et du MEETT, par le nord, avec la création d'un franchissement de la Garonne et le prolongement de la RM902 en contournement de l'agglomération de Seilh – projet dénommé «Franchissement nord Garonne».
- l'aménagement d'une voie nouvelle « RM963 » de contournement de l'agglomération de Cornebarrieu, entre la RM1 et la RN224.



© Asy

Toulouse Métropole est maître d'ouvrage de ces opérations qui permettront d'améliorer les conditions de circulation sur ce secteur.

Toulouse Métropole intervient ainsi sur le réseau de voirie structurant du nord-ouest, avec les objectifs suivants:

- fluidifier la circulation.
- favoriser la multimodalité (intégration des modes de déplacements piétons – cycles et transports en commun le cas échéant),
- améliorer la sécurité.

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2021

AMÉLIORATION DE LA DÉSSERTE DE L'ÉCHANGEUR DU RITOURET (BLAGNAC)



L'opération de l'échangeur du Ritouret est cofinancée par l'État, la région Occitanie, le département de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole.

En juin 2021, les travaux de voirie de création de sortie du Fil d'Ariane sur la rue Vélasquez (secteur Saint-Martin du Touch) ont démarré.

Ce projet permettra de fluidifier:

- l'accès du site Airbus/ATR du Ritouret,
- l'accès du site Airbus de Saint-Martin du Touch, au niveau de l'échangeur de La Crabe sur l'A624.

Ainsi, en 2021 ont été réalisés les travaux d'aménagement situés rue Vélasquez à Toulouse:

- dévoiements et enfouissements de réseaux (Télécom, réseaux électriques basse et haute tension, éclairage public, adduction eau potable, eaux pluviales),
- création d'un giratoire et reconstitution d'une bretelle d'entrée sur RM901,

• élargissement du premier secteur de la piste cyclable Vélasquez sur Toulouse (Réseau Express Vélo).

2022 sera consacré à:

- la réalisation de la bretelle de sortie de la RM901 et du shunt qui l'accompagnera,
- l'élargissement de la piste cyclable Vélasquez sur Blagnac (Réseau Express Vélo),
- la reconfiguration des accès aux sites aéronautiques (AIRBUS / ATR / Direction Générale de l'Armement-Techniques Aéronautiques) depuis la rue Vélasquez à Blagnac.

FRANCHISSEMENT NORD GARONNE

Une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage a été approuvée par le département de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole en juin 2021. Toulouse Métropole est désormais maître d'ouvrage unique de ce projet qui va au-delà des limites administratives de son territoire de compétence, en partenariat avec le département, cofinanceur et associé au pilotage opérationnel.

Le projet a fait l'objet en 2021:

- d'une évaluation des enjeux faune/flore sur le territoire, dans le but de cartographier les secteurs à préserver.
- d'études de trafic avec une modélisation 2030, ce qui permet d'apporter des justifications du projet, d'évaluer et de quantifier ses effets,
- d'action de communication avec la création d'une page internet sur le site de Toulouse Métropole, dédiée à ce projet.

Ce travail s'inscrit dans la réalisation d'études techniques et environnementales qui vont se poursuivre en 2022 et qui permettront de :

- définir les fuseaux de meilleure insertion pour cette nouvelle infrastructure.
- définir et justifier les solutions d'aménagement,
- évaluer les coûts et les délais associés.

M959

Ce projet de création d'une infrastructure d'environ 2 km vise à connecter le giratoire du Centaure sur la commune de Bruguières à la M959 en trois points sur les communes de Castelginest, Gratentour et Bruguières. Ce maillage faisait partie de l'ancien projet global appelé Boulevard urbain nord (BUN) dont la DUP a été annulée.

Des études de trafic ont été réalisées en 2021 afin d'évaluer son opportunité. Ces études se poursuivent en 2022.

PROJET RM963 (CORNEBARRIEU)

Le projet de voie nouvelle RM963 a pu démarrer en 2021 avec les études suivantes:

- études de trafic origine/destination sur le secteur autour de la future voie nouvelle, réalisée en novembre 2021.
- pré-diagnostic de terrain sur le volet faune / flore.

Ces études permettent de faciliter:

- la définition du projet: choix du tracé, dimensionnement des éléments de voirie, conception des carrefours
- l'obtention future des autorisations administratives nécessaires

JONCTION EST

La Jonction est, est un projet partagé avec les Autoroutes du Sud de la France (ASF) de liaison routière entre le périphérique Est A61 au niveau de la zone d'activités de la Grande plaine (rue Maurice-Hurel) et le chemin de Ribaute (RM16 à Quint-Fonsegrives). Il comprend la réalisation d'un échangeur sur le périphérique entre ceux de Lasbordes et Montaudran, la création d'une desserte de la zone d'activités de la Grande Plaine, ainsi que la création d'une liaison piétonne et cycle. Ce projet est inscrit au plan d'investissement autoroutier, adopté par décret en novembre 2018. Le périmètre du projet a fait l'objet de nouvelles investigations faunistiques et floristiques en 2020 pour actualiser l'état initial, ce qui a impliqué en 2021 de reprendre le volet environnemental des dossiers réglementaires nécessaires à la réalisation de ce proiet.

En parallèle, les études de trafic ont été intégralement mises à jour afin de réaffirmer la nécessité de réaliser cette liaison routière.

Enfin, 2021 a été l'année de signature d'une convention entre Toulouse Métropole et ASF afin d'assurer le financement de cette opération.

AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS MODES ACTIFS

CHEMIN DE VIREBENT

L'opération a pour objectif d'anticiper la sécurisation des cheminements aux abords du futur collège et de pallier, ainsi, l'annulation du BUN sur ce secteur. Le projet consiste à élargir la chaussée et à créer une liaison piétons / cycles entre le boulevard Florence-Arthaud et le giratoire Triasis.

L'opération a été financée dans le cadre du plan de relance 2021. Les études ont été réalisées en 2021. Les travaux débutent le 21 février 2022 pour une durée de 5 mois.

CRÉATION D'UNE PASSERELLE DE FRANCHISSEMENT DE L'A620 (TOULOUSE)

Le projet de création d'une passerelle pour les modes doux au-dessus du périphérique A620 qui longe le CREPS consiste à créer une liaison piétons/cycles entre le nouveau quartier Toulouse Aerospace et le complexe scientifique.

Cette passerelle mettra en relation le quartier de Montaudran existant et à venir avec le campus de Rangueil et la grande voie cyclable le long du canal du Midi.

Les études préliminaires ont été réalisées en 2019 et, le 10 octobre 2019, le conseil de la Métropole a approuvé par délibération le lancement d'un concours anonyme de maîtrise d'œuvre en 2020. Des compléments d'études ont été réalisés en 2020 pour limiter l'impact de l'ouvrage et du chantier sur l'environnement et la biodiversité.

Le concours a été lancé en novembre 2020 et un premier jury s'est tenu le 2 mars 2021 à l'issu duquel trois groupements candidats ont été retenus pour réaliser un Avant-projet sommaire (APS). La consultation de ces trois candidats a nécessité une prolongation de délai suite à l'apport de correctifs induits par l'annulation du PLUi-H en 2021. Un second jury se tiendra lors du premier trimestre 2022 pour retenir un projet et ainsi désigner le futur groupement maitre d'œuvre de cette opération dont les travaux devraient démarrer fin 2024 au plus tôt.

AMÉLIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

LINÉO

Le programme Linéo consiste à améliorer les temps de parcours, les fréquences, l'accessibilité des quais et des cheminements piétons des lignes de bus structurantes de l'agglomération toulousaine.

LINÉO 10 - FENOUILLET/TOULOUSE SAINT-CYPRIEN

La Linéo 10 relie Fenouillet (centre commercial, puis la gare à terme) au quartier Saint-Cyprien à Toulouse, via Saint-Alban, Fonbeauzard et Aucamville. D'une longueur d'environ 15 km, le Linéo 10 constitue un axe structurant en transport en commun du secteur nord, en lien avec le métro et la rive gauche de la Garonne.

Son itinéraire est évolutif et il sera déployé en plusieurs phases:

Phase 1 - 2022: Linéo 10 Fenouillet - La Vache, avec adaptation mineure des lignes de bus actuelles, Phase 2 - 2024: Linéo 10 complet (Fenouillet centre commercial – Saint-Cyprien, par un tracé direct avenue des Minimes), et réorganisation du réseau bus,

Phase 3 - 2024-2025: connexion Linéo 10 avec la 3º ligne de métro et l'axe ferroviaire nord, et évolution possible du tracé dans Toulouse en fonction des hypothèses de restructuration du réseau bus autour du métro.

Les études de la phase 1 entre le centre commercial Fenouillet et la station de métro la Vache, se sont déroulées en 2018 et 2019. Les travaux ont débuté en 2020 et se poursuivront jusqu'en août 2022. Il s'agit de créer six couloirs bus, réaménager certains carrefours, mettre en place la priorité bus sur certains carrefours à feux non encore équipés, relocaliser et aménager des points d'arrêt, aménager un parking local de rabattement à Saint-Alban et aménager deux terminus bus.

En parallèle, les travaux complémentaires des deux nouveaux couloirs au nord et au sud du centre d'Aucamville ont débuté en juin 2021 et se poursuivront jusqu'en septembre 2022.

L'ouverture de la phase 1 du Linéo 10 est prévue pour fin août 2022.

LINÉO 11 - FROUZINS/TOULOUSE BASSO-CAMBO

Le projet Mobilité approuvé en février 2019 par le conseil syndical de Tisséo-Collectivités, prévoit de desservir l'axe structurant dans le sud-ouest de l'agglomération toulousaine, par le service Linéo.

Linéo 11, reconnaissable par ses bus de couleur gris argenté, fera bénéficier d'une liaison fluide et confortable entre La ligne A du métro à Basso Cambo sur la commune de Toulouse et Frouzins en passant par les cœurs de ville de Cugnaux et de Villeneuve-Tolosane, avec un bus toutes les 10 minutes en moyenne en heures de pointe, du lundi au vendredi de 5 h 15 à 0 h 30, jusqu'à 1 h le week-end

La mise en service du Linéo 11 prévue initialement pour septembre 2021 est différée à septembre 2022. À la demande de la commune de Cugnaux, un nouvel itinéraire a été entériné fin novembre 2021. De nouvelles études sont donc en cours, décalant ainsi d'une année, la phase travaux pour la commune de Cugnaux.

Cependant, le planning pour la commune de Villeneuve-Tolosane a été maintenu et les travaux se sont déroulés de la mi-avril 2021 jusqu'à fin septembre 2021.



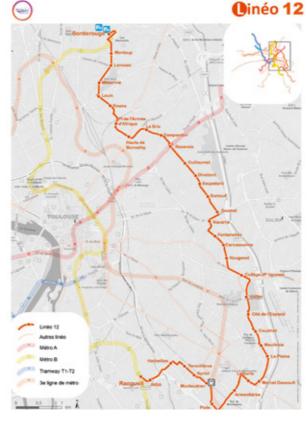
Projet de ligne Linéo 11

LINÉO 12 - MÉTRO BORDEROUGE/ MÉTRO RANGUEIL

La Linéo 12 est une ligne de bus structurante transversale. Elle reliera les stations de métro Borderouge et Rangueil et desservira la Roseraie, la Cité de l'Hers, la Cité de l'Espace.

La mise en service est programmée en 2024. Travaux et prestations réalisées en 2021:

- études d'aménagements destinées à faciliter la circulation des bus et à permettre la mise en conformité accessibilité de la section comprise entre le faubourg Bonnefoy et la Cité de l'Hers,
- aménagements préfiguratifs avenue de Lavaur utilisés par la Linéo 9 déviée.



LIGNE EMPLOI

CEINTURE SUD

La Ceinture sud est une ligne de bus transversale qui permet de relier rapidement les lieux de domicile et de travail. Elle connecte la gare de Colomiers au quartier de Montaudran en passant par Basso Cambo, l'Oncopole et l'université Paul Sabatier (via le Téléphérique Urbain Sud).

Le programme Tisséo a été approuvé par délibération en décembre 2018.

Les travaux, débutés en 2020, ont consisté:

- à des aménagements de la section du boulevard Eisenhower comprise entre la route de Seysses et le rond-point Léon-Lajaunie destinés à faciliter la circulation des bus,
- à la création ou à la mise aux normes accessibilités des arrêts de bus situés sur l'itinéraire.
 Cette phase a été livrée en mars 2021.



D'autres travaux, menés en parallèle de janvier à septembre 2021, sur l'avenue du général Eisenhower ont permis la création du couloir de bus de 350 m de long entre le boulevard Ourliac et le chemin de Lestang, ainsi que la création d'un nouvel arrêt Lestang en lien direct avec le futur collège Saint-Simon.

2021: Mise en service définitive de la Ceinture sud.

PARC RELAIS DU MÉTRO

MODIFICATION DES ACCÈS AUX P+R DE BASSO CAMBO

Actuellement le parc relais de Basso Cambo offre une capacité de 500 places. Il assure une fonction de rabattement de masse sur le réseau structurant pour le bassin sud-ouest toulousain. Dans un contexte de saturation grandissante de ce parc relais et du doublement de la capacité de la ligne A, un besoin d'extension du parc relais existant a été identifié. Le schéma directeur des parcs relais (horizon 2020), adopté au conseil syndical du SMTC en octobre 2016 prévoit d'augmenter la capacité du P+R de Basso Cambo par l'intermédiaire d'un P+R en silo mixte à l'horizon 2022.

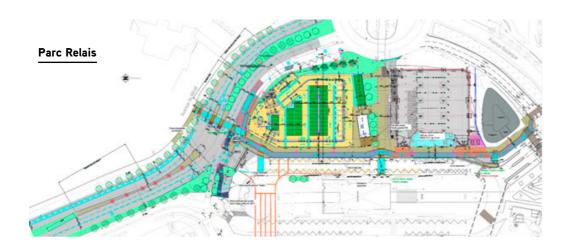
Les objectifs de cette extension sont :

- d'augmenter la capacité totale du P+R de 450 places environ.
- de s'intégrer dans le développement à terme du secteur de Basso Cambo à travers son emprise, sa desserte, sa fonctionnalité urbaine,
- d'assurer l'évolutivité capacitaire et le fonctionnement de la gare de bus aux différents horizons,
- d'améliorer le développement des mobilités douces (piétons, vélos).

Dans une logique de développement harmonieux transports-urbanisme. Tisséo-Collectivités et Toulouse Métropole, se sont inscrits dans une démarche partenariale pour l'émergence de ce projet à forte dimension urbaine pour le secteur de Basso Cambo et également fonctionnelle pour le pôle d'échanges. Ce partenariat se concrétise par l'adoption d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique entre les deux collectivités en octobre 2018. Dans cette convention, Toulouse Métropole porte la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement des espaces publics autour du P+R en silo. C'est à cet effet, qu'en 2021, la Métropole a approuvé par délibération DEL-21-1050 en conseil de la Métropole du 16-12-2021, l'avant projet et le montant prévisionnel de l'opération portant sur la phase 2 des aménagements de surfaces.

En effet, réinterrogée en 2020, la phase 2 d'aménagement a été étudiée et validée.

140 TOULOUSE MÉTROPOLE
Ceinture sud



Un marché de travaux sera lancé à la consultation des entreprises afin de réaliser les travaux en 2022 pour accompagner la livraison du P+R en silo et le nouveau fonctionnement dynamique de la gare la gare de bus.

Ainsi le nouveau projet de la phase 2 comprenant le traitement de l'accès sud au pôle d'échanges, le remaniement du P+R sud et le traitement des liaisons douces (piétons/cycles), présentent les avantages suivants:

- s'orienter vers des aménagements au sud tournés vers le futur et compatibles avec les possibles mutations encore à venir autour du pôle d'échanges de Basso Cambo.
- préserver la fluidité des mouvements bus entrants et sortants de la gare,
- favoriser et sécuriser les déplacements doux en approche et dans le pôle d'échanges,
- désimperméabiliser le P+R sud et végétaliser des espaces jusqu'alors très minéralisés.

CONTRAT DE VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

PRU MIRAIL UNIVERSITÉ

Le Projet de renouvellement urbain (PRU) Mirail Université a été mis en place afin d'affirmer Mirail Université comme un quartier résidentiel attractif. Cela se traduit, pour la partie aménagement de l'espace public, par un désenclavement du quartier, la création d'une place centrale, l'amélioration des liens inter-quartiers, la gestion des modes doux et une mise en avant des espaces verts qui représentent 16 opérations.

Concernant la concertation, un comité d'usagers a été mis en place afin d'être sollicité pour chaque opération durant les phases allant de l'avant projet jusqu'à la réalisation. Une page dédiée au libreéchange et à l'information a également été introduite sur la page web « Je participe ».

SÉCURISATION DES TRAVERSÉES DES GIRATOIRES SAUVEUR ET PETIT

Sur le volet opérationnel, suite au comblement des trémies en 2020, en 2021 les giratoires Joseph-Sauveur et Claudius-Petit, de l'avenue Bazerque, ont été sécurisés avec la création de traversées piétons/cycles autour de chacun d'eux. Les différents itinéraires piétons/cycles autour de ces giratoires peuvent maintenant être empruntés en toute sécurité.









REPRISE TRAVERSÉE PRINCIPALE DE BAZERQUE

En 2021, Toulouse Métropole a procédé à la modification de la traversée existante au niveau des arrêts de bus école d'architecture sur l'avenue Bazerque. Cette intervention a eu pour but de transformer cet axe en réelle entrée de quartier en créant une véritable percée au sein de Mirail Université. La traversée principale a été élargie, assise sur un plateau surélevé et protégée par des feux.





PROJET ENTRÉE SUD

Enfin, pour répondre à l'enjeu de multiplication des entrées du quartier Mirail-Université, l'avant-projet de l'opération « Entrée sud » s'est déroulé en 2021. Celui-ci prévoit la création d'un giratoire sur l'avenue Louis Bazerque dans l'axe de la rue Alex-Coutet, où se situe notamment le Centre national de la fonction publique.

Ce giratoire ouvrira le quartier au Sud sur un espace qualifié. La reprise d'un tronçon de la rue Aristide-Maillol, en l'éloignant de l'avenue Bazerque, est aussi inclus en profitant des emprises du site de démolition du tripode des Castalides. Le programme prévoit également la création d'une poche de stationnement de proximité et la reprise de l'allée des pins Bourliaguet.

En lien avec ce futur giratoire, il est prévu la création d'un espace public d'hyper-proximité dédié à la détente et aux loisirs, ouvert sur une des entrées du parc de la Coulée verte. Il intégrera notamment une aire de jeux et une aire de sport, ainsi qu'un espace vert délimité par des gradins avec assises en gabions.

Cet avant projet a été présenté et approuvé en réunion publique cette année. La phase opérationnelle a donc été préparée avec de nombreux dévoiements de réseaux structurants prévus mi 2022 et un démarrage des travaux de voirie fin 2022.



PRU BAGATELLE

IMPASSE BACHAGA BOUALAM/ PLACE DE LA RÉUNION

L'opération s'inscrit dans le schéma directeur du Grand projet de ville de Bagatelle.

Les enquêtes publiques ont été finalisées en 2019. En 2020, les études de projet (PRO) ont été finalisées. Les travaux ont débuté en novembre 2021 pour une durée de 9 mois. Objectifs du projet:

- création d'une liaison routière entre l'impasse Bachaga Boualam et la rue du Cher.
- modification des usages de l'impasse Bachaga Boualam par la création de stationnement et la mise en sens unique,
- réaménagement de la rue du Cher en accompagnement de la construction d'une mosquée et de la création d'une zone d'activités,
- aménagement d'une forêt urbaine.



PRU IZARD-TROIS COCUS / LA VACHE

CŒUR DE QUARTIER TROIS COCUS

Imbriqué dans le projet de renouvellement urbain global Trois Cocus et La vache, l'aménagement du Cœur de quartier Micoulaud – Trois Cocus, s'inscrit dans le dispositif municipal Cœurs de quartiers lancé en 2015.

Le périmètre d'étude comprend la place des Trois Cocus, l'axe structurant du chemin des Izards, l'est du chemin d'Audibert jusqu'au parvis de la salle Renan, l'ouest des rues Lanusse et Paillole, le nord de la rue Renan et de l'impasse Vitry.

En 2019, des études préliminaires puis d'avant-projet, ont été menées afin de répondre aux objectifs suivants:

- créer une continuité entre les espaces structurants du quartier que sont la place Micoulaud (commerces et services), la place des Trois Cocus (équipements publics) et le parvis de la salle Renan située chemin d'Audibert,
- faciliter et sécuriser les déplacements tous modes.
- animer l'espace public en créant une identité à la place des Trois Cocus: élargissement de la place, valorisation de la présence du végétal, refonte de l'éclairage public pour créer une ambiance conviviale.

L'avant-projet a été approuvé par délibération en novembre 2019.

En 2020, les études techniques phase PRO se sont poursuivies sur la partie centrale du projet, autour du chemin d'Audibert et de la place des Trois Cocus élargie.

En 2021, le dossier de consultation des entreprises pour le marché de travaux a été réalisé et un candidat a été retenu. Le titulaire du marché de travaux a réalisé la phase de préparation de chantier.

Les travaux démarreront en janvier 2022, en lien avec la réalisation des programmes immobiliers entourant la place des Trois Cocus.

CŒUR DE QUARTIER DES MINIMES

Dans le cadre du plan de relance économique et de la politique de valorisation des Cœurs de quartiers, il a été décidé de poursuivre, en 2021, les travaux d'aménagement du Cœur de quartier des Minimes, initialement inscrits en tranches optionnelles dans le marché de travaux : il s'agit des travaux de l'avenue des Minimes (tronçon entre les rues de l'Abbé Sicard, de la Sainte-Famille et l'avenue Frédéric-Estèbe) et ceux de la rue du Caillou gris (tronçon entre l'avenue des Minimes et la rue du Général-Bourbaki).



H

Ces aménagements, qui s'inscrivent dans la continuité de ceux livrés en 2019 (avenue des Minimes et place du Marché aux cochons), ont pour objectif d'améliorer la sécurité et le confort de tous les usagers, notamment pour les modes doux, en proposant des espaces accessibles et des aménagements cyclables de qualité. Ils doivent également permettre d'embellir le cadre de vie et de mettre en valeur les commerces de proximité, en traitant qualitativement l'espace public.

Les travaux d'aménagement de l'avenue des Minimes se sont déroulés du 18 janvier au 22 juin 2021. Quant aux travaux d'aménagement de la rue du Caillou gris, ils ont été réalisés à partir du 15 février 2021, pendant un mois, afin de profiter de la période des congés scolaires d'hiver 2021 pour avancer au maximum les travaux et en réduire ainsi les nuisances induites pour les circulations relatives au groupe scolaire et au collège Nougaro, proches de la zone de travaux.

CŒUR DE VILLE D'AUCAMVILLE

Après des études préliminaires réalisées en 2019, complétées par un diagnostic sur les arbres existants de la place Bazerque et par un diagnostic sur le stationnement, la commune d'Aucamville a souhaité poursuivre, dans le mandat 2020-2026, les études d'aménagement du cœur de ville d'Aucamville.

La consultation des prestataires engagée en décembre 2020 a permis de retenir, en janvier 2021, l'équipe de maîtrise d'œuvre pour réaliser la mission complète de conception et de réalisation des aménagements projetés (phases AVP à AOR).

Les études AVP, portant sur la totalité du périmètre du cœur de ville, débutées en février 2021, ont fait l'objet d'une réunion d'échanges avec les élus et les services de la commune en juin 2021, sur la base des documents graphiques proposés, afin de confirmer et/ou préciser le programme des aménagements projetés, et de procéder au chiffrage des travaux associés, en vue d'une réflexion sur leur mode de financement.

Une réunion de travail a permis d'envisager le fonds de concours comme solution de financement pour les futurs travaux de cette opération.

PRU VAL D'ARAN/FENASSIERS/POITOU

GRAND VAL D'ARAN

Le PRU du Val d'Aran inscrit dans le cadre de la politique de ville, est établi sur la base d'un plan guide validé par les partenaires et des apports de la concertation citoyenne columérine menée de 2017 à 2019. Le projet a fait l'objet d'une concertation réglementaire au printemps 2018, dont le bilan a été approuvé par délibération du conseil de la Métropole le 11 avril 2019

Au cours de l'année 2019, un périmètre opérationnel d'intervention ANRU a été acté, définissant précisément le secteur d'intervention de l'État dans ce projet de renouvellement urbain, au niveau notamment de l'esplanade du Val d'Aran.

Les principaux objectifs du projet:

- requalifier la place du Val d'Aran en place jardin, support de nouveaux usages et ouverte sur le centre-ville.
- proposer un processus de transformation avec le développement de nouveaux équipements publics et d'une nouvelle offre résidentielle.
- désenclaver le quartier par un nouveau maillage de circulation et favoriser les modes doux.

Le renouvellement du quartier du Val d'Aran, se traduit également par un programme de réhabilitation du patrimoine social, des démolitions ciblées et un processus de requalification des espaces publics dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Toulouse Métropole.

Fin d'année 2020, un avant-projet a été restitué et a fait l'objet d'une délibération au conseil métropolitain du 4 février 2021 approuvant le périmètre et le montant global de l'opération.

Durant l'année 2021, les études projet et dossier de consultation des entreprises ont été réalisées sur la première phase de travaux. Cette première phase permettra une ouverture sur le centre-ville avec la suppression de la passerelle piétonne existante au-dessus du boulevard du Général De Gaulle, suivi de la création d'une traversée sécurisée par un plateau traversant, des pans inclinés emmarchés, des belvédères et des rampes PMR. Ces travaux sont prévus au printemps 2022.



© Agence CO

ACCOMPAGNEMENT URBANISATION

GROUPE SCOLAIRE DORTIS

Afin de répondre à l'arrivée du futur groupe scolaire Dortis (2024) dans le Nord de Toulouse, un avant-projet portant sur le réaménagement des chemins Dortis, Moulis, Croix Bénite et du carrefour avec le boulevard Gaussen a été mené et présenté en réunion publique mi 2021. L'optimisation et la sécurisation des flux, tout en y incorporant les modes doux, font partie des objectifs principaux affichés. Pour accueillir ce nouvel établissement, une voie de maillage sera également créée entre le chemin de Dortis et le chemin de Moulis

Une phase opérationnelle s'est déroulée sur toute l'année 2021 avec l'effacement des réseaux aériens des chemin Dortis et Moulis.

Mi 2022 d'importants travaux sur le réseau d'assainissement auront lieu et fin 2022, les travaux de réaménagement de l'espace public démarreront. Le réaménagement du quartier se fera sur un an et demi et la voie de liaison sera finalisée conjointement au groupe scolaire définitif fin 2023.

VOIE DE DESSERTE DU COLLÈGE SAINT-SIMON – AVENUE EISENHOWER



Une convention signée entre le conseil départemental de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole (8 juillet 2019) a désigné ce dernier maître d'ouvrage unique pour la conception et la réalisation d'aménagement de l'espace public aux abords du futur collège qui ouvrira ses portes en septembre 2022. Afin de desservir le futur collège, il est nécessaire de créer une voie nouvelle d'accès sécurisée afin d'assurer les dessertes routières tous modes de déplacement: bus, véhicules légers, piétons et cycles

pour les usagers du collège, ainsi que le stationnement de divers véhicules (véhicules légers et bus). Cette nouvelle voie est baptisée rue Micheline-Ostermeyer.

Par ailleurs, 29 nouveaux arbres et plusieurs centaines de mètres carrés de mélanges arbustifs ont été planté pour réduire les îlots de chaleur. Les travaux ont été finalisés en octobre 2021.

GRAND SELVE – AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE

La Mairie de toulouse a retenu la reconstruction du groupe scolaire du Grand Selve compte tenu de l'urbanisation importante de ce quartier. Ce nouvel équipement pouvant accueillir environ 530 élèves est composé de 8 classes maternelles, 10 classes élémentaires et d'un centre de loisirs associé. Le groupe scolaire a été mis en service et inauguré à la rentrée scolaire 2021.

En marge de ce projet, Toulouse Métropole a accompagné, par l'aménagement des espaces publics, la connexion de la nouvelle école à son environnement. Cette intégration soulève des enjeux urbains (parvis, stationnements, flux piétons et cycles, desserte transports en commun...), esthétiques (continuité des aménagements déjà réalisés dans le cadre de l'urbanisation (place Loupiac) et techniques (altimétrie, raccordements de trottoirs...).

Une esquisse des espaces publics a été conduite avec le cabinet W Architecture, maitre d'œuvre du projet du groupe scolaire. Le projet d'aménagement a été adopté par le conseil métropolitain du 15 octobre 2020.

Les aménagements retenus consistent:

- au dégagement d'un large parvis sécurisé alternant les secteurs minéralisés et les zones végétalisées et plantées (16 arbres d'alignement),
- à la création de cheminements piétons et de pistes cyclables assurant la continuité des modes de déplacement actifs déjà aménagés sur le quartier,
- à la réorganisation de l'offre en stationnement existant pour assurer le fonctionnement et la desserte des équipements du quartier (groupe scolaire – maison de quartier),
- à la création d'arrêt de bus en vue de la redistribution de la ligne bus existante (ligne 26) afin de desservir les nouvelles centralités de quartier,
- à la gestion alternative (infiltration drainage stockage) des eaux pluviales,
- à la mise en place de mobilier urbain (bancs corbeilles-appuis vélo) et d'un éclairage public adapté.

Les travaux se sont déroulés de janvier à juin 2021.









Grand Selve
Aménagement des abords
du groupe scolaire

QUARTIER MONTAUDRAN ANTOINE

SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU DANGEREUX DU CHEMIN CARROSSE

Conformément à la Déclaration d'utilité publique (DUP) de la ZAC Toulouse Montaudran Aérospace, les travaux de suppression du passage à niveau dangereux du chemin Carrosse ont débuté en juillet 2018 avec la création de deux trémies sous les voies ferrées.

Pour mémoire, la trémie Payssat multimodale d'une largeur de 25 m qui permet de faire passer tous les modes y compris les bus avec deux voies bus en site propre, a été mise en service en 2020.

En septembre 2021, la trémie Carrosse destinée aux modes doux a été inaugurée. Sa largeur de 12 m permet de préserver à terme la possibilité de faire passer les voitures.

Ce projet a été cofinancé par l'État, la région Occitanie, la SNCF et Toulouse Métropole.



RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE LESPINET

Les travaux à réaliser dans le cadre de l'opération de réaménagement de l'avenue de Lespinet sur la commune de Toulouse comprennent:

- le réaménagement de l'avenue de Lespinet depuis le parking Struxiano au rond-point Anatole-Ernoul avec l'intégration d'une piste cyclable à double sens côté nord sur trottoir. Ces travaux permettront d'assurer la continuité de la piste cyclable de part et d'autres du projet. En effet sur cette section, les vélos roulent actuellement sur des bandes cyclables sur chaussée.
- la création de plateaux traversants pour sécuriser certaines traversées piétonnes,

147

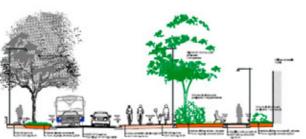
- le déplacement et réaménagement des arrêts de bus Herbettes, Aérodrome et Latécoère (ligne Tisséo 23.27 et 80).
- un aménagement paysagé de qualité.

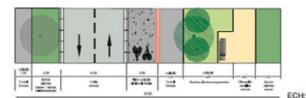
Calendrier de l'opération:

Du 19 avril au 18 Juin 2021: déviation et enfouissement des réseaux

Septembre 2021: début des travaux de la voirie Août 2022: fin des travaux







Réaménagement de l'avenue de Lespinet

AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE JEAN-RODIER/AVENUE DIDIER-DAURAT

Cette opération s'inscrit dans le programme d'aménagement de la ZAC de Toulouse Montaudran Aerospace. Située autour de la piste historique de l'aérospostale, elle a pour objectif la création d'un nouveau quartier de 56 hectares composé de logements, d'équipements publics, de bâtiments tertiaires, d'équipements sportifs et d'espaces verts. Les travaux d'aménagements comprennent:

- la création d'un giratoire à l'intersection de la rue Jean-Rodier et de l'avenue Didier-Daurat pour fluidifier le trafic de ce secteur,
- l'aménagement de circulations sécurisées piétonnes et cycles.

Les travaux de voirie ont eu lieu de janvier à juin 2021.



RÉAMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Une attention particulière à été portée, ce mandat, sur l'aménagement des Cœurs de quartier. Ainsi 2021 a vu la mise en place de nombreuses études pour l'aménagement des espaces publics dont notamment les études concernant les Cœurs de quartier de la Grande rue Saint-Michel, de Saouzelong et de Croix de Pierre pour lesquelles un accord cadre de maitrise d'œuvre a été conclu avec quatre urbanistes. Pour chaque opération, une étude à l'échelle du quartier est programmée, avec un périmètre opérationnel défini pour permettre la réalisation d'un aménagement significatif dans le mandat.

PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

PUP SAINT-SIMON/EISENHOWER – QUARTIER « NUANCES »

Cette opération d'aménagement fait l'objet d'une convention de PUP approuvée par délibération du conseil de la Métropole du 3 octobre 2017, puis signée avec la société Vinci Immobilier.

Située, sur les terrains jusqu'alors propriétés de la société NXP (ex-Freescale), elle porte aujourd'hui sur la construction:

- 6 000 m² de bureaux,
- 36 500 m² d'habitat individuel, intermédiaire et collectif, soit 550 logements,
- environ 6 000 m² de services et de commerces de proximité,
- 10 000 m² d'équipement public (collège).

Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage des espaces publics à réaliser au titre de cette convention de PUP, et nécessaires pour assurer la desserte de ce nouveau quartier. L'ensemble de l'opération est découpé en trois phases, correspondant aux périodes de livraisons des différents macro lots de construction à savoir:

 Phase 1 (côté Chemin de Lestang): livraison en septembre 2021,

- Phase 2 (côté Chemin de Basso Cambo): livraison en septembre 2022,
- Phase 3 (entre les 2 premières phases): courant 2023

L'aménagement des tronçons de voies pour chacune des phases est organisé en deux temps:

- 1er temps: les travaux préalables aux constructions des bâtiments avec les terrassements et confection de pistes de chantier, la pose des réseaux d'eaux usées et d'adduction d'eau,
- 2^e temps: les travaux d'aménagement définitifs en accompagnement de la livraison des bâtiments et l'arrivée des nouveaux habitants dans le quartier.

En 2021, les travaux d'aménagements définitifs de la phase 1 (côté chemin de Lestang) ont permis la création et l'ouverture au public des nouvelles rues Robert-Maffre et Germaine-Poinso-Chapuis à l'automne 2021. Dans la foulée les premiers habitants du nouveau quartier ont pris possession des lieux en aménageant dans les nouveaux logements et en empruntant les nouveaux espaces publics.

En parallèle, 2021 a également permis de mener les travaux préalables de la phase 2 (côté chemin de Basso Cambo).

Enfin, les études, consultations des entreprises, attribution des marchés de travaux et démarrage de la période de préparation de chantier, se sont enchaînés de façon à poursuivre, en 2022, les travaux d'aménagement définitifs de la phase 2 comprenant le prolongement de la rue Robert-Maffre à l'ouest, le réaménagement du carrefour Eisenhower/Basso Cambo / Talabot et l'aménagement des abords de l'avenue Fisenhower



POLITIQUE DE LA VOIRIE

Toulouse Métropole définit la politique de développement et de gestion des Infrastructures routières Métropolitaine en prenant en compte l'environnement, la mobilité, la sécurité, l'accessibilité, le développement économique et urbain, les finances.

Cela s'est traduit par la mise en place d'un Plan d'Aménagement des Mobilités Multimodales (PAMM) précédemment nommé Plan d'Aménagement des Routes Métropolitaines (PARM) - Voir délibération du 14 février 201-DL-19-0204, et par la définition d'outils d'aide à la décision, de conception et d'expertise (chartes, cahiers de prescriptions, construction de base de données, marchés spécifiques, assistance technique, expérimentations...).

En 2021, à l'issue du vote de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI), le PAMM à fait l'objet de la tenue d'ateliers territoriaux avec les élus de la Métropole qui ont permis de prioriser les opérations attendues sur chacun des territoires.

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la politique d'accessibilité, Toulouse Métropole réalise des missions d'études et d'expertises de projets dans le but d'anticiper et d'adapter l'espace public aux besoins de demain tout en dessinant la Métropole du futur.

GROUPE DE TRAVAIL «ACCESSIBILITÉ VOIRIE/ESPACES PUBLICS»

Chaque mois, des groupes de travail sont animés en concertation avec les associations de personnes à mobilité réduite, de personnes âgées, des représentants des acteurs économiques (Tisséo, AUAT, CCI...) et Toulouse Métropole.

En 2021, six groupes de travail ont eu lieu en visioconférence.

Les ateliers de sensibilisation, régulièrement organisés afin de tester la qualité de la chaîne de déplacement, ont été maintenus mais réduits en nombre à cause de la crise sanitaire.

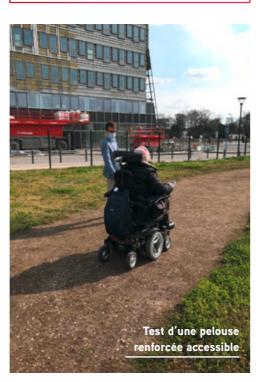
CHIFFRES 2021

- 3 ateliers in situ sur des thématiques spécifiques.
- 9 demandes de dérogation pour avis avant passage à la sous-commission d'accessibilité de la préfecture,
- + de 12 projets expertisés.



VISITES ET THÈMES D'ATELIERS 2021

- test d'une pelouse renforcée accessible,
- test de prototypes d'assises accessibles Atelier Alain Marguerit,
- visite de chantier Grand Parc Garonne.



Œ.

RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS DE LA LOI N°2005-102 DU 11 FÉVRIER 2005 POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES

PLAN D'ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE)

Le PAVE, document de planification et de programmation, recueille les travaux passés (année n-1) et à faire (année n) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il permet de réaliser un état des lieux et de visualiser les perspectives d'amélioration de l'accessibilité des espaces publics. Ce travail de recensement mobilise l'ensemble des acteurs de l'aménagement de l'espace public des 37 communes de Toulouse Métropole.

Les PAVE 2020 et 2021 ont été adoptés au conseil métropolitain du 16 décembre 2021.

DÉROGATIONS DE PLACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES PMR

Les demandes de dérogations de places de stationnement réservées PMR sont préalablement étudiées en groupe de travail accessibilité Voirie-Espace Public

Ces demandes sont soumises à validation par la sous-commission préfectorale de l'accessibilité des personnes handicapées. Toulouse Métropole est membre de cette sous-commission.

En 2021, neuf demandes de dérogation à la règlementation ont été présentées.

ÉCHANGES – RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Toulouse Métropole assiste à des groupes de travail nationaux et européens pour confronter les politiques d'accessibilité des villes pour agir sur la règlementation.

GROUPE DE TRAVAIL DES RÉFÉRENTS ACCESSIBILITÉ DES VILLES INCLUSIVES (GT-RAVI)

Depuis 2014, Toulouse Métropole participe au GT-Ravi animé par le CEREMA.

Le comité de pilotage se réunit chaque année au printemps dans l'une des villes membres afin d'échanger sur les sujets techniques encore non stabilisés afin d'aider à la mise en œuvre de la politique publique d'accessibilité sur l'ensemble du territoire.

Les huitièmes ateliers collaboratifs annuels (GT-Ravi), se sont tenus à Marseille les 25 et 26 novembre 2021.

4 sujets d'actualités abordés:

- cohabitation des cyclistes et des piétons dans leur diversité.
- accessibilité des aires piétonnes.

IOP et abords extérieurs des ERP : comment allier accessibilité et végétalisation ?

Pour en savoir plus: https://www.cerema.fr/fr/actualites/synthese-8e-ateliers-participatifs-du-reseau-referents.

EUROCITIES «VILLES SANS OBSTACLES POUR TOUS » (BARRIER-FREE CITIES FOR ALL)

Toulouse Métropole est membre du réseau Eurocities. Ce réseau des grandes villes d'Europe compte plus de 140 membres dans 39 pays et représente plus de 130 millions de citoyens. Ce réseau est actif dans les secteurs de la culture, des transports, de l'environnement, des affaires sociales, du développement économique ainsi que des technologies de l'information.

Depuis 2017, Toulouse-Métropole est vice-présidente du groupe de travail « Villes sans obstacles pour tous » et a été réélue en 2020 pour 2 ans supplémentaires (2021-2022). La présidence a été attribuée à Barcelone en remplacement de Berlin. 66 membres dont le quart participe régulièrement aux ateliers de travail organisés deux fois par an en lien ou non avec le forum Mobilité (exemple de villes présentes : Barcelone, Dresden, Ghent, Frankfurt, Lisbonne, Ljubljana, Lyon métropole, Milan, Prague, Tallinn, Warsovie...).

INTÉGRATION DES VOIES PRIVÉES

Depuis le 1^{er} janvier 2009, Toulouse Métropole est compétente pour créer et gérer les voies publiques situées sur son territoire.

À ce titre, elle gère l'aménagement de ces voies et reste seule compétente pour intégrer les voies privées dans le domaine public.

Le conseil de la Métropole a adopté en séance du 9 juin 2017, la délibération « n°DEL-17-0537 Approbation du cahier des prescriptions pour le classement des voies privées ».

En 2021, ce sont 50 rues ou impasses intégrées sur la Métropole.

151

ROUTES







Rabotage pour retraitement en place de la couche de roulement

Toulouse Métropole procède à des missions de supports pour les divers porteurs de projets externes (BE, Europolia, Tisséo...). Ainsi elle assure une assistance technique de dimensionnement structurel de chaussées et de contrôle qualité des travaux.

Toulouse Métropole apporte aussi un conseil pour les travaux de plantation des 3500 platanes d'alignement.

Elle est aussi gestionnaire des éléments de connaissance de son patrimoine routier (base de données

Toulouse Métropole est également à la pointe de l'innovation pour répondre aux obligations environnementales. À ce titre, un pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilités à été finalisé avec la Fédération régionale de travaux publics (FRTP), Europolia, AIOC (Association ingénierie de l'Occitanie) et le Céréma, adopté en conseil métropolitain du 18 octobre 2021 et fera l'objet d'une signature conjointe en avril 2022.

EN 2021. TOULOUSE MÉTROPOLE A RÉALISÉ

DES ACTIONS DE SUPPORT DE GESTION

• La banque de données routières.

La migration pour l'harmonisation de la gestion des données routières est toujours en cours. Actuellement ces données sont gérées par deux outils :

- la « géoplateforme BDR » (Banque de Données Routières) pour les 2800 km de voies du territoire métropolitain.
- «Aigle route» pour les 500 km de routes métropolitaines (ex RD).

À terme l'ensemble du réseau routier métropolitain sera géré par GéoSiRoutier.

• Produits sensibles sur le réseau routier

Une application dédiée à la gestion des produits sensibles (Amiante-HAP-Mâchefers d'incinération) est en cours de développement, à destinations des MOE de la Métropole ainsi qu'aux concessionnaires de réseaux enterrés avant conventionné avec Toulouse Métropole.

En 2021, plus d'une centaine de rapports Amiante et Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ont été intégrés dans cette application.

Activités d'entretien et d'exploitation du réseau

Toulouse Métropole assure le suivi, d'analyse et de conseil. Cela concerne des missions d'entretien et d'exploitation du réseau routier métropolitain structurant (RM).

À ce titre, elle assure :

- l'élaboration, le suivi et le bilan analytique des dépenses de fonctionnement et des niveaux de services des principales activités. (consolidation des données chiffrées de l'activité annuelle de la régie et élaboration des outils de suivi informatisés).

- l'élaboration des documents cadres sur l'organisation des interventions d'urgence OISIA ainsi que le plan de viabilité hivernale PIVH et corrélation avec le DOVH présenté à la Préfecture (DDT).
- l'élaboration des plans d'intervention fauchage, des documents de références en matières de gestion des plantations d'alignement, de l'entretien des chaussées... à titre d'exemple : Fauchage et protection faune et flore permettant de définir une doctrine,
- l'élaboration des programmes de renouvellement des engins, des matériels.
- l'élaboration des programmes pluriannuel de maintenance / aménagement des bâtiments,
- l'établissement des marchés nécessaires à la réalisation des opérations d'entretien du réseau routier structurant métropolitain (fauchage des dépendances, entretien des PPHM, entretien des plantations d'alignement, balayage, effaçage des tags...).
- la concertation pour l'élaboration et la mise à jours des plans d'intervention d'urgence dès lors que les routes structurantes sont impactées (PGT. PPI. PIURC).
- l'apport de l'expertise lors des contentieux tiers,
- une collaboration avec les services de l'État. DIR Sud-Ouest et DREAL, en vue de caler les limites d'intervention et la domanialité.

En 2021, une convention de recalage des périmètres d'interventions OISIA au niveau des échangeurs autoroutiers de l'agglomération toulousaine à été élaborée et sera soumise à l'approbation du conseil métropolitain de mi-février 2022. Elle permettra à tous les intervenants (Toulouse Métropole, SDIS, Gendarmerie, Police, PC sécurité) de gagner en efficacité en sollicitant les bons services d'intervention routière. Ce travail se poursuit avec l'examen de la domanialité aux abords de chaque échangeur des voies structurantes d'agglomération VSA en transversalité avec les communes concernées ainsi que les pôles territoriaux.

DES ACTIONS D'EXPERTISE

- 30 dimensionnements de structures de chaussées sous logiciel Alizé LCPC ont permis d'optimiser le coût en modifiant l'épaisseur de la chaussée.
- 38 solutions d'entretiens réalisées à partir du guide de dimensionnement régional des chaussées.
- 99 contrôles techniques d'enrobé dont le suivi des performances acoustiques et phoniques de la rocade Arc en Ciel.

• Élaboration, en cours, du bilan environnemental de la campagne des travaux d'enrobé sur le réseau routier structurant avec Eco-comparateur SEVE (Système d'évaluation des variantes environne-

EN RÉSUMÉ

- 15,2 % d'économie d'énergie entre la fabrication et l'application de produit traditionnel chaud avec peu d'utilisation de matériaux recyclés,
- -15,5% d'émission de Gaz à effet de serre par l'abaissement des températures lors de la fabrication des techniques utilisées,
- 28,4 % de matériaux recyclés issus du milieu routier réintroduits. Celui-ci fera l'objet de communications spécifiques, notamment dans le cadre du point zéro du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité élaboré conjointement avec Routes de France Occitanie (Ex FRTP).

DES ACTIONS D'INNOVATION

La Métropole est en route vers l'utilisation de procédés innovants plus respectueux de l'environnement pour lutter contre le changement climatique. Ces travaux sont réalisés sur le réseau routier structurant depuis son transfert en 2017 avec un objectif de moindre empreinte environnementale.

Cette action répond aux engagements de la Métropole dans la lutte contre le changement climatique traduite par son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Le projet de développement durable de Toulouse Métropole pour lutter contre le réchauffement climatique, est décliné par une série d'actions visant à réduire de 40 % les émissions de CO2 d'ici 2030. Une fiche action spécifique du PCAET vise à entretenir et moderniser le réseau routier et l'espace public de Toulouse Métropole en réduisant les consommations énergétiques et les émissions de Gaz à effet de serre (GES), tout en préservant la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles. Ainsi en matière d'innovation, depuis 2017, Toulouse Métropole initie, fait réaliser et assure un suivi formalisé de ces expérimentations aux objectifs de moindre émission de GES et de préservation des ressources naturelles.

• RM 24 Pibrac première application en 2018 d'une technique froide sans recours aux ressources pétrolières avec 100 % de recyclés et introduction de liant Biosourcé.

153

- M63 B Cornebarrieu seconde application d'une technique froide sans recours aux ressources pétrolières avec introduction de liant Biosourcé et intégration de 100 % de matériaux recyclés,
- M37 De Pibrac à Mondonville, troisième application d'une technique froide composé de 100 % de matériaux recyclés et d'un liant 100 % végétal (réalisé en juin 2020),
- RM63J GAGNAC application d'une technique de renforcement à froid sur voie à trafic poids lourds important afin de participer au développement d'une méthode de dimensionnement,
- M63 Gagnac-sur-Garonne, réfection d'une couche de roulement à fort taux de recyclés hors spécification réalisée en novembre 2020,
- RM980 ROCADE Arc-en-ciel application d'une nouvelle couche de roulement permettant une diminution du bruit et répondant aux obligations de réduction des émissions sonores du PPBE de Toulouse Métropole,
- RM14 retraitement en place à froid de l'ancienne couche de roulement sans recours aux ressources pétrolières: utilisation à 100 % de matériaux recyclés avec ajout d'un liant Biosourcé régénérant.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

POURSUITE DES NOUVELLES DÉNOMINATIONS DES EX ROUTES DÉPARTEMENTALES

L'arrêté du Ministère de l'intérieur du 12 décembre 2018 relatif à la modification de la signalisation routière publié au JO le 9 janvier 2019, impose le changement d'appellation des routes départementales transférées.

La lettre M remplace par la lettre D et la couleur bleu succède à la couleur jaune. Les numéros des routes et leur nom (exemple Route de Paris) ne changent pas.

En 2021, 50 % du réseau a été ainsi mis à jour de sa dénomination.

PERMISSIONS DE VOIRIE

Il s'agit des instructions et de la vérification de conformité des permissions de voiries accordées aux tiers et concessionnaires de réseau occupant le domaine public routier.

Au titre de 2021, plus de 1742 permissions de voirie ont été délivrées sur les ex routes départementales (+24 % / 2017) et une augmentation annuelle de prés de 3 %, près de 440 avis (ADS, épreuves sportives, avis distribution énergie électrique, avis Préfet-DIR-SO-ASF...) avec une augmentation de +10 % / 2020 représentative de l'expansion démographique de la Métropole. Une vingtaine de contrôles ont été réalisés par le biais des entreprises.

PROJETS INITIÉS EN 2021

PORTIQUES POTENCE ET HAUTS MÂTS (PPHM)

La base de données AREO de gestion de ce patrimoine à été mise à jour et tous les comptes rendus de visite depuis 2016 y ont été intégrés.

Un bilan de l'état a été réalisé, ce qui a permis d'élaborer un marché de réparation des PPHM en cours d'exécution.



INTERVENTIONS SUR INCIDENTS ET ACCIDENTS

ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR INCIDENTS ET ACCIDENTS (OISIA)

Il s'agit des interventions effectuées, en H24, 365 jours/an, afin de sécuriser les itinéraires pour les usagers suite à incidents ou accidents de la circulation.

563 interventions ont été réalisées hors heures normales de services, soit plus de 1,5 par jour calendaire, essentiellement de nuit et dont près de 80 % sur les V.S.A. Ces interventions sont réparties à hauteur de 29 % pour les accidents de circulation et 71 % pour les pannes de véhicules, les obstacles sur chaussées et divers incidents (animaux divagants, hydrocarbures, gravats, branches, arbres) soit une augmentation de 6,6 % par rapport à 2020, explicable par le retour des niveaux de trafic liés à la levée de restrictions sanitaires.

ACCIDENT			INC	IDENT		
	Panne	Obstacle	Animal	Piéton	Intempéries	Autres
165	144	100	33	25	10	74
30 %	26 %	18 %	6 %	5%	2%	13 %

VIABILITÉ HIVERNALE (VH)

Il s'agit des interventions effectuées au titre de la surveillance et du rétablissement de conditions d'adhérence suffisantes pour la circulation des usagers en période hivernale. La veille météorologique ainsi que les bulletins de vigilance et les données issus d'une station météo propose une organisation quotidienne entre début décembre et début mars. Cette organisation va de la simple veille météo, au traitement (action de salage et raclage) en passant par le patrouillage passif (tournée des points sensibles) et patrouillage actif (tournée des points sensibles avec engins de VH prêt à intervenir). La fin d'hiver 2020/2021 et le début janvier 2022, avec des températures froides et de fréquents brouillards givrants, 21 jours de patrouillage actif ont été réalisés sur 49 jours de viabilité hivernale. Ceci a conduit à un traitement parfois très localisé durant 19 iours soit dans 91% de sorties de surveillance. et à l'utilisation de 100 tonnes de fondants routiers. Cette organisation a également permis d'intervenir en traitement d'un phénomène de neige chimique peu fréquent qui se forme au contact des vapeurs de la cheminée de l'incinérateur de la SETMI et d'un brouillard givrant. Les particules d'eau sont figées en cristaux et retombent à proximité et selon les vents, engendrant ainsi des chaussées très glissantes pour les automobilistes surpris dans leur conduite.

ENTRETIEN DES VOIES STRUCTURANTES

Compte tenu des fortes contraintes de circulation existantes en journée, l'entretien des voies structurantes est réalisé principalement la nuit.

En 2021 on compte plus de 193 nuits (dont 49 % sur les voies structurantes d'agglomération –VSA) pour les fermetures temporaires à la circulation ou les balisages de protection des entreprises intervenant au titre de la maintenance des chaussées et 204 nuits pour des travaux de petit entretien dont 47 % sur voie structurantes d'agglomération. Toulouse Métropole assure également la mission de propreté qui se traduit par deux opérations de nettoyage des dépendances préalable à la 1^{re} et 3^e intervention de fauchage.

En 2021, une opération pour le nettoyage des murs antibruit du boulevard de l'embouchure et la réalisation de murs végétalisés a été réalisée.

En 2021

- 10 routes métropolitaines ont été repassées en marquage au sol pour un linéaire total d'environ 38 km soit 10 % du patrimoine entretenu.
- 137 tonnes de matériaux bitumineux ont été mis en œuvre en régie, afin de sécuriser la circulation des usagers et 600 tonnes ont été mis en œuvre par l'entreprise.
- Un balayage régulier des chaussées est réalisé au titre de la sécurisation des itinéraires sur les VSA avec environ 4 à 5 passages par an et un balayage régulier sur voies bidirectionnelles avec environ un passage par mois couvrant ainsi la totalité du réseau en gestion.
- 20 journées ont été consacrées à la réalisation du programme de curage des fossés et hydro curage des traversées de chaussées.

ENTRETIEN DES DÉPENDANCES VERTES

GESTION ET ENTRETIEN DES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT

Suivant l'objectif annuel, 30 % des 3 500 platanes ont été visités au titre de la gestion du patrimoine et de la surveillance mécanique et phytosanitaire. Un relevé de recensement de la base arbre a été réalisé afin d'ajouter les arbres nouveaux et les plantations d'alignements faites par les communes sur les routes métropolitaines. Ce relevé va permettre l'intégration de tous les arbres au SIG.

Pour ce qui concerne les prestations d'entretien, 13 journées ont été consacrées à l'aspiration des feuilles et près de 1 068 platanes ont fait l'objet de travaux d'élagage en régie ou par l'entreprise dont 100 en restructuration complète et 968 en bois mort et près de 1 156 ont fait l'objet de la coupe des gourmands.

Enfin, une expertise approfondie par tests de traction a été réalisée sur 8 sujets pour s'assurer de leur bonne tenue mécanique suite à des travaux en pied d'arbres.

FAUCHAGE DES DÉPENDANCES

Le fauchage des dépendances représente près de 150 hectares de surfaces. Depuis 2017 une convention avec le conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées a été signée pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et des obligations règlementaires: pas de produits phytosanitaires, fauchage adapté à la flore (en hauteur de fauche, en période et en fréquence) afin d'en respecter et limiter la croissance et identifier les stations d'espèces protégées.

155

ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

Il existe sur le réseau structurant cinq espèces protégées. Elles sont localisées sur les communes de Mons, Drémil, Brax, Cornebarrieu et Pibrac, et impactent cinq routes structurantes de la Métropole: M37, M65b, M37, M50 et M94.

- La tulipa sylvestris est répartie sur 1 station,
- la cephalaria transsylvanica est répartie sur 2 stations.
- l'orchis lacté est répartie sur 1 station,
- la rose de France est répartie sur 19 stations,
- la renoncule à feuilles d'ophioglosse est répartie sur 2 stations.

OUVRAGES D'ART ET DIGUES

OUVRAGES D'ART

Sur le territoire de la Métropole, le recensement de l'ensemble des ouvrages d'art, tous maîtres d'ouvrage confondus, représente environ 800 ponts et passerelles. Le patrimoine de Toulouse Métropole se compose de 500 ouvrages d'art. Ces derniers font l'objet d'une gestion spécifique afin de les recenser, les inspecter, les entretenir et si nécessaire les réparer.

Comme chaque année, la base de données des ouvrages d'art est mise à jour à l'aide du logiciel de gestion AREO. Ce dernier permet de renseigner notamment les caractéristiques, la domanialité et l'état des ouvrages ainsi que les différentes actions de surveillance et d'entretien à mener.

En 2021, dans le cadre de la surveillance du patrimoine, 121 visites de surveillance ont été réalisées en régie, 115 inspections détaillées ont été programmées avec des bureaux d'études spécialisées et 30 visites subaquatiques des appuis en rivière ont été réalisées. Les ouvrages présentant des désordres font l'objet d'une surveillance ou de diagnostics spécifiques.

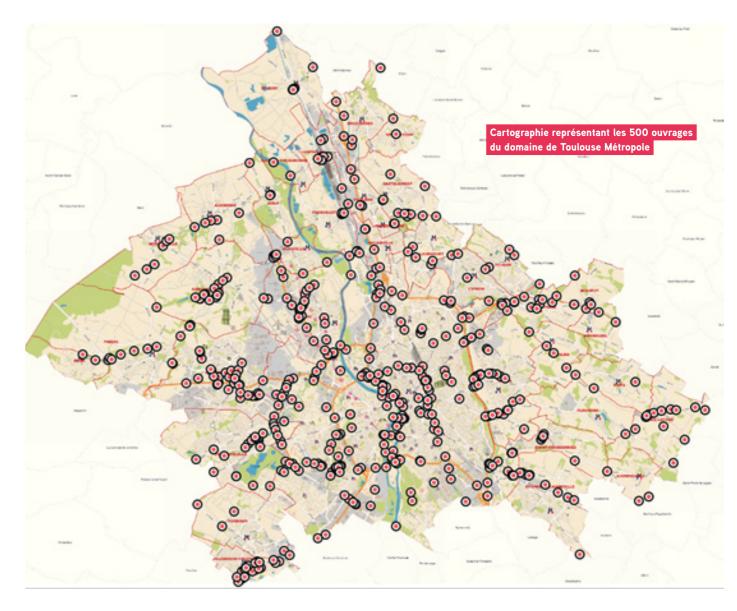
Le pont de Gagnac franchissant la Garonne, a par exemple été équipé de capteurs installés sur la structure qui permettent une surveillance continue de l'ouvrage. Par ailleurs, un système innovant de pesage en marche des véhicules, a été mis en place à proximité de ce pont afin de mesurer le poids des véhicules et l'agressivité réelle du trafic qui franchit l'ouvrage.

De plus, 14 études de réhabilitation d'ouvrage ont été menées à différents stades tels que par exemple le remplacement de passerelles, Bordeneuve à Saint-Orens ou Ferrère sur les communes de Montrabé, Beaupuy et Mondouzil ainsi que le remplacement d'ouvrages tels que le pont du Carles à Launaguet et Castelginest ou encore le pont chemin de Bilarel à Beaupuy et Mondouzil.

Aussi, sur l'année 2021, 98 demandes de passages de convois exceptionnels ont été instruites.

Par ailleurs, Toulouse Métropole a donné son avis d'expert sur des questions de pérennité et de durabilité d'opérations nouvelles telles que la création des passerelles Rapas et Empalot qui franchiront la Garonne. Pour les ouvrages existants, la Métropole instruit de nombreuses demandes, notamment de concessionnaires, pour le passage de réseaux ou encore la pose de réseaux de chaleur.

Afin d'entretenir et/ou de réparer le patrimoine ouvrages d'art de la Métropole, 92 opérations ont été réalisées sur l'appée 2021



Pont du Golf - Montrabé Travaux de réhabilitation de l'ouvrage et traitement des berges

Pont du Golf - Montrabé Travaux de réhabilitation de l'ouvrage et traitement des berges





SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT

Toulouse Métropole gère actuellement les systèmes d'endiguement de Toulouse et de Blagnac ainsi que tous les ouvrages annexes servant à la protection contre les inondations (portes de crues, vannes, batardeaux). Ces ouvrages protègent contre les crues de la Garonne et concernent 18,5 km de digues, principalement du domaine de l'État et de la Métropole.

ÉTUDES

En juin 2021, Toulouse Métropole a déposé les dossiers de régularisation des systèmes d'endiguement de Toulouse et Blagnac en Préfecture. Ce dossier a fait l'objet de remarques des services de contrôle

157

de l'État au début de l'automne et celles-ci sont actuellement en cours d'analyse.

Dans le cadre du PAPI, Toulouse Métropole a poursuivi son travail sur les actions concernant les systèmes d'endiguement Garonne (Toulouse et Blagnac) et hors Garonne. Toulouse Métropole a apporté une aide technique concernant les digues aux autres collectivités concernées par la compétence GEMAPI.

Sur le volet «Études», Toulouse Métropole a, de plus:

- poursuivi son appui technique concernant le projet d'aménagement de l'hôpital de La Grave,
- lancé l'étude pour le remplacement du batardeau de l'échangeur d'Empalot. Une convention a été passée entre Toulouse Métropole et un prestataire. Les premiers résultats de cette étude seront présentés en mars 2022,
- donné un avis technique sur le projet des grandes passerelles (Empalot et Rapas) car celles-ci ont un impact sur les digues G3 « avenue de Muret » et D3 « Empalot »,
- élaboré le dossier de consultation des entreprises pour des études géotechniques. Ce marché peut être utilisé par Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse.

TRAVAUX D'ENTRETIEN

Des travaux d'entretien ont été réalisés en 2021 sur les ouvrages de Toulouse et Blagnac. Ceux-ci comprennent entre autre le traitement de la végétation, la fauche des ouvrages, de la maçonnerie et le traitement de la végétation ligneuse sur les digues de Blagnac pour une meilleure visibilité des talus. Toulouse Métropole suit et contrôle la délégation de service public. Le délégataire, Asteo assure:

- la maintenance préventive de 143 vannes (49 vannes doubles et 20 simples sur Toulouse Garonne, 16 vannes simples sur Toulouse Hers et 9 vannes simples sur Blagnac),
- la maintenance préventive des 2 trappes de Saint-Pierre,
- la maintenance préventive des pompes et des cinq postes de crue,



- la maintenance préventive des 13 groupes électrogènes mobiles (mis en place par Asteo dans le cadre de la gestion en crue sur Toulouse) et des 4 groupes électrogènes des postes fixes de crue,
- la manœuvre de 15 vannes simples, 17 groupes de vannes doubles, mise place de 13 groupes électrogènes mobiles et mise en route des 5 postes fixes de crue sur Toulouse et de 7 vannes sur Blagnac. Depuis la fin de l'année 2021, un avenant au contrat de DSP confié à la société Astéo a été annexé au marché pour les manipulations en crue des vannes de Blagnac.

Par ailleurs, la Métropole assure le suivi et la gestion du marché de maintenance préventive à fréquence trimestrielle, semestrielle et annuelle des ouvrages hydrauliques dont les portes de la Garonnette, Viguerie Hôtel Dieu, Viguerie La Grave, Saint-Pierre et du Bazacle. Ce marché est attribué à la société CSMHydrau. Un marché est en cours de montage et concerne la maîtrise d'œuvre pour les travaux de confortement des digues de Blagnac. La consultation devrait être lancée durant le premier trimestre 2022.

SURVEILLANCE

Pour l'ensemble des ouvrages gérés par Toulouse Métropole à Toulouse et Blagnac, des visites ont été réalisées dans le cadre de la surveillance annuelle des ouvrages, par ailleurs, un bureau d'étude agréé a assuré des visites techniques approfondies et des visites obligatoires.

Un suivi de la fissuration a été mis en place sur les digues G3 avenue de Muret et D10 mur du Bazacle.

Fin novembre 2021 une surveillance régulière des digues de Blagnac et les ouvrages directement gérés par Toulouse Métropole à Toulouse a été mise en place.

Lors de la crue de décembre 2021, Toulouse Métropole a réalisé une veille active des niveaux de la Garonne sur le site Vigicrues. La crue de janvier 2022 a également fait l'objet d'une surveillance approfondie des ouvrages.

Un SIG a été mis en place concernant l'ensemble des ouvrages gérés par Toulouse Métropole (digues, batardeau, vannes, puits de pompage...), ainsi qu'un logiciel de gestion des ouvrages (AREO). Ce logiciel permet un suivi adapté de l'ensemble des ouvrages et la programmation des visites de surveillance ou autres interventions.

En 2021, la Métropole, en tant que gestionnaire d'ouvrages sensibles a traité 119 déclarations de travaux (DT) ou d'intention de commencement de Travaux (DICT).

EXPERTISES ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

Toulouse Métropole apporte son expertise technique en accompagnement de projets urbains d'infrastructures et réalise également des missions de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre conception/réalisation des espaces publics.

CARREFOUR M1 AVENUE SALVADOR ALLENDE – BLAGNAC

Création d'une voie de tourne à droite dédiée (shunt) depuis la M1 en provenance de Toulouse vers l'avenue Salvador Dali.

Ces travaux ont permis également de résorber la discontinuité cyclable existante entre les Sept Deniers et l'avenue Salvador Dali par la création d'un maillage sécurisé des modes doux vers la voie verte longeant l'avenue. Ce maillage connecte la voie cycles / piétons avec la zone d'activité de Ginestous, les berges de Garonne, l'entrée de Blagnac et les Sept deniers.

Cette opération a été réalisée en maîtrise d'œuvre interne et livrée en début d'année 2021.

AMÉNAGEMENTS ANTICIPÉS DE SÉCURITÉ DE LA M820

Lancées fin 2018, les études préliminaires pour le réaménagement et la requalification de la M820 entre la barrière de Paris, sur la commune de Toulouse et les limites de la Métropole, à Saint-Jory, se sont achevées en 2019.

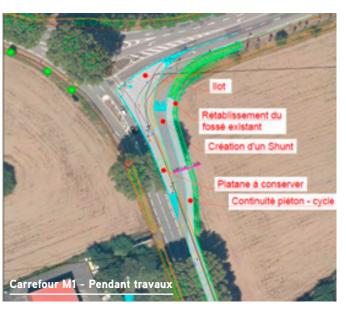
Au vu du diagnostic réalisé et des délais de réalisation de l'aménagement global, il a été identifié la nécessité de réaliser des aménagements de sécurité par anticipation: quatre giratoires et quatre aménagements modes doux (piétons et cycles). Le comité de pilotage du 4 février 2020 a validé la réalisation de ces aménagements anticipés de sécurité.

Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de ces aménagements et en réalise quatre en maîtrise d'œuvre interne, les quatre autres étant réalisés en maîtrise d'œuvre privée.

En 2021, Toulouse Métropole a réalisé, sur la commune de Toulouse, le réaménagement du giratoire de la Glacière et a démarré, sur les communes de Toulouse et Aucamville, les travaux de création d'un giratoire au carrefour de la M820 et de la rue Pierre et Marie-Curie, qui seront finalisés en 2022. 2022 prévoit également, le démarrage des travaux de deux giratoires :

 giratoire situé au carrefour chemin de Gratian/Pont de Lacourtensourt sur les communes d'Aucamville et Fenouillet.







- giratoire situé au niveau de la rue des Battants sur l'accès nord du centre commercial des communes de Fenouillet et Saint-Alban.

La fin des travaux est prévue en 2023.

CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE AVENUE JEAN ZAY – TOULOUSE

La section située entre le giratoire de la Glacière et le chemin des Vieilles écoles à Toulouse ne comprenait pas de continuité piétons/cycles. Cette section, étroitement liée aux travaux du giratoire de la Glacière, permet aujourd'hui d'offrir une offre nouvelle de continuité cycles entre la M820 et l'avenue Jean Zay partiellement desservie en aménagement cyclable. Elle sécurise les cheminements doux qui auparavant étaient non dissociés de la circulation générale sur ce secteur très routier et comportant un flux significatif de poids-lourds.

Toulouse Métropole a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ces études et travaux réalisés en 2021.













ROUTE DE REVEL ET ROUTE DE LABÈGE - TOULOUSE

Toulouse Métropole a réalisé une étude d'aménagement sur la requalification des espaces publics des routes de Revel et de Labège qui traversent et desservent la ZAC Malepère. L'étude a permis d'établir un aperçu des besoins fonciers et d'avoir une estimation financière de la requalification de ces voies

L'aménagement de la route de Revel prévoit l'intégration d'un site propre de transport en commun (TCSP) ainsi qu'un réseau express vélo (REV) tout en veillant à la conservation au maximum des arbres remarquables existants.

L'aménagement de la route de Labège prévoit l'intégration de pistes cyclables ainsi que du stationnement et d'ajout possible de nouvelles plantations.

ROUTE DE LABÈGE – CARREFOUR PERMETTANT LA DESSERTE D'UN GROUPE SCOLAIRE – TOULOUSE

En lien avec la mairie de Toulouse et le conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de la création d'un carrefour permettant la desserte d'un groupe scolaire et d'un collège à venir. Situé en entrée de ville, sur la M16 (route de Labège), il est directement en lien avec le quartier de la ZAC Malepère. Celui-ci ayant une forte dynamique urbaine, cette densification suppose donc un renforcement des équipements publics sur ce secteur.

Ce carrefour à feux permettra les liaisons piétons / cycles sécurisées ainsi que la création d'arrêts de bus. Il offrira l'opportunité de mailler en toute sécurité les flux liés aux trajets des élèves et des équipes enseignantes.

En 2021, Toulouse Métropole a assuré la maitrise d'ouvrage du carrefour et mené les études de dessertes des futurs équipements.

Ces études se poursuivront en 2022. Les travaux sont prévus à l'été 2023.

DOUBLEMENT DES VOIES D'ENTRÉE ET DE SORTIE DU GIRATOIRE POTTIER -TOULOUSE

En limite sud de la Métropole, le boulevard de l'Europe, entre les communes de Toulouse et Portet-sur-Garonne, est saturé aux heures de pointe et possède un flux extrêmement important aux autres moments de la journée. En effet, cet axe est le lien entre Toulouse et le centre commercial de Portet-sur-Garonne.

Des comportements dangereux ont été observés avec des véhicules circulant sur le bas côté pour se rendre sur la bretelle d'insertion à l'autoroute A64. Il a donc été décidé de créer une voie en affectation afin de fluidifier le trafic.

Les études de simulations dynamiques de trafic ont également permis d'identifier la nécessité de doubler les voies d'entrée et de sortie du giratoire Pottier. Toulouse Métropole assure la maîtrise d'ouvrage ainsi que la maitrise d'œuvre de cette opération. Les études ont été menées en 2021. Les travaux sont prévus début 2022.

PUP LOU PINTRE - AUSSONNE

Toulouse Métropole a signé une convention de Projet urbain partenarial (PUP) avec les promoteurs Carrère et Promologis pour l'accompagnement de la création d'un quartier de 300 logements individuels et collectifs à proximité du collège Germaine Tillon sur la commune d'Aussonne.

Ce projet a fait l'objet de la requalification des voiries ainsi que de la création et sécurisation du cheminement des modes doux en périphérie du nouveau quartier. Il a abouti à la création de 850 m de pistes cyclables qui desservent le collège, de 1050 m de trottoirs et à la requalification de 850 m de voirie. Des accès provisoires ont été réalisés en décembre 2019. Les travaux définitifs ont débuté à la fin de l'été 2020 et se sont achevés au premier trimestre 2021.





PAE BORDEBLANCHE - TOULOUSE

Le projet du Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) Bordeblanche se situe le long du chemin de Bordeblanche en lien avec le prolongement de la rue Césaria-Evoria et avec celui de la rue Yves-Rouquette dans le quartier des Pradettes au sud-ouest toulousain. La zone d'emprise est de 3 ha. Ces aménagements bénéficieront à l'aménagement de 870 logements et d'équipements publics dont une salle polyvalente et un jardin partagé.

Le PAE de Bordeblanche était cadré par une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le PLUi-H.

Les objectifs du projet sont:

- créer une voirie de desserte entre la rue Yves-Rouquette et le chemin de Bordeblanche.
- prolonger la piste cyclable et le trottoir depuis la rue Césaria-Evora,
- aménager les espaces piétons et les espaces verts dans le mail central.

En 2021, Toulouse Métropole a piloté l'étude préliminaire du projet global et l'étude AVP de la phase 1 (création d'une amorce viaire pour la desserte d'un premier lot bâti).

PUP DES CÈDRES – BLAGNAC

L'opération de résidentialisation du quartier des Cèdres par la société Promologis prévoit à terme une évolution du parc de 332 à 506 logements.

Ce programme immobilier s'articule autour de la création de nouveaux îlots (construction/démolition, rénovation, constructions neuves, notamment des maisons individuelles).

Cette opération nécessite la requalification des voies qui encadrent et irriguent le quartier ainsi que l'aménagement du parvis du bâtiment communal existant (maison de quartier).

La maitrise d'ouvrage du projet d'aménagement des espaces publics reste sous compétence de Toulouse Métropole avec un financement par le biais d'un PUP avec la société Promologis.

Toulouse Métropole assure la maîtrise d'œuvre sur la requalification des espaces publics : mise en accessibilité des trottoirs, reprise de la chaussée, création de maillage (voirie), création d'une piste cyclable et de places de stationnement. Les travaux des espaces publics sont coordonnés avec les interventions du promoteur.

En 2020, les études ont été affinées ainsi que la coordination des intervenants pour les prochaines années

En 2021, une concertation a eu lieu sur les espaces publics du projet. Les premiers travaux débutent en

janvier 2022 et devraient s'échelonner jusqu'en 2028

RÉAMÉNAGEMENT VOIE ROMAINE ET RUE DE NOVITAL GAGNAC-SUR-GARONNE

La commune de Gagnac-sur-Garonne a demandé une étude pour l'aménagement et la mise en sécurité de la rue de la voie Romaine (de la rue du Turret à la rue de la Bauté) et de la rue de Novital (voie Romaine à la limite communale). Ces travaux consistent à la réfection de la chaussée, qui connait un fort trafic poids lourds (400Pl/j), la création d'un giratoire, de trottoirs ainsi que de fossés drainants pour les eaux pluviales.

Le projet sera présenté à la commune, les travaux seraient envisageables en 2023 après enfouissement des réseaux aériens par les concessionnaires concernés.

M63G CENTAURE – BRUGUIÈRES ET LESPINASSE

À la suite d'un accident grave survenu fin 2020 sur la M63G, qui relie les communes de Bruguières et Lespinasse en franchissant l'A62, il a été identifié la nécessité de sécuriser le cheminement des piétons et cycles depuis l'avenue du Bruguet, à Bruguières et jusqu'à la rue des Lacs, à Lespinasse en empruntant la M4 et la M63G.

Toulouse Métropole a réalisé une étude de faisabilité, partagée par les élus des communes concernées, qui a débouché sur une demande de réalisation de cette voie verte. Cet aménagement s'inscrit dans le schéma directeur cyclable d'agglomération.

Les études seront menées en 2022 dans le but de réaliser les travaux en 2023.

M16F CHEMIN DE RIBAUTE - TOULOUSE

La relocalisation de la déchetterie des Cosmonautes nécessite une requalification de la M16f (chemin de Ribaute), puisqu'elle n'est ni structurée, ni calibrée pour pouvoir supporter le trafic lié au fonctionnement du site

Une première étude en 2021 a mis en évidence le choix de mettre à double sens partiel pour VL/PL la M16f et de sécuriser le carrefour qui mène au site de la déchetterie.

Une voie verte sera également intégrée à cette future voie.

Toulouse Métropole a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de ce projet d'aménagement.

ÉTUDES MULTIMODALES

Les études multimodales sont issues d'une convention de partenariat entre l'État, la région Occitanie, le conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités.

Un accord-cadre, objet d'un groupement de commandes constitué entre ces différentes collectivités, a été passé en 2018. Cet accord-cadre a pour objectif de réaliser des prestations à exécuter dans le cadre de la démarche de construction d'une vision prospective multimodale. Il s'agit d'un accord-cadre pour les études d'opportunité de solutions aux horizons 2030 et 2040: évaluations et études de projets d'infrastructures de transport ou de service de transport.

Suite aux études menées en 2019, les opportunités suivantes ont été confirmées:

- 1- la réalisation du Boulevard urbain multimodal du canal Saint-Martory (BUCSM) et de la reprise de l'avenue Eisenhower en boulevards capacitaires et multimodaux
- 2- l'amélioration des liaisons transversales avec la création d'un contournement ouest permettant la liaison A64-N124.

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage et a mené l'approfondissement des études préliminaires en 2021 avec un préprogramme qui sera proposé pour validation lors d'un comité de pilotage début 2022.

PASSERELLE SUR LE TOUCH - TOULOUSE

Afin de permettre la réalisation d'un collège par le conseil départemental, en rive gauche du Touch, il a été demandé de réaliser une passerelle sur le Touch pour mailler la rue des Capelles et le chemin de Tournefeuille. Toulouse Métropole a réalisé l'étude de faisabilité de cette opération. Les travaux de la passerelle ainsi que le cheminement piéton doivent être réalisés pour la rentrée 2024, date à laquelle le collège ouvrira ses portes.

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.

CHEMIN DES ÉTROITS - TOULOUSE

Sur le chemin des Étroits, un mur de soutènement d'une parcelle privée (94B chemin des étroits) connait des désordres et menace de s'effondrer; ce qui engendrerait un affaissement prononcé de la chaussée, moins soutenue et un risque pour le riverain. En 2021, Toulouse Métropole a mené les études permettant un redimensionnement de cet ouvrage. Les travaux sont programmés au second semestre 2022

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.

RUISSEAU DU BARRIC - AIGREFEUILLE

Lors de forts épisodes pluvieux subis par le bassin versant du ruisseau du Barric, une mise en charge de l'ouvrage hydraulique actuel est observée générant plusieurs types de dysfonctionnements:

- débordements sur la chaussée isolant les riverains de la berge rive droite,
- dégradations des ouvrages constitutifs de l'aménagement (voirie, remblais, buses...).

La raison principale de ces désordres est le sous dimensionnement de la capacité de l'ouvrage hydraulique sous la voirie au regard des débits générés par le ruisseau.

Cet ouvrage sera repris par un ouvrage cadre.

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage. En 2021 l'étude a été menée. Les travaux sont prévus fin d'année 2022.

RÉFECTION DE LA BERGE DU CANAL DU MIDI - TOULOUSE

Située en rive droite du canal du Midi sur le boulevard de la Méditerranée entre la rue du Général Joseph-Guillaut et la passerelle Albert-Viala, la rive droite s'effondre et nécessite un confortement de la berge. Des travaux doivent être engagés en début d'année 2023 et cela pendant la période de chômage du canal (janvier – février 2023) et au-delà sur le mois de mars 2023.

Cette opération est réalisée en partenariat avec la Direction Environnement Energie (DEE) Service Garonne et Canaux.

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.

163

GIRATOIRE HAMECHER - SAINT-JORY

La mairie de Saint-Jory a demandé aux services des études préliminaires portant sur la réalisation d'un giratoire sur la M820, au niveau de la pépinière Truffaut et du projet immobilier La Plaine. Cet aménagement a pour objectif de sécuriser les traversées de la M820 et les accès aux commerces (pépinière et projet de concession Mercedes-Hamecher) et à l'opération immobilière.

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.

FOURRIÈRE - TOULOUSE

La Mairie de Toulouse possède une fourrière municipale au nord de la ville. Ce site arrive à saturation. La Mairie cherche un site pour accueillir l'extension de la fourrière municipale. L'objectif de cette extension est de pouvoir accueillir de 350 à 500 places de stationnement pour des véhicules immobilisés sur une longue durée (immobilisation judiciaire...). La Mairie de Toulouse a demandé à Toulouse Métropole d'étudier et d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ce projet de réalisation d'un parking fourrière, réalisation qui est hors de ses compétences. En 2021 l'étude préliminaire a été menée. Les travaux pourraient démarrer courant 2022.

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.

BRETELLE M980/N124

La démarche d'étudier la création d'une liaison directe entre la M980 depuis le sud vers la N124 direction Auch a été enclenchée avec la préparation d'un marché d'études préliminaires qui seront menées en 2022.

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.

ROCADE A61, LES ARGOULETS -TOULOUSE

Afin de résorber les congestions quotidiennes rencontrées à la sortie 16 extérieure de la rocade, au niveau de Soupetard. Toulouse Métropole est en cours d'études sur la création d'une voie supplémentaire de tourne à droite en bas de la bretelle, au niveau du raccordement avec la M50 (l'avenue Jean-Chaubet), en direction de Balma. Une convention doit être établie avec Vinci Autoroutes qui est le gestionnaire du réseau ASF et de la bretelle. Les études se poursuivent en 2022 en vu de réaliser les travaux fin 2022

Toulouse Métropole assure la maitrise d'ouvrage.

ÉCLAIRAGE PUBLIC



En 2021, Toulouse Métropole équipe plusieurs pistes

L'objectif fixé est de transformer, à investissement constant, 100 % du parc d'éclairage en solution LED

ÉQUIPER LE PARC D'ÉCLAIRAGE

EN SOLUTION LED

Chaque année 5000 appareils d'éclairage, en tête des mâts, sont remplacés, en solution LED, assurant ainsi la réduction pérenne et fiable de la consommation électrique de 1 GWh (1 million fr kWh) soit la consommation électrique annuelle de 250 ménages

d'ici 2026 est en cours. En 2021, 50 % du parc,

soit 35 000 points lumineux, sont équipés en LED.

hors chauffage et 100 000 tonnes équivalent CO2.

boulevard Monplaisir participant ainsi au déploiement de cette mobilité douce.

cyclables «covid» en éclairage LED, notamment le



La solution d'équiper les appareils d'éclairage d'un détecteur de formes permettant de rester en veille sans usagers dans la rue est fiable.

En 2021, 1000 appareils supplémentaires ont été dotés de cette composante portant le parc à 2000 points équipés. Cette solution offre 80 % de réduction des consommations tout en assurant un très bon niveau d'éclairage en cas d'usage de la voie. La Métropole s'inscrit dans les chantiers de la Smart City avec des appareils dotés d'intelligence artificielle qui offrent, outre leur fonction essentielle qu'est la lumière, la possibilité de détecter et analyser les usages de l'espace public (détection d'attroupement, de contre sens, d'occupation illicite de places réservées à la livraison...).

La notion de loT (Internet of Thing) est désormais une composante de l'éclairage public urbain pour que soient davantage mutualisées les installations municipales et que les supports et réseaux d'éclairage ne servent pas qu'à de l'éclairage mais aussi participent à l'amélioration de la compréhension des usages des espaces publics.





SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

Que ce soit en termes d'éducation, de lutte contre les exclusions et la pauvreté ou de l'accès au droit, Toulouse Métropole développe des actions d'intérêt métropolitain en faveur de la cohésion sociale.

LES COMPÉTENCES SOCIALES DE LA MÉTROPOLE

LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

La convention intercommunale des attributions a été signée par les différents acteurs du logement social en mars 2021. Cette convention fixe les règles d'attribution des logements sociaux définies collectivement sur le territoire de Toulouse Métropole jusqu'en 2025, dans un souci d'équité et de mixité sociale.

Cette première année a permis la mise en place opérationnelle des différentes instances de suivi: la commission de coordination des attributions et son comité technique, qui ont pour objet de faire le point sur les engagements de chaque partenaire en matière d'attributions des logements sociaux.

En 2021, s'est ouvert le chantier de la cotation de la demande sociale, qui est un outil d'aide à la décision d'attribution. Ce dispositif, imposé par la loi ELAN, permettra aux demandeurs de logement social d'obtenir une note en fonction de critères et de pondération préalablement établis, toujours dans le but de favoriser l'égalité des chances, et viser un accès équitable au logement social.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ AU LOGEMENT

Le Fonds de solidarité au logement est destiné à venir en aide à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, afin qu'elle accède ou se maintienne dans un logement décent, indépendant et adapté à sa situation familiale et financière et y dispose de la fourniture d'énergie (électricité et gaz) et d'eau.

En 2021, Toulouse Métropole a participé activement à lutter contre la crise économique accrue par la crise sanitaire, en assouplissant le dispositif d'attribution des aides financières liées au maintien dans le logement dans le cadre du FSL.

La collectivité a également modifié son règlement intérieur du FSL en matière d'aides aux impayés d'eau, en doublant le montant des aides mobilisables. Ainsi, désormais, la part « assainissement » de la facture d'eau d'un ménage peut être prise en charge en tout ou partie par le FSL.

Enfin, le FSL a renforcé son implication dans la politique du «Logement d'abord», avec la mise en œuvre de mesures d'accompagnement à la parentalité, d'accompagnement psycho-social et d'une prestation d'interprétariat, ces nouveaux dispositifs venant compléter les dispositifs d'accompagnement mobilisés au titre du «Logement d'abord».

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Il s'agit d'un dispositif porté par Toulouse Métropole, il permet de lutter contre l'exclusion des jeunes par l'attribution d'aides financières ponctuelles et subsidiaires.

Le FAJ finance également des actions collectives, à visées de pré-insertion professionnelle, favorisant une mobilisation et une orientation des jeunes vers les dispositifs de droit commun, comme la découverte des métiers ou l'accompagnement au permis de conduire.

En 2020, 1225 situations ont été soutenues pour un montant moyen de 360 euros pour subvenir essentiellement à des besoins alimentaires (41%) et vestimentaires (28 %)

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La prévention spécialisée, seconde mission de l'Aide sociale à l'enfance, s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance organisée par le Code de l'action sociale et des familles (cf. articles L121-1 et L121-2 du CASF), et vise à soutenir les jeunes de 11 à 25 ans et leurs familles, qui sont les plus en marge et les plus éloignés de l'insertion sociale et professionnelle.

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire. Les Clubs de prévention ont dû s'adapter notamment en développant 52 chantiers d'insertion, qui ont bénéficié à 253 jeunes.

L'éligibilité de la Métropole au Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté depuis 2019 a permis d'étendre la réponse de prévention spécialisée sur tous les quartiers de la politique de la ville de la Métropole par la création d'une dizaine de postes d'éducateurs positionnés sur trois territoires : un Club au centre-ville de Toulouse et deux annexes sur les communes de Cugnaux et de Blagnac.

Ce même dispositif a permis la mise en place d'une équipe éducative «Radicalités Radicalisation et Citoyenneté», avec 3 éducateurs, qui a soutenu plus de 30 situations en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) notamment. En 2021, ce sont 1 477 jeunes qui auront été soutenus par les 9 services de la prévention spécialisée, dont 37 % de filles, 30 % de moins de 15 ans et 44,5 % de jeunes majeurs.

De plus, une nouvelle expérimentation de renforcement de la prévention spécialisée, articulée à la médiation sociale, intitulée « les cordées de la prévention » a été initiée fin septembre avec la création de 8 postes d'éducateurs sur les quartiers du Mirail et des Izards, accompagnant déjà une vingtaine de jeunes au 31 décembre 2021.



ÉDUCATION ET PARENTALITÉ

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La Métropole apporte son soutien technique et financier à la démarche de veille éducative entreprise par les communes, afin de prévenir les situations de décrochage pour les enfants de 2 à 16 ans. Elle accompagne par ailleurs la Réussite Éducative, en animant le partenariat métropolitain autour du dispositif national initié par le Plan de cohésion sociale. Elle y contribue par la mise à disposition de moyens humains, matériels et financiers, notamment via l'hébergement du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Réussite Éducative dans ses locaux, et le versement d'une subvention annuelle.

En 2021, le GIP a poursuivi son accompagnement aux six communes concernées (Balma, Colomiers, Cugnaux, Toulouse, Tournefeuille et Blagnac) pour mener des programmes visant à accompagner 1080 enfants ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable

à leur développement, et présentant des signes de fragilité.

En 2021, la Métropole a également apporté son soutien à 6 autres Mairies, pour le fonctionnement de 16 cellules de veille (hors dispositif de Réussite Éducative) permettant des interventions pluridisciplinaires de soutien des professionnels ou des publics.

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Depuis 2002, la Métropole s'est engagée dans une démarche de soutien à la parentalité. Elle prend notamment en charge les 14 espaces écoute parents, des permanences assurées dans 12 communes par des psychologues de l'École des parents et des éducateurs qui reçoivent, conseillent et orientent les parents s'interrogeant sur l'éducation de leurs enfants ou se posant des questions.

Ainsi, 642 rendez-vous ont été pris, bénéficiant à 316 personnes qui ont pu être reçues gratuitement par un psychologue.

Dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF), Toulouse Métropole a également reconduit en 2021 son soutien au dispositif départemental de médiation familiale et d'espace de rencontre parents enfants. La médiation familiale vise à prévenir la rupture des liens familiaux. En 2020, dans le cadre du Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, la Métropole a renforcé son soutien aux espaces de rencontre parents/enfants qui visent à mettre en œuvre le droit de visite des parents et la remise en lien parents/enfants, en permettant le développement d'annexes au sein de la Métropole sur Balma, Blagnac et Saint-Jean avec le projet d'un nouvel espace en cours.

Le site internet d'information aux parents « parents31.fr» créé avec l'État, la CAF31, le conseil départemental 31 et les intercommunalités a poursuivi son développement. Il vise à mieux informer les familles des services institutionnels ou associatifs à travers des évènements proposés et géolocalisés.

Il s'est également développé sur les réseaux sociaux. Différentes associations ont été soutenues plus spécifiquement pour tenir compte des effets de la crise sanitaire: répit parental pour les familles dont un enfant est porteur d'un handicap, accompagnement psychologique des familles et des enfants en grande précarité, soutien des enfants victimes de violence et accompagnement du parent et de l'enfant dans les situations de violences conjugales.

Un service de guidance parentale s'est ainsi ouvert, afin d'accompagner 43 familles sur plusieurs longs entretiens, et de manière individuelle, sur les questions d'autorités, de règles de vie et de respect au sein de la famille

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET DROITS DE L'HOMME

Toulouse Métropole s'engage dans la lutte contre les discriminations par l'accompagnement de projets associatifs.

Elle développe son action à travers le projet « promotion des droits de l'Homme », conduit en partenariat avec l'association École des droits de l'Homme. Ce projet vise à promouvoir des actions de sensibilisation des enfants et des jeunes autour du thème « Agir pour les droits de l'Homme et vaincre les discriminations »

L'objectif est de sensibiliser des partenaires municipaux sur les droits de l'Homme et leur donner des outils pédagogiques ludiques abordant ce thème avec les enfants et les jeunes.

L'ensemble des actions réalisées sur les communes est développé en cohérence avec le fil conducteur du Printemps des droits de l'Homme: la diversité, le respect de l'autre, la lutte contre les discriminations.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

PRIX LITTÉRATURE JEUNESSE - ÉGALITÉ FILLES - GARCONS

Par le biais des priorités transversales du Contrat de ville 2015-2020, en lien avec les actions favorisant l'égalité entre les femmes et hommes dans les quartiers prioritaires, Toulouse Métropole promeut une éducation dès le plus jeune âge aux comportements respectueux entre filles et garçons, et prévient le sexisme et les violences à l'égard des femmes.

Toulouse Métropole a souhaité étendre sur son territoire le « Prix littérature Jeunesse - Égalité Filles

- Garçons », mis en place par la Mairie de Toulouse. Les structures éducatives et de loisirs jeunesses de Toulouse Métropole ont été sollicitées.

La proposition aux enfants lecteurs volontaires d'une sélection d'ouvrages leur permet d'acquérir une culture d'égalité entre les filles et les garçons, tout en développement le plaisir de la lecture.

Les animateurs et animatrices des structures sont sensibilisés sur l'égalité de genre, le respect réciproque et l'identification des stéréotypes de genre et des situations de discrimination liées au sexe.

3° RAPPORT MÉTROPOLITAIN SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

EGALITÉ FEMMES-HOMMES SUR LA SITUATION MÉTROPOLITAINE

La Métropole de Toulouse répond à l'obligation légale de 2014 de présenter son rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Ce document en deux parties propose:

- Une analyse des données sexuées fournies par différentes directions métropolitaines ou mutualisées, mobilisées dans la mise en œuvre de politiques publiques devant promouvoir l'égalité femmes-hommes. C'est dans ce cadre que les actions menées par Toulouse Métropole en qualité d'initiatrice de politiques publiques, sont évaluées par le prisme du genre, tout en mettant en œuvre un plan d'action au sein de Toulouse Métropole, ainsi que les ressources nécessaires à sa réalisation.
- Un état des lieux relatif à Toulouse Métropole en tant qu'employeur, avec la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, renforçant l'égalité professionnelle, engage l'État, les collectivités territoriales et les EPCI à mettre en place un plan d'action pluriannuel 2020 -2023 ; un volet politiques publiques.

Cette politique transversale mobilise la Métropole, les partenaires locaux à travers des actions spécifiques dédiées à la promotion des droits humains de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec le maintien des actions générales y compris de permanences, d'accueil, d'accompagnement, de soutien et adaptation au contexte de crise.

Bien que la crise ait ralenti les activités 2020-2021 de façon générale, de nombreuses actions ont pu être maintenues ou réorientées, relevant de l'individuel ou du collectif, de l'accueil ou de l'accompagnement et de la prise en charge.

Le rapport est disponible sur le site toulousemetropole.fr

JUSTICE ET ACCÈS AUX DROITS

ACCÈS AU DROIT ET AIDES AUX VICTIMES

Deux Maisons de la justice et du droit sont installées dans la Métropole (Quartier Reynerie à Toulouse et Tournefeuille). Un point accès au droit à la Maison du projet des Quartiers Nord de Toulouse est ouvert depuis l'incendie de la Maison de Justice de Lalande dans l'attente de l'ouverture de la nouvelle Maison de quartier des Trois Cocus à Toulouse. Toulouse Métropole apporte un soutien financier et logistique par la mise à disposition des locaux et du matériel, et finance les associations intervenant sur sites. La Métropole est également engagée au sein du conseil départemental d'accès au droit dont l'obiectif est de rendre accessible le droit au plus

grand nombre. Celui-ci assure la mise en place et le renforcement de la politique d'accès au droit assimilable à un véritable service public de justice de proximité sur le département. On recense 20 points d'accès au droit sur la Métropole accueillant des permanences.

De plus, des actions de prévention auprès des jeunes

comme « Ciné jeunes justice » proposent des films, suivis de débats dans les collèges et lycées de la Métropole.

JUSTICE ET MESURES ALTERNATIVES AUX POURSUITES

Toulouse Métropole soutient financièrement l'Association régionale de sauvegarde l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte (ARSEAA), missionnée par le ministère de la Justice, pour mettre en œuvre deux types de mesures individuelles alternatives aux poursuites prononcées par le parquet à l'encontre d'auteurs majeurs ou mineurs : la médiation pénale et le classement sous conditions, avec intervention socio-éducative, où l'auteur s'engage à remplir certaines obligations en contrepartie de quoi, le parquet met fin aux poursuites pénales.

De la même façon, sont mises en place des mesures collectives sous forme de stages de citoyenneté, de sensibilisation aux dangers de l'usage de stupéfiants et de responsabilisation d'auteurs de violences conjugales

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

AIRES DE GRANDS PASSAGES

Après un plan quadriennal (2017-2020) organisant un système d'aires tournantes chaque année et temporaire, Toulouse Métropole a mis en service en 2021 une aire de grands passages pérenne sur la commune de Toulouse pour l'accueil des gens du voyage, conformément à la loi du 5 juillet 2000 et au Schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

La gestion a été assurée en régie directe par Toulouse Métropole.

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La gestion et l'entretien de l'ensemble des aires d'accueil sont confiés à la société Vesta depuis 2018, qui intervient en lien avec l'association Espoir, mandatée depuis le 1er mai 2019 par Toulouse Métropole pour assurer un accompagnement social global des ménages résidents sur ces équipements, en lien avec l'ensemble des partenaires de droit commun. Cela doit permettre de donner une impulsion nouvelle dans la recherche de solutions d'habitats pérennes pour les ménages sédentaires. Dans sa démarche de mise en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la collectivité s'engage dans la reconstitution et réhabilitation de l'aire d'accueil de Toulouse la Mounède.

La déclinaison territoriale des orientations du schéma départemental a été approuvée au conseil métropolitain d'octobre 2021; ce document témoigne de l'engagement de la collectivité, et priorise la mise en œuvre de réponses à la sédentarisation des ménages.

Une équipe de projet dédiée a été mise en place.

PERSPECTIVES 2022

LE LOGEMENT D'ABORD

Lancé par le président de la République à Toulouse le 11 septembre 2017, le plan quinquennal « Logement d'abord » vise à réduire le sans abrisme en France, en permettant l'accès à un logement aux personnes sans domicile. La Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, en partenariat avec la préfecture et le conseil départemental de la Haute-Garonne, ont été sélectionnés comme territoire de mise en œuvre accélérée de ce plan.

Depuis juin 2018, Toulouse Métropole développe une offre de logements accessibles pour les personnes précaires ainsi que les services d'accompagnement associés. Ce sont 400 personnes sans-abris qui ont accédé à un logement accompagné dans le parc privé.

D'ici septembre 2022, une agence immobilière sociale, portée par Toulouse Métropole verra le jour, afin de capter massivement des logements sociaux dans le parc privé.

PLAN PAUVRETÉ

Dans le cadre des engagements du Plan de prévention et de la lutte contre la pauvreté, Toulouse Métropole a signé une convention avec l'État le 31 mars 2019, pour une durée de trois ans afin de développer les axes suivants :

- favoriser l'égalité des chances pour rompre la reproduction de la pauvreté,
- garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants
- assurer un parcours de formation pour tous les jeunes,
- investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Les actions proposées dans la convention s'articulent autour des priorités suivantes :

- prévenir la pauvreté en agissant en direction de la jeunesse en risque de marginalisation,
- avoir une action ciblée prioritaire en direction des femmes et enfants à la rue,
- agir pour l'inclusion sociale par l'activité au travail.

Elles se traduisent par différents dispositifs:

- de soutien de la parentalité,
- de mise en œuvre de maraudes avec le conseil départemental et l'État, destinées à aller vers les enfants et familles sans-abris pour repérer les besoins et apporter des aides de premières nécessité,
- de renforcement de la prévention spécialisée dans les communes non couvertes par le contrat de ville (Blagnac et Cugnaux) et auprès des jeunes en errance présents sur l'espace public du centreville de Toulouse.
- de développement de projets d'insertion professionnelle comme le «SAS Emploi» et Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ).

TRAVAIL ALTERNATIF PAYÉ À LA JOURNÉE (TAPA.)

Parmi les actions déployées grâce au Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, un partenariat consolidé avec l'association Clémence Isaure a permis de déployer le TAPAJ en direction des jeunes en errance.

La captation et l'orientation du public cible par des travailleurs sociaux, la prise en charge des jeunes en insertion par des directions techniques de la Mairie et de Toulouse Métropole donnent lieu à de multiples chantiers dans des domaines divers.

Ce sont 135 chantiers qui ont été organisés en 2021 et 756 jeunes ont participé à un ou plusieurs chantiers

171



SERVICES FUNÉRAIRES

Les Pompes funèbres de Toulouse Métropole est un service public industriel et commercial intervenant dans un secteur fortement concurrentiel et constitue ainsi face aux opérateurs privés un réel régulateur du marché.

LES POMPES FUNÈBRES (EN ROUGE SOULIGNÉS COMME LES CIMETIÈRES)

Les services funéraires métropolitains organisent des obsèques à la demande des familles, proposent des contrats obsèques en lien avec des partenaires mutualistes, mais interviennent également en astreinte dans le cadre des pouvoirs de police du Maire pour les décès sur la voie publique ou dans les domiciles lorsqu'il n'y a pas de famille.

Le complexe funéraire, opérationnel depuis 1997, est accessible à l'ensemble des familles et des prestataires funéraires et permet l'accueil des défunts et de leur famille grâce à huit salons de recueillement ainsi qu'une salle de cérémonie ouverte à tous les cultes, seul équipement de ce type sur la Métropole. En 2021, dans le cadre de la crise sanitaire, Toulouse Métropole a accompagné les familles en s'adaptant aux contraintes imposées par le contexte particulier. Les projets lancés ont pu également être menés à bien et la démarche qualité entamée depuis 2013 s'est poursuivie.

Ainsi, après les salons funéraires entièrement réaménagés pour offrir plus de sérénité et de confort aux familles en 2018, la salle de cérémonie omniculte redécorée en 2019 ce sont l'espace d'accueil et les bureaux de réception des familles qui ont fait l'objet d'une rénovation complète. Ces travaux se sont achevés en 2021.

D'autre part, la communication a été renforcée autour de la prévoyance obsèques avec la réalisation d'un nouveau site internet dédié à cette thématique.

LES CIMETIÈRES

1071 obsèques organisées en 2021.

Le service des cimetières de Toulouse est devenu service métropolitain au 1^{er} janvier 2017.

Toutefois, Le Maire reste compétent au titre de son pouvoir de police pour délivrer toutes les autorisations concernant les opérations réalisées dans les cimetières toulousains.

Les projets d'aménagement se sont poursuivis. De nouveaux columbariums ont été réalisés dans le cimetière de Montaudran.

D'autre part, un plan global de rénovation des cimetières a été initié comprenant notamment des travaux de remise en état des allées à Terre Cabade

et la reprise de sépultures échues à Terre Cabade et Cornebarrieu.

- 11 cimetières dont le cimetière suburbain de Cornebarrieu.
- 80 hectares.
- Près de 4000 dossiers traités en 2021 (autorisations d'inhumation, d'exhumation, crémation, achat et renouvellement de concessions).

LE CRÉMATORIUM

2 295 crémations réalisées en 2021

Le *Crématorium* situé au centre du cimetière suburbain de Cornebarrieu a été créé au début des années 70

Seul crématorium du département, il est devenu de compétence métropolitaine en 2015.

Il accueille les prestataires de Pompes Funèbres et les familles de l'ensemble de l'agglomération toulousaine voire des départements limitrophes. Doté de deux salles de cérémonies et de deux salons attenants, il permet de rendre un dernier hommage aux défunts qui ont fait le choix de la crémation. Des dispositifs sono et vidéo permettent la réalisation de cérémonies personnalisées.

En 2021, le projet de création d'un second crématorium décidé par délibération d'avril 2017, s'est concrétisé avec l'achèvement des travaux de construction.

L'ouverture est prévue en début 2022.





SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

En 2021, la stratégie métropolitaine de prévention de la délinquance a été élaborée en déclinaison de la stratégie nationale. Cette stratégie s'articule autour de 5 axes :

- Prévention jeunesse,
- Prévention des personnes majeures en situation des vulnérabilités,
- Tranquillité publique et participation des habitants,
- Prévention des radicalités violentes,
- Gouvernance.

Cette stratégie sera déployée sur la période 2022 – 2026.

PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

Les services de Toulouse Métropole ont poursuivi leur investissement pour accueillir des mesures de Travail d'intérêt général (TIG) et de Travail non rémunéré (TNR).

Ainsi en 2021, Toulouse Métropole a proposé 33 lieux d'accueils et 184 personnes ont été accueillies pour un total de 11 007 heures réalisées.

Par ailleurs, deux séminaires de travail, en partenariat avec la Justice et à destination des 37 communes, ont été réalisés afin de les sensibiliser pour développer l'accueil de mesures TIG et TNR majeurs/mineurs dans leur collectivité.

PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET DES CONDUITES À RISQUES

Un 1er séminaire de travail à destination des 37 communes a été organisé au printemps 2021 en partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), l'Observatoire régional de santé et la Préfecture.

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET DES RADICALITÉS VIOLENTES

Depuis le 1^{er} janvier 2020 et jusqu'au 30 septembre 2022, Toulouse Métropole pilote le projet européen RAD2CITIZEN « Radicalités, radicalisation et citoyenneté » en partenariat avec la ville de Malaga et le CIFAL Malaga (Espagne), l'Université de sciences sociales appliquées de Salzburg (Autriche) et l'Institut KEMEA (Grèce).

Ce projet, d'une durée de 33 mois et co-financé par la Commission européenne, vise à prévenir la radicalisation ainsi que les différentes formes de radicalités, et la violence leur étant associée sur le territoire de Toulouse Métropole, ainsi qu'à favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté.

Les 5 et 6 juillet 2021, un séminaire de travail et des visites de terrain ont été organisés à Toulouse avec la participation des partenaires européens, de la commission européenne et des représentations d'institutions et associations locales, nationales et européennes.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Organisation d'une conférence sur la prostitution des mineurs en partenariat avec l'association Amicale du Nid 31 en mai 2021. Cette conférence a contribué au diagnostic départemental sur cette thématique. Réalisation d'outils de communication «prévention et lutte contre les violences faites aux femmes et violences intrafamiliales » diffusés lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre): Affiche et carte de visite mises à disposition des mairies de la Métropole rappelant les numéros et adresses mails utiles pour les victimes et les témoins, réédition et actualisation du guide métropolitain contre les violences faites aux femmes, réalisation en partenariat avec TISSEO d'un ticket de transport « collector », opération « poches à pain » (distribution de 100 000 poches à pain) avec les numéros d'urgence et le violentomètre.



VIOLENCES VIOLENCES ATTOUCHEMENTS
CONJUGALES CONTOUCHEMENTS EXCISION
HARCELEMENT VIOLENCES PROSTITUTION PROST





Pour l'ensemble des bases de loisirs, une attention particulière a été apportée cette année sur les espaces verts, ainsi que sur la protection et l'embellissement de notre patrimoine arboré. L'accessibilité toujours plus grande à nos espaces et nos équipements est restée une priorité encore cette année.

SESQUIÈRES

L'effort a porté sur l'aménagement paysager et plus particulièrement sur les cheminements autour du lac pour permettre une promenade agréable et adaptée à la mobilité réduite.

Le sol des jeux pour enfants ont été remplacés par une matière plus souple afin d'assurer une plus grande sécurité, ainsi que la tranquillité des parents. Une sanisette automatique a été mise en service à proximité du boulodrome.

Le patrimoine arboré a été renforcé.

Un gros effort de sécurisation sur l'allée des Foulques et des espaces verts de la base a été réalisé pour éviter les occupations illicites et garantir une tranquillité pour les usagers et les riverains.

LA RAMÉE

L'opération de La Ramée plage, forte de son grand succès a été reconduite pour permettre une activité de baignade sur cet espace de 10 h à 19 h. 19 423 usagers ont profité de cette plage et parmi eux, de nombreux centres de loisirs.

La prévention en canoë sur le lac pendant la période estivale a été reconduite afin de prévenir du risque de noyade et de proposer aux usagers de rejoindre la plage surveillée.

Cette année, un poste de secours a été installé à proximité de la maison du loup, pour soigner «les petits bobos» des usagers.

Afin de sécuriser les déplacements doux et permettre une meilleure tranquillité des promeneurs, des bornes limitant l'accès aux véhicules ont été installées sur la route périphérique nord de la base.

15 SOLS

Une attention toute particulière a été apportée à l'entretien des espaces verts et boisés de cette base de loisirs profitant largement de la fraîcheur de la Garonne.

BOUCONNE

Comme chaque année depuis 2001, Toulouse Métropole participe au fonctionnement de cette base par une convention pour l'utilisation de celle-ci par les habitants des communes de Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Pibrac et Tournefeuille.
Cette année, la participation financière de Toulouse Métropole a été de 100 000 €.





PLAN DE RELANCE POUR LA CULTURE

MESURES EN FAVEUR DES ACTEURS DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (ICC)

Le secteur culturel a été l'un des plus fortement impactés par la crise sanitaire COVID-19 et, en son sein, les Industries culturelles et créatives (ICC) se sont trouvées particulièrement en danger.

Afin de soutenir les opérateurs de ce secteur, Toulouse Métropole s'est engagée - dans le cadre de son Plan de relance pour l'emploi adopté en juin 2020 – à mettre en œuvre des actions de soutien auprès des acteurs culturels pour faciliter la reprise des activités et contribuer à préserver l'attractivité de Toulouse et son environnement.

Cf. Actions 45 à 51 du Plan de relance pour l'emploi, dédiées aux acteurs des ICC.

La mise en œuvre de celles-ci a été réalisée en 2020 et s'est poursuivie, pour certaines mesures, au cours de l'année 2021 comme suit:

ACTION 45 - FONDS D'URGENCE À DESTINATION DES ACTEURS CULTURELS (SUITE/3° ET 4° SESSIONS)

Afin de répondre aux enjeux du secteur culturel, fortement impacté par la situation sanitaire, un fonds d'urgence dédié aux opérateurs des ICC a été mis en place en 2020, permettant une intervention directe et massive de la Métropole en direction des différentes filières professionnelles.

Pour mémoire: un premier appel à candidatures a été publié en juillet 2020, permettant aux opérateurs éligibles au régime de la subvention de déposer une demande. Deux sessions d'instruction ont permis, après vote en conseil métropolitain, d'attribuer des subventions d'urgence à 90 structures, pour un montant total de 1387510€ alloués.

En 2021, deux nouveaux appels à candidatures ont été publiés : 80 opérateurs ont été retenus, pour un montant total de 531 036 € alloués.

Ainsi, ce sont au total 170 opérateurs culturels qui ont été soutenus dans le cadre du Fonds d'urgence métropolitain, représentant 1918 546 € versés.

Ces aides d'urgence viennent s'ajouter à la contribution spécifique de 400 000 € mobilisée par la Métropole en faveur de la filière du Livre en 2020. En continuité avec les engagements de sa charte de Lecture publique, Toulouse Métropole a souhaité en effet réaffirmer son soutien à toutes les composantes de cette filière en saisissant l'opportunité d'une intervention ciblée en direction de ses divers représentants: auteurs, maisons d'édition, libraires. Pour cela, une convention de partenariat pluriannuelle en faveur de la filière du livre spécifiquement a été signée avec la région Occitanie et l'État (DRAC Occitanie) pour la période 2022-2024.

ACTION 34/100 KM, 100 ÉVÉNEMENTS SANS RISQUE PENDANT L'ÉTÉ

L'opération «Instantanés » initiée par la Métropole durant le mois d'août 2020 a permis d'apporter à l'issue du confinement une première réponse concrète à la relance de l'activité culturelle, à travers une programmation de petites formes artistiques dans l'espace public et jardins de Toulouse.



179

180

Au vu du succès rencontré en matière de fréquentation, l'opération a été renouvelée en 2021 et étendue aux deux mois d'été (2 juillet au 28 août), dans le cadre de l'action 34 du Plan de relance métropolitain pour l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

Budget réalisé : 122845€TTC Dont: 75% consacrés à la programmation artistique

- 43 dates programmées: réparties sur 9 semaines, (2 juillet au 28 août 2021),
- 2 sessions par jours à 17 h et 19 h.
- 77 représentations données (9 annulations pour intempéries et blessures artistes).
- 150 artistes et techniciens rémunérés.
- 8 sites de représentations (quartiers et quartiers de la politique de la ville).
- 4950 spectateurs (comptabilisés dans le périmètre strict de la jauge sanitaire imposée de 100 personnes).

FONDS D'AIDE À LA PRODUCTION CINÉMA D'ANIMATION ET DOCUMENTAIRE

La 3e édition du Fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle a été lancée via un appel à projets, dans le cadre de la Convention de coopération conclue avec l'État (DRAC Occitanie), la région Occitanie et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) pour la période 2020-2022. Ce fonds est doté d'une enveloppe de 500 000 € au titre de 2021, dont 100 000 € abondés par le CNC dans le cadre de l'accord précité.

Il vise à apporter un soutien ciblé à la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (première diffusion télévisée ou web) de courtes ou longues durées.

Initialement destiné aux œuvres d'animation et de documentaires, le fonds s'est ouvert en 2021 aux œuvres de fiction destinées à la télévision ou au web.

Toulouse Métropole a réceptionné 28 candidatures. 17 lauréats ont été retenus dont 4 projets de fiction, 5 projets d'animation et 8 projets documentaires soit 574 000 € alloués (dont 500 000 € au titre de l'enveloppe 2021 et 74 000 € comme avance au titre de l'enveloppe 2022).

Titre du film	Production	Durée (min)	Genre/Diffusion	Montant de la subvention
JULIETTE DANS SON BAIN	Siècle Productions	90'	fiction/tv	45000€
TOUTOUYOUTOU	Ex Nihilo	10 x 26'	fiction/tv	45000€
LA SERIA	Anderandera Production	6x26′	fiction/tv	34000€
SAGES-FEMMES	Geko films	100'	fiction/tv	35000€
NOON	Le lokal Production	12'	fiction/tv	15000€
IL PLEUT DES RADIATIONS	Le lokal Production	15'	fiction/tv	30000€
GIGI	XBO films	14'	fiction/tv	30000€
ZOOBOX	XBO films	26'	anim/cinéma	60000€
LES AS DE LA JUNGLE 2	TAT Productions	90'	anim/cinéma	100000€
LA GRANGE	Picsprod Visual	52'	docu/tv	25000€
SOUS LE SILENCE GRONDE LE MONDE	Kanari films	52'	docu/tv	15000€
GÉGÉ LE PRINCE	Sanosi productions	52'	docu/tv	25000€
ANIMALS TOUR	Les films Figures Libres	52'	docu/tv	25000€
PETITE LAINE	Le lokal Production	52'	docu/tv	15000€
TANQIGCAQ, LA BRILLANTE	Replica films	30'	docu/cinéma	20000€
GORBATCHOV ET LA FIN DE L'EMPIRE SOVIÉTIQUE	Les films figures libres	52'	docu/tv	25000€
TERREMOTO	Les films de l'autre cougar	90'	docu/cinéma	30000€

THÉÂTRE ET ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE

Inscrit dans un réseau national et international de collaborations artistiques et culturelles, l'ensemble Théâtre et Orchestre national du Capitole constitue un pôle d'excellence, de création et de production dans les domaines lyrique, chorégraphique et symphonique. Ouvert à tous, le Théâtre et Orchestre du Capitole déploie un programme éducatif et culturel pour tous les publics sur le territoire métropolitain et en tournée.

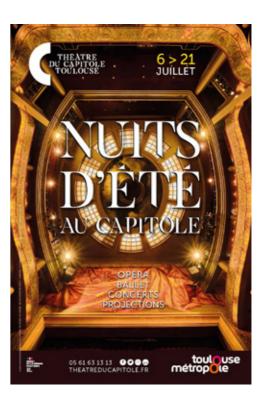
THÉÂTRE DU CAPITOLE

Fortement affecté par la crise sanitaire, le Théâtre du Capitole s'est vu contraint de s'adapter aux circonstances, et a néanmoins réussi à proposer à Toulouse, 41 levers de rideaux côté Opéra et 4 côté Ballet, mais également une dizaine de récitals et concerts. Sur le plan lyrique, la saison 2020-2021 a été marquée par une nouvelle production: le monumental *Elektra*, mis en scène par Michel Fau, et dont le succès fût fulgurant. D'autres productions ont pu être présentées comme *Cosi Fan Tutte* signé Ivan Alexandre en septembre 2020, ainsi que les versions concert de *Pénélope* et *La Force du destin* respectivement dirigées par Anne Le Bozec et Paolo Arrivabeni.

De novembre à mai, la programmation a dû être annulée ou reportée: des nouvelles productions comme *Le Viol de Lucrèce*, mis en scène par Anne Delbée, ou encore *Eugène Onéguine* signé Florent Siaud. Mais aussi des reprises comme *Teuzzone*, *Pelléas et Mélisande* ou encore *Les Noces de Figaro*.

Pour compléter cette saison allégée, *les Nuits d'été au Capitole* ont vu le jour en juillet 2021 afin de fêter des retrouvailles tant attendues avec le public. Ce sont plus de 10 000 spectateurs qui ont ainsi assisté aux treize spectacles exceptionnels, avec de très grands artistes tels Benjamin Bernheim, Sonya Yoncheva ou encore Jakub Józef Orliński, que le Capitole a accueilli pour la première fois.





181

La saison 2020-2021 du ballet affirmait la diversité et l'étendue de son répertoire avec des productions néo-classiques et contemporaines (*Toulouse-Lautrec*, la création mondiale de Kader Belarbi; *Carlson/Malandain* qui entre au répertoire ainsi que *Les Saltimbanques*, nouvelle production du Directeur de la danse du Capitole qui s'inscrit dans le cycle Picasso et la danse). Seule cette dernière œuvre a pu être présentée au public, les autres étant reportées. Un ballet plus classique était aussi au programme: *Dans les pas de Noureev*, dans la version de Thomas Edur, qui a été maintenu et retransmis en direct sur les réseaux sociaux en décembre 2020.

Côté rayonnement, le Ballet du Capitole a pu maintenir seulement une date pour sa tournée en France. Le programme contemporain À nos amours signé Kader Belarbi a été dansé au Théâtre du Casino de Biarritz en ouverture de saison.

La saison 2020-2021 aura également permis de proposer une dizaine de récitals et concerts afin de toucher un public large et diversifié: Midis du Capitole, récitals du soir, concerts avec orchestre, « ateliers »permettant de découvrir un compositeur et son époque. Ce programme a été nécessairement réduit en cours de saison.

Les tournées du Chœur ont été elles-aussi freinées par la crise sanitaire. Le Chœur a pu cependant se produire comme prévu à Auch dans le cadre du festival Éclats de Voix. Une tournée de concerts avec orgue, qui avait été mise en place avec le festival Toulouse les Orgues, a malheureusement dû être reportée à 2022.



L'ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE

Comme pour l'ensemble des acteurs culturels, cette saison artistique 2020-2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire, qui a vu les institutions fermer pendant des mois. Dans ce contexte difficile, l'Orchestre s'est adapté en se «digitalisant». Certains concerts ont pu être maintenus à huis clos et diffusés en live streaming sur les réseaux sociaux. Une initiative qui lui a permis de continuer à rayonner, même à l'international, et ainsi maintenir le lien avec le public. Ce sont ainsi près de 448153 spectateurs en ligne qui ont suivi les 14 concerts retransmis.



Cette saison a aussi permis à l'Orchestre du Capitole de poursuivre sa politique d'invitation et de découverte de jeunes chefs (Kahchun Wong, Maxim Emelyanychev, Cornelius Meister...) et de solistes émergents tout en construisant une relation durable avec quelques artistes fidèles à l'effectif (Joseph Swensen, Fabien Gabel, Alexandre Kantorow...). Présent à Toulouse et en région (Montauban, Albi, Tarbes, Auch...), l'Orchestre confirme en outre son rôle incontournable dans le paysage national par ses invitations régulières à la Philharmonie de Paris.



En parallèle, il a poursuivi sa politique d'enregistrement avec la sortie du disque le Concerto d'Aranjuez avec le guitariste Thibaut Garcia pour Erato, qui a suscité de nombreux retours critiques enthousiastes.



UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL OUVERT À TOUS

Comme toutes les saisons, la diversité des propositions du Théâtre et de l'Orchestre national du Capitole en direction de tous les publics, de l'enfance aux aînés, de la ville aux villages, a reçu un large accueil, toujours aussi chaleureux et généreux. Les rencontres avec les artistes, la découverte des métiers et des ateliers, les conférences, les visites scolaires, les récitals et démonstrations pour les écoles, les projets pédagogiques des enseignants de collèges et de lycées de toute l'Académie étaient inscrits, organisés et programmés; autant de projets qui constituaient une saison riche et annonciatrice de belles émotions.

Réactif et engagé, le Théâtre et Orchestre du Capitole a su repenser et réorganiser ses actions tout au long de l'année malgré la fermeture des lieux culturels pour aller sur le terrain, au plus près de la population. Une équipe a ainsi sillonné les établissements scolaires de la Métropole et de la région pour faire découvrir l'Opéra sous une autre forme.

L'année 2020-2021 a également poursuivi ces initiatives d'inclusion sociale avec des dispositifs (DEMOS, Tous les matins d'Orchestre, la rentrée en musique...) visant à rapprocher l'Orchestre des plus fragiles, tout en réinterrogeant son rôle dans son territoire.

SAISON 2020-2021

- Orchestre national du Capitole: 9 058 spectateurs (dont 2 354 abonnements), avec un taux de remplissage de 62,4 %.
- Théâtre du Capitole:
 21476 spectateurs (dont 1931 abonnements), avec un taux de remplissage de plus de 60,5 %.
 18360 remboursements pour les deux structures

183

LECTURE PUBLIQUE

FILIÈRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE: FONDS D'URGENCE

Dans le cadre de l'accord Filière livre Toulouse Métropole/État/Région, la Métropole mobilise une aide de 400000 euros pour venir en soutien aux acteurs locaux de la chaîne du livre pour la période 2020-2024.

Pour bénéficier de cette aide (travaux, informatisation, développement des fonds, résidences de création, mobilité...), les libraires et les éditeurs de la Métropole ont la possibilité jusqu'en 2024 de déposer leurs demandes auprès d'Occitanie Livre & Lecture qui a un rôle de guichet unique. Le dépôt et le traitement des demandes d'aides s'effectuent deux fois par an.

AIDE AUX ÉDITEURS

MOBILITÉ SUR DES SALONS HORS RÉGION

Dans le cadre du dispositif d'aide à la mobilité neuf maisons d'édition ont pu être aidées afin de favoriser leur participation à différents salons du livre et manifestations littéraires: Éditions Anacharsis; Éditions Athéna; Éditions Cépadués; Éditions Blast; Éditions de L'Attribut; Éditions f de phosphène; Éditions Plume de Carotte; Éditions Loubatières; Presses Universitaires du Midi.

Aide à la fabrication:

5 maisons d'édition ont pu être soutenues afin de favoriser l'impression et la fabrication de nouveautés: Éditions de l'Attribut; Éditions Blast; Éditions Editalie; Éditions Erès; Lettres Occitanes.

BAZAR LITTÉRAIRE CHEZ RENÉ (17-19 SEPTEMBRE)

Depuis 2015, plus d'une trentaine d'éditeurs de la Métropole et de la région se réunit à la Cave Poésie pour organiser un Bazar littéraire autour des éditions indépendantes.

Ce dossier est présenté par Les éditions du Grand os, au nom d'un collectif d'éditeurs organisateurs de l'événement, à savoir: Les Éditions Anacharsis, Les Éditions Ici-bas (ex CMDE), N&B, Les Fondeurs de briques, Un thé chez les fous, Tapuscribe, Az'art atelier, Amordemisamores, Julieta Cartonera, La revue AaOo, f de phosphène, Fissile, Métagraphes, Arachnoïde, les Éditions de l'improbable, les Éditions Réciproques...

Cet événement unique, permet à chacun de découvrir autrement le milieu des littératures, le travail des petites maisons d'éditions indépendantes, celui des auteurs et le réseau des librairies indépendantes. Ce Bazar littéraire défend cinq objectifs: remettre le livre au cœur de la ville - valoriser le catalogue des éditeurs participants - mettre en lumière le travail d'auteurs et auteures, notamment dans le domaine de la poésie - valoriser le maillage des librairies sur le territoire - ouvrir un débouché économique aux éditeurs et aux librairies.

En 2021 les librairies Terra Nova, Floury Frères, Gibert Joseph, Ombres Blanches, L'Autre Rive étaient partenaires.

AIDE AUX LIBRAIRIES

Dans le cadre du dispositif d'aide à l'animation et accueil d'auteurs, quatre librairies toulousaines ont pu être soutenues pour leur programmation culturelle et la dynamisation de leur lieu de vente: Librairie Ellipses, Librairie Ouie Lire, Librairie Floury, librairie Terra Nova.

Dans le cadre du dispositif d'aide aux librairies, trois librairies ont pu être soutenues afin d'acquérir le premier équipement informatique de gestion dans le cadre d'une création de librairie, ou de renouveler tout ou partie du matériel devenu obsolète; Librairie Croquenotes, Librairie Au Bonheur des Dames; Librairie Nouvelle page, (Pibrac).

AIDE AUX AUTEURS

ACCUEIL DE L'ÉCRIVAIN CHARLES ROBINSON EN RÉSIDENCE EXPÉRIMENTALE AU THÉÂTRE LE VENT DES SIGNES -TOULOUSE

Le romancier Charles Robinson vit et travaille à Paris. Explorateur de marges, souvent bouleversé par l'étrange façon que nous avons d'abîmer nos existences, il explore nos histoires, nos identités et nos sociétés. Son premier roman, *Génie du proxénétisme* (Seuil) a reçu le prix Sade et a été adapté au théâtre. *Dans les Cités*, puis *Fabrication de la guerre civile*, les deux volets d'un même cycle romanesque, il raconte la vie au quotidien dans une Cité promise à la démolition.

Charles Robinson a été accueilli en résidence au théâtre Le Vent des Signes (septembre 2021) pour participer à un laboratoire de performance littéraire «Les Liaisons dangereuses».

Ce laboratoire a été mené avec le soutien d'Occitanie Livre & Lecture – Programme financé par Toulouse Métropole et soutenu par la région Occitanie et la Drac Occitanie, dans le cadre du Plan d'urgence pour le Livre 2021/2024 de Toulouse Métropole. Lors de la journée d'étude «Faire vivre le livre autrement! » Charles Robinson est intervenu pour présenter une restitution de sa résidence. Une performance littéraire «It's a wonderful life »a été proposée au Théâtre le Vent des Signes en soirée. https://www.leventdessignes.fr/class/liaisons-dangereuses-charles-robinson-copy/

SOUTIEN À LA RENTRÉE LITTÉRAIRE À TOULOUSE: POUR UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ DES AUTEURS!

Un des objectifs de la convention établie entre la Métropole et la région Occitanie est le soutien aux auteurs et la mise en œuvre d'actions de valorisation de leurs publications. L'objectif est de favoriser leur présence au sein d'événements littéraires et culturels pour l'accès du plus grand nombre à la pluralité de la création et de la pensée.

La rencontre proposée à la Cinémathèque de Toulouse le 27 septembre 2021 a bénéficié cette année du soutien de Toulouse Métropole.

Elle a rassemblé des écrivains de littérature générale ayant une actualité éditoriale mais aussi des auteurs-illustrateurs.

Cet événement très attendu à Toulouse se veut un temps de rencontres et d'échanges entre tous les acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires...) dont des diffuseurs qui peuvent directement prendre contact avec les artistes-auteurs invités et les inscrire dans leurs programmations littéraires tout au long de l'année.

Le DDAME (Université Toulouse-Jean Jaurès) intègre dans son programme de formation continue une réflexion sur la vie littéraire en région.

Un catalogue (consultable en ligne) est réalisé à cette occasion par Occitanie Livre & Lecture présentant toutes les parutions.

La librairie Libre Cours a assuré la vente des livres durant cet événement qui a réuni 25 auteurs et modérateurs et 140 participants dont 70 étudiants du DDAME (Université Toulouse Jean-Jaurès).

MANIFESATIONS LITTÉRAIRES

FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE OCCITANIE

UNE 19° ÉDITION EN CHIFFRES

- 22 auteurs et illustrateurs invités
- Une maison d'édition à l'honneur,
- «L'atelier du poisson soluble»
- 4 expositions
- 1 journée professionnelle à distance : 263 inscrits 257 participants
- 11 départements* de la région représentés avec 59 participants
- 140 rencontres scolaires soit 70 classes
- 5 lectures et spectacles
- 42 ateliers jeunesses

Une programmation digitale

• 7 médiathèques ont accueilli 39 initiatives (expositions, rencontres, ateliers jeunesse proposés par des partenaires, ateliers d'illustration et d'écriture, rencontres scolaires, rencontres numériques).

Parmi elles, trois médiathèques (Altigone, Grand M et bibliothèque Bonnefoy) ont mis en place des prêts de pochettes-surprises aux couleurs du festival du Livre de jeunesse. Le principe: une pochette = 2 titres d'auteurs invités. L'occasion de découvrir des auteurs et illustrateurs présents sur le festival

Public

- Plus de 220 enfants de 2 à 12 ans qui ont participé aux ateliers jeunesse
- Près de 500 visiteurs

Scolaires

 Plus de 2 000 élèves, dont
 1 400 élèves de Toulouse Métropole, 230 élèves de la région hors Haute-Garonne

*Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Gers, Hérault, Lot, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn et Garonne.

185

PARTIR EN LIVRE

Le Festival du Livre Jeunesse a repris cette année le projet «Partir en Livre avec les communes de Toulouse Métropole».



CHIFFRES CLÉS

- 22 communes de la Métropole.
- 23 médiathèques, dont 6 toulousaines.
- 183 rendez-vous: Ateliers auteurs, lectures hors-les-murs, jeux de l'oie géant, collaboration avec les ludothèques, Kamishibaï, spectacles, escape game, rallye-lecture, ateliers créatifs...

Programmation et fréquentation

- 68 % de la programmation est mis en place par les communes y compris dans les communes dépourvues de médiathèque.
- 1 partenariat avec le Quai des Savoirs et le Muséum pour un total de 19 ateliers.
- 2625 participants (jeune public et adolescents).

Public en structures Enfance et jeunesse

De très bons retours de la part de toutes les structures accueillants une animation Partir en Livre. Une réelle cohérence avec le projet global de Partir en Livre, amener le livre dans des espaces où il n'est généralement pas valorisé pendant des temps de loisirs.

Public en structures Petite enfance

Les animations proposées aux structures Petite enfance ont rempli leurs objectifs. Les partenaires (Z)Oiseaux Livres et les Bricoleuses sont des références de qualité auprès de ces publics.

Tout-public

Pour certaines communes qui sont inscrites dans le projet depuis plusieurs années, il y a un public d'habitués. L'investissement des parcs publics et des piscines permet d'approcher un public familial qui ne va pas toujours de lui-même vers le livre. Un équilibre est à trouver entre les animations et ateliers sur inscription, et ceux en «flux continu » plus flexibles et aptes à capter un public «novice». Bilan: le public au rendez-vous, des partenaires et invités satisfaits, une première édition réussie pour le Festival du Livre Jeunesse.

6 communes supplémentaires se sont positionnées pour l'édition 2022.

MARATHON DES MOTS – POP CULTURE ET CALIFORNIE

UNE 17º ÉDITION ADAPTÉE À LA PERSISTANCE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19.

Attendu par le public, espéré par les auteurs et les éditeurs, ce 17^e festival aura été le fruit d'engagements multiples et d'un enthousiasme général au sortir des confinements.



Forte des enseignements de l'édition 2020 qui avait vu annuler toutes les programmations, Toulouse Métropole a pris en compte, les différents paramètres énoncés par le ministère de la Culture pour rendre le festival possible: les dates ont été élargies à une dizaine de jours, les jauges réduites, certains lieux abandonnés au profit d'autres plus adaptés au respect des gestes barrières. Le festival a pu avoir lieu dans de bonnes conditions, sans avoir à déplorer de clusters ou de contaminations.

Profitant de cette année singulière, il a été initié la refonte complète du site internet du festival afin d'y accueillir la nouvelle plateforme de création numérique Marathon et de développer une stratégie désormais bi-média (un festival en live, un festival en ligne!).

En parallèle, de nouveaux outils de réservations, entièrement digitalisés, ont été mis en œuvre avec le concours de la société Festik, offrant la possibilité de réserver à l'avance pour tous les spectacles payants et gratuits. Le public, sans doute échaudé par l'annulation de l'automne 20, hésitant dans les premiers jours de juin à réserver des places à l'avance, s'est montré finalement très présent. Les réservations, la dernière semaine avant le festival, ont grimpé en flèche – et la fréquentation s'est révélée en pourcentage toute aussi importante que celles de nos meilleures années.

CÔTÉ PUBLIC, UNE PLEINE ADHÉSION AUX PROPOSITIONS ARTISTIQUES

Cette édition marquait un tournant dans les choix littéraires et artistiques puisque elle a été axée sur la littérature internationale, les idées et la pop culture. Tous ces sujets ont suscité une totale adhésion du public – les spectateurs passant aisément, et avec gourmandise, d'une rencontre sur la masculinité avec Florian Vörös au Quai des Savoirs à une performance de Thomas Gonzalez dédiée à Maradona; d'une lecture de Joan Didion par Clotilde Courau à l'hommage d'Élias Dris et Maxime Taffanel à Jim Morrison, qui a fait salle comble deux soirs consécutifs.

Les lectures et créations consacrées à la culture californienne – et dans leur prolongement, la pop culture – ont été les premières à faire salle comble.

VERS UN «NOUVEAU » FESTIVAL, PLUS POP ET PLUS INDISCIPLINÉ ENCORE!

Cette édition a permis d'expérimenter de nouveaux formats de création, de nouveaux horaires, des reprises de spectacles, une nouvelle plateforme de créations numériques (MARATHON), saluée quelques semaines après son lancement par l'émission Culturebox de France Télévisions. Ces innovations, indispensables dans le renouvellement du public et structurantes pour l'avenir, ont été appréciées.

Le Marathon des mots va poursuivre ce nouvel élan à l'horizon 2022 et 2023 pour sortir du seul champ de l'immédiate actualité littéraire internationale et développer davantage son offre de créations en scène, déclinée pour certaines en ligne via la plateforme numérique Marathon.

LE MARATHON DES MOTS EN CHIFFRES

- 62 auteurs invités
- 60 artistes invités
- 7 créations originales
- 80 lectures
- 15 forums, rencontres et débats
- 33 rencontres en librairies
- 6 concerts et lectures musicales
- 21 communes mobilisées dans Toulouse Métropole
- 19 communes mobilisées en région Occitanie
- 17 librairies participantes
- 100 bénévoles mobilisés
- 100 000 spectateurs en présentiel ou en ligne

ALL YOU NEED IS LIRE - BD COLOMIERS

Pour le festival BD All you need is lire, Colomiers et Toulouse Métropole se sont associés à 16 librairies et à deux maisons d'édition indépendantes « L'employé du Moi » et « Magnani ».

Pour la cinquième année consécutive, cette opération exceptionnelle a permis de promouvoir les acteurs clés de la chaîne du livre et de faire découvrir au public des œuvres éditées par deux éditeurs alternatifs.

Le principe de l'opération : 1 livre acheté = 1 livre du même éditeur offert.

Les objectifs:

- mettre en avant la bande dessinée sur tout le territoire métropolitain.
- développer le réseau de lecture publique,
- monter une opération économique pour le secteur de la bande dessinée.
- soutenir l'édition indépendante,
- promouvoir les libraires du territoire,
- imaginer un événement d'ampleur métropolitaine autour d'un festival phare du territoire,
- organiser une tournée de jeunes auteurs dans les librairies de la Métropole.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

TOULOUSE MÉTROPOLE

16 LIBRAIRIES PARTENAIRES

Au fil des mots - Blagnac, BD Fugue Café - Toulouse, Bédéciné - Toulouse, Ellipses - Toulouse, Floury Frères - Toulouse, Gibert-Joseph - Toulouse, L'Autre Rive - Toulouse, La Préface - Colomiers, Le Chameau Sauvage - Toulouse, Les Petits Ruisseaux - Toulouse, L'Ouïe-Lire - Toulouse, Ombres Blanches - Toulouse, Privat - Toulouse, Terra Nova - Toulouse, Terres de Légendes - Toulouse, Tire-Lire - Toulouse,

LES VENTES CÔTÉ ÉDITEURS

- 5 000 € de vente ferme des BD pour chaque éditeur partenaire, (soit +de 850 livres à offrir dans les librairies participantes).
- 430 ouvrages « Magnani » vendus dans les librairies participantes (contre 196 en 2020 sur la même période).
- 355 ouvrages «L'employé du Moi » vendus dans les librairies participantes (contre 60 en 2020 sur la même période).

LES VENTES CÔTÉ LIBRAIRES

Objectif: valoriser la diversité dans la production BD contemporaine, autobiographie, adaptation de film BD jeunesse, roman-photo, vulgarisation scientifique, science-fiction, manga...

- 7 actions culturelles organisées par les librairies et bibliothèques participantes (rencontres, dédicaces, ateliers, expositions.
- +231% de chiffre d'affaires en moyenne sur le catalogue FLBLB dans les librairies participantes
- +869 % de chiffre d'affaires en moyenne sur le catalogue L'employé du mois dans les librairies participantes.
- +159 % de chiffre d'affaires en moyenne sur le catalogue Magnani dans les librairies participantes.

TOULOUSE POLARS DU SUD

Pour la troisième année, le festival de littératures policières s'est déployé dans onze communes de la Métropole avec une fréquentation de 10 000 festivaliers.

Le salon Toulouse Polars



Très attendu des fans de romans policiers, ce temps fort pour les auteurs, les éditeurs, les libraires et les bibliothèques est considéré en France parmi les meilleurs festivals dans le genre avec sa programmation éclectique et exigeante, ses débats passionnants dans une ambiance festive et familiale. Placé en 2021 sous le parrainage de Carlos Salem, cette 13e édition a accueilli pas moins d'une cinquantaine d'écrivains originaires de 8 pays: des États-Unis à l'Argentine, en passant par la Pologne, l'Italie, la Grèce ou le Soudan, sans oublier les écrivains français et d'Occitanie.

Autour de cette littérature qui ausculte les marges de la société, Toulouse Polars du Sud a invité le public à explorer le polar à travers des courts-métrages, des expositions, le très fréquenté rallye-enquête, des animations jeunesse...

Collaboration internationale: pour cette édition 2021 le festival Toulouse Polars du Sud a établi un partenariat avec le festival « le Noir in Festival » (Milan – Italie) et le soutien de l'Istituto Italiano di Cultura di Marsiglia (Marseille - 13).

Dans le cadre du programme Erasmus des auteurs ont été reçus à Toulouse. Marcelo Fois a animé une rencontre « À la recherche de l'identité du polar italien » avec Marcello Fois, Piergiorgio, Pulixi, Alessandro Robecchi et Valerio Varesi. De son côté, le festival, « le Noir in festival » a reçu Hervé Le Corre autour d'une une rencontre « Polar Express : il noir parla sempre Francese » avec Hervé Le Corre, Franck Thilliez, Jérôme Loubry et Jean-Paul Vormus (président du festival TPS).



MA BM – BIBLIOTHÈQUE MÉTROPOLITAINE NUMÉRIQUE



Mise en ligne en avril 2021, Ma BM – bibliothèque métropolitaine numérique est un nouvel équipement de lecture publique qui propose à tous les abonnés des bibliothèques du réseau métropolitain (54 bibliothèques) des contenus culturels en ligne: livres numériques, presse, films documentaires, musique, sciences et savoirs, autoformation.

- 48 000 inscrits
- 6 000 utilisateurs réguliers

COLLECTIONS DE LIVRES NUMÉRIQUES

1745 titres (collection en déploiement) sont disponibles au prêt, essentiellement fiction adultes et romans et actualité littéraire (Prix nationaux, livres plébiscités par le public). Ces ouvrages sélectionnés par les grands acteurs culturels et littéraires locaux (Quai des Savoirs, Muséum... TPS, Marathon des Mots, Festival livre Jeunesse Occitanie, BD Colomiers) peuvent êtres lus sur tablette, liseuse, ordinateur, smartphone et s'inscrivent en complémentarité de l'offre physique des bibliothèques.

PRÊTS DE LIVRES NUMÉRIQUES

Moins d'un an après son lancement, Ma BM a enregistré 6 427 prêts de livres numériques, soit environ 600 livres / mois. Certains ouvrages ont été empruntés plusieurs dizaines de fois (ex. L'Anomalie, de Hervé Le Tellier – 102 prêts).

CONSULTATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Presse: outre les livres numériques, les ressources de presse, notamment par le biais d'un kiosque numérique (Pressreader) et d'un agrégateur d'articles (Europresse), sont les ressources les plus consultées: 4,7 millions d'articles lus depuis avril 2021, principalement L'Equipe, le Figaro, Libération, Le Monde, Les Echos, le Midi Olympique.

AUTOFORMATION

5 400 heures de cours dispensées sur Skilleos, portant essentiellement sur l'apprentissage du code de la route, des langues étrangères (anglais, espagnol, italien, principalement) et les loisirs créatifs (guitare, piano, solfège, dessin, photographie).

- 6600 vues de films documentaires.
- 6300 vues de Sciences et savoirs.
- 3300 vues de documents de Musique.

FORMATIONS ET ATELIERS

Des ateliers sont régulièrement proposés aux bibliothécaires du réseau pour les accompagner dans la découverte et la maîtrise de l'outil (présentation générale de l'outil – formation spécifique au prêt de livres numériques) ou au public (prise en main de Ma BM/ livres numériques/ prêt de liseuse...).

LES YEUX DOC EN CHIFFRES

Dans le cadre du Prix du public organisé en partenariat avec Arte-Les yeux doc, 5 bibliothèques ont organisé 8 projections publiques de films documentaires en compétition (4 films).

CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Malgré une année encore perturbée par la crise sanitaire, la fréquentation des établissements de culture scientifique, technique et industrielle a été importante. L'enjeu est double: la diffusion des savoirs et faire émerger une identité de culture scientifique et technique sur le plan national et international, tout en déployant des actions sur les 37 communes de la Métropole.

LES ÉTABLISSEMENTS EN RÉGIE DIRECTE

LE MUSÉUM

La saison s'est déroulée avec des événements maintenus, en complément de l'exposition permanente; la grande exposition temporaire, *Magies Sorcelleries*, a pu, enfin être ouverte le 19 mai 2021. Le Muséum a obtenu de son partenaire, le musée des Confluences de Lyon, un léger décalage d'exploitation de l'exposition à Toulouse et un report de son démarrage à Lyon. Ainsi *Magies Sorcelleries* a été proposée jusqu'au samedi 2 janvier 2022. De mai 2021 à décembre 2021, l'exposition a reçu 78 487 visiteurs; soit 405 visiteurs / jour. Ce résultat est assez positif compte-tenu d'une période d'exploitation plus courte que d'habitude pour ce type d'exposition temporaire (192 jours contre environ 210 jours).

Le festival «Terres d'ailleurs» avait pour thème en 2021 «Les expéditions scientifiques autour du monde». Le public a bénéficié d'une riche programmation: 11 conférences et projections-rencontres, 2 «Paroles nomades», 11 ateliers et 13 rencontres « hors les murs»

Les conférences et projections-rencontres ont pu être suivies en direct sur une plateforme de streaming et sont restées disponibles en replay jusqu'au 7 décembre 2021. Cet événement, malgré la crise sanitaire, a rassemblé 23 auteurs, documentaristes invités, 12 établissements scolaires (18 classes représentant 360 élèves).

4027 personnes ont assisté aux événements et 110 aux ateliers (carnets de voyages...). À cette fréquentation, il faut rajouter 230 personnes qui ont assisté aux offres « hors les murs ».



CHIFFRES-CLÉS MUSÉUM

183146 visiteurs dont 140 933 individuels et 42 213 en groupes.

LE QUAI DES SAVOIRS

L'exposition temporaire 2021, *De l'amour, ce que les sciences disent de nos amours*, a rassemblé 19704 visiteurs (34,5 % de la fréquentation annuelle) entre le 11 décembre 2020 et le 5 septembre 2021, avec une fermeture du premier janvier 2021 au 17 mai.



Dans un contexte marqué par la montée en puissance des infox et la défiance vis-à-vis de l'expertise, construire une opinion éclairée nécessite de mieux connaître les nombreux pièges tendus à la réflexion. C'est là tout l'objet de cette exposition, co-conçue et coproduite par le Quai des Savoirs, Cap Sciences (Bordeaux) et le Palais de la découverte (Paris). Véritable instrument de capacitation des publics, Esprit critique, détrompez vous! offre à chacune et à chacun l'occasion de repérer les mécanismes cognitifs et phénomènes sociaux qui chaque jour influencent nos décisions. Dans un parcours inspiré des situations de la vie quotidienne, partez à

Fin 2021 correspond au démarrage de l'exposition Esprit critique, détrompez-vous!

la rencontre des illusions, des mésinterprétations,

des falsifications, des manipulations, volontaires

ou involontaires.

La thématique du festival «Lumières sur le Quai 2021 » a été «Réinventer nos liens ». Cet événement représente le point phare de l'offre événementielle pour la saison culturelle du Quai Des Savoirs. Il a mobilisé 19 artistes, 21 scientifiques, 18 entreprises associations makers. Les vingt jours du festival 2021 ont rassemblés 25 344 visiteurs autour de propositions croisant les arts et la science selon quatre temps-forts: le week-end du vivant, le week-end du faire ensemble, le week-end du vivre ensemble et enfin un week-end festif. Le festival s'est décliné en Métropole par 4 expositions augmentées et 3 repas-débats.

Par ailleurs, durant le festival, le dispositif d'offres permanentes du Quai et les événements spécifiques ont réunis 5 742 visiteurs au «Quai des petits », pour des ateliers et 342 visiteurs pour 7 rencontres. L'offre permanente de l'établissement a accueilli, quant à elle 11 977 visiteurs.

CHIFFRES CLÉS QUAI DES SAVOIRS 57101 visiteurs

LES ÉTABLISSEMENTS EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

AÉROSCOPIA (GÉRÉ PAR MANATOUR)

La situation sanitaire a eu un impact fort sur les fréquentations pour Aéroscopia. Le site a ouvert ses portes le 19 mai 2021 seulement le week-end jusqu'aux vacances d'été 2021. Au total, il aura connu 183 jours de fermeture en 2021, soit 12 jours de plus qu'en 2020. La fréquentation globale a cependant augmenté, avec 81517 visiteurs, les pics de fréquentation se situant en juillet, août et novembre 2021. Le 8 juillet 2021, l'établissement a accueilli son millionième visiteur!



Aéroscopia est partenaire depuis début 2021 du projet «Procraft», programme de recherche européen pour la protection et la conservation des avions patrimoniaux. Il a accueilli en septembre 2021 la première journée d'échanges autour de ce projet international.

Le musée a repris ses activités de médiation: «Embarquement immédiat», visites guidées ou

contées, ateliers créatifs... Il a participé, avec ses associations partenaires, aux 38° journées européennes du patrimoine. Ses visiteurs ont pu pour l'occasion monter à bord du Concorde Fox Charly et rencontrer des anciens personnels de bord. L'évènement a permis le lancement d'un projet autour de l'égalité Hommes-Femmes avec une classe du collège Guillaumet.

Aéroscopia a également proposé des animations pour la Fête de la science, avec des stands consacrés à la fibre optique, à l'innovation, à l'aviation.... Parmi les curiosités, un drone qui vole en parapente et le « Cricri », le plus petit bimoteur au monde ont été présentés au public.

Cet avion a d'ailleurs été choisi par Aéroscopia comme sujet pour l'offre qu'il développera à l'attention des élèves de la Métropole pendant l'année scolaire 2022-2023.

L'ENVOL DES PIONNIERS (GÉRÉ PAR LA SEMECCEL)

Malgré sa fermeture liée au Covid, L'Envol des Pionniers a retrouvé son public. Lors des 196 jours d'ouverture en 2021, il a accueilli 25 334 visiteurs, soit presque 5 000 personnes de plus qu'en 2019 sur la période de mai à décembre 2021, avec une bonne fréquentation estivale des touristes français hors Occitanie. Cette fréquentation s'explique en partie par le succès des expositions temporaires que

le public n'avait pas pu découvrir en 2020 : celle sur Antoine de Saint-Exupéry et les sculptures du Petit Prince d'Arnaud Nazare-Aga. Ces deux expositions ont été prolongées jusqu'à fin 2021.

L'Envol des Pionniers a poursuivi, comme en 2020, ses offres de médiation en ligne à destination des scolaires. À sa réouverture, il a repris ses animations théâtralisées en costume d'époque dans et à l'extérieur du musée.

Avec l'association «Les amis de L'Envol des Pionniers», il a relancé le cycle de projections de films «Ciné Avia». Il a également participé aux journées européennes du patrimoine, avec des ateliers, des rencontres et des dédicaces des deux auteurs de la BD «Saint-Exupéry».

Cet automne, L'Envol des Pionniers a accueilli l'inauguration des nouvelles plaques des rues du quar-tier de Toulouse Aerospace en présence des descendants des pionniers. Il a également participé à la fête de quartier organisée à l'occasion de l'inauguration de la place Marcel-Bouilloux-Lafont.

Enfin, la Piste des géants, qui englobe L'Envol des pionniers, a reçu un prix spécial du jury au Grand Prix du Patrimoine aéronautique de l'Aéroclub de France. Une reconnaissance qui devrait contribuer à accroître son rayonnement.





LA CITÉ DE L'ESPACE (GÉRÉE PAR LA SEMECCEL)

L'activité de la Cité de l'espace a moins pâti de la situation sanitaire qu'en 2020. En effet, même fermé au public, l'établissement était autorisé à accueillir des professionnels. Il a ainsi pu suivre et relayer l'actualité spatiale, notamment l'atterrissage de Perseverance sur Mars le 18 février et le départ de Thomas Pesquet vers l'ISS le 23 avril.

Durant les périodes de fermeture et même au-delà, la Cité de l'espace a poursuivi sa mission éducative à distance. Ainsi des activités hors les murs ont été proposées aux scolaires. Un café en ligne a permis de découvrir tous les aspects de la mission Alpha menée par l'Agence spatiale européenne. Des étudiants et de jeunes élèves de l'académie de Toulouse ont pu échanger avec Thomas Pesquet depuis la station spatiale internationale.

La Cité de l'espace a rouvert ses portes le 19 mai pour 212 jours, en 2021. Au total, elle a accueilli 268

186 visiteurs avec une belle fréquentation estivale des touristes français hors Occitanie.

L'été fut l'occasion de proposer à nouveau au public six nocturnes, sans compter la célèbre Nuit des étoiles.

À l'automne, la Cité de l'espace a organisé un week-end événement sur Copernicus, le programme européen d'observation de la Terre puis a participé en novembre aux Rencontres Ville et Handicap. Côté médiation, la Cité de l'espace a proposé pour la première fois un atelier ludique et participatif pour expliquer aux jeunes et moins jeunes visiteurs les critères à partir desquels sont sélectionnés les astronautes européens.

D'autres nouveautés sont à l'étude, comme le simulateur de vol spatial, ou en cours de réalisation, comme le terrain martien qui ouvrira en avril 2022.

193



CINQ PÔLES TERRITORIAUX DE PROXIMITÉ

Toulouse Métropole est divisée en cinq pôles territoriaux qui sont les relais de proximité de la Métropole au service des communes et des habitants : réactivité, efficacité et cohérence de l'action locale. Ils sont les interlocuteurs uniques des communes en matière de gestion de l'espace public et assurent les missions suivantes:

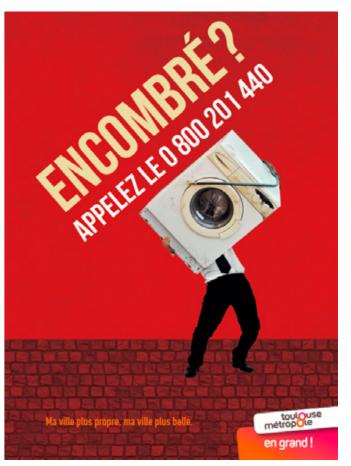
- développement et aménagement de l'espace public,
- propreté urbaine: nettoyage de l'espace public, détagage, déneigement, collecte des déchets verts et des encombrants,
- exploitation des voiries, trottoirs et pistes cyclables: petits travaux, astreintes de sécurité.

PROPRETÉ URBAINE

UNE COMMUNICATION EN MATIÈRE DE «BONS GESTES»

Les actions de communication ont été concentrées sur des campagnes d'informations rappelant aux usagers « les bons gestes à adopter et respecter ».

- Dans le cadre de la crise sanitaire, une campagne de rappel pour sensibiliser les habitants à ne pas abandonner leur masque sur l'espace public a été menée « Ne pas jeter le masque jetable au sol ».
- Des campagnes d'informations de terrain pour rappeler aux habitants de la Métropole l'existence d'un service de ramassage gratuit des encombrants.
- Le déploiement de rubalises pour interpeler les habitants sur les dépôts sauvages, dangereux ou non conformes





LE PROJET « TRI SUR L'ESPACE PUBLIC »

Toulouse Métropole pilote un projet expérimental de tri des déchets sur l'espace public dont le mobilier sera installé en 2022 sur 9 sites métropolitains. Ce projet va faire l'objet d'un suivi des tonnages collectés et d'une évaluation à l'aide de caractérisations.









Le désherbage manuel et mécanique des trottoirs fait partie des actions quotidiennes de la propreté urbaine. Il y a quelques années, l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires pour désherber a permis le retour de la nature en ville et la présence d'herbes et parfois même de fleurs sur les trottoirs.

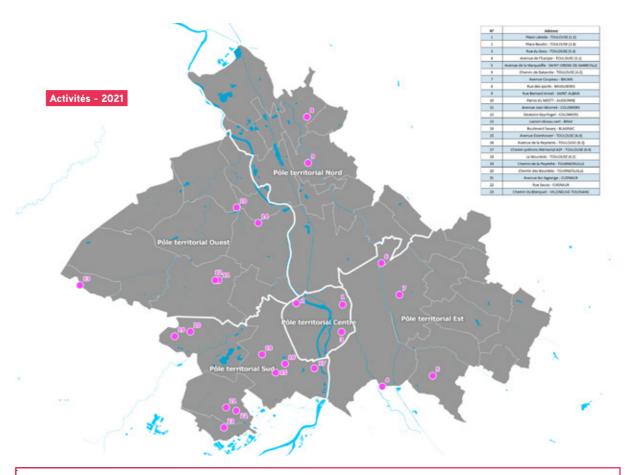
TOULOUSE MÉTROPOLE INTERVENTIONS

Toulouse Métropole Interventions est mobilisée toute l'année au service des usagers des 36 communes pour répondre à leur questions, demandes d'informations, prise de rendez-vous, réclamations, concernant les déchets mais aussi les problématiques liées à l'espace public.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ACTIVITÉ DÉCHETS DES 36 COMMUNES

- + de 33 000 appels correspondant à + de 35 000 demandes.
- 4500 RDV encombrants sur les 9 communes du nord.
- 14 000 demandes d'informations diverses sur le traitement des déchets en réponses aux sollicitations des usagers.
- 13 000 appels pour demandes concernant les bacs Ordures ménagères ou Tri.
- 6000 réclamations traitées.

Fiche trouver le « bon interlocuteur » sur le site de Toulouse Métropole



PERSPECTIVES 2022-2023 SUR LA PROPRETÉ URBAINE

Toulouse Métropole va continuer son action pour l'harmonisation et la modernisation des pratiques. Quelques actions phares émergent pour les deux ans à venir:

- l'axe prévention de cette politique publique va être renforcé. Un plan de communication pluriannuel va être déployé de façon récurrente sur les grandes thématiques impactant la propreté des espaces: encombrants, mégots, déchets des ventes à emporter...
- l'axe lutte contre les jets de mégots va être particulièrement travaillé avec la mise en place d'une nouvelle REP qui va apporter des financements directs. Pour cela une contractualisation avec l'éco-organisme qui gère cette REP va être signée en 2022 et un plan d'action sera élaboré.



PÔLE TERRITORIAL TOULOUSE CENTRE

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du t	territoire				
Territoire	Nombre de communes	Nb de quartiers toulousains	Superficie (km²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle territorial Toulouse centre	1	8 quartiers toulousains: 1.2 - 1.3 - 2.1 2.2 - 2.3 - 2.4 - 5.3	19	140 820	301

Population: source INSEE RP 2017 et Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse Filaire: source DN – filaire de voirie

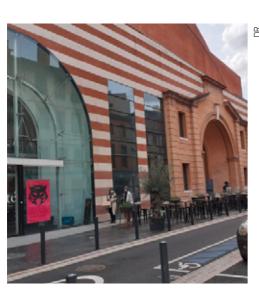
ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2021

PLATEAU LABEDA

Suite à une rencontre avec le directeur du théâtre de la Cité, un projet d'apaisement de la rue a été étudié pour créer un effet d'esplanade sur lequel le théâtre pourrait occasionnellement organiser des spectacles (moyennant une fermeture de rue temporaire).

Ce projet qui vise à apaiser et embellir la rue Labeda a consisté principalement en la réalisation d'un plateau traversant au niveau de l'entrée du théâtre permettant.

- d'offrir un espace dégagé sur l'entrée du théâtre,
- de ralentir la vitesse des automobilistes à l'approche du feux débouchant sur le boulevard,
- de sécuriser la sortie en cas d'incendie du théâtre en supprimant la bordure du trottoir,
- de mettre en valeur la façade du théâtre avec l'utilisation de matériaux de couleur sobres et unis,
- de renforcer la compréhension de la zone 20,



- de mieux organiser le cheminement des piétons avec un déplacement des mobiliers urbains tout en maintenant les usages en places (terrasses, stationnement PMR, motos, vélos...),
- d'améliorer la pente en long sur la terrasse du Chéri Chéri.

L'éclairage public a également été amélioré et une étude pour la création de fosses plantées est toujours en cours en lien avec l'Architecte des bâtiments de France.

Les travaux se sont déroulés en mars 2021 pendant 6 semaines et se sont terminés pour la réouverture du théâtre

PLACE BAUDIN

Le projet de la place Baudin a permis:

- la création d'un parvis au droit de l'école,
- d'assurer le cheminement piéton sécurisé des élèves vers l'école au travers de la place,
- de séparer les usages du terrain de basket, du boulodrome et du cheminement permettant aussi de sécuriser l'aire de jeux,
- de mettre en valeur les espaces verts présents sur cet espace.



RUE DU GORP

Cette voie fait partie d'un itinéraire fort emprunté par les piétons pour rejoindre plusieurs établissements scolaires :

- le collège Emile-Zola situé rue Blanchard,
- l'école Jean-Jaurès située avenue Frizac,
- le lycée professionnel Guynemer situé allée Edouard-Branly.

Le projet de réaménagement a permis:

- d'élargir la partie chaussée à 3,20 m sécurisant le contre sens cyclable,
- de créer deux trottoirs de 1,55 m et 1,60 m en supprimant 12 places de stationnement.

La rue de Gorp est une voie en zone 30 qui relie la Grande Rue Saint-Michel à la place du Busca.



CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Nombre de	nouvelles études lanc	ÁRS			
	Détail des études	3			
Total	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour autres
60	8	11	3	1	23

Maîtris	se d'œuvre i	interne et con	duites d'opéra	ations			
Total	Montant en euros			Détail des	opérations d'amé	énagement (nombre)	
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Pour autres
60	130 000	28	21	4	23	31	15

Aménagement de p Enquête de proximi		Participations aux réu	unions (nb)	Mise en place de radar pédagogique
Nb de demandes d'élus ou riverains	Nb de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges	
854	736	45	79	29

Lettre d'information riverains

Nombre ______

* dont 227 travaux

TOULOUSE MÉTROPOLE RAPPO

200

Urbanisme et pla	nification urbain	e		
Développement u	ırbain (nombre de	e dossiers)		
Avis techniques autorisations d'urbanisme	Alignements et domanialité traités	Autorisations temporaires d'occupation du domaine public	Dos	ssiers fonciers
			Acquisitions for	oncières et régularisation
			En cours	Nouveau
176	78	440	26	8

Concession	naires			
Nombre de	dossiers traités DAET			
Total	Détail			
	DAET	Mise en demeure	Interventions d'office de remise en état	Interventions sur plateau piétonnier
2200	2 026	62	30	82

ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE L'ESPACE PUBLIC

Interventions	Détail	nombre d	interventions	de proximité	è			Pose de mol	oilier (en nb)
de proximité hors mise	Nb inte	erventions	signalisation						
en sécurité)	Total	Verticale	Horizontale	Réparation de mobilier	Réparation de voirie – viabilité	Pavage	Maçonnerie + entrées conchères	Potelets	Barrières
6280	2741	1748	993	1763	909	119	748	2342	312

Matériaux n Magasin Cer	aturels – approvisionnė ntral	é par
Tonnes de pavés installés	Linéaire de bordures en granit installé (ml)	Dalles (m²)
78	899	331

Logistique – prêt	
Barrières (nombre)	Murs béton (nombre)
42184	1072

PROPRETÉ ET COLLECTE

de propreté	de proprete
-------------	-------------

(hors interventions de nettoiement quotidiennes ou programmées)

Déchets collectés		RDV Déchets Verts	s et Encombrants
Type de collecte	Total (en T)		
Poches balayures + corbeilles	1667,88		
Pompage feuilles mortes	2,421,20		
Déchets balayeuses	3 421,28		
Marchés	589,39	RDV (en nb)	Moyenne/jours ouvrés
Déchets verts	530	15 161	60
Encombrants	1687	22 904	91
Sapins	57,886		
Total	7953,436	38 065	151

DÉTAGAGE / DÉSAFFICHAGE Mission mutualisée à l'échelle métropolitaine.

Détagages / Désaffichages	
Surface détaguée (m²)	145 168,62
Surface désaffichée (m²)	20 407,55
Total (m²)	165 575,67
Nombre d'interventions	52 293

PERSPECTIVES 2022-2023

INSTALLATION DE CORBEILLES SÉLECTIVES EN TEST PENDANT 1 AN SUR 3 SITES DU PÔLE TOULOUSE CENTRE

- Parvis de la gare Matabiau, 10 corbeilles doubles.
- Place Lafourcade, 9 corbeilles doubles.
- Place et marché Saint-Pierre, 11 corbeilles doubles.



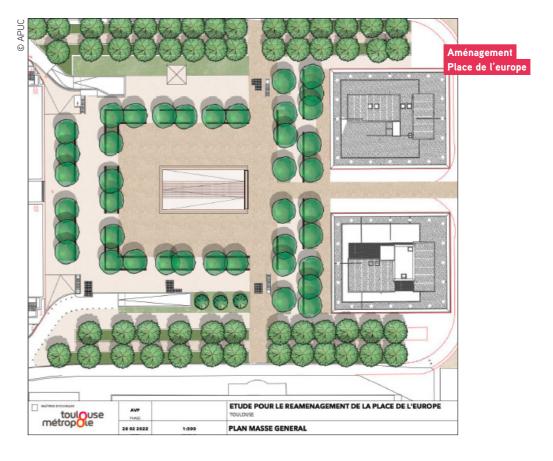
ACTION RÉALISÉE EN ACCOMPAGNEMENT

Aménagement d'un véhicule de collecte par l'atelier ferronnerie du Pôle avec une cloison amovible pour collecter séparément la partie recyclable des déchets souillés.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'EUROPE

La place de l'Europe a fait l'objet de nombreuse construction: hôtel, école, espace coworking. En accompagnement de ces espaces, la Métropole a souhaité mettre en valeur cette place centrale du quartier. Avec l'avis de l'ABF, le projet a été établi afin de rappeler le passé militaire de ce secteur, aussi la cadence des jets de la fontaine centrale rappellera les marches militaires et les colories des plantations, les uniformes. Des plantations d'arbres et de végétaux sont également prévues afin de rafraîchir cet espace très minéral.

201



PÔLE TERRITORIAL NORD

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du territoire							
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)		
Pole territorial Nord	13	3 quartiers toulousains: 3.1 - 3.2 - 3.3	115	180 839	901		

Population: source INSEE RP 2017 et Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse

Filaire: source Pôle

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2021

L'année 2021 a vu se poursuivre le plan de relance initié en 2020 par la Métropole. Ce dernier a permis de financer, dans le courant de l'année, plus de 18 opérations de voirie.

Les opérations de rénovation de la couche de roulement, rue Chaussas et chemin de Coudournac à Saint-Jory ou encore de réfection des trottoirs, rue de Gavarnie à L'Union ont notamment pu bénéficier de ces crédits.

L'année 2021, marque un renforcement dans le process de conception des aménagements de voirie où il est recherché, de façon systématique, à intégrer les enjeux environnementaux: réduction des îlots de chaleurs, augmentation de la perméabilisation, débitumisation, végétalisation avec notamment la plantation d'arbre...

De même, Toulouse Métropole s'attache à développer les infrastructures dédiées au vélo et aux modes doux au-delà du budget cyclable dédié au vélo, en recherchant leur priorisation dans les programmations de travaux des enveloppes locales des communes.





CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Bureau d'études							
Nombre de	nouvelles études lancé	ées					
Total	Détail des études						
	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour autres		
89	50	16	3	10	23		

Travaux Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations								Lettre	
								d'information riverains	
Total	Montant en euros	Détail des ope	érations d'amé	enagement (nor	mbre)				
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Pour autres	Nombre	
188	13 820 000	125	51	31	17	22	37	174	

Développeme	nt urbain (nomb	ore de dossie	rs)			Projet urbain partenarial (PUP)
Avis Alignements		Dossiers fonciers Autorisations			PUP engagés	
techniques autorisations	et domanialité traités	Total	Acquisitions foncières et régularisation		temporaires d'occupation du	
d'urbanisme			En cours	Nouveau	domaine public	
1066	300	261	233	31	218	21

Aménagement de proximité							
Enquête de proximi	ité	Participations aux réu	ınions (nb)	Mise en place de radar pédagogique			
Nb de demandes d'élus ou riverains	Nb de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges				
916	658	57	59	15			

Concessionnaires				
Nombre de dossiers traités DAET				
3315				

^{*}Communes: Aucamville, Bruguières, Castelginest, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac sur Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Jory, L'Union

ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE L'ESPACE PUBLIC

Interve	Interventions en régie travaux (ou entreprises)								
Total	Détail du nombre d'i		Pose de nouveau mobilier (estimation en nombre)						
	Nb intervention	ns signalisation	Réparation	Réparation	Entrées	Potelets	Barrières		
	Verticale	Horizontale	de mobilier	de voirie – viabilité	cochères réalisées				
1333	Entretien + 130	Entretien + 111	1302	1414	47	806	204		

PROPRETÉ ET COLLECTE

Interventions de propreté	6 855

(hors interventions de nettoiement quotidiennes ou programmées)

Déchets collectés	
Type de collecte	Total (en T)*
Corbeilles	280
Pompage feuilles mortes	217
Déchets balayeuses	568,72
Marchés	39,12
Déchets verts	6743
Encombrants	1 664,91
Déchets autour PAV + pieds d'arbres	601,38
Total	10114,13

^{*54097} poches

Encombrants	Déchets verts	Total
1 361	19 838	1 566
1 566	78	988
988		626
626		110
110		1 112
1 112		825
825		387
387		1 788
1 788		37 556
17 718	16 594	178
105	66	158
26 481	19 838	44 958
	1 361 1 566 988 626 110 1 112 825 387 1 788 17 718	verts 1 361 19 838 1 566 78 988 626 110 1112 825 387 1 788 17 718 16 594 105 66

RDV Déchets verts et encombrants

PERSPECTIVES 2022-2023

Réalisation d'un premier maillon du Réseau Express Vélo (REV 9) sur le nord par une opération visant à créer une voie cyclable et piétonne de chaque côté du boulevard Henri-Gaussen sur Toulouse et d'une section de l'avenue Salvador-Allende sur Aucamville.

Ce projet d'envergure s'accompagnera d'une forte ambition de végétalisation avec la plantation de 162 arbres.



PÔLE TERRITORIAL EST

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du territoire						
Territoire	Nombre de communes*	Nombre quartiers toulousains	Superficie (km²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)	
Pôle territorial Est	11	5	130	225 488	886	

Population: source INSEE RP 2017 et Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse

Filaire: source Pôle

* Communes: Aigrefeuille, Balma, Beaupuy, Drémil Lafage, Flourens, Mondouzil, Montrabé, Mons, Pin-Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens-de-Gameville.

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2021

TRAVAUX

• Toulouse 5.1 - avenue de l'Europe: réfection giratoire et création d'une continuité cyclable.





• Montrabé: voie verte.





205

• Saint-Orens de Gameville – av. de la Marqueille: mise aux normes traversées piétonnes et continuité cyclable.



• Toulouse 4.2- chemin de Gabardie:

- aménagement urbain complet
- verdissement et construction de pistes cyclables.



• Balma: aménagement urbain de l'avenue Coupeau.





CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Bureau d'études Nombre de nouvelles études lancées							
Accessibilité	Modération de vitesse	Sécurisation des sites scolaires	Plan de stationnement	Autres			
47	8	1	9	35			
	nouvelles études lancé Détail des études	nouvelles études lancées Détail des études Accessibilité Modération de vitesse	nouvelles études lancées Détail des études Accessibilité Modération de vitesse sites scolaires	nouvelles études lancées Détail des études Accessibilité Modération de Sécurisation des Plan de vitesse sites scolaires stationnement			

Travaux Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations						Lettre d'information riverains
Total	Montant en euros	Détail des opé	rations d'aménager	ment (nombre)		
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour accompagnement d'urbanisation	Pour autres	Nombre
90	5 857 597	40	5	2	43	90

Aménagement de proximité					
Enquête de proximité					
Nombre de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Nombre de réunions publiques	Mise en place de radar pédagogique		
1 011	1227	16	17 + 109 comptages		

Développement urbain (nb de dossiers)						
Avis techniques	Alignements	Dossiers	fonciers	Intégration de voies		
autorisations d'urbanisme	et domanialité traités	10		Acquisitions foncières et régularisation	dans le domaine public	
u ui bariisirie	traites		En cours	public		
241	46	287	9	1		

Concessionnaires							
ossiers traités DAE	Т						
DAET	Mise en demeure	Interventions sur plateau piétonnier					
2 947	15	5					
	ossiers traités DAE DAET	ossiers traités DAET DAET Mise en demeure					

Mise en sécurité Détail nombre d'interventions de proximité (nombre d'interventions)							Pose de mobilier (en nb)					
Total	Pose de murs	Pose de barrières	Nb interventions signalisation		Réparation de mobilier	Réparation de voirie –	Entrée cochères	Pavage	Maçonnerie	Potelets	Barrières	
	béton		Total	Verticale	Horizontale	•	viabilité	réalisées				
35	3	32	702	390	330	13	22	331	205	37	285	56

ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE L'ESPACE PUBLIC

RÉGIE BITUMAGE

MISSION MUTUALISÉE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

Bitumage			
Réfection de trottoirs en enrobés à chaud (en m²)	Réfection de chaussées en enrobés à chaud (en m²)	Travaux de préparation et terrassement (en m²)	Matériaux de remblaiement mis en place (en T)
722	989	1627	170

PROPRETÉ ET COLLECTE

Interventions 9734 de propreté

(hors interventions de nettoiement quotidiennes ou programmées)

Déchets collectés	
Type de collecte	Total (en T)
Poches balayures + corbeilles	815
Pompage feuilles mortes	75
Déchets balayeuses	719
Marchés	126
Déchets verts	3 137
Encombrants	1 500
Total	6 372

Les collectes des RDV et des dépôts sauvages se font dans la même tournée

Mobilier de propreté	43 poses et 4 remplacements
----------------------	-----------------------------

Interventions pour la lutte contre les in (dépôts sauvages, déjections canines.	
Nombre d'avertissements ou avis de passage écrits	135
Nombre de procès verbaux de constatation	1
Facturations pour enlèvement	1

Rendez-vous pour déche	ts verts et encon	nbrants			
Communes	Encombrants	Déchets verts	Gros déchets verts	Ferreux	Total
Balma	1 458	/	425	485	2 368
Toulouse	21 149	37 177			58 326
Moyenne / Jours ouvrés	80	180	1	2	260
Nombre de rendez-vous	22 607	37 177	425	485	60 954

PERSPECTIVES 2022-2023

Toulouse Métropole est mobilisé, sur ce secteur et pour les deux prochaines années, sur la mise en œuvre du schéma directeur cyclable ainsi que les cœurs de quartier et de villes ou villages sur Toulouse, Mons, Mondouzil, Montrabé et Balma. L'arrivée des premiers habitants sur les ZAC Guillaumet et Malepère s'accompagne de la prise en charge en entretien et maintenance de ces nouveaux espaces publics.

PÔLE TERRITORIAL SUD

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du terr	itoire				
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)
Pôle territorial Sud	3	3	63	107 780	541

Population: source INSEE RP 2017 + Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse

Filaire: source Pôle

*Communes: Cugnaux, Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2020

À TOULOUSE

• La réfection de la couche de roulement de l'avenue du Général Eisenhower entre le giratoire Firmin Pons et la route de Seysses. • L'Actualisation des cheminements piétons du Mémorial AZF.



• L'aménagement d'une piste cyclable et d'un trottoir sur l'avenue de la Reynerie reliant le secteur de l'université du Mirail au réseau cyclable intra-périphérique.



• L'Aménagement de l'aire de grands passages de la Mounède.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

À VILLENEUVE-TOLOSANE

• La réhabilitation des trottoirs et de la couche de roulement du chemin des Blanquets.

À TOURNEFEUILLE

• L'aménagement d'une **voie verte** entre les chemins de la Peyrette et de l'Armagnac permettant de relier les quartiers hauts de Tournefeuille au lac de Loustalet et aux axes desservant le centre-ville.



• L'urbanisation (tranche 2) du chemin et du hameau des Bourdets.



À CUGNAUX

• L'aménagement d'une **voie verte** sur l'avenue Léo Lagrange permettant un accès sécurisé au collège Montesquieu.



• La **réfection de la couche de roulement** de la rue Sauvy desservant la zone d'activité Est de Cugnaux.



CHIFFRES CLÉS

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

lureau d'étud	les				
lombre de no	ouvelles études lancé	es			
Total	Détail des études				
	Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour autres
135	34	27	14	22	38

Travaux Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations								Lettre d'information riverains
Total	Montant en euros	Détail des op	érations d'am	énagement (no	ombre)			
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires	Pour plan de stationnement	Pour accompagnement d'urbanisation	Pour autres	Nombre
97	5 378 268,4	10	4	2	4	4	51	56

Enquête de proximité		Participations aux réunio	ons (nb)
Nombre de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	Réunions publiques	Réunions d'échanges
251	211	10	60

Concessionnaires		
Nombre de dossiers tra	ités DAET	
Total	DAET	Interventions d'office de remise en état
1614	818	8

Urbanisme et planification urbaine									
Développement urbain (nombre de dossiers)							Projet urbain partenarial (PUP)		
Avis	Alignements	Dossiers fonciers		Traitement de	Intégration	PUP engagés			
techniques autorisations	et domanialité	Total	Acquisition et régularis		classement d'office avec	de voies dans le domaine			
d'urbanisme	traités		En cours	Nouveau	enquête publique	public			
507	175	82	64	18	20	7	3		

ENTRETIEN ET EXPLOITATION

Interventions en régie travaux										
Mise en sécurité Détail nombre d'inter (nombre d'interventions)				terventions d	e proximité					
Total Pose Pose de de barrières		Pose de barrières	Nb interventions signalisation		Réparation de mobilier	Réparation de voirie –	Entrée cochères	Pavage	Maçonnerie	
	murs béton		Total	Verticale	Horizontale	-	viabilité	réalisées		
2 614	138	114	24	673	551	122	778	523	3	116

Interventions en régie tra	avaux
Pose de mobilier (en nb)	
Potelets	Barrières
438	46

PROPRETÉ ET COLLECTE

Interventions de propreté	2 930
(hors interventions de nettoiement quotion programmées)	diennes ou

	Mobilier de propreté	53 poses et 15 remplacements
--	----------------------	------------------------------

Déchets collectés						
Type de collecte	Total (en T)					
Poches balayures + corbeilles	1285,20					
Déchets balayeuses	16,38					
Marchés	323,25					
Déchets verts	649,80					
Encombrants	969,02					
Dépôts sauvages	70,30					
Total	3 313,95					

RDV Déchets Verts et Encombrants						
Commune	Encombrants	Déchets Verts				
Toulouse	6 538	17 059				
Moyenne /	26 69					
Jours ouvrés	95					
Nombre de rendez-vous	23 597					

Interventions pour la lutte contre les (dépôts sauvages, déjections canine	
Nb d'avertissements ou avis de passage écrits	23

PERSPECTIVES 2022-2023

À TOULOUSE

- La mise en place du Réseaux express Vélo 5 sur Urbanisation du la rue du Médoc. la route de Saint-Simon.
- L'accompagnement de la création du groupe scolaire de la rue Maxwel.
- L'urbanisation du chemin de Canto Laouzetto suite à l'enfouissement des réseaux programmé en 2022.
- La finalisation de le desserte du collège de Guil-

À VILLENEUVE TOLOSANE

• L'urbanisation de la rue du stade.

À TOURNEFEUILLE

- La mise aux normes cyclables de la rue du Petit train (variante possible du réseaux express vélo).
- La mise en accessibilité de la rue Cocteau.

À CUGNAUX

- L'accompagnement de l'urbanisation dans le secteur Léo Lagrange.
- L'urbanisation de la rue du Pré Vicinal en lien avec la future ligne Linéo 11.

PÔLE TERRITORIAL OUEST

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Description du territoire								
Territoire	Nombre de communes*	Nombre de quartiers toulousains	Superficie (km²)	Nombre d'habitants	Linéaire de voirie (km)			
Pôle territorial Ouest	9	1 Quartier:6.1	133	116 204	821			

Population: source INSEE RP 2017 et Observatoire Toulouse Métropole sur Toulouse Filaire: source Pôle

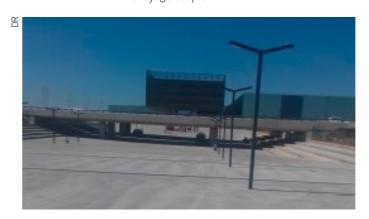
*Communes: Aussonne, Beauzelle, Blagnac, Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Pibrac, Seilh

ACTIONS MAJEURES MENÉES EN 2021

PROPRETÉ

• Parvis du MEETT

Début 2021, le MEETT a pu démarrer son activité. L'équipe propreté du Pôle Ouest accompagne désormais chacune des manifestations par un nettoyage adapté.



AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

• Piste cyclable bi-directionnelle avenue Jean-Monnet / avenue Latécoère - Colomiers / Cornebarrieu

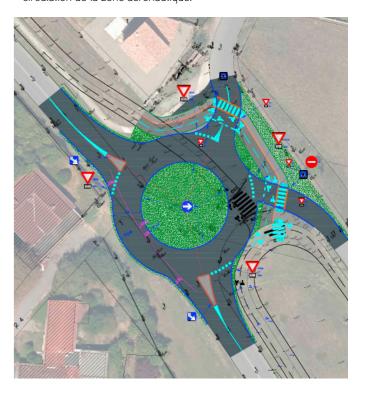


Première opération du nouveau Réseau Express Vélo, la portion de piste cyclable Jean Monnet-Latécoère viendra compléter la circulaire Aéroport et apportera un service très attendu des vélos «taffeurs» de la zone aéronautique.

Cet aménagement intègre les enjeux environnementaux de non-imperméabilisation et de lutte contre les îlots de chaleur par la mise en place de revêtements clairs et drainants.

• Giratoire Grynfogel - Colomiers

Création d'un nouveau giratoire, dans le cadre du plan de relance de l'emploi, afin de fluidifier la circulation de la zone aéronautique.



Liaison réseau vert – Brax / Bouconne Grâce à cet aménagement, constitué à 80% de matériaux recyclés, les habitants de la Métropole pourront rejoindre la forêt de Bouconne par le réseau cyclable métropolitain.

• Réaménagement des abords du conservatoire boulevard Alain Savary à BLAGNAC

En accompagnement de la création par la ville de Blagnac de cet équipement public, l'intégralité des espaces environnants a été rénovée en conformité avec toutes les normes d'accessibilité.



CHIFFRES CLÉS AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Bureau d'études									
Territoire	Nombre de	e nouvelles étude	es lancées						
	Total	Détail des étude	es						
		Pour accessibilité	Pour modération de vitesse	Pour sécurisation des sites scolaires		Pour autres			
Pôle	249	73	18	6	15	137			

Travaux Maîtrise d'œuvre interne et conduites d'opérations								Lettre d'information riverains
Total	Montant euros	Détail des op	érations d'am Pour	nénagement (n Pour	ombre) Pour plan	Pour	Pour	Nombre
		accessibilité			de stationnement	accompagnement d'urbanisation	autres	Nombre
251	8 786 301,57	73	18	7	15	1	137	48

Aménagement de proximité						
Territoire	Enquête de proximité		Mise en place de radars			
	Nombre de demandes d'élus ou riverains	Nombre de réalisations	pédagogiques			
Pôle	618	463	10			

Participation aux réunions (nb)					
Réunions publiques Réunions d'échanges					
3	58				

Urbanisme et planification urbaine								
Développement urbain (nombre de dossiers) Projet urbain partenarial (PUP)							Projet urbain partenarial (PUP)	
Territoire	Territoire Avis Alignements Dossiers fonciers Intégration						PUP engagés	
	techniques autorisations d'urbanisme	et domanialité traités	Total	Acquisition et régularis		de voies dans le domaine		
	u ui banisine	แสแยร	=		Nouveau	- public		
Pôle	474	55	75	55	20	104	7	

Concessionnaires									
Territoire	Nombre	Nombre de dossiers traités							
	Total	Détail							
		DAET	Mise en demeure	Interventions d'office de remise en état					
Pôle	1 621	1616	2	3					

ENTRETIEN ET EXPLOITATION DE L'ESPACE PUBLIC

de (ho	Interventions	Détail nombre d'interventions de proximité							
	de proximité (hors mise en sécurité)	Nb inte	de poses						
		Total	Verticale	Horizontale	Réparation de voirie – viabilité	Entrées cochères demandées	Entrées cochères réalisées	de mobilier	
Pôle	1 836	146	73	31	1	39	41	38	

Curage des fossés			Dossiers enqu	êtes affaires jurid	iques	
Territoire	Nombre d'interventions		Nombre d'heures	Territoire	Enquêtes	Constats véhicules
Pôle	26	4300	150	Pôle	45	12

PROPRETÉ ET COLLECTE

Interventions de propreté	2 736	
(hors interventions de nettoiement quotidiennes ou programmées)		

Mobilier de propreté 60 poses et 23 remplacements

Déchets collectés				
Type de collecte	Total (en T)			
Poches balayures + corbeilles	158,5			
Pompage feuilles mortes	286,9			
Déchets balayeuses	902,8			
Marchés	188,7			
Déchets verts	937,3			
Encombrants	915,3			
Pneus	10,1			
Amiante	1,8			
Total	3 401,4			

RDV Déchets verts et Encombrants				
Commune	Encombrants	Déchets verts	Total	
Blagnac	1 713	664	2 377	
Brax		430	430	
Colomiers		1 317	1 317	
Toulouse	2 125	2 552	4 677	
Moyenne / Jours ouvrés	15	20	35	
Nombre de rendez-vous	3 838	4 963	8 801	

Interventions pour la lutte contre les incivilités (dépôts sauvages, déjections canines)		
Nombre d'avertissements ou avis de passage écrits	59	

Nombre de Procès-verbaux

Facturations pour enlèvement

de constatation

Nombre d'affiches

Détagages / Désaffichages	
Surface détaguée (m²)	628
Surface désaffichée (m²)	135
Nombre d'interventions détagage	210

603

PERSPECTIVES 2022-2023

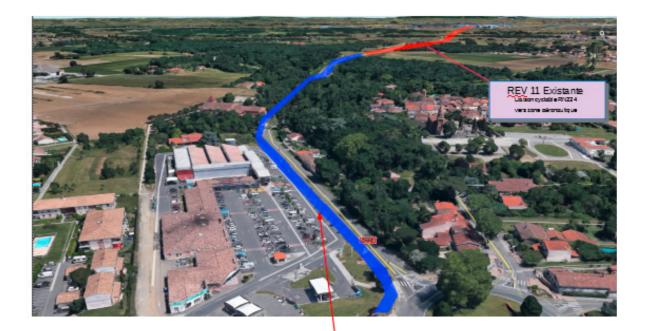
LES AMÉNAGEMENTS À VENIR

• Développement du réseau cyclable REV1 - REV9 - REV10 - piste cyclable d'Aussonne-Cornebarrieu - piste cyclable de Mondonville.

• Piste cyclable Mondonville

Projets favorisant l'intermodalité: création d'une aire de covoiturage à Seilh, aménagement des gares multimodales de Brax et de Pibrac.





Liaison <u>REV</u> 11 vers centre ville de <u>Mondonville</u> à créer (piste bidirectionnelle sans trottoir)



COMPTE ADMINISTRATIF

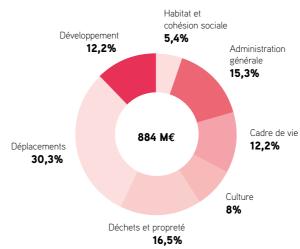
1,4 milliard d'euros pour le budget principal et ses 10 budgets annexes (mouvements réels)

LA MÉTROPOLE DISPOSAIT EN 2021 D'UN BUDGET PRINCIPAL ET DE 10 BUDGETS ANNEXES POUR :

- l'Assainissement,
- l'Eau potable,
- l'Oncopôle,
- les Activités immobilières,
- les Infrastructures métropolitaines de télécommunications (I.M.T.).
- l'Aérodrome de Lasbordes,
- l'Orchestre national et Théâtre du Capitole (ONCT),
- les Pompes funèbres,
- le Crématorium.
- la Collecte et valorisation des déchets

Le total des dépenses réelles exécutées en 2021 s'élève ainsi à plus de 1,4 Md€, dont 1,2 Md€ de dépenses sur le seul budget principal, 106,9 M€ sur celui dédié à la collecte et la valorisation des déchets ou encore 34,8 M€ sur celui de l'assainissement et 38,1 M€ pour celui de l'eau potable.

LA RÉPARTITION DES INTERVENTIONS MÉTROPOLITAINES TOUS BUDGETS CONFONDUS:



Répartition des dépenses de la collectivité par secteur dépenses consolidées des servic opérationnels, fonctionnement et investissement

Les politiques publiques portées par Toulouse Métropole se répartissent de la façon suivante :

- La « Mobilité » concentre la part la plus importante des dépenses de la collectivité avec, en 2021, plus de 30% du budget consolidé. 267,8 M€ pour les interventions directes sur la voirie mais également les transports et intègre ainsi la participation de la Métropole au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine pour un montant de 102.65 M€ en 2021.
- La part relative à la compétence « Déchets et Propreté » représente 16,5 % du budget, soit un montant de 145,7 M€, dont:
- 100,4 M€ pour l'activité « Déchets »,
- 45,3 M€ pour l'activité « Propreté ».
- Le **« Cadre de Vie »** (12,2 % des dépenses consolidées) inclut les compétences :
- 54,9 M€ pour l'eau et l'assainissement (dans le cadre, en particulier, des budgets annexes Eau et Assainissement).
- 20,8 M€: Incendie (correspondant principalement à la contribution de la Métropole au SDIS),
- 10,2 M€ pour l'Environnement,
- 12,8 M€ pour les Cimetières (relevant majoritairement des budgets annexes Crématorium et Pompes funèbres ainsi que du fonctionnement des cimetières métropolitains).
- 9,5 M€ pour les Sports.
- Les dépenses consacrées au secteur **« Dévelop- pement »,** 108,3 M€ en 2021 soit 12,2 % du total des inscriptions, se rapportent aux activités de :
- 40 M€ pour le Développement économique et recherche
- 68,3 M€ pour l'aménagement urbain.
- 70,5 M€ pour la **Culture** (soit 8% du budget consolidé).
- 48 M€ pour l'Habitat et la Cohésion sociale (soit 5.4%).

Enfin, 15,3 % des dépenses (135,5 M€) correspondent aux charges de structure de la collectivité.

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL – L'EXERCICE 2021 A ÉTÉ IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE, MALGRÉ UNE AMÉLIORATION DES NIVEAUX D'ÉPARGNE.

LES ÉQUILIBRES DU BUDGET PRINCIPAL

En 2020, l'inscription de provisions dans le cadre de la certification des comptes a pesé pour près de

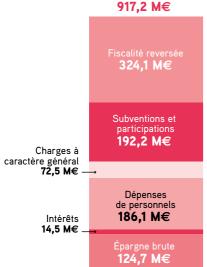
17 M€ sur le niveau d'épargne nette. Retraitée de cet élément, la progression de l'épargne nette s'élève à 12 M€ entre 2020 et 2021.

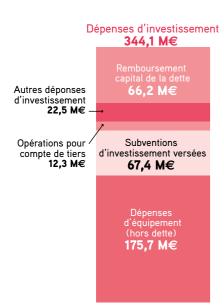
Le budget de Toulouse Métropole distingue deux types de dépenses de fonctionnement, les dépenses d'intervention et les dépenses relatives à la fiscalité reversée

Les reversements de fiscalité représentent 324 M€ soit une évolution de 79,4 M€ par rapport à 2020 ce qui explique la progression de 6,9% des dépenses réelles de fonctionnement.

L'impact du mécanisme d'harmonisation de la TEOM est de 69,64 M€ sur l'Attribution de Compensation reversée aux communes. Ce reversement permet aux communes d'assurer une neutralité pour les contribuables au regard de la croissance du taux métropolitain, via la baisse des taux communaux. D'autre part une progression de 1,5 M€ de la dotation de solidarité communautaire a été votée en 2021. Enfin, la contribution au Fonds de péréquation des

Dépenses de fonctionnement 917,2 M€



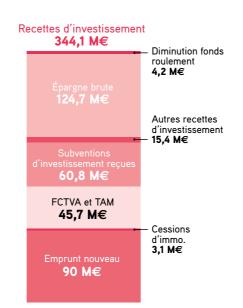


ressources intercommunales et communales (FPIC) s'élève à 10.35 M€.

Les dépenses d'intervention baissent d'une part avec la fin des principales mesures d'urgence prises pour limiter l'impact de la crise sanitaire et d'autre part le retour à un montant habituel des provisions après un niveau exceptionnel en 2020. Les achats de biens et services pèsent pour 9,3% des dépenses réelles de fonctionnement et s'élèvent à 72,5 M€. La masse salariale retraitée de la dépense de personnel portée par Toulouse Métropole dans le cadre des services communs et des refacturations aux budgets annexes s'élève à 144,53 M€. Les subventions et participations sont en diminution de 2,5% par rapport à 2020. Cette évolution s'explique par la fin des différents plans mis en œuvre lors de la crise sanitaire et économique.

Recettes de fonctionnement 917.2 M€





Les recettes de fonctionnement demeurent à un niveau inférieur à ce qu'elles auraient pu être en l'absence de crise sanitaire. La baisse des chiffres d'affaires des entreprises du territoire toulousain conduit à une baisse de près de 10 M€ de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Retraité d'élément exceptionnel, les produits des services affichent une légère progression suite à une reprise d'activité mais ils restent à un niveau inférieur à ce qu'ils auraient pu être en l'absence de crise sanitaire.

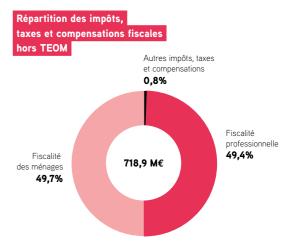
LE PANIER FISCAL DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes fiscales représentent près de 78% des ressources de fonctionnement de la Métropole. Elles se composent principalement des impôts et taxes suivants:

- la fiscalité ménages représentent 49,7 % des ressources fiscales (357,35 M€); elle est issue des produits générés au titre de la taxe d'habitation, du foncier bâti, du foncier non bâti et de la taxe additionnelle au foncier non bâti. La taxe foncière sur les propriétés bâties représente quant à elle 43,6% du total de la fiscalité ménages. Une forte évolution de son produit est constatée, conséquence de l'ajustement de son taux consécutivement au dispositif d'harmonisation de la TEOM.
- la CFE, première ressource de la métropole, son produit est de 162 M€ en 2021 (193 M€ en 2020),
- la CVAE a généré 99 M€ en 2021 (106,7 M€ en 2019). La Métropole n'exerce pas de pouvoir de taux sur cet impôt. L'assiette de la CVAE est particulièrement exposée à la conjoncture économique. Les recettes perçues en 2021 correspondent à ce que les entreprises ont payé en 2020, année de la crise sanitaire, ce qui explique la diminution du produit pour cette année qui devrait se poursuivre en 2022 compte tenu de la structure économique du territoire particulièrement liée au secteur aéronautique
- la taxe de séjour passe de 3,6 à 4,1 M€. Après une année de diminution du fait de la baisse brutale de fréquentation en raison des confinements et de l'exonération de la taxe sur la période du 6 juillet au 31 décembre 2020 en soutien aux hébergeurs, la TSI croît en 2021 avec le retour de l'activité touristique. Par ailleurs, dans le cadre des mesures de soutien de Toulouse Métropole au secteur du tourisme, le reversement de la taxe de séjour collectée par les hébergeurs à Toulouse Métropole est réalisé par trimestre, le mois suivant chaque trimestre. De façon dérogatoire, la périodicité de reversements pour les années 2021 et 2022 a été décalée en 2022 et 2023.

Hors budget principal, le produit issu de la TEOM, intégré dans le budget annexe Collecte et valorisation des déchets, est pour l'exercice 2021 de 93,75 M€ (-12,44 M€ par rapport à 2020).

L'exercice 2021 est marqué par des mouvements de produit de fiscalité en raison de la réforme de la taxe d'habitation et du dispositif de transfert de fiscalité des communes vers Toulouse Métropole consécutivement à l'harmonisation des taux de TEOM.



LES INVESTISSEMENTS DU BUDGET

En 2021, le niveau d'exécution de la PPIM est de 275,6 M€ soit en augmentation de 32 M€ par rapport à 2020. L'exécution de la PPIM délibérée est de 13,5% (12,78% en incluant les reports 2015-2020). Sont compris notamment les investissements pour la mobilité et les réseaux d'infrastructure (112 M€), les investissements en matière d'habitat et cadre de vie à hauteur de 61 M€ ainsi que les grands projets métropolitains comme la concession d'aménagement du Grand Matabiau, l'aménagement du cœur du Grand Parc Garonne et la 3e ligne de métro, pour un montant de 40 M€. Ces investissements structurants représentent 14,5% des investissements métropolitains en 2021. Cette part va progresser tout au long du mandat.

Afin d'assurer le financement de son programme d'investissement au titre 2021, la Métropole a utilisé :

- Son épargne nette (à savoir le solde des recettes de fonctionnement déduction faite des dépenses de fonctionnement et du remboursement du capital de la dette) à hauteur de 58,5 M€,
- Des recettes propres à l'investissement à hauteur de 125 M€ qui correspondent principalement à l'octroi de subventions (57,13 M€) et au produit des amendes de police (3,71 M€), aux produits des cessions (3 M€) au FCTVA (24 M€), à la taxe d'aménagement et à la taxe d'aménagement majorée (22 M€),

221

• Un emprunt nouveau à hauteur de 90 M€.

Rédaction : Toulouse Métropole Création et mise en page : Studio Ogham

Édition Septembre 2022

www.toulouse-metropole.fr



6, rue René-Leduc

BP 35821

31505 Toulouse Cedex 5

Tél.: 05 81 91 72 00 Fax: 05 81 91 72 01

contact@toulouse-metropole.fr

www.toulouse-metropole.fr

